L'évolution des dernières années montre que les autres cultures (mil, arachides) ne se développent pas au même rythme que celle du coton. Elles bénéficient, certes, de la préparation du sol et de l'arrière-effet de la fumure minérale apportée à la culture cotonnière mais elles ne font généralement pas l'objet d'un encadrement intensif comme celui assuré par la C.F.D.T. en matière de production cotonnière.

Cela tend à créer un déséquilibre au sein des exportations, entre les diverses cultures, qui joue au détriment des cultures vivrières.

Il y a un intérêt évident à intégrer ces dernières cultures dans le processus de modernisation amorcé dans le domaine de la production cotonnière. Elles devraient également bénéficier d'un encadrement adéquat. L'expérience menée par la C.F.D.T. dans le cadre du projet Doulo-Gane où les agents de cet organisme conseillent les cultivateurs pour la culture du coton comme pour celles du sorgho et de l'arachide, a donné des résultats très encourageants. Elle devrait être étendue à d'autres zones où seraient utilisées les variétés et les techniques culturales améliorées mises au point par l'I.R.A.T.

1.1.7.2 Les fibres de sacheries

Le projet de création d'une usine de sacherie utilisant des fibres de bananiers, dont il est fait état dans le IIe Plan, a été abandonné.

En revanche, un protocole a été conclu entre le Gouvernement et un promoteur concernant la création de la Société camerounaise de sacherie d'une capacité nominale de 5 à 6 millions de sacs par an. Ce protocole prévoit que le promoteur s'engage à assurer avec les services de l'agriculture toutes recherches tendant à l'introduction et à la culture du kénaf en vue de substituer, dans toute la mesure du possible, une fibre de production locale aux fibres importées.

Les essais agronomiques devraient débuter en première année du IIIe Plan. Ils seront orientés pour permettre la création de plantations industrielles familiales ; le début de la réalisation du programme de mise en culture dépend des résultats des essais. Ceux-ci partiront des renseignements fragmentaires disponibles résultant de diverses expérimentations effectuées dans le passé. Compte tenu de la nécessité de confirmer ces résultats dans le temps en fonction des aléas climatiques, on peut estimer que seuls les travaux de défrichement pourront, au mieux, être effectués en fin de IIIe Plan, la mise en culture intervenant au IVe Plan.

1.1.7.3 Le caoutchouc

A défaut de chiffres concernant la production, le tableau ci-dessous donne ceux relatifs aux exportations :

	Tonnes	Millions de F
1964-1965	9 435	1 042
1965-1966	11 110	—
1966-1967	12 550	—
1967-1968	12 025	1 008
1968-1969	10 311	992
1969-1970	11 541	1 312

De petites quantités de caoutchouc (100 à 150 tonnes par an) sont utilisées localement, notamment dans l'industrie de la chaussure.

On constate que les exportations n'ont pas progressé au cours des cinq dernières années et qu'elles dépassent à peine le chiffre de production relevé pour 1963-1964, à savoir 9.830 tonnes. La stagnation des exportations et de la production est due au fait que les surfaces en saignée ont été réduites par l'exécution des programmes de replantations établis par les producteurs.

Les réalisations au cours du IIe Plan ont porté sur les surfaces suivantes (en hectares) :

	Replantation	Extension	Total
C.D.C.	912	2 184	3 096
PAMOL	172	—	172
SAFACAM	400	—	400
Total	1 484	2 184	3 668

A la fin du IIe Plan, on aura donc planté ou replanté une surface totale d'environ 3 670 hectares, ce qui correspond globalement aux prévisions.

En ce qui concerne les deux complexes agro-industriels de 4 000 hectares chacun qui devaient être implantés à partir de 1969 dans le Centre-Sud et dans l'Est, il faut constater que rien n'a été fait à ce sujet.

A noter parmi les réalisations du IIe Plan, l'installation à la station d'Ekona d'une antenne de recherche de l'I.R.C.A.

Dans le IIe Plan, on a préconisé le développement de l'hévéaculture, en insistant cependant sur la nécessité d'arriver à des prix de revient compétitifs. L'évolution des dernières années a confirmé que le caoutchouc naturel est compétitif par rapport au caoutchouc synthétique. Les cours du caoutchouc naturel ont marqué une reprise à la fin de l'année 1968, et se sont maintenus depuis à un niveau qui fait de l'exploitation de l'hévéa une spéculation rentable, sous réserve de disposer de plantations complantées de clones hauts producteurs et de l'adoption de méthodes modernes d'exploitation de ces plantations et de conditionnement du produit. Aussi n'est-il pas déraisonnable de proposer une extension de l'hévéaculture bien que les investissements nécessaires à la réalisation d'une unité économiquement viable, c'est-à-dire de taille importante, soient très lourds au départ et ne puissent être amortis qu'à long terme.

Au cours du IIIe Plan, les trois producteurs mettront en œuvre les programmes suivants (en hectares) :

	Replantations	Extensions	Total
C.D.C. : BIRD/IDA	120	940	
Autofinancement.	200	—	1 260
PAMOL	120	—	120
SAFACAM	500	—	500
Total	940	940	1 880

L'augmentation de production de 7 000 tonnes par rapport à 1970-1971, à atteindre en année terminale du IIIe Plan (1970-1971 : sensiblement 12 000 tonnes, 1975-1976 : 19 000 tonnes) proviendra de l'entrée en productions des plantations effectuées au cours des 1er et IIe Plan ; en 1975-1976, les plantations 1968-1969 entreront seulement en production, les plantations 1964-1965 atteindront leur pleine production.

La vente se fera de plus en plus sur spécifications techniques, sous forme de granulés.

La reconversion des usines du Cameroun est en cours pour la fabrication de granulés, qui permettent d'accroître la propreté du produit, d'assurer la constance des propriétés mécaniques et de diminuer le coût d'usinage. En 1969-1970, les exportations ont compris 304 tonnes de granulés.

Les méthodes de saignée sont également en pleine reconversion avec l'adoption de la saignée cumulative en sacs plastiques et de la stimulation.

Compte tenu des conditions écologiques favorables rencontrées au Cameroun pour la culture de l'hévéa, il est envisagé de conduire dès le début du IIIe Plan, les études nécessaires à la confection de dossiers de factibilité pour un ou plusieurs complexes agro-industriels basés sur une plantation industrielle et de l'usine correspondante. Les zones *a priori* favorables sont le département de la Manyu (Mamfé) et les départements de l'Est. Le début

d'exécution des plantations de ce programme ne peut pas être escompté avant la fin du III[e] Plan, et plus sûrement le début du IV[e] Plan, étant donné les délais à la confection des dossiers, à la négociation et à la mise en œuvre des financements et à la préparation du matériel végétal.

Tout comme pour le palmier à huile, il est souhaitable d'associer des plantations satellites aux complexes agro-industriels existants ou à créer. Les régions avoisinant les plantations de la C.D.C. doivent retenir en priorité l'attention des services responsables du développement rural, étant donné que les populations de ces régions ont déjà participé à un projet d'hévéaculture paysanne organisé dans le cadre de la Bakweri Co-operative Union of Farmers (B.C.U.F.) Toutefois, on s'efforcera d'éviter les erreurs d'ordre technique et économique lors de la mise en œuvre de ce premier projet qui avait été réalisé sans une étude préalable suffisamment approfondie.

1.1.7.4 Le tabac de cape

Ce tabac est cultivé à la station de Bachenga (Lékié) à une échelle très modeste (environ 70 hectares), notamment pour la production de semences, et surtout dans l'Est par des petits exploitants dans les départements du Lom-et-Djérem, de la Kadéi et dans le Nord de la Boumba-Ngoko. La production commercialisée a évolué comme suit :

	Poids acheté en tonnes	Poids emballé en tonnes
1963	1 017	854
1964	1 081	922
1965	1 231	1 051
1966	1 572	1 308
1967	1 449	1 173
1968	1 295	1 064
1969	1 660	1 361
1970	1 908	577

A l'exception de l'année 1968 caractérisée par une pluviométrie déficiente, la production a régulièrement augmenté et dépassé très nettement, en 1970, l'objectif de 1 500 tonnes retenu pour l'année terminale du II[e] Plan.

Il est cependant à craindre que l'année 1970 marque le point culminant de cette production. En effet, la commercialisation de tonnages importants rencontre des difficultés croissantes car :

— La consommation mondiale de cigares est en baisse ;

— Le tabac de cape est fortement concurrencé par des feuilles fabriquées à partir de tabacs reconstitués ;

— La production de l'Indonésie, principal producteur de tabac de cape, dont la baisse temporaire avait favorisé l'essor de la production camerounaise, a de nouveau augmenté dans des proportions importantes, ce qui a entrainé une baisse des cours.

Il s'y ajoute que les petits exploitants camerounais ont tendance à accroître leur production au détriment de la qualité, ceci malgré les efforts entrepris par la Société franco-camerounaise des tabacs (S.F.C.T.) pour leur fournir un encadrement très rapproché. En effet, il y a en moyenne un moniteur pour 50 planteurs de tabac, qui conseille ces planteurs à partir du choix de l'emplacement de la pépinière jusqu'au moment de la vente de la récolte à la société.

Les difficultés d'écoulement de la production, qui est entièrement exportée, ont amené la S.F.C.T. à réduire considérablement son volume d'activités au cours de la campagne 1971. Les zones de cultures les moins productives ont été abandonnées, de sorte que le nombre de planteurs est tombé de 11 000 en 1970 à environ 7 000 en 1971, entraînant une très forte baisse de la production commercialisée qui se situera probablement autour de 1 300 t.

Il n'est guère possible de faire des prévisions en ce qui concerne l'évolution de la production dans les années à venir. Etant donné les perspectives peu encourageantes du marché l'hypothèse la plus optimiste conduit à envisager le maintien de la production à un niveau de 1 500 tonnes.

La culture du tabac de cape est de loin la culture de rapport la plus importante dans la majeure partie de la région où elle se pratique. Sur la base d'un prix moyen au producteur de 180 francs le kg, elle a représenté, en 1970, un revenu monétaire d'environ 350 millions de francs versé à environ 11 000 planteurs, soit pour une production moyenne de 175 kg un revenu monétaire de 31 800 francs par planteur. L'impact de cette culture sur le développement de l'économie monétaire dans les savanes de l'Est est indéniable mais elle soulève des problèmes sérieux d'ordre agronomique, économique et social qui doivent être résolus afin d'éviter que la pratique de la culture du tabac ne freine pas le développement de la région dans d'autres domaines.

En effet, il est recommandé aux planteurs de créer leurs parcelles de tabac toujours sur des terres de friche, les terres ayant été cultivées l'année précédente ou les jachères étant formellement déconseillées. La société souhaite ainsi éliminer le risque de voir le tabac attaqué par des ennemis qui auraient pu se développer dans les cultures antérieures, d'une part, et profiter, d'autre part, des sols non encore épuisés. Il faut noter à ce propos, que l'apport d'engrais (sauf pour les pépinières) et la lutte phytosanitaire ne sont pas pratiqués en culture paysanne. Il en résulte un renforcement du système de culture itinérante, genre de semi-nomadisme agricole qui constitue un obstacle quasiment insurmontable à tout progrès dans l'agriculture. Dans certaines zones, les cultivateurs à la recherche de terres en friche sont obligés de créer leurs parcelles de tabac à plusieurs heures de marche de leurs habitations. La culture de cette plante exigeant des soins permanents pendant six mois de l'année les planteurs, pour éviter de longs déplacements quotidiens, s'installent dans des campement saisonniers près de leurs parcelles de tabac. On assiste donc à un véritable éclatement des villages avec des conséquences néfastes pour la vie des populations.

Une telle situation ne pourra se prolonger indéfiniment puisqu'elle rendrait impossible, à long terme, la culture elle-même lorsqu'elle aurait abouti à une trop grande dispersion des planteurs. Il est donc inévitable de passer d'une culture itinérante de type extensif à une culture sédentaire de type intensif, condition indispensable à toute augmentation de la productivité du travail fourni par les planteurs et à tout accroissement de leurs revenus monétaires. Ceci implique que le tabac tout comme les autres cultures, soit intégré dans un assolement.

1.1.7.5 Le tabac de coupe

La culture du tabac de coupe entrant directement dans la consommation locale, se pratique dans tout le pays. La production se situerait aux alentours de 600 tonnes.

Une production et une commercialisation organisées n'existent que dans l'Ouest où la Société agricole et de collecte de tabacs (S.A.C.T.A.) encadre les petits producteurs de tabac de coupe, la variété cultivée étant une hybride Maryland. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des tonnages achetés et vendus par cette société :

ANNEE	ACHATS EN TONNES	VENTES EN TONNES	
		Locales	Exportations
1965	539	261	278
1966	398	137	261
1967	305	264	41
1968	471	205	266
1969	466	207	259
1970	282	136	146

Le IIe Plan prévoyait que la production commercialisée allait passer de 342 tonnes en 1963-1964 à 1 200 tonnes en 1970-1971. On est très loin de cet objectif ambitieux.

Les variations dans la répartition entre les ventes locales et les exportations sont liées à l'évolution des cours sur les marchés extérieurs. Les fluctuations de la production commercialisée s'expliquent par deux séries de facteurs :

— Les conditions climatiques, et plus particulièrement le volume et la répartition des pluies. Ainsi, la forte diminution de la production en 1970 est essentiellement due à la sécheresse exceptionnelle qui a marqué cette campagne ;

— Les conditions socio-économiques de la production, notamment le prix d'achat payé au producteurs et le rendement de la culture, celui-ci étant lui-même tributaire de la qualité de l'encadrement fourni aux cultivateurs.

Le tabac est presque toujours cultivé en association avec d'autres plantes et se trouve concurrencé, dans le cadre de l'exploitation individuelle, par les autres cultures de rapport. Bien que le prix payé au producteur soit passé récemment de 62 francs à 65 francs le kg, ce qui semble un maximum étant donné les conditions du marché, la culture du tabac telle qu'elle est pratiquée, ne procure pas un revenu monétaire substantiel aux paysans. Ceci a constitué jusqu'à présent le principal obstacle au développement de cette culture.

Compte tenu de l'expérience des dernières années, il semble indiqué d'être prudent et de fixer l'objectif de production pour 1975-1976 à 600 tonnes. Cet objectif pourrait être atteint grâce à une augmentation de la production de l'actuelle zone tabacole.

Ceci implique qu'un effort important soit fait pour améliorer l'encadrement des planteurs sur les plans quantitatif et qualitatif, condition d'une augmentation des rendements et des revenus tirés de la culture du tabac. Avec une production annuelle de l'ordre de 600 tonnes, on pourrait mieux utiliser la capacité de traitement existante (installations pour la fermentation artificielle, le séchage et le conditionnement actuels sous-employés).

La production de cigarettes de la société BASTOS se situe actuellement entre 900 et 1 000 tonnes par an et pourrait atteindre 1 250 tonnes en 1975-1976. Elle absorbe un pourcentage croissant de tabacs blonds d'importation, les consommateurs achetant de plus en plus de cigarettes fabriquées à partir de ces tabacs. Il serait donc intéressant de substituer une production nationale de tabacs blonds aux importations. Toutefois, cette substitution ne pourra être que partielle, étant donné que le tabac de cigarettes est un mélange de variétés d'origines diverses et que l'on ne pourra pas acclimater toutes ces variétés aux conditions locales.

La SACTA se propose d'étudier la possibilité d'introduire de nouvelles variétés notamment des tabacs blonds, et d'implanter de nouvelles zones de cultures. Ceci pourrait intéresser plus particulièrement le Nord, mais il est peu probable que l'on atteigne avant la fin du IIIe Plan, un volume appréciable de production familiale, étant donné les délais nécessaires à la conduite de l'expérimentation agronomique préalable.

1.1.7.6 Plantes à parfum

Ce type de plantes trouve des conditions écologiques favorables dans la région des Hauts Plateaux de l'Ouest de la Fédération où un certain nombre d'essais a été réalisé (à Wum et à Foumbot) sur le vétiver, le lemongrass et la menthe arvensis. Il existe par ailleurs des industries de parfumerie à Douala, susceptibles de s'associer à un programme de production d'essences.

Compte tenu de ces éléments favorables, le Fonds européen de développement a retenu le principe d'une assistance qui, dans un premier temps, se manifesterait par l'envoi d'un expert dont la tâche serait d'aider le Gouvernement à mettre en forme un projet. Le champ de l'étude confié à l'expert sera le suivant :

— Inventaire des essais déjà effectués et bilan ;
— Définition des cultures possibles en fonction des régions écologiquement favorables ;
— Débouchés : situation du marché et évolution prévisible, prix actuels et prix objectifs ;
— Proposition pour l'organisation de la production, répondant, en tout état de cause, à un souci d'intégration poussée ;
— Programme de développement :

Montant des investissements, comptes d'exploitation prévisionnnels ;
Intérêt économique de l'opération : rentabilité, emplois, influence sur la balance commerciale et le gain des devises.

Cette étude se fera vraisemblablement en année I du IIIe Plan et le projet auquel elle devrait aboutir ne commencera, au plus tôt qu'en année III.

1.1.7.7 Le quinquina

Les prévisions du IIe Plan pour la relance de cette production ne se sont pas réalisées, bien que des plants aient été distribués aux cultivateurs de la région de Dschang par les services compétents ; un projet ayant pour objet la reprise des plantations appartenant à l'Etat est en cours d'étude.

Les dernières exploitations notables d'écorces de quinquina ont eu lieu en 1966-1967 et portaient sur environ 50 tonnes, chiffre qui représente également les exportations moyennes des années précédentes.

Des pourparlers sont en cours en vue de la création de la Société d'économie mixte envisagée par le IIe Plan, dont l'objet reste :
— L'établissement, en plusieurs années, de 300 hectares de plantations industrielles ;
— La promotion de la culture du quinquina en milieu paysan, notamment par la fourniture de plants, l'encadrement des planteurs et l'achat de leur production ;
— La transformation des écorces en quinine, grâce à l'usine de Dschang actuellement sous cocon et dont la réouverture interviendra dès que le volume des écorces à traiter le justifiera ;
— L'écoulement sur le marché local et la réalisation sur le marché mondial de la production camerounaise.

Ce projet vise une production annuelle, dans environ dix ans, de 500 tonnes d'écorces.

L'étude en cours permettra de préciser le volume des investissements à prévoir.

1.1.7.8 Productions diverses

Dans le cadre de la politique de diversification des productions agricoles, le Gouvernement étudie actuellement avec certains promoteurs la possibilité du lancement de cultures actuelles inconnues au Cameroun, notamment dans le domaine des plantes médicinales et du mûrier (production de soie naturelle).

Les études sur les spéculations ci-dessus, ou sur toutes autres qui pourraient être envisagées, porteront sur :
— Les conditions écologiques propres à chaque culture ;
— Les techniques culturales ;
— Les rendements escomptés et la qualité du produit ;
— Les investissements, y compris installations de transformation éventuelle ;
— Les besoins en main d'œuvre ;
- – L'analyse des débouchés possibles et les prix objectifs ;
— Les bilans et comptes d'exploitation prévisionnels.

A noter que dans le domaine des plantes médicinales, certains essais de culture ont déjà été effectués (notamment au Centre de formation rurale de Wum) et que des études concernant la préparation et les priorités de certaines de ces plantes sont en cours à la faculté des sciences de l'Université fédérale.

1.1.8 PROJETS DE ZONES DE DEVELOPPEMENT A VOCATION MULTIPLE

La liste des projets indiqués ci-après n'est pas exhaustive. Elle ne comprend que les opérations en cours qui seront poursuivies au cours du IIIe Plan, et des projets pour lesquels des études de factibilité sont en cours ou seront commencées dès 1971-1972. Il est possible que des expériences qui ont débuté récemment à une petite échelle (par exemple, riziculture pluviale dans la Plaine des Mbos) aboutissent bientôt à la délimitation des zones de développement et à l'élaboration de projets de mise en valeur.

1.1.8.1 Opération Guider

Le IIe Plan avait retenu un projet de migrations organisées à l'intérieur de l'arrondissement de Guider, qui prévoyait l'intallation de paysans originaires des zones à densité élevée dans des zones faiblement peuplées afin d'arriver à une meilleure répartition de la population et une utilisation plus rationnelle du sol. L'exécution de ce projet a été confiée au SEMNORD (Section migrations) et sa première phase de deux ans, financée conjointement par le F.A.C., les budgets de l'Etat et des collectivités locales pour un montant global de 146 millions de francs a débuté en 1968.

Les objectifs fixés ont été atteints, voire dépassés. 320 familles représentant un millier de personnes ont été réinstallées, les surfaces cultivées sont passées en deux ans de 3 856 hectares à 4 901 hectares, la production de coton de 840 tonnes à 1.300 tonnes, et le revenu monétaire de la population a augmenté de 50 % environ. Des progrès sensibles ont été également enregistrés dans les autres cultures (arachides et surtout mil), ces progrès allant de pair avec l'intensification des cultures grâce à l'introduction de la fumure minérale et de la culture attelée. Le succès de l'opération est dû aux efforts consentis en ce qui concerne l'infrastructure d'accueil (points d'eau, pistes, équipements collectifs), d'une part, l'encadrement des cultivateurs par le SEMNORD et la C.F.D.T., d'autre part. A noter également les actions entreprises pour conserver et améliorer le capital foncier.

La première phase du projet ayant donné d'excellents résultats, il a été décidé de poursuivre et d'étendre l'expérience. La deuxième phase couvre la période 1970-1973 au cours de laquelle le financement global, assuré par les mêmes sources, atteindra l'arrondissement de Garoua, et on prévoit l'installation de quelques 500 familles. Un effort important sera fait en vue de la diffusion de la culture attelée qui s'est avérée un moyen très efficace de modernisation de l'agriculture traditionnelle.

1.1.8.2 Projet Nord-Est Bénoué

Le projet de mise en valeur du périmètre de Doulo-Gané (Margui-Wandala) a été financé au cours du IIe Plan par le Fonds européen de développement (montant : 107 000 000 de francs C.F.A.). L'exécution du projet a été confiée conjointement à la C.F.D.T. et au SEMNORD.

Ce projet intéressait au départ une population de 12 499 personnes en 1967 qui est passée en 1970 à 16 012 personnes, par suite de l'installation dans la zone d'action de colons venant de l'extérieur. L'objectif prévu pour l'installation de montagnards venant des massifs du Margui-Wandala était de 1 000 familles (soit 4 000 personnes). Cet objectif sera probablement atteint à la fin de l'opération, en mai 1971. L'installation de nouvelles familles est le résultat d'une politique rationnelle d'aménagement des points d'eau, de desserte routière et d'aménagement de l'espace rural.

L'évolution des surfaces cultivées a été la suivante (source SEMNORD) :

	Coton	Arachide	Sorgho	Total
1968-1969	1 522	120	2 964	4 606
1969-1970	1 959	230	3 921	6 110
1970-1971	2 016	171	3 713	5 900

La légère régression de la campagne 1970-1971 est la conséquence des conditions climatiques désastreuses qui ont régné dans une grande partie du Nord-Cameroun, toutefois les pluies, quoique mal réparties, ont été exploitées au mieux grâce aux effets de l'encadrement.

Les rendements en coton ont évolué de la façon suivante :

1966-1967	768 tonnes	1 373 hectares	559 kg/ha
1967-1968	668 —	1 453 —	460 —
1968-1969	881 —	1 522 —	579 —
1969-1970	1 861 —	1 959 —	950 —

En même temps, la culture attelée et l'emploi des engrais commencent à se développer.

Les excellents résultats enregistrés dans le projet Doulo-Gané, et également dans le projet Guider (voir paragraphe 1.1.8.1 ci-dessus) font retenir pour le IIIe Plan un nouveau projet baptisé « Projet de création de périmètres de développement rural intégré dans la zone Nord-Est de la Bénoué ». Le Fonds européen de développement a manifesté un intérêt certain pour ce projet, dont la mise en forme vient d'être confiée par le Gouvernement et le F.E.D. à une société d'études.

La zone retenue est délimitée ainsi qu'il suit :
Au nord-est, par la frontière camerouno-tchadienne ;
Au nord-ouest, par le Mayo Kebbi ;
Au sud-ouest, par la Bénoué et le Mayo Rey ;
Au sud-est, par la réserve forestière et de chasse de Bouba-Njidda.

Le projet se propose de faciliter le développement des communautés rurales déjà installées dans les périmètres ou dont l'immigration y est souhaitable, en tenant compte des disponibilités en terres cultivables et d'un taux d'occupation suffisant pour justifier d'une façon économique, le développement de l'encadrement, de l'approvisionnement en eau, des facilités de transport et des services sociaux.

Le dossier de ce projet sera au point fin 1971 et le projet lui-même pourrait débuter en 1972-1973.

1.1.8.3 Aménagement de la région de Lagdo

Les études techniques en vue de la construction d'un barrage à vocation hydro-électrique sur la site de Lagdo (à une cinquantaine de kilomètres en amont de Garoua sur la Bénoué) sont en cours.

La production maximale escomptée est de 300 000 000 kWh avec une puissance installée de 50 megawatts correspondant à un débit de turbinage de 180 à 200 mètres cubes seconde.

Un ouvrage d'une telle importance ne pouvant être réalisé sans entraîner des modifications profondes, il devra être conçu non seulement pour la production hydro-électrique, mais pour une exploitation économique complète, intégrant toutes les ressources de l'économie régionale, notamment par :

— L'utilisation agricole des eaux turbinées ;

— L'utilisation de site à des fins touristiques (plan d'eau, soleil, réserve de faune de la Bénoué qu'il est souhaitable d'agrandir pour qu'elle arrive à l'étiage en bordure du lac de retenue, sports nautiques) ;

— Le développement de la pisciculture ;

— Le développement de l'élevage.

La perspective d'une exploitation complète des ressources du site de Lagdo et de la vallée de la Bénoué conduit à des études complètes tant sur le milieu physique que sur l'environnement humain (démographie, sociologie, problèmes sanitaires).

Ces études doivent être poursuivies et complétées dès la première année du IIIe Plan.

La cartographie de la zone de la vallée de la Bénoué portant sur une quinzaine de kilomètres du lit du fleuve en aval du barrage est en cours ; les documents seront vraisemblablement disponibles fin 1971.

Il sera ainsi possible d'estimer comment seront contenues les crues et le débit d'étiage après régularisation du barrage.

Les autres programmes d'études restent à définir et à exécuter.

L'aménagement de la région de Lagdo est une opération hautement prioritaire des années à venir.

1.1.8.4 Zones d'actions prioritaires intégrées (ZAPI)

Le principe d'implanter de telles zones ayant été retenu au IIe Plan, il avait été prévu de conduire dans le cadre des ZAPI des actions de développement de la production et l'amélioration de la commercialisation du cacao, du café robusta et, éventuellement, des cultures vivrières et du petit élevage.

Les réalisations suivantes ont été enrègistrées au cours du IIe Plan :

Dans l'Est : création de trois ZAPI :

— Nguélémendouka ..... (1967)
— Doumé ..... (1969)
— Angossas ..... (1971)

Ces ZAPI couvrent le territoire de 113 villages, 8 000 planteurs et une population totale de 40 000 personnes. De 1967-1968 à 1969-1970, la production des deux premières ZAPI est passée pour le cacao de 283 tonnes à 753 tonnes et pour le robusta de 1 089 tonnes à 1 886 tonnes. Des actions ont été également menées dans les domaines de l'amélioration de l'habitat, de l'approvisionnement de la population en produits de première nécessité, de la production vivrière de l'infrastructure routière.

Le financement des trois ZAPI a été assuré par des subventions de l'Etat et des caisses de stabilisation pour un montant total de 219 millions, autofinancement non inclus ;

Dans le Centre-Sud : création de quatres ZAPI :

— Menguémé ..... (1966)
— Zoétélé ..... (1967)
— Ngoulémakong ..... (1969)
— Ngoumou ..... (1970)

Ces ZAPI couvraient, au début de 1971, 31 450 hectares de cacaoyères appartenant à 13 200 planteurs, la population totale intéressée par leur action étant de 87 000 habitants.

En 1969-1970, les deux premières ZAPI ont commercialisé 2 343 tonnes de cacao. Elles avaient réalisé, au 30 juin 1970, un programme de régénération cacaoyère portant sur 420 hectares et assuré le traitement phytosanitaire de 85 % des cacaoyères. Par ailleurs, des actions avaient été lancées concernant les cultures vivrières, l'habitat, l'entretien des pistes, l'approvisionnement en produits de première nécessité des villages reculés, l'action sanitaire et la création de pro-pharmacies, l'octroi de crédit aux paysans.

Le financement au cours du IIe Plan de ces quatre ZAPI a été assuré par des subventions du F.A.C., des caisses de stabilisation et du budget de l'Etat pour un montant total de 503 millions de francs, sans tenir compte de l'auto-financement.

L'expérience des ZAPI constitue une approche originale de la solution des problèmes de développement en milieu rural, en ce sens qu'elle :

— Ne se limite pas à un seul secteur comme c'est généralement le cas pour les interventions des services traditionnels d'encadrement ;

— Vise à susciter la participation active de la population rurale aux actions menées, associant les intéressés à tous les niveaux aux prises de décisions et à l'exécution de celles-ci.

En principe, les ZAPI créées respectivement dans l'Est et dans le Centre-Sud doivent arriver au stade de l'auto-financement de leurs activités au terme d'une période de cinq ans. Etant donné que les différents ZAPI ont été créées tout au long du IIe Plan, les dernières zones implantées ne pourraient

atteindre ce stade qu'au cours du IIIe Plan. Il est donc encore trop tôt pour porter un jugement sur l'opportunité de poursuivre l'expérience des ZAPI au delà du projet en cours pour l'achèvement duquel on inscrit les investissements nécessaires. Une décision à ce sujet interviendra au cours du IIIe Plan, après que les résultats de ce projet aient fait l'objet d'une évaluation.

1.1.8.5 Centre fédéral de développement des entreprises coopératives (C.E.F.D.E.C.)

Le développement du mouvement coopératif sur des bases économiques valables s'est heurté dans certaines régions à de grandes difficultés, notamment dans la zone cacaoyère où les efforts pourtant non négligeables consentis par les pouvoirs publics en faveur d'un tel développement se sont soldés par un échec. Il n'en reste pas moins que l'organisation des producteurs au sein d'organismes coopératifs est un instrument indispensable d'une politique de développement rural qui s'est donnée pour objectif l'augmentation de la production, liée elle-même à une meilleure rémunération des producteurs grâce à une amélioration des circuits de commercialisation où les coopératives sont appelées à jouer un rôle de premier plan.

L'option fondamentale de développer le mouvement coopératif étant maintenue, le Gouvernement a créé en 1969 avec l'assistance du P.N.U.D. et du B.I.T., le Centre fédéral de développement des entreprises coopératives. Ce centre a pour but :

— De fournir aux entreprises coopératives une assistance directe, en matière de planification et d'organisation ;

— De faire des études en vue d'évaluer les réalisations des coopératives existantes et la viabilité des coopératives à créer ;

— De former les cadres moyens et de base indispensable à la promotion du mouvement coopératif.

Compte tenu des objectifs indiqués ci-dessus, le C.E.F.D.E.C. fournit une assistance au Centre de formation coopérative d'Ebolowa et met en œuvre un programme de formation destiné aux cadres anglophones à Bamenda où doit être construit un centre analogue à celui d'Ebolowa.

De plus, il a implanté, en 1970, une zone pilote coopérative dans l'arrondissement d'Okola (Lékié) où 716 tonnes de cacao ont été commercialisées par 13 centres de groupage fonctionnant sous l'égide du C.E.F.D.E.C. Les résultats de la première campagne ayant été encourageants, l'expérience sera étendue, la zone d'intervention devant englober la plus grande partie de cet arrondissement dès 1971-1972. Le C.E.F.D.E.C. approvisionnera désormais les planteurs de la zone en pulvérisateurs et produits phytosanitaires. On étudie également la possibilité de commercialiser des produits vivriers et des palmistes et d'approvisionner la population des villages en produits de première nécessité. Les planteurs participant aux activités des centres de groupage du C.E.F.D.E.C. seront prochainement organisés dans le cadre d une coopérative.

Enfin, le centre a entrepris une action dans la zone pilote coopérative de Bamenda. Elle vise à améliorer le fonctionnement des coopératives existantes grâce à la formation de leurs cadres et une meilleure organisation de leur travail. Une action analogue est menée auprès des coopératives de l'U.C.C.A.O.

239 millions de francs seront consacrés au cours du IIIe Plan à la poursuite des activités du C.E.F.D.E.C.

1.1.8.6 Projet Obala-Mbandjock

La région située le long du Transcamerounais, entre Obala et Nanga-Eboko, offre des possibilités multiples sur le plan agricole qui militent en faveur de l'établissement d'un programme de développement régional, intégrant divers projets.

La Société sucrière du Cameroun, installée à Mbandjock, produira pendant la campagne 1970-1971, une dizaine de milliers de tonnes de sucre à partir de l'exploitation de 3 200 hectares de canne à sucre, employant plus de

1 000 travailleurs. Il est vraisemblable que la production sera poussée à 20 000 tonnes d'ici la fin du IIIe Plan.

L'I.F.A.C. a confirmé que cette région semble convenir à la production d'ananas de conserverie, et il pense qu'on serait en droit d'y attendre une production de la qualité de celle obtenue dans la région de Tiassalé en Côte-d'Ivoire, qui se révèle être la région la plus favorable de ce pays. Il convient cependant de procéder à une expérimentation pour cette culture de façon à préciser les rendements, la qualité (acidité, arôme, etc...) et les coûts de production.

Deux firmes de conserverie importantes ont récemment manifesté leur intérêt pour leur établissement au Cameroun et l'une d'elles a procédé en mars - avril 1971 à une étude approfondie des conditions d'établissement. La région de Mbandjock a été l'une des régions retenues comme lieu d'implantation possible par cette dernière société.

La région d'Obala - Mbandjock correspond à une avancée de la savane en région forestière. Elle permettrait vraisemblablement d'y établir des pâturages et d'accueillir du bétail bovin, né en Adamaoua, qui serait fini grâce à une alimentation d'appoint à base de sous-produits industriels : mélasses de sucrerie et drêches de brasserie en tout état de cause, résidus de peaux et de cœurs d'ananas si le projet de conserverie d'ananas voit le jour. L'utilisation des produits agricoles obtenus à bas prix (maïs, soja par exemple) pourrait également être envisagée. Là encore, il est nécessaire de conduire une expérimentation de façon à établir les données économiques du projet : évaluation des différents coûts, protection zoosanitaire, rentabilité.

Enfin du fait des spéculations mentionnées ci-dessus, la région offrirait un environnement très satisfaisant pour la création d'un secteur moderne de production de denrées vivrières :

— Présence de consommateurs à proximité immédiate : travailleurs des complexes sucrier et fruitier ;

— Distance raisonnable de Yaoundé qui peut être approvisionné en partie à partir de cette région (rail, route) ;

— Débouché supplémentaire qu'offre l'embouche pour des produits agricoles obtenus avec des prix de revient bas, l'embouche pouvant être une des activités des entreprises agricoles modernes ;

— Possibilités de production d'ananas ou autres fruits pour la conserverie par les exploitations modernes ;

— Présence de grosses entreprises motorisées dont l'expérience peut être mise à profit pour assurer la réussite d'une opération de mécanisation et de motorisation d'entreprises individuelles modernes, car dans ce domaine, comme pour l'industrie, les effets d'échelle et d'insertion dans un contexte d'activités modernes jouent grandement.

Un développement régional associant l'ensemble des projets susceptibles d'être élaborés autour des quatre grandes lignes indiquées ci-dessus devrait, à première vue, engendrer de 5 000 à 10 000 emplois dans le secteur moderne de production agricole et des industries agricoles, dans une zone peu peuplée actuellement mais particulièrement bien desservie : rail, route, proximité du site de Nachtigal où il est raisonnable de penser qu'une centrale hydro-électrique pourrait être installée dans les dix prochaines années.

Le développement intégré de cette région justifie donc l'établissement d'un programme figurant parmi les opérations prioritaires du Plan.

Il nécessite au départ de rassembler les données de base nécessaires à la définition du programme et à l'élaboration des dossiers de factibilité des différents projets. Les données les plus longues à obtenir sont celles relatives à la production agricole pour lesquelles il est nécessaire de conduire une expérimentation, faute de disposer de station de recherche ou de point d'essais dans cette région. C'est donc par celle-ci qu'il faut commencer et il a été demandé aux trois instituts concernés par cette expérimentation :

— Institut français de recherche fruitière outre-mer (I.F.A.C.) ;

— Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (I.E.M.V.T.) ;

— Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (I.R.A.T.) ;

de présenter une proposition concernant les programmes à exécuter et leur coût, en insistant sur la nécessité de coordonner les différentes expérimentations de façon à les exécuter le plus économiquement possible. Les travaux d'expérimentation agronomique doivent débuter en 1971-1972.

En seconde année seraient centralisés les autres renseignements :

— Desserte routière, scolaire, médicale ;

— Motivation des populations ;

— Problèmes d'emploi ;

— Formation professionnelle, etc...

Il sera sans doute nécessaire de confier à ce moment à un organisme de développement pluridisciplinaire la coordination des études puis celle de l'élaboration et de l'exécution des projets dans le cadre d'un calendrier rationnellement établi ; cet organisme serait le véritable maître d'œuvre du programme et des projets qui le composent.

1.1.8.7
Mise en valeur du périmètre de Wum

Afin de permettre la mise en valeur de l'important potentiel agricole et pastoral de cette région défavorisée par sa situation excentrique et particulièrement affectée par l'exode rural, il avait été retenu au IIe Plan un projet de développement intégré. Ce projet prévoyait la création d'un Centre de formation rurale où de jeunes ruraux devaient bénéficier d'un enseignement essentiellement pratique avant d'être installés sur un périmètre de colonisation autour de ce centre.

L'exécution du projet a commencé en 1966 avec le concours de la République fédérale d'Allemagne. Les dépenses effectuées au cours du IIe Plan sont estimées à 582 millions de francs. Elles ont permis de créer le Centre de formation rurale ainsi qu'une ferme de type industriel doté d'un important matériel pour la culture motorisée et exploitant, en 1971, environ 390 hectares d'une concession couvrant quelques 8 000 hectares. Cette ferme a servi jusqu'à présent à l'expérimentation agronomique portant sur une gamme importante de culture : arabica, maïs, soja, blé, orge de brasserie, vétiver grass, plantes médicinales, cultures fruitières et maraîchères.

La phase d'expérimentation du projet au cours de laquelle les efforts se sont concentrés sur la solution des problèmes techniques, est achevée, et une étude de factibilité sera effectuée au début du IIIe Plan qui fixera l'orientation définitive du projet, en tenant compte de la nécessité d'arriver, dans un délai raisonnable, au stade de l'auto-financement grâce notamment à une utilisation plus rationnelle des investissements importants déjà réalisés.

L'existence d'un matériel agricole pour la culture motorisée dans un site qui semble se prêter à ce type de culture, fera de Wum un lieu privilégié pour l'implantation d'un secteur moderne de production susceptible d'intéresser les jeunes cultivateurs.

On étudiera notamment la possibilité de cultiver des céréales (blé, orge de brasserie, maïs) en vue de l'approvisionnement d'industries alimentaires.

Jusqu'à présent, aucune action n'a été menée dans le domaine de l'élevage bovin, bien que les conditions locales semblent très favorables à la production de viande (absence de glossines, existence de pâturages d'un bon potentiel, disponibilités en eau en toutes saisons). L'étude de factibilité doit inclure la définition d'un projet dans ce domaine.

Les installations très confortables du Centre de formation semblent mieux adaptées à la formation ou au recyclage des agents des services chargés de la production rurale qu'à celle de jeunes paysans.

1.1.8.8 Mise en valeur de la Haute Vallée du Noun

Au IIe Plan avait été inscrit un projet de développement intégré de la Plaine de Ndop qui constitue la partie de la Haute Vallée du Noun située au Cameroun occidental. Ce projet visait à augmenter le revenu monétaire de la population de 30 à 40 % en cinq ans grâce à une organisation rationnelle de la production et de la commercialisation dans les domaines des cultures vivrières, de l'arabiculture et du petit élevage. Par ailleurs, il était prévu de mener une expérimentation agronomique en vue de l'introduction de la riziculture.

Ce projet appelé « Opération préliminaire de modernisation rurale » a été mis en œuvre dans la Plaine de Ndop à partir de 1967. Il a permis de définir et de diffuser certains thèmes de vulgarisation mais son impact sur le développement de la production n'a pu être chiffré, faute de pouvoir contrôler la commercialisation des produits. Par ailleurs, en l'absence d'un tel contrôle il n'était pas possible de faire participer les paysans aux frais relativement élevés (193 millions de francs) en moins de quatre ans de l'opération qui ne pouvait donc pas s'auto-financer. Ceci a amené le Gouvernement à réorienter le projet compte tenu des contraintes d'ordre économique et financier, d'une part, de celles liées à la mise en eau du barrage-réservoir de Bamendjin, d'autre part.

En effet, la construction de ce barrage-réservoir qui sera achevée en 1973, entrainera la création d'un lac artificiel qui couvrira, à son plus haut niveau et pendant plusieurs mois de l'année, une superficie d'environ 330 kilomètres carrés, le volume d'eau emmagasiné en vue de la régularisation du débit d'étiage de la Sanaga atteignant alors 1,8 milliard de mètres cubes. Parmi les terres qui sont submergées il y a plusieurs centaines d'hectares actuellement mises en valeur. La perte de ces terres de cultures dans une région où la densité de population avoisine les 100 habitants au kilomètre carré, doit être compensée par une meilleure utilisation des terres qui ne seront pas affectées par la mise en eau du barrage.

Ceci nécessite l'élaboration d'un programme de développement portant sur l'amélioration des cultures existantes et l'introduction de nouvelles activités (riziculture, pisciculture, etc...). Ce programme doit être établi compte tenu des résultats des diverses études et expérimentations menées dans la Haute Vallée du Noun au cours du IIe Plan (bilan hydrologique sur trois années, cartographie au 1/50 000e et carte pédologique et d'utilisation des sols à la même échelle, études menées par l'I.R.AT. et l'I.E.M.V.T. sur les plantes vivrières et fourragères...). De plus, il sera nécessaire d'effectuer des études et expérimentations supplémentaires, notamment en ce qui concerne la riziculture (où les essais effectués dans le passé n'ont pas été menés avec toute la rigueur nécessaire), l'introduction de nouvelles activités, et, problème particulièrement important, la réinstallation des familles qui perdront leurs terres lors de la mise en eau du barrage.

L'élaboration du programme de développement ci-dessus qui doit être établi sur des bases économiques saines, et sa mise en œuvre sont des tâches d'une grande complexité dépassant la compétence spécifique des divers services de production rurale concernés. De plus ce programme doit englober toute la Haute Vallée du Noun qui est située à cheval sur la limite entre les deux Etats fédérés. Pour ces raisons l'élaboration et la mise en œuvre de ce programme ont été confiées à un établissement public à caractère industriel et commercial créé spécialement à cet effet par le décret n° 70-DF-529 du 29 octobre 1970, la Mission de développement de la haute vallée du Noun (Upper Noun Valley Development Authority.) Sa compétence territoriale s'étend sur le tout bassin versant de cette vallée en amont du seuil de Bamendjin.

La création d'un lac artificiel dont la superficie, à la période des eaux les plus basses, ne sera jamais inférieure à 150 kilomètres carrés, offre des possibilités considérables au développement de la pisciculture et de la pêche dont le produit pourra être écoulé sans difficulté dans la région et aux environs immédiats. La mise en valeur de ce lac qui constituera, par ailleurs, un site touristique très attractif, se fera avec le concours du Centre de pisciculture de Foumban.

1.1.8.9 Opération Yabassi-Bafang

Au IIe Plan avait été inscrite la mise en valeur agricole de la zone forestière très peu peuplée située entre Yabassi et Bafang, grâce à l'installation de pionniers originaires de zones surpeuplées, rurales ou urbaines. Cette mise en valeur était liée à l'ouverture d'une route de 150 km reliant les deux villes. La construction de la route Yabassi - Bafang a débuté en 1964 et a été terminée en 1970, son coût s'établissant à 842 millions de francs.

L'installation des premiers pionniers a eu lieu en janvier 1966. Au 1er avril 1971, 1 080 familles étaient installées dans 12 villages, représentant environ 2 800 personnes. Les plantations créées comprenaient 1 140 hectares de caféiers robusta, 780 hectares de cacaoyers et 300 hectares de cultures vivrières. A noter par ailleurs l'implantation d'une sous-préfecture, de voies de desserte des villages et d'équipements collectifs.

Par décret n° 70-DF-524 du 27 octobre 1970 a été créée la Société de développement du périmètre de mise en valeur Yabassi - Bafang (SODENKAM) qui est désormais chargée de la mise en œuvre du projet.

En rapportant les dépenses engagées pour ce projet jusqu'au 30 juin 1971 (611 millions de francs) à la capacité d'accueil actuelle (1 200 familles) on arrive à un coût d'installation par pionnier de l'ordre de 500 000 francs. Ce coût est très élevé mais il diminuera avec l'installation de nouveaux pionniers, les infrastructures générales étant déjà en place. Il se pose néanmoins le problème de la rentabilité globale de l'opération financée jusqu'à présent conjointement par le F.A.C. et les ressources nationales. Une étude sera donc effectuée au début du IIIe Plan qui déterminera :

— Les structures d'exploitation assurant la meilleure rentabilité à celles-ci et au projet dans son ensemble ;

— Le plan général d'aménagement du périmètre élargi ;

— Le programme d'installation de pionniers ;

— Les circuits commerciaux ;

— Le plan de financement à long terme de l'opération.

1.1.9 OBJECTIFS DE PRODUCTION ET INVESTISSEMENTS

1.1.9.1 Objectifs de production

Le tableau ci-après compare :

— Les productions des années :

1963-1964 . . . Chiffres extraits du IIe Plan ;

1967-1968 . . . *a*) Chiffres extraits des comptes nationaux ;

b) Chiffres provenant des producteurs, des statistiques du commerce extérieur et des organismes professionnels ;

— Les projections de production concernant les années :

1970-1971 . . . Etablies lors de l'élaboration du IIe Plan ;

1975-1976 . . .

Il faut signaler, concernant les chiffres de production 1967-1968, certaines divergences entre les sources de renseignement utilisées. Les chiffres utilisés notamment dans les comptes nationaux s'écartent parfois beaucoup de ceux du commerce extérieur ou des producteurs.

	1963-1964	1967-1968	1970-1971	1975-1976
Céréales.				
Mils et sorghos	381 000	a 479 730	455 000	540 000
Maïs	210 000	a 258 000	265 000	290 000
Paddy	14 600	a 16 940	34 000	30 000
Blé	—	—	—	6 000
Total céréales	605 600	754 670	754 000	866 000
Canne à sucre (sucre)	—	b 3 400	16 000	20 000
Stimulants.				
Cacao	93 200	b 89 605	130 000	150 000
Café arabica	14 300	b 21 834	20 000	30 000
Café robusta	38 000	b 56 365	64 000	70 000
Thé	330	b 910	980	1 500
Oléagineux.				
Arachide	88 000	a 139 900	120 000	170 000
Huile de palme industrielle	14 040	b 21 800	29 000	55 550
Huile de palme artisanale	34 950	b 37 060	40 000	30 000
Palmistes	27 000	b 29 960	27 000	27 000
Fruits.				
Banane d'exportation	122 330	a 46 100	130 000	100 000
Banane douce de consommation locale	49 500	a 37 800	61 000	44 000
Ananas	1 625	3 970	8 000	5 000
Tubercules.				
Igname	148 000	a 167 200	185 000	203 700
Plantain	743 000	a 953 590	850 000	1 161 200
Pomme de terre	2 700	a 16 590	7 000	20 200
Autres	1 154 000	a 1 108 000	1 260 000	1 349 800
Total	2 047 700	2 245 380	2 302 000	2 784 900
Autres cultures.				
Coton	45 580	a 49 090	75 000	120 000
Caoutchouc	9 830	b 12 125	17 000	19 000
Tabac de cape	1 050	a 1 372	1 500	1 500
Tabac de coupe	342	b 470	1 200	600

A. — **PAR SOURCES DE FINANCEMENT**

Réf. chapitre	PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC							TOTAL	FINANCEMENT PRIVE	TOTAL
		Sur fonds propres				Sur fonds extérieurs					
		Etat communes	Caisse stabilisation	Organismes publics auto-financement	Total	Subventions	Emprunts	Total			
1.1.1.3. —	SEMRY	213	57		857	346	400	746	1 603		1 683
1.1.1.5. —	Canne à sucre (SOSUCAM)			70	70				70	130	200
1.1.2.1. —	Plan cacao				150		1 200		1 350	295	1 645
1.1.2.2. —	Plan café arabica		440		44				440	60	500
1.1.2.3. —	Plan café robusta		75		75				75	195	270
1.1.2.4. —	Projet thé Djuttitsa	7			7	161		163	170		170
1.1.2.4. —	Nouveau complexe théicole hauts plateaux	6			6	9	15	24	30		30
1.1.2.4. —	Ndu Tea Estate									31	31
1.1.3.2. —	SOPACOR (Mbongo-Eséka)	139	225	70	434	807	234	1 041	1 456		1 456
1.1.3.2. —	SOPACOR (Edéa-Dibombari)	60	37	35	132	270		270	1 677		1 677
1.1.2.4. — 1.1.3.2. — 1.1.7.3. —	C.D.C.			690	1 690	1 674	1 649	1 828	3 518		3 518
1.1.3.2. — 1.1.7.3. —	PAMOL									164	164
1.1.4.1. —	Reconversion bananière (1re tranche).	150	270		420				420		420
	Reconversion bananière (2e tranche).	200	80		280	400		430	680		680
1.1.4.2. —	Plantations industrielles d'ananas de conserverie									500	500
1.1.6. —	Développement des cultures maraîchères autour de Yaoundé		40		40				40		40
1.1.7.1. — 1.1.1.1. — 1.1.3.1. —	Développement de la production (C.F.D.T. — SEMNORD).	137			137	360		400	537	210	747
1.1.7.2. —	Fibres de sacherie									50	50
1.1.7.3. —	SAFACAM									90	90
1.1.7.3. —	Nouveau complexe hévéa	50			50	4	37	61	111		111
1.1.7.6. —	Projet plants à parfum					75		75	75	75	150
1.1.8.1. —	Projet Guider	45			45	37		37	82		82
1.1.8.2. —	Projet Nord-Est Bénoué	76			76	400		400	476		476
1.1.8.3. —	Projet Lagdo	10			10	50		50	60		60
1.1.8.4. —	ZAPI	121	210		331	50		50	381		381
1.1.8.5. —	CEFDEC	102			102	137		137	239		239
1.1.8.6. —	Opération Obala - Mbandjock	300			300				300		300
1.1.8.7. —	Centre de formation rurale de Wum.	50			50	450		450	500		500
1.1.8.8. —	Mission de développement de la Haute Vallée du Noun	145			145				145		145
1.1.8.9. —	SODENKAM	570			570	30		30	600		600
	Projets à vocation régionale	600			600				600		600
		2 961	2 100	1 840	6 901	4 864	3 950	8 814	15 715	1 800	17 515

B. — **PAR ANNEE**

Réf. chapitre	PROJETS	AVANT le III° Plan	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	TOTAL III° Plan	APRES le III° Plan	TOTAL
1.1.1.3.	— SEMRY (y compris études du dossier de factibilité).	214	31	391	456	544	259	1 683	—	1 899
1.1.1.5.	— Canne à sucre (SOSUCAM extension)		40	40	40	40	45	200	—	200
1.1.2.1.	— Plan cacao — avant création Société de développement		200	235				435		435
	après création Société de développement				310	400	500	1 210	1 790	3 000
1.1.2.2.	— Plan café arabica		85	65	115	115	115	500	700	1 200
1.1.2.3.	— Plan café robusta			30	80	80	80	270	—	270
1.1.2.4.	— Projet Djuttitsa	19	12	15	15	28	100	170	711	900
1.1.2.4.	— Nouveau complexe théicole Hauts Plateaux						30	30	870	900
1.1.2.4.	— Ndu Tea Estate		5	5	10	10	1	31	—	31
1.1.3.2.	— SOPACOR (Mbongo-Eséka) (sans usine)	766	478	450	264	154	110	1 456	—	2 242
1.1.3.2.	— SOPACOR (Edéa-Dibombari) (sans usine)	45	309	279	429	323	237	1 677	222	1 944
1.1.2.4. — 1.1.3.2. — 1.1.7.3.	C.D.C. (sans usine)	1 232	849	693	922	634	420	3 518	—	6 750
1.1.3.2. — 1.1.7.3.	PAMOL (sans usine)		60	39	39	18	8	164	—	164
1.1.4.1.	— Reconversion bananière 1re tranche	55	198	140	82			420	—	475
	2e tranche					280	400	680	320	1 000
1.1.4.2.	— Plantations industrielles d'ananas de conserverie					120	380	500	600	1 100
1.1.6.	— Développement des cultures maraîchères autour de Yaoundé		40					40	—	40
1.1.7.1. — 1.1.1.1. — 1.1.3.1.	Développement de la productivité (C.F.D.T. SEMNORD)		83	129	155	180	200	747	—	747
1.1.7.2.	— Fibres de sacherie						50	50	250	300
1.1.7.3.	— SAFACAM		18	18	18	18	18	90	—	90
1.1.7.3.	— Nouveau complexe hévéa		30				81	111	2 389	2 500
1.1.7.6.	— Projet plantes à parfum				50	50	50	150	—	150
1.1.8.1.	— Projet Guider (2e phase)	61	46	36				82	—	143
1.1.8.2.	— Projet Nord-Est Bénoué			180	140	120	36	476	—	476
1.1.8.3.	— Projet Lagdo (études)		60					60	—	60
1.1.8.4.	— ZAPI	722	150	140	91			381		1 103
1.1.8.5.	— CEFDEC	336	109	85	45			239		575
1.1.8.6.	— Opération Obala - Mbandjock		40	80	60	60	60	300	—	300
1.1.8.7.	— Centre de formation rurale de Wum	582	100	100	100	100	100	500	168	1 250
1.1.8.8.	— Mission de développement de la Haute Vallée du Noun	207	15	70	20	20	20	145	500	852
1.1.8.9.	— SODENKAM (sans la route)	611	120	120	120	120	120	600	—	1 211
	Projets à vocation régionale		100	100	100	150	150	600	—	600
		6 872	3 180	3 540	3 661	3 564	3 570	17 515	8 520	32 907

1.2. PRODUCTION DE VIANDE

Le Cameroun peut être considéré comme un important pays d'élevage avec un troupeau estimé à 2 300 000 bovins, 2 900 000 ovins caprins, 500 000 porcins. La production nationale totale de viande et abats (y compris volaille), s'est élevée en 1969 de 70 000 à 72 000 tonnes, soit pour 5 700 000 habitants, un disponible annuel de l'ordre de 12,4 kg par habitant. Cependant, si des actions spécifiques visant à accroître la production du troupeau ne sont pas entreprises à temps, on peut estimer que ce disponible s'amenuisera régulièrement au cours des années à venir. Dèjà, on peut considérer que le Cameroun, qui était un pays exportateur net il y a quinze ou vingt ans, est actuellement importateur net de 6 à 7 000 tonnes de viande (en bétail sur pied), soit près de 10 % de sa consommation totale de viande d'élevage.

L'augmentation rapide de la consommation de viande de boucherie dans les grands centres du Sud explique en grande partie le fait que la production n'a pas pu suivre au cours de ces dernières années, l'accroissement de la consommation. A titre indicatif, on notera que pour les deux villes de Yaoundé et de Douala, la consommation globale de viande et abats de boucherie est passée de 5 600 tonnes en 1963 à 11 200 tonnes en 1969, soit un doublement en six ans.

Dans le cadre de l'étude sur l'approvisionnement en viande des Etats de l'Afrique centrale et équatoriale exécutée par la SEDES à la demande de l'O.C.A.M., le problème d'extension du Transcamerounais sous l'angle du transport du bétail et l'analyse des mercuriales au niveau des divers circuits commerciaux apporteront un complément d'information en vue d'une perspective d'exportation.

Cette étude de caractère immédiatement opérationnel servira de base pour la définition précise des opérations et projets de développement de la production de viande, ainsi que des études complémentaires indispensables à l'établissement des dossiers de factibilité.

Les chiffres disponibles en matière de production et de consommation de viande d'élevage sont rassemblés dans le tableau ci-dessus :

EN TONNES	1963-1964	1969	Prévisions III° Plan 1970-1971
Production nationale.			
Bovins	29 695	36 000	38 000
Ovins, caprins	13 920	14 920	17 500
Porcins	6 140	7 500	8 890
Volailles	4 100	5 750	5 190
Total	53 855	64 170	69 580
Importations bovins	3 000	8 070	5 520
Exportations bovins :			
carcasses	900	1 000	—
sur pied	3 088	670	—
	3 988	1 670	
Consommation nationale totale (t)	52 867	70 570	75 100
Per capita total (kg)	10,6	12,4	13,0
Viande bovine (kg)	5,7	7,4	7,5

La consommation per capita et la consommation totale se situent légèrement au dessus des prévisions du II° Plan, puisqu'en 1969 les objectifs de l'année terminale étaient presque atteints. Toutefois, la demande de

viande est nettement supérieure aux prévisions, et n'a pu être satisfaite que par un accroissement de l'importation de bêtes sur pied dont on estime le nombre à quelques 40 000, et de la production du poisson de mer dont le tonnage a doublé en cinq ans.

En se basant sur une élasticité consommation-revenu de 1,25 pour l'ensemble de la Fédération, la consommation per capita devrait se situer en 1975-1976 autour de 15,5 kg par an, soit une demande nationale de l'ordre de 100 000 tonnes, dont 70 000 de viande de bovins (350 000 têtes). La satisfaction de cette demande suppose qu'un **effort très important** soit fait dès maintenant pour le développement de **toutes les catégories d'élevage.**

1.2.1 PRODUCTION BOVINE

L'étude de base en la matière reste celle de 1964 tant que le rapport de l'étude 1969-1970 n'est pas paru.

1.2.1.1 Analyse régionale de la production

Il existe trois grandes régions de production :

A) **Nord sans Adamaoua :** Il s'agit de la région entre la Bénoué et le Lac Tchad où un élevage traditionnel du type nomade est pratiqué.

Les caractéristiques de la production étaient en 1964 :

Effectif	735 000	
Disponible	97 000	13,2 % ;
Exploitation	83 000	11,4 % ;
Accroissement	13 200	1,8 %.

Depuis, le recensement fait au cours de la campagne P.C. 15 contre la peste bovine, a permis de constater que les estimations de 1964 sont largement dépassées et que le cheptel de la région du Nord peut être actuellement estimé à près d'un million de têtes avec un taux d'exploitation voisin de 9 à 10 %.

La consommation totale en 1964 était estimée à environ 100 000 têtes et depuis 1964, le rythme de la consommation a augmenté, compte tenu de ce que l'élasticité de la demande était supérieure à l'unité. Pour 1980, on prévoit que la demande se situera entre 170 000 et 225 000 têtes. Dans les conditions actuelles de productivité, à savoir :

— Fécondité faible des femelles (66 %) ;

— Mortalité élevée des jeunes (plus de 30 %) ;

— Exploitation peu rationnelle du troupeau, il faudrait que l'effectif augmente de 3 à 4 % par an. Cela n'est pas envisageable du fait qu'on se heurte déjà à une pénurie de pâturages disponibles. De plus, il est également irréaliste de penser accroître le taux d'exploitation du troupeau sans changer de méthodes d'élevage.

Par conséquent, le Nord-Cameroun augmente ses importations en provenance des pays limitrophes. Ces importations sont évaluées actuellement entre 30 et 40 000 têtes par an, avec une tendance marquée d'augmentation rapide.

B) **L'Adamaoua** y compris la partie de la région administrative de l'Est qui le borde.

L'Adamaoua est considéré comme une région d'élevage exceptionnelle en Afrique avec des conditions climatiques très favorables.

L'élevage est pratiqué principalement par des pasteurs traditionnels, Peuls et Mbororos. Le troupeau mbororo est en majorité entre les mains des chefs de famille ayant généralement autorité sur 10 à 100 personnes et possédant en moyenne 350 à 500 têtes de bétail. Sur le plan économique, le Mbororo commercialise ses animaux le moins possible ; une évolution se fait néanmoins jour dans la gestion du troupeau et sa valorisation par rapport au schéma traditionnellement admis.

Chez les pasteurs peuls sédentarisés, la gestion et l'exploitation du cheptel ont évolué davantage, passant d'un régime archaïque à une exploitation

individualisée par chef de « saré », c'est-à-dire d'une famille au sens restreint du terme.

En dehors de cette forme d'exploitation traditionnelle, l'embouche est pratiquée à un échelon réduit par certains commerçants en bétail de la région.

Jusqu'à présent, la production de l'Adamaoua est destinée essentiellement à l'approvisionnement du Sud et de l'Ouest et à l'exportation.

Les caractéristiques de l'exploitation du cheptel de l'Adamaoua sont les suivantes :

ANNEES	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Adamaoua.						
Effectif						
Exploitation en têtes ..						
Pourcentage exploitation-effectif						
Sorties de l'Adamaoua .						
Exportations						
Disponible pour consommation nationale hors de l'Adamaoua						

Le cheptel de la région de l'Est est estimé à 100 000 têtes environ.

L'analyse du tableau montre que dans l'Adamaoua, la production du cheptel est assez faible et que le nombre de têtes exploitées n'a augmenté seulement que de 7 % entre 1964 et 1969, ce qui n'est pas suffisant pour suivre le rythme de la demande.

En dehors de la faible productivité, la présence de la mouche tsé-tsé a provoqué l'abandon de certains pâturages qui sont envahis au fur et à mesure par la savane arbustive et la surexploitation des pâturages des zones indemnes de glossines. Cela s'est traduit également pour l'installation de certains troupeaux dans les zones limitrophes de l'Est.

C) **Région montagneuse de l'Ouest.**

Cette région comprend la région administrative de l'Ouest du Cameroun oriental et le Nord du Cameroun occidental ou grassfield.

La région administrative de l'Ouest est essentiellement une zone de consommation et de transit de gros bétail en provenance de l'Adamaoua et du Nord du Cameroun occidental. L'effectif propre du cheptel bovin de la région est estimé à 50 000 têtes. Par ailleurs, la présence de zones de pâturage importantes notamment dans le pays bamoun, permettrait d'envisager un programme de modernisation du circuit de commercialisation de l'Ouest pour un meilleur ravitaillement des grands centres de l'Ouest et du Littoral.

Le Grassfield : l'élevage est d'origine récente. Il est pratiqué par des éleveurs mbororos qui sont venus du Nigeria, il y a cinquante ans environ.

L'effectif du cheptel bovin est estimé entre 300 000 et 350 000 têtes actuellement. La compétition pour ces terres entre agriculteurs et éleveurs est particulièrement vive dans cette région où la limite pour l'élevage traditionnel semble atteinte.

La commercialisation, pendant les dernières années, a oscillé autour de 30 000 têtes.

1.2.1.2 Estimation de la consommation

Sous réserve de précisions ultérieures, les chiffres suivants d'effectifs, de production et de consommation de viande de bœuf en 1969 peuvent être provisoirement adoptés :

	NORD SANS ADAMAOUA	ADAMAOUA PLUS EST	PLATEAU DE L'OUEST	IMPORTATIONS NETTES	TOTAL
Effectifs	800 000	1 150 000	350 000		2 300 000
Taux d'exploitation	9,6 %	9,3 %	9,8		
Nombre de têtes abattues	77 000	107 000	34 300	10 000	271 300
Poids moyens carcasses	160	170	160	160	
Tonnage viande	12 300	18 200	5 500	54 000	42[illegible]

On peut penser que l'effectif du troupeau passera en 1975-1976 à 2 700 000 têtes, soit une augmentation en six ans de 17,4 % représentant un croît annuel de 2,7, qui semble possible à réaliser si les actions préconisées au paragraphe 1.2.1.3 ci-dessous sont réalisées.

1.2.1.3 Amélioration des conditions de production et de commercialisation

A. CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE ACTUEL

Le mode d'exploitation du cheptel bovin est encore loin de représenter pleinement une activité économique. Il s'agit d'une production traditionnelle marquée par une très faible productivité du cheptel.

C'est un élevage nomade ou semi-nomade de type extensif basé exclusivement sur l'utilisation de pâturages naturels, dont le développement rencontre les freins suivants :

— Manque d'eau pendant la saison sèche dans la zone au nord de l'Adamaoua ;

— Compétition pour l'utilisation des terres entre agriculteurs et éleveurs (nord de l'Adamaoua, grassfield) entraînant une diminution progressive des surfaces pâturables ;

— Dégradation des pâturages dans certaines zones de l'Adamaoua par suite du développement d'une végétation arbustive, favorisant par ailleurs l'expansion des glossines ;

— Ceci entraîne dans un premier stade, la diminution de la charge à l'hectare puis l'abandon pur et simple de la zone ;

— Difficulté à l'heure actuelle d'entreprendre l'amélioration des pâturages, aucun éleveur ne pouvant prendre soin d'un parcours ouvert à tous ;

— Protection sanitaire du cheptel non encore satisfaisante à cause de l'insuffisance de l'infrastructure sanitaire et de l'encadrement d'une part, de la réticence de certains éleveurs à soumettre leur bétail aux traitements, d'autre part ;

— Perte de poids importante en saison sèche (20 % chez les animaux adultes, 30 à 40 % chez les jeunes), aggravée par les parasitoses internes chez les veaux dont la mortalité atteint parfois le taux de 40 % ;

— Mentalité conservatrice de la majorité des éleveurs pour lesquels l'élevage extensif nomade est plus un mode de vie qu'une activité économique ;

— Le système de commercialisation archaïque :

Insuffisance des marchés à bétail dans les zones de production,

Vente de bétail au jugé et non au poids,

Acheminement à pied du bétail vers les lieux de consommation sur des distances importantes (d'où perte de poids de 10 à 15 %),

Inorganisation et incompétence des profesionnels,

Insuffisance et utilisation irrationnelle des circuits et installations de distribution.

En revanche, le Cameroun se trouve favorisé pour mettre en œuvre un programme d'amélioration de la production bovine. En effet, grâce aux conditions écologiques très variées qu'on y rencontre, il dispose de régions diverses et complémentaires en vue notamment :

— D'envisager tous les modes de production depuis l'extensif jusqu'à l'intensif à partir du cheptel national qui possède des races offrant un bon potentiel de production ;

— De disposer de débouchés intérieurs relativement proche des zones de production et de ne pas dépendre de la conjoncture des marchés extérieurs.

Il convient donc de tirer le meilleur parti de ces atouts non négligeables afin de limiter dans un premier temps les importations de viande et d'envisager à plus long terme la possiblité de rétablir un courant d'exportation.

B. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

Elles doivent viser à faire passer l'élevage du mode d'exploitation traditionnel actuel à un mode d'exploitation économique, donc rationnel, dans le minimum de temps. C'est dire que l'élevage traditionnel, encore très important, doit céder progressivement place à l'élevage moderne.

B1 **Exploitation des pâturages.**

A l'heure actuelle, un pâturage de valeur moyenne peut porter, en gestion traditionnelle, une charge de 500 à 1 000 kg à l'hectare de bétail en saison des pluies, mais la charge descend à 50 kg à l'hectare en saison sèche.

Cet appauvrissement intense des pâturages en saison sèche est l'un des principaux freins au développment de l'élevage. La situation se caractérise ainsi par une surabondance de l'herbe et une sous-exploitation des pâturages en saison des pluies, alors qu'en saison sèche les animaux sont obligés de regagner les bas-fonds des zones de transhumance pour trouver les pâturages nécessaires à leur alimentation.

Par ailleurs, l'exploitation répétée des pâturages en saison des pluies aboutit à un enrichissement par des espèces ligneuses avec évolution vers la savane arbustive dense, qu'aucun type de feu n'arrive plus à endiguer.

D'autre part, la pratique des feux de saison sèche modifie profondément la composition du tapis végétal aux dépens des espèces de graminées intéressantes d'un point de vue fourrager. Un terrain de parcours qui a été pâturé en saison des pluies ne doit pas brûler pendant la saison sèche suivante : un feu différé de début de saison des pluies permet, en revanche d'alimenter les refus.

Le maintien des pâturages à un bon niveau de productivité et en équilibre spécifique exige le respect de certaines règles (intensité de charge, repos, mises en feu, etc...) et une intervention humaine (élimination sélective d'arbres, coupes de refus, etc...).

Ces diverses observations impliquent la mise sur pied d'un programme rationnel d'utilisation des pâturages, programme dont la réalisation ne peut se concevoir que dans le cadre préalable d'une éducation des éleveurs en vue de les amener à comprendre d'une manière générale l'intérêt qu'il y a à moderniser le mode d'exploitation de leur cheptel. L'éducation de l'éleveur pourra se faire par la vulgarisation des méthodes d'élevage rationnelles à l'intérieur de zones pastorales bien définies intéressant un groupe donné d'éleveurs. A l'intérieur de ces zones seront appliqués, avec la participation effective des éleveurs, des programmes d'amélioration qui intéresseront l'ensemble de l'unité choisie et qui seront la mise en application des techniques éprouvées à la station zootechnique de Wakwa tant sur le plan de la gestion du troupeau que sur celui de l'utilisation des disponibilités fourragères et autres.

B2 **Protection sanitaire.**

Les mortalités par maladies constituent encore le principal handicap au développement de l'élevage. Deux affections principales entraînent actuellement plus de la moitié des pertes enregistrées dans le cheptel : la trypanosomiase bovine et le parasitisme des jeunes. 30 % des animaux meurent avant d'avoir atteint l'âge de deux ans, sans compter l'handicap à une croissance normale chez une bonne partie des rescapés dont la courbe de croissance subit un fléchissement net. En Adamaoua, la présence de glossines

associée à l'existence d'animaux sauvages, réservoirs de trypanosomes, soustrait des régions entières de pâturages à l'élevage. Il faut ajouter aux mortalités les avortements provoqués par la trypanosomiase, l'agalaxie entraînant la mort des veaux à la mamelle et l'amaigrissement qui prépare le terrain aux maladies.

Il ne fait pas de doute que la lutte contre les principales maladies (trypanosomiases, parasitoses, maladies à ferures telleniques, péripneumonie contagieuse des bovidés...) constituent encore le cheval de bataille des services du secrétariat d'Etat à l'Elevage. La diminution de l'incidence de ces maladies sur le cheptel exige des moyens très importants et une organisation rationnelle de la lutte. La lutte contre la trypanosomiase bovine en Adamaoua devra nécessairement, dans le cadre d'une opération d'éradication importante, revêtir un caractère interétatique pour qu'elle garde toute son efficacité. La lutte contre les parasitoses des jeunes est à renforcer dans le cadre d'une campagne systématique de déparasitage.

Si la protection sanitaire à elle seule ne suffit plus à provoquer le développement de l'élevage, son renforcement, par la mise en place de structures zoosanitaires adéquates reste indispensable. L'intensification de la protection sanitaire requiert une meilleure couverture des zones d'élevage en équipement sanitaire (postes vétérinaires, bains détiqueurs, parcs vaccinogènes...). L'intérêt des opérations de protection sanitaire immédiat et leur incidence bénéfique sur l'évolution du troupeau méritent qu'elles soient alignées sur la liste des actions prioritaires.

B3 **Gestion du troupeau.**

Très peu d'éleveurs pratiquent une gestion économique de leur cheptel. Dans une zone écologique caractérisée par une pénurie d'herbe en saison sèche et une surabondance en saison des pluies, les naissances ne sont pas contrôlées si bien qu'on enregistre régulièrement des pertes qualitatives et quantitatives importantes quand les vêlages se font au début de saison sèche. Le veau et la mère traversent alors une période très dure qui se traduit par des mortalités et des équipements importants. C'est ainsi que les veaux nés à l'entrée de la saison sèche ou au milieu de celle-ci présenteront dès le départ, un handicap de croissance par rapport aux veaux nés en début d'hivernage : d'où l'idée d'une saison de monte à laquelle il faut habituer les éleveurs.

Par ailleurs, les troupeaux présentent généralement une composition très hétérogène, des castrés sont mélangés aux taureaux et aux vaches, les jeunes sevrés forment rarement un troupeau distinct. On dénombre en même temps un surplus de taureaux dans les troupeaux.

Taureaux et castrés sont souvent gardés trop longtemps avant d'être exploités. Ce retard dans l'exploitation entraîne forcément une surexploitation des pâturages dont les conséquences se font surtout sentir au niveau des jeunes et des vaches pleines ou suitées, catégories dont les besoins d'entretien et de croissance sont très importants.

En matière d'alimentation, l'alternance marquée des saisons détermine pendant la saison sèche chez les animaux ne recevant aucun apport alimentaire supplémentaire en dehors du pâturage, un fléchissement de la courbe de croissance qui se redresse pendant l'hivernage.

On obtient ainsi, sur une période de croissance établie sur plusieurs années une courbe en « dents de scie ».

La mise en pratique de programmes rationnels de gestion des troupeaux peut permettre en diminuant les effectifs, par une exploitation rationnelle des mâles et des vaches stériles, en utilisant un complément alimentaire (foin, graines de coton...) d'éviter cette courbe irrégulière et de réussir une exploitation plus rapide des animaux. L'âge moyen d'exploitation peut ainsi être ramené à trois ans et demi avec des bêtes pesant en moyenne 400 kg. L'abaissement de l'âge moyen d'exploitation sans diminuer le poids moyen des carcasses est un objectif accessible avec un programme d'exploitation rationnel.

Une saine gestion du troupeau implique en conclusion :

— La pratique d'une saison de monte permettant de grouper les vêlages à l'époque la plus favorable de l'année pour la vache et le veau. Cette époque se situe généralement pour l'Adamaoua entre le mois d'avril et le mois d'octobre ;

— Le tri régulier du troupeau pour alimenter les non valeurs (vaches stériles, taureaux non raceurs, vieilles vaches,...) ;

— La castration précoce des mâles à la boucherie ;

— La répartition des animaux suivant leur fonction (troupeaux de reproduction, troupeaux de castrés, troupeaux de jeunes sevrés, troupeaux de génisses...) ;

— L'utilisation d'un complément alimentaire pendant la saison sèche pour éviter une trop forte chute de poids toujours difficile à récupérer par la suite.

Il s'en suit une exploitation plus rapide du troupeau et une meilleure rotation du capital.

B4 **Amélioration des circuits de commercialisation.**

La modernisation des circuits de commercialisation qui fonctionne actuellement de façon archaïque permettra de réduire les pertes enregistrées tout le long des circuits, de la production jusqu'à la consommation en passant par l'abattoir.

Dans les zones de production :

— Réorganisation des marchés existants et création de marchés nouveaux où se feront toutes les transactions par des professionnels agréés. La mise en place d'un réseau efficace de marchés permettra d'éviter les marchés clandestins tout en supprimant les marchands occasionnels qui alourdissent les circuits actuels.

Acheminement vers les zones de consommation :

— Etablissement de points d'embarquement de bétail le long du Transcamerounais :

Parcs d'attente,

Quais ;

— Amélioration des conditions de transport par le camion sur le circuit ouest où des travaux d'investissement routiers importants seront entrepris au cours du IIIe Plan ;

— Etablissement de ranches de récupération en bout des circuits d'acheminement à pied.

Dans les zones de consommation :

— Réorganisation de la profession et formation professionnelle des bouchers.

1.2.1.4 Les moyens

Ils doivent permettre d'aboutir à une exploitation rationnelle du cheptel camerounais.

A. ADAMAOUA ET SUD DE L'ADAMAOUA

Le Cameroun doit profiter :

— Des potentialités élevées de l'Adamaoua et du grassfield qui font de ces deux régions, des zones d'élevage parmi les plus favorables de l'Afrique occidentale et centrale ;

— De l'existence entre les zones d'élevage et les grands centres de consommation du Sud, de centres où sont disponibles des sous-produits industriels et où pourront être dégagés des surplus alimentaires ; ces zones pourront ainsi acquérir une vocation de zone d'embouche où seront finis les animaux ayant effectué leur croissance structurale dans les pays naisseurs.

Ce type d'élevage caractérisé par une spécialisation des activités préfigure l'avenir de l'élevage au Cameroun. Aussi, les différents projets du IIIe Plan

décrits ci-dessus en matière de production de gros bétail sont-ils conçus dans cette optique.

Reconversion de la station de Wakwa, formation et organisation professionnelle des éleveurs en Adamaoua.

La station étant restée longtemps repliée sur elle-même, une action importante doit être menée pour permettre aux éleveurs de bénéficier des résultats acquis en matière de production bovine :

— Améliorations zootechniques ;
— Gestion et amélioration des pâturages ;
— Alimentation d'appoint ;
— Alimentation en eau ;
— Gestion du troupeau.

Il faut ouvrir largement les portes de la station aux éleveurs en leur offrant la possibilité de faire des stages pratiques sur les méthodes d'amélioration de l'élevage traditionnel.

L'intervention de la station sur le terrain se fera au niveau des zones pilotes d'élevage amélioré, zones pilotes dont le rayonnement intéressera un groupe donné d'éleveurs situés dans une même aire géographique.

Ainsi seront choisis un certain nombre de périmètres offrant les meilleures chances de développement, et où seront menées simultanément les différentes actions de modernisation de l'élevage mises au point à la station de Wakwa, pouvant aller, dans la mesure du possible, de la production à la commercialisation du bétail. Il s'agira d'une action d'éducation progressive par l'exemple pratique avec la participation effective de l'éleveur, opération qui lui permettra de déboucher, par un processus qui sera forcément lent, mais soutenu, à la mise sur pied de structures organisées de production et de commercialisation.

Cet encadrement nécessite la définition d'un programme de travail cohérent avec un calendrier précis des différentes opérations qui seront envisagées. L'objectif, qui est l'organisation dans les zones pilotes ainsi définies et encadrées de structures de production rationnelles, doit être poursuivi en intégrant toutes actions zootechniques, sanitaires, économiques et sociales indispensables à sa réalisation.

Embouche expérimentale de Mbandjock.

Cette expérimentation vise à étudier l'économie d'opérations d'embouche dans la région traversée par le Transcamerounais, à partir de bétail jeune venant de l'Adamaoua, utilisant des sous-produits industriels et des produits agricoles bon marché. Compte tenu de la présence de savanes dans cette région, les essais seront conduits à la fois en ranching avec complémentation et en stabulation, de façon à faire ressortir le mode d'exploitation le plus économique, étant donné la nécessité de lutter contre la trypanosomiase.

Complexe marché à bétail - ranch de récupération - abattoir dans le Bamoun.

La piste à bétail de l'Ouest (Ngaoundéré - Banyo - Foumban) continuera de fonctionner malgré le Transcamerounais.

L'innovation consistera à arrêter dans le Bamoun une partie importante du bétail qui descend à pied de l'Adamaoua. Ce bétail sera pris en charge dans un ranch de récupération où il pourra être « engraissé » pendant un temps variant de deux à quatre mois.

Deux solutions s'offrent pour le ravitaillement des villes du Sud :

— Abattoir près du ranch de récupération et transport des carcasses en camions frigorifiques jusqu'aux lieux de consommation ;

— Transport en camions du bétail sur pied du ranch aux abattoirs qui devront alors être aménagés dans les lieux de consommation.

Là encore une étude économique déterminera la solution à adopter.

Ranches d'élevage dans le grassfield.

Un certain nombre d'emplacements ont été répérés dans les zones de pâturages des hauts plateaux de l'Ouest où il serait possible d'établir des ranches d'élevage.

Ce projet de production est probablement celui qui donnera le moins de difficultés pour établir le dossier de factibilité. Des données diverses existent en effet grâce à la présence des trois stations de Kounden, Jakiri et Bambui, où des introductions de géniteurs de diverses origines nationales et étrangères ont été faites à différentes époques.

Une prolongation intéressante de ce projet pourrait être une **action d'embouche paysanne** dans les zones de plaine et de piémont qui bordent les plateaux où seront situés ces ranches, les animaux étant confiés aux fermiers à 200/250 kg et finis par eux en six/huit mois.

Amélioration du ravitaillement des villes desservies par la ligne du Centre et le Transcamerounais.

La nécessité de substituer le transport par rail à l'acheminement à pied, et de réorganiser l'ensemble du circuit de la viande (y compris les abattoirs) a déjà été évoquée.

B. NORD DE L'ADAMAOUA

Le problème s'y pose différement puisque cette région productrice n'arrive plus à satisfaire ses propres besoins. L'objectif est donc de stimuler la production pour arriver à satisfaire la demande de viande bovine.

En outre, la culture attelée y connaît un développement important qui facilitera la diffusion des méthodes d'embouche paysanne, qui seront d'abord appliquées au maintien en bonne condition physique des bœufs de labour et, dans un deuxième temps, pourront être généralisées au bétail de boucherie.

Au cours du IIIe Plan, les efforts seront concentrés, en dehors de l'action sanitaire qui sera poursuivie et de la satisfaction des besoins en eau dans le cadre des programmes d'hydraulique pastorale, sur des actions pilotes s'insérant dans les deux projets suivant :

Projet Nord-Est Bénoué.

Développement de la culture attelée avec complémentation des rations pour la production de travail et de viande.

Station d'élevage du Nord Cameroun.

Les conditions d'élevage du Nord n'étant pas comparables à celles de l'Adamaoua, il n'est pas possible d'extrapoler à cette région les résultats obtenus à Wakwa. Il est donc nécessaire de créer une station spécifique de la zone qui mènera les recherches et expérimentations nécessaires à l'amélioration de l'élevage :

— Etude et sélection des races locales ;
— Multiplication des géniteurs ;
— Problèmes de nutrition et embouche villageoise ;
— Association agriculture - élevage ;

et assurera, dès que des résultats seront disponibles, leur vulgarisation dans les périmètres d'action intensive.

C. PROBLEME DE STRUCTURE

La réalisation des projets esquissés ci-dessus devra être confiée à une ou plusieurs organisations jouissant d'une large autonomie administrative et financière justifiée par le souci d'efficacité dans le domaine complexe de la production et de la commercialisation de la viande.

Les zones géographiques qui feront l'objet d'actions intensives continueront à être encadrées par les services administratifs compétents.

1.2.1.5 Les investissements

Ils sont indiqués dans le tableau 1.2.5. Il faut remarquer toutefois qu'ils ne peuvent être individualisés par projet dans l'état actuel d'avancement des conditions des dossiers. Les études de factibilité dont les éléments de base sont contenus dans le rapport SEDES 1969-1970, seront menées dès la première année du IIIe Plan et permettront de préciser le coût de chacun des projets dont certains déborderont le IIIe Plan.

A noter qu'une somme de 300 millions de francs a été inscrite en vue du financement de projets à vocation régionale englobant, le cas échéant, des actions dans le domaine de l'hydraulique villageoise (humaine et pastorale). Les projets retenus dans cette rubrique sont détaillés dans les plans régionaux.

1.2.2 ELEVAGE D'OVINS, DE CAPRINS ET DE PORCINS

En 1969, les effectifs étaient estimés à 2 930 000 ovins et caprins (contre 3 740 000 en 1963-1964) 510 000 porcins (contre 347 500 en 1963-1964). Il est improbable que le nombre d'ovins-caprins ait diminué au cours du IIe Plan ; on ne peut pas non plus affirmer qu'un chiffre soit plus exact que l'autre.

Bien qu'aucune action d'envergure n'ait été entreprise par les pouvoirs publics au cours du IIe Plan, on enregistre des résultats satisfaisants en ce qui concerne le développement de l'élevage porcin sur les hauts plateaux de l'Ouest. Dans cette région les paysans pratiquent un véritable élevage de porcs pour la vente, les animaux étant gardés dans des enclos et nourris avec des déchets et des surplus alimentaires. La station de Kounden a contribué à ce développement grâce à la diffusion de reproducteurs sélectionnés. A signaler également l'existence d'un élevage porcin industriel à Nkongsamba (Compagnie pastorale) et la création, par des Camerounais, d'élevages de porcs aux environs des villes leur offrant des débouchés. Des très bons résultats ont été obtenus, par ailleurs, à la station I.F.A.C. de Nyombé où une expérience menée en collaboration avec le département « zootechnique » de l'Ecole fédérale supérieure d'agriculture a montré qu'il est intéressant, du point de vue économique, d'utiliser des bananes fruitières au conditionnement comme élément de base dans l'alimentation de porcs.

L'élevage ovin se pratique surtout dans le Nord. Bien que les centres urbains du Sud offrent des débouchés intéressants, aucun développement notable n'a pu être relevé pour satisfaire la demande de viande de mouton de ces centres. L'élevage de caprins se pratique surtout dans le sud du pays.

La plupart des paysans possédant des animaux de petit élevage les laissent divaguer en liberté, à la recherche de leur nourriture. De ce fait, ces animaux constituent un véritable fléau pour les cultures et un danger pour la circulation automobile. La production de viande animale résultant de ce mode d'élevage est relativement faible, ainsi d'ailleurs que le taux d'exploitation.

Il est urgent de porter une attention accrue aux possibilités de développement offertes par le petit élevage (y compris l'aviculture) qui, seul, peut permettre de limiter à court terme, le déficit en viande du pays. Dans cette optique les opérations suivantes seront menées :

Opération porc.

Dans le cadre d'une action de vulgarisation intensive de la production porcine dans l'Ouest, il est prévu un rayonnement des activités de la station Kounden avec la création de 50 postes de monte porcine et de 16 porcheries témoins le long de l'axe routier Foumban - Douala. Cette opération a pour but de relancer de façon décisive la production porcine dans l'Ouest, région très favorable à cette spéculation, compte tenu des surplus agricoles que l'on peut trouver (produits vivriers, maïs, banane, déchets fruitiers).

Opération mouton.

Les activités des stations ovines de Pitoa et de Batouri seront accrues en vue de la promotion de l'élevage de moutons dans le Nord et dans l'Est.

1.2.3 L'AVICULTURE

Cette branche du petit élevage a enregistré des résultats satisfaisants dans toute la zone sud de la Fédération grâce aux actions de diffusion menées à partir des stations de Kounden, Mvog-Betsi, Muyuka, la Libamba et Bassa-Douala.

Les aviculteurs sont maintenant convaincus que cette branche d'activité est génératrice de profits, et ils n'hésitent plus à procéder aux investissements nécessaires. De nombreux éleveurs se sont installés autour des grandes villes (Yaoundé, Douala, Buéa, Edéa, notamment) et la protection sanitaire y est généralement bien assuré.

Les importations de volailles portent sur une soixantaine de tonnes et celle des œufs sur moins de 2 tonnes. C'est dire que le marché des villes est pratiquement alimenté par les élevages locaux. Le prix des œufs a d'ailleurs diminué, la publicité intensive faite à la radio en stimule la consommation.

La vente du poulet d'élevage se développe dans les centres urbains, mais reste freinée par le prix de vente relativement élevé.

Compte tenu des freins qui existent pour le développement de la production bovine, la production avicole, qui ne connaît pas les mêmes servitudes de temps pour porter ses fruits, est certainement appelée à se développer de façon importante. Encore faut-il que les prix pratiqués permettent à des couches de plus en plus larges de la population de s'approvisionner en protéines animales à cette source, devenue chère dans les pays européens.

Un effort important devra être fait au cours du IIIe Plan dans le domaine de la fabrication des provendes faisant le plus largement possible appel à des constituants produits localement et d'un coût peu élevé à l'unité fourragère. De même, il convient de produire sur place dans toute la mesure du possible, les poussins d'un jour, nécessaires aux élevages. Un plan de développement des activités des stations de Mvog-Betsi, Bassa-Douala et Muyuka permet de prévoir l'arrêt complet des importations des poussins à la fin du IIIe Plan. Tous les besoins intérieurs en poussins d'un jour seront satisfaits par la production des stations avicoles locales.

L'accroissement de la consommation et, de ce fait, de la production, pourra atteindre 60 à 100 % au cours du IIIe Plan.

1.2.4 PRODUCTIONS AUTRES QUE LA VIANDE

1.2.4.1 Production du lait

Les importations de lait et de crème ont été les suivantes au cours des quatre dernières années :

Tonnes	1966-1967	1967-1968	1968-1969	1969-1970
Lait frais	207,9	213,4	230,7	296,3
Crème fraîche et concentrée	9,5	9,0	13,8	19,7
Lait concentré sucré	986,9	1 241,0	2 214,8	1 640,0
Lait concentré non sucré	196,4	694,1	892,8	840,2
Lait en poudre . . .	369,5	731,2	1 662,8	1 558,3
	1 770,2	2 888,7	5 014,9	4 354,3

On constate un triplement des importations en quatre ans, donc pratiquement de la consommation qui se développe non seulement en ville, mais également dans les campagnes où on trouve de plus en plus de boîtes de lait sur les comptoirs et éventaires.

Dans ces conditions, le Gouvernement a étudié au cours du IIe Plan la possibilité de création d'industries dans deux directions :

— A partir de laits en poudre importés ;

— Production directe de lait dans les régions où l'élevage laitier est possible.

Il n'est traité dans le présent chapitre que de la production directe de lait, les industries laitières à partir de laits en poudre relevant du chapitre industries alimentaires.

L'étude exécutée en 1969 a conclu à la possibilité, dossier de factibilité à l'appui, d'établir une ferme laitière sur les flancs du mont Cameroun à Molyko, exploitant un troupeau de 200 vaches laitières d'une race européenne rustique (Brune allemande - Brune des Alpes). La production de ce projet est estimée entre 500 000 et 700 000 litres de lait par an en vitesse de croisière, c'est-à-dire après la cinquième année. Elle est destinée à l'approvisionnement en lait et crème fraîche des agglomérations du Littoral. Le dossier de factibilité de ce projet sera actualisé pour négociation de son financement.

Des expérimentations ont été menées au cours des dernières années dans le domaine de la production laitière :

— Par le département de zootechnique de l'Ecole fédérale supérieure d'agriculture à Nkolbisson, avec la race Brune des Alpes ;

— Par l'I.E.M.V.T. à la station de Bambui sur une sélection de la race locale White Fulani.

Il convient de rappeler qu'il existe deux industries de la crème et du beurre travaillant le lait collecté dans les troupeaux mbororos :

— La première, privée, dans le département Bamoun ;

— La seconde, publique, à Bambui et dans le département de la Mentchum.

Les études en vue de l'installation d'industries laitières dans le grassfield devront être poursuivies au cours du IIIe Plan et pourraient déboucher sur un projet à vocation régionale en vue de l'approvisionnement en lait de la population des hauts plateaux de l'Ouest et également des villes cotières qui seront reliées à la région de production par un réseau routier à caractéristiques modernes.

1.2.4.2 Cuirs et peaux

La situation n'a pas évolué au cours du IIe Plan. L'ensemble des peaux continue à être exploité par séchage et salage, l'exportation se faisant toujours en peaux brutes.

Plusieurs promoteurs s'intéressent à l'installation d'une tannerie industrielle, et des études sont en cours en vue de l'établissement d'ateliers artisanaux à Maroua (Diamaré) et à Bali (Mézam).

L'action menée par les services de protection zoosanitaire a permis de limiter les affections de peau (streptothricose par exemple) et ainsi accroît la valeur de ce sous-produit. Encore faut-il que les peaux soient correctement traitées, ce qui est loin d'être le cas dans les conditions actuelles. Afin de valoriser au maximum les produits de l'élevage, il est donc indispensable que tout soit mis en œuvre pour faciliter l'installation rapide d'une industrie de la tannerie.

1.2.5

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

A. **PAR SOURCES DE FINANCEMENT** (en millions de francs C.F.A.).

Référence Chapitre	PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC				FINANCEMENT PRIVE	TOTAL GENERAL
		RESSOURCES LOCALES					
		Etat	Caisses de stabilisation	Aide extérieure	Total	Fonds privés	
1.2.1.3. B2	— Protection sanitaire						62
1.2.1.3. B2	— Eradication de la péripneumonie						25
1.2.1.3. B3	— Etude pour l'amélioration du cheptel bovin (Wakwa)						8
1.2.1.4.	— Divers projets de développement de l'élevage bovin						1 050
1.2.1.5.	— Etude d'un programme de développement de la production bovine						125
1.2.1.5.	— Projets à vocation régionale y compris hydraulique pastorale						300
1.2.2.	— Développement du petit élevage (ovins, caprins, porcins)						35
1.2.3.	— Développement de l'aviculture						50
1.2.3.	— Production d'aliments du bétail						35
1.2.4.1.	— Production laitière au Cameroun occidental						260
	Total						1 950

B. **REPARTITION ANNUELLE** (millions de francs C.F.A.).

	PROJETS	AN I	AN II	AN III	AN IV	AN V	TOTAL
1.2.1.3. B2	— Protection sanitaire						62
1.2.1.3. B2	— Eradication de la péripneumonie						25
1.2.1.3. B3	— Etude pour l'amélioration du cheptel bovin (Wakwa)						8
1.2.1.4.	— Divers projets de développement de l'élevage bovin						1 050
1.2.1.5.	— Etude d'un programme de développement de la production bovine						125
1.2.1.5.	— Projets à vocation régionale y compris hydraulique pastorale					70	300
1.2.2.	— Développement du petit élevage (ovins, caprins, porcins						35
1.2.3.	— Développement de l'aviculture						50
1.2.3.	— Production d'aliments du bétail						35
1.2.4.1.	— Production laitière au Cameroun occidental					60	260
						790	1 950

1.3 LA PECHE

1.3.1 PECHE MARITIME

D'une façon générale la faune ichtyologique de la côte de l'Afrique de l'Ouest est assez pauvre en espèce ; cependant le nombre de poissons utiles est satisfaisant.

Le plateau continental de cette côte n'est jamais très large (moins de 120 miles), et il est particulièrement étroit au droit des côtes du Cameroun où il varie de 25 miles à hauteur de Douala à moins de 20 miles au Sud. Il présente en outre une pente accentuée (de l'ordre de 20 %) entre les côtes — 150, — 130 et — 400, ainsi que des fonds rocheux au sud de Kribi ; ces zones sont difficilement exploitables pour la pêche au chalut.

1.3.1.1 Pêche artisanale

Le nombre de pirogues immatriculées a évolué de la façon suivante au cours des trois dernières années :

	Pirogues à moteurs	Pirogues non motorisées
1968	450	2 870
1969	580	2 960
1970	1 110	4 990

80 % de ces pirogues sont immatriculées à Douala.

Les dernières estimations, qui remontent à 1968, font état d'une production de 34 500 tonnes par an, mais ce chiffre demande à être vérifié et recoupé. Par ailleurs, il faut souligner des mouvements migratoires importants de pêcheurs du Nigeria jusqu'au Gabon, et près des trois quarts des personnes se livrant à la pêche artisanale sur les côtes du Cameroun sont des étrangers, surtout nigérians, installés de façon plus ou moins permanente.

Les pêcheurs artisanaux capturent essentiellement des espèces de surface correspondant à des poissons blancs abondants (sardinelles, ethmaloses, etc...).

Les prévisions du IIe Plan faisaient état d'une consommation globale de 300 000 tonnes, comprenant une exploitation de 600 tonnes de crevettes, et provenant de la pêche artisanale et de la pêche industrielle. En fait, les prévisions ont été largement dépassées ; la production de 34 500 tonnes de pêche artisanale en 1968 est peut-être surestimée, et une partie est certainement exportée dans les pays limitrophes compte tenu de l'origine nationale d'une bonne partie des pêcheurs.

Les problèmes qui freinent le développement de la pêche artisanale sont les suivants :

— Les embarcations utilisées sont de petites dimensions ; plus des 9/10 des pirogues mesurent moins de 10 mètres ; parmi elles, plus de 50 % mesurent moins de 7 mètres. En outre, le nombre d'embarcations de pêche à moteur est encore faible, malgré les progrès accomplis ces dernières années ;

— Les engins de pêche employés sont insuffisants et inadaptés pour une exploitation plus importante ;

— Il n'existe pas d'équipement à terre pour assurer une meilleure distribution du poisson frais, très recherché des consommateurs ;

— Aucune organisation ne regroupe les pêcheurs artisans, à l'exception d'une coopérative à Kribi, de création récente. De ce fait, ces derniers ne peuvent obtenir aucune aide financière pour accroître et moderniser leurs moyens de production. Cette situation est encore aggravée par le fait que leur production est achetée à bas prix par une série d'intermédiaires qui la revendent beaucoup plus cher qu'ils ne l'ont acquise. Frustrés du juste bénéfice de leur labeur, les artisans n'arrivent pratiquement pas à constituer une épargne suffisante en vue de leur équipement.

Le secteur de la pêche artisanale s'est développé de lui-même et pourra se développer encore davantage, la demande de poisson de mer frais ou fumé n'étant pas encore satisfaite à l'intérieur. Toutefois, le développement de ce secteur est freiné par l'absence de circuits de commercialisation organisés, assurant notamment une conservation correcte.

Par ailleurs, la pêche artisanale doit se moderniser de plus en plus pour faire face à la concurrence de la pêche industrielle :

— Motorisation plus poussée des embarcations ;
— Génération d'embarcations de plus grande taille ;
— Adoption d'engins de pêche appropriés ;
— Vulgarisation de fumoirs améliorés.

L'équipement des pêcheurs demande, pour atteindre sa pleine efficacité, à s'effectuer dans le cadre d'organisations professionnelles, actuellement inexistantes, qu'il appartiendra aux services compétents de susciter et d'organiser. L'expérience de la Société coopérative des pêcheurs de Kribi donnera, en fonction des résultats qui seront enregistrés, de précieuses indications sur les opérations à mener.

1.3.1.2 Pêche industrielle

A. **Poisson.**

La production s'élevait en 1963-1964 à 7 707 tonnes.

Elle est passée en 1970 à 21 200 tonnes dont 7 000 tonnes de poisson congelé produites par 7 sociétés utilisant 26 navires.

Les importations de poisson ont évalué de la façon suivante au cours des trois dernières années :

En tonnes :	1967-1968	1968-1969	1969-1970
Poisson congelé	2 092	3 063	3 496
Stockfish et autres poissons conservés	973	1 062	1 462

On constate que, parallèlement à l'importante augmentation de la production locale au cours du IIe Plan, les importations se sont accrues de façon notable.

Cette progression de la consommation s'explique par la mise en place d'entrepôts réfrigérés à l'intérieur (jusqu'à Bamenda, Bafia, Bertoua, Sangmélima), desservis par wagons et camions isothermes, et par un approvisionnement des marchés de brousse au moyen des camionnettes équipées de containers ; une faible partie est même exportée sur la République Centrafricaine (par avion), et le Nord-Gabon à partir d'Ebolowa.

L'évolution de la pêche industrielle se reflète dans l'augmentation du nombre de bateaux qui passe de 12 en 1965 à 34 en 1970 (dont 8 crevettes).

Les problèmes qui se posent actuellement quant au développement de la pêche industrielle concernent essentiellement les aménagements portuaires, l'équipement en poisson du plateau continental, la formation des cadres et le vieillissement de la flotte :

Aménagement portuaires :

— L'exigence des quais, dont 128 mètres sur 150 sont réellement utilisables et ne peuvent suffir à 34 bateaux qui totalisent une longueur de 700 mètres ;

— L'envasement progressif du quai entraîne souvent l'échouage des bateaux et les navires plus importants sont amarrés au quai de commerce ;

— L'enclavement du port de pêche, par suite de l'extension du parc à bois, empêche une meilleure organisation des activités de la pêche, et complique la desserte du port de pêche.

Epuisement du poisson sur le plateau continental.

L'emploi intempestif des chaluts à mailles fines en est la cause. De plus en plus, la proportion de poissons immatures augmente à l'examen des sujets capturés : la taille des adultes diminue rapidement. Dans ces conditions d'exploitation, la régénération de la faune continentale ne peut plus être assurée. D'où la nécessité d'une réglementation des lieux de pêche ainsi que des engins utilisés (= chalut à maillages plus gros).

Formation des cadres.

A l'heure actuelle, il n'existe pratiquement pas de cadres camerounais dans la pêche, tous les patrons de pêche étant des expatriés. Par ailleurs, les marins utilisés à bord des bateaux de pêche n'ont aucune formation de base et ne peuvent, par voie de conséquence, accéder aux échelons supérieurs de la hiérarchie. Les cadres administratifs font également défaut dans ce domaine.

Vieillissement de la flotte.

La plupart des bateaux sont vieux et de faible tirant d'eau. Le système de réfrigération le plus utilisé à bord, pour la conservation du poisson, est la glace pilée. De ce fait la plus grande partie de ces bateaux ont une faible autonomie en mer. Les lieux de pêche qu'ils fréquentent le long des côtes camerounaises, se trouvent donc souvent être les mêmes que ceux où pêchent les artisans dont les engins sont souvent emportés ou abîmés par les chaluts et les bateaux.

Production.

En matière de pêche industrielle, le III[e] Plan devra être marqué par la construction d'un port de pêche à Douala répondant aux exigences du développement de la pêche industrielle.

Les perspectives de développement de la flotte de pêche sur dix ans conduisent à prévoir un doublement du nombre des unités et un accroissement de leur taille.

B. **Crevettes.**

La production de l'année 1970 s'est élevée à 556 tonnes produites par deux des sept sociétés mentionnées au point A ci-dessus et qui utilisent 8 bateaux crevettiers.

L'exploitation intensive de la crevette a commencé au cours de l'année budgétaire 1969-1970, qui a également enregistré les premières exportations représentant un tonnage de 334 tonnes de queues et une valeur F.O.B. de 155 millions de francs, principalement à destination des Etats-Unis d'Amérique.

Les deux sociétés citées ci-dessus envisagent une extension de leurs activités dans le domaine de l'exploitation des crevettes. Leur capacité de production actuelle est de l'ordre de 800 tonnes. Elle pourrait être doublée au cours du III[e] Plan, mais cela suppose l'amélioration des conditions de desserte portuaire.

1.3.1.3
Politique en matière de pêche maritime

a) *Organisation administrative.*

Il convient de signaler en premier lieu que les compétences en matière de pêche maritime sont éparpillées entre plusieurs services. Il est indiqué de procéder à un regroupement au sein d'une même organisation jouissant d'une certaine autonomie et de l'autorité nécessaire à l'accomplissement de ses tâches.

b) *Organisation des zones de pêche.*

Les zones présentant un intérêt certain au point de vue de leur exploitation, sont situées au nord de l'embouchure du Nyong.

Cependant, il a été indiqué que ces eaux sont pauvres en espèces. Par ailleurs, les espèces sont représentées par des individus de taille plus petite que dans d'autres lieux. Les spécialistes expliquent ces faits par les conditions qui existent dans la baie de Biafra qui se comporte comme une mer chaude fermée ; l'influence des saisons ne s'y manifeste que par des variations faibles dans l'épaisseur de l'eau de surface, de sa température et de sa salinité ; il n'existe pas de remontées d'eaux profondes froides riches en microflore et microfaune, alors que les déversements des fleuves sont assez peu enrichissants en éléments nutritifs.

Il y a donc risque d' « overfishing », et il est indispensable d'organiser la pêche sur le plateau continental camerounais, notamment à l'intérieur des eaux territoriales, par la détermination d'une réglementation valable permettant d'approcher le plus du meilleur niveau d'équilibre, c'est-à-dire celui permettant d'arriver à une production stabilisée maximum. Cette réglementation doit porter sur :

— La taille des mailles de chaluts et autres engins de pêche ;

— Le nombre de chalutiers par zone de pêche ;

— Eventuellement, l'interdiction de pêcher dans certaines aires réservées à la reproduction ;

— La répartition des zones entre pêche artisanale et pêche industrielle.

Cependant les mesures ci-dessus ne peuvent porter leurs fruits que si elles s'appliquent à une surface de pêche importante, et on touche ici au problème de la fixation, plus au large, de la limite des eaux territoriales qui devra être résolu impérativement avant la mise en œuvre de la réglementation préconisée.

c) *Conservation et industrie du poisson.*

Le mode de conservation, en dehors de la congélation et de la réfrigération, convenant par excellence aux conditions climatiques du Littoral camerounais, est le fumage ; malheureusement il est trop souvent réalisé dans des conditions rudimentaires aboutissant à un produit de basse qualité. Un effort important doit être fait dans ce domaine.

L'exploitation industrielle de la sardinelle pour l'alimentation d'une conserverie est retenue au présent Plan.

d) *Développement de la pêche hauturière.*

Il est indispensable que la flotte de pêche du Cameroun commence dès maintenant à affirmer sa place dans l'exploitation des eaux de haute mer.

e) *Formation professionnelle.*

Le personnel est actuellement formé sur le tas avec de très mauvais résultats : le déchet est de l'ordre de 80 % et le niveau de qualification médiocre.

Il est donc nécessaire de prévoir la formation des marins pêcheurs et des patrons dans des écoles professionnelles d'autres Etats en attendant la création d'un tel établissement au Cameroun.

f) *Recherche océanographique.*

La carte des fonds du plateau continental a été établie par l'O.R.S.T.O.M. à la demande du Gouvernement en 1962-1963. Cette même mission a procédé à diverses mesures et observations :

— Température et salinité des eaux de surface et de profondeur ;

— Transparence des eaux ;

— Inventaire des espèces rencontrées, et premières données biologiques ;

— Evolution des prises au chalut dans l'année.

Ces renseignements constituent une documentation de base qu'il est indispensable de développer par une étude de la dynamique de la pêche : croissance, longévité, reproduction et migration des populations de poissons des côtes camerounaises. Ces connaissances sont indispensables à l'exploitation rationnelle de leur richesse.

1.3.2 PECHE CONTINENTALE

Des actions de promotion de la pêche continentale ont été menées au Cameroun oriental à partir de 1954.

Dans le nord, des travaux de recherche ont été effectués et suivis par la vulgarisation des résultats, principalement dans le bassin du Logone-et-Chari et, à une échelle moindre, dans celui de la Bénoué. Ces travaux ont porté sur :

— L'amélioration des moyens et des techniques de pêche : fil à pêche (utilisation des fils synthétiques) et embarcations ;

— L'amélioration des techniques de transformation et de conservation des poissons (séchage, fumage et séchage, salage) ;

— L'amélioration de la commercialisation : création d'une coopérative pour les pêcheurs du Logone-et-Chari (SOCOPELI).

Les résultats en ce qui concerne l'amélioration des engins et des techniques ont été très satisfaisants ; en revanche, l'organisation de la commercialisation s'est heurtée à de nombreux obstacles.

Dans le Sud, le développement de la pêche a également été entrepris dans les bassins fluviaux de forêt dense, principalement le Wouri et la Sanaga. Il en résulte une amélioration très sensible des techniques de pêche.

Au titre du IIe Plan, on avait estimé la production annuelle de poissons pêchés dans les eaux continentales à 55 000 tonnes, et elle devait passer à 70 000 tonnes en 1970-1971.

En l'absence de statistiques valables il n'est pas possible de connaître le volume actuel de cette production. On peut cependant observer que l'amélioration de l'infrastructure routière et ferrovaire a stimulé le développement de la pêche continentale et amélioré l'approvisionnement en poissons d'eau douce des populations urbaines.

Au cours du IIe Plan a débuté, avec le concours de la Belgique, une étude portant sur l'établissement d'une monographie des poissons du Cameroun.

L'orientation générale de la politique visera à développer la pêche continentale partout où elle est peu ou mal pratiquée, tout en veillant à ne pas épuiser le potentiel en poissons des fleuves ou rivières et à améliorer les procédés de conservation du poisson afin de réduire les pertes.

Dans ce but, l'Administration devra :

— Etablir une législation et une réglementation de la pêche, avec un système approprié de taxation ;

— Faire effectuer des recherches sur le potentiel en poissons du lac Tchad et du bassin du Logone et du Chari pour permettre de prendre à temps, si besoin est, toute mesure pour éviter la disparition des poissons (ces études pourraient par la suite être étendues à d'autres fleuves et rivières).

Au cours du IIIe Plan, pour obtenir un accroissement de la production de poissons, il faudra :

— Dans le bassin du Logone-et-Chari et le lac Tchad, vulgariser les résultats des études déjà réalisées au Cameroun et au Tchad concernant les embarcations nouvelles avec utilisation du moteur hors-bord, les techniques de navigation à la voile, les engins modernes de pêche (fabrication, entretien, utilisation), la préparation, la conservation et la commercialisation du poisson ;

— Dans le bassin de la Bénoué et les autres régions du Cameroun : vulgariser les méthodes modernes de pêche et de conservation du poisson et améliorer la commercialisation, encourageant notamment le groupement des pêcheurs en coopératives.

Un effort particulier doit être fait en vue de l'exploitation rationnelle des grands lacs de retenue existant (Mbakaou) ou à créer (Bamendjim, Lagda). En estimant le rendement à l'hectare et par an à 70 kg de poisson frais on peut évaluer le potentiel de production de chacun de ces trois lacs à un millier de tonnes de poisson environ par an. Pour conserver ce potentiel et en tirer le meilleur profit possible, il est nécessaire de mener des opérations englobant :

— L'alevinage des lacs ;

— La formation, l'équi, ement et l'organisation des pêcheurs ;

— L'établissement d'une réglementation de la pêche et son application sous le contrôle des services compétents.

1.3.3 PISCICULTURE

Avant toute vulgarisation piscicole il était nécessaire de rechercher et d'étudier certaines espèces de poissons susceptibles, par leur adaptation, leur reproduction et leur croissance, d'être élevées dans des étangs ruraux et d'apporter ainsi un complément à la ration protéinique des paysans camerounais. Au Cameroun oriental, les travaux de recherches on été effectués à partir des stations de pisciculture créées entre 1949 et 1960, à savoir, la station principale de Yaoundé, les stations de Foumban, Ngaoundéré, Mbouda et Bertoua.

Ces études ont permis de sélectionner deux espèces de poissons ayant le double avantage d'être parfaitement adaptables en pisciculture rurale et d'avoir une chair appréciée des consommateurs : Tilapia Nilotica et Clupisudis Niloticus (anciennement appelé Heterotis).

En outre des expériences de lutte biologique contre les bilharzioses, associées à des expériences de lutte chimique réalisées par l'Institut Pasteur, ont été entreprises en 1962 à la station de pisciculture de Yaoundé avec l'introduction d'un poisson malacophage : Astatereochromis Alluaudii.

Parallèlement aux recherches a été entrepris dès 1950 un programme d'actions piscicoles en milieu rural au Cameroun oriental dans le sud et dans l'Adamaoua et au Cameroun occidental dans la région de Bamenda.

Ce programme s'est traduit par la création d'étangs ruraux avec l'aide technique des services compétents et la participation financière du budget de l'Etat, du FIDES et du FAC au Cameroun oriental, du budget de l'Etat, des communes et de l'OXFARM (Société britannique de bienfaisance) au Cameroun occidental, où il faut d'ailleurs aussi noter l'action du Peace-Corps.

On peut estimer que le rendement moyen à l'hectare se situe entre 200 et 500 kg et la production totale entre 30 et 80 tonnes.

Dans l'Adamaoua, devant les résultats insuffisants de l'action piscicole en milieu rural, il a été tenté en 1961 avec l'aide de la S.A.P. de Ngaoundéré, la construction d'un barrage sur un cours d'eau formant ainsi un lac collinaire de près de 250 hectares destiné à la pêche. Devant l'intérêt manifesté par les pêcheurs, il a été construit en 1964 un second lac plus important, sa surface atteignant 700 hectares. D'autres réalisations étaient prévues durant le IIe Plan ; malheureusement, faute de sources de financement, aucun autre lac collinaire n'a pu être créé.

Au Cameroun occidental, il était prévu au cours du IIe Plan l'installation d'une station piscicole à Bamenda, mais faute de crédits cette station n'a pas encore pu être réalisée.

L'orientation générale de la politique visera à tout mettre en œuvre pour obtenir le développement d'une pisciculture pratiquée de manière rationnelle avec des étangs de dimension correcte et la distribution d'une nourriture appropriée. Dans ce but les services techniques compétents devront :

— Faire effectuer toutes recherches nécessaires pour améliorer les méthodes actuelles de pisciculture avec les espèces actuellement utilisées afin d'obtenir des rendements supérieurs par les méthodes simples, à la portée des pisciculteurs ruraux, et vulgariser les résultats obtenus ;

— Faire effectuer toutes recherches ichtyologiques qui permettront de déterminer de nouvelles espèces de poissons pouvant servir en pisciculture et de vulgariser les résultats obtenus;

— Choisir les régions d'action piscicole en fonction du réseau hydrographique existant, de la quantité et de la valeur de sa faune ichtyologique, du potentiel protéinique dont peuvent disposer les populations, du dynamisme et de la volonté de participation de celles-ci ;

— De former des moniteurs piscicoles dont un grand nombre devront être pris en charge par les communes rurales, pour assister techniquement les pisciculteurs ruraux ;

— Améliorer les centres principaux et les centres secondaires d'alevinage existants et en créer de nouveaux si besoin est, selon un plan étudié, afin de faciliter la diffusion des alevins. Ceux-ci devant être produits dans les centres secondaires auprès desquels les villageois intéressés pourront venir s'approvisionner ;

— De créer de grands lacs collinaires dans les régions de savane.

Les actions suivantes sont retenues en matière de développement de la pisciculture :

— Les travaux de recherches en pisciculture seront repris en particulier dans la station de Foumban après sa remise en état et sa modernisation dans le cadre du projet P.N.U.D. « Perfectionnement et recherches en pisciculture » ;

— Une station principale de pisciculture sera créée au Cameroun occidental, à Bamenda. Cette station, pourvue d'un laboratoire, permettra d'effectuer des recherches sur la faune ichtyologique du Cameroun occidental et sur l'acclimatation de nouvelles espèces en milieu rural (carpes et clarias) ;

— Les stations principales de pisciculture existantes ou en cours de création (Yaoundé, Foumban, Bertoua, Ngaoundéré, Abong-Mbang, Bafia, Bamenda, Bangangté, Batouri, Bétaré-Oya, Mbalmayo, Mbouda, Nkongsamba et Sangmélima) devront fournir les alevins en nombre suffisant. D'autres stations pourront être créées si besoin est ;

— La modernisation et l'extension des centres secondaires à vocation de distribution seront poursuivies ;

— Les services techniques responsables devront continuer à gérer les stations principales ; par contre, ils ne devront assurer qu'un contrôle technique sur les centres secondaires qui seront gérés par les communes. La création de stations doit être financée par le budget de l'Etat. En revanche, les crédits de fonctionnement doivent provenir des recettes dues à la vente des alevins par l'intermédiaire soit du Fonds spécial forestier et piscicole, soit des communes ;

— La vulgarisation des méthodes modernes de pisciculture devra être largement faite par tous moyens de propagande ;

— La création d'étangs de démonstration sera poursuivie ou entreprise partout où cela s'avérera souhaitable ;

— Ces étangs seront financés et gérés par les communes sous le contrôle technique des services responsables ;

— Certains cadres supérieurs ou moyens (3 au Cameroun oriental et 6 au Cameroun occidental) devront suivre des stages de spécialisation en pisciculture à Bangui ou à Kampala ;

— Des moniteurs piscicoles devront être formés en nombre suffisant (40 au Cameroun oriental et 20 au Cameroun occidental) à Foumban dans le cadre du projet P.N.U.D. « Perfectionnement et recherches en pisciculture ».

Cette formation concerne soit des agents de l'Administration déjà en service, soit des moniteurs recrutés par les communes.

Dans le Sud-Est asiatique où la pisciculture est pratiquée avec un soin tout particulier, on a pu atteindre des rendements de 19 tonnes à l'hectare par an alors qu'au Cameroun ils sont encore trop souvent de l'ordre de 200 kg à l'hectare par an. Durant le IIIe Plan, l'objectif ne devra pas être seulement d'augmenter le nombre d'étangs mais aussi et surtout d'améliorer les méthodes des pisciculteurs déjà en activité.

1.3.4
INVESTISSEMENTS

A : **PAR SOURCE DE FINANCEMENT** (millions de francs C.F.A.).

Référence chapitre	PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC			FINANCEMENT PRIVE	Total
		Etat Communes	Aide extérieure	Total		
1.3.1.1.	— Modernisation de la pêche artisanale	50		50		50
1.3.1.2.	— Intensification de la pêche industrielle (poisson et crevette)				800	800
1.3.2. — 1.3.3.	— Développement de la pisciculture en milieu rural et de la pêche continentale	102		102		102
1.3.3.	— Centre de perfectionnement et de recherches en pisciculture (Foumban)	14	14	28		28
1.3.3.	— Création d'une station principale de pisciculture à Bamenda		20	20		20
	Total	166	34	200	800	1 000

B : **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (millions de francs C.F.A.).

Référence chapitre	PROJETS	AN I	AN II	AN III	AN IV	AN V	Total
1.3.1.1.	— Modernisation de la pêche artisanale		10	10	10	20	50
1.3.1.2.	— Intensification de la pêche industrielle (poisson et crevette)	250	300	250			800
1.3.2. — 1.3.3.	— Développement de la pisciculture en milieu rural et de la pêche continentale	7	20	25	25	25	102
1.3.3.	— Centre de perfectionnement et de recherches en pisciculture (Foumban)	18	10				28
1.3.3.	— Création d'une station principale de pisciculture à Bamenda			10	10		20
	Total	275	340	295	45	45	1 000

1.4 PRODUCTION FORESTIERE

1.4.1 BOIS EN GRUMES

1.4.1.1 Exploitation de la forêt naturelle

La forêt dense occupe dans la République fédérale du Cameroun une superficie totale d'environ 20 millions d'hectares.

Sur cette superficie, environ :

— 3 millions d'hectares sont fermés à l'exploitation forestière ;

— 7 millions d'hectares sont attribués en licences d'exploitation forestière ;

— 6,2 millions d'hectares sont sollicités en licences d'exploitation forestière.

On peut donc noter durant le IIe Plan un fort accroissement de la surface de forêt mise en exploitation puisque 2 500 000 hectares seulement étaient attribués en licences en 1964.

L'exploitation forestière, toutefois, ne continue à porter que sur un nombre relativement restreint d'essences forestières, une douzaine pour l'exportation, notamment Sapelli, Assemela et Azobé, et une trentaine pour la transformation locale. Cela est dû :

— Aux exigences du marché mondial des bois tropicaux ;

— A l'obligation pour les utilisateurs des pays importateurs de modifier leurs pratiques habituelles en cas d'importation de nouvelles essences ;

— A la capacité d'absorption trop faible du marché intérieur en ce qui concerne les bois communs ;

— A la désaffectation pour le bois du fait des problèmes de séchage et de protection, difficiles à résoudre par l'utilisateur camerounais ;

— A la mécanisation des usages possibles de nombreuses essences.

Compte tenu de ces problèmes et de la faible teneur en bois « riches » de la forêt, l'exploitant forestier ne continue à retirer que 2,5 à 5 mètres cubes de bois à l'hectare lorsque son exploitation est uniquement axée sur l'exportation, et 10 à 15 mètres cubes, s'il possède une usine de transformation à proximité de centres urbains offrant des débouchés à sa production.

Durant l'exercice 1969-1970, la production pour l'ensemble du Cameroun a été d'environ 800 000 mètres cubes de grumes dont 55 % ont été directement exportés et 45 % transformés dans les usines locales en sciages, déroulés, contre-plaqués et panneaux lattés. Ces produits transformés ont été, eux-mêmes, soit exportés (40 %), soit consommés localement (60 %).

Les exportations de bois ont représenté une valeur de 5,153 millions de francs pour 406 867 tonnes de grumes et 26 241 tonnes de bois transformés. Le bois représente ainsi, et depuis toujours, le troisième produit d'origine végétale en valeur à l'exportation et le premier en tonnage.

Les prix pratiqués dans le commerce local pour les bois transformés ont peu varié, l'augmentation des charges dues au relèvement des taxes et aussi à l'accroissement des distances des chantiers ayant été compensée par une meilleure organisation de l'exploitation et un renouvellement du matériel notamment à la suite de l'intervention du décret N° 67-DF-14 du 11 janvier 1967 et de son modificatif n° 67-DF-325 du 27 juillet instituant un régime tarifaire préférentiel en faveur de certaines entreprises forestières.

Du fait de l'équipement progressif de certains autres pays africains et de la demande de bois tropicaux sur le marché mondial, les sociétés internationales d'exploitation forestière ont tourné leur attention vers le Cameroun qui dispose encore de vastes réserves de bois évaluées actuellement entre 180 et 200 millions de mètres cubes pour les essences présentant un intérêt commercial.

On peut espérer qu'à la fin du IIIe Plan quinquennal, la production forestière nationale atteindra environ 1 600 000 mètres cubes. Compte tenu du programme d'industrialisation connu, la ventilation de la production sera en 1976 approximativement la suivante :

— 800 000 mètres cubes seront exportés en grumes ;

— 800 000 mètres cubes seront transformés dans les usines installées dans le pays pour donner environ 400 000 mètres cubes de sciages, déroulés, tranchages, contre-plaqués, parquets, panneaux lattés et panneaux de particules, dont 250 000 mètres cubes seront exportés et 150 000 mètres cubes consommés localement.

Le pourcentage de bois transformé devra aller en augmentant durant les prochains plans quinquennaux.

Les objectifs d'exportation ne pourront toutefois être atteints que si la conjoncture du marché mondial du bois le permet et surtout si les problèmes d'évacuation des bois sont résolus. Ces problèmes concernent d'une part, l'amélioration du réseau routier et ferroviaire et surtout de l'infrastructure et du fonctionnement des ports, et d'autre part, la possibilité accrue d'évacuer la production de l'extrême sud-est du Cameroun oriental par Pointe-Noire.

Les objectifs de consommation locale ne seront atteints que sous plusieurs conditions :

— Augmentation du pouvoir d'achat de la population ;
— Mise à la disposition des utilisateurs de bois sec ;
— Vulgarisation de l'emploi rationnel du bois dans les constructions administratives et privées ;
— Utilisation d'un plus grand nombre d'essences de bois communs et bon marché dans la consommation ;
— Augmentation du nombre d'usines de transformation des bois et des points de vente pour permettre un approvisionnement plus facile.

Il est à noter que durant le III[e] Plan un effort sera fait pour développer l'exploitation forestière par des nationaux ; il est déjà prévu que certaines zones leur seront réservées et il sera créé une « Agence de développement des forêts », qui, en outre aidera les petits exploitants nationaux, notamment en assurant leur encadrement et l'écoulement de leur production.

Les programmes d'investissements dans le secteur de l'exploitation forestière seront pour la plus grande part le fait du secteur privé qui financera :

— L'achat du matériel d'exploitation ;
— L'installation d'usines de transformation ;
— Les pistes d'exploitation des permis ;
— Les réalisations sociales et travaux d'intérêt forestier résultant de l'application du cahier des charges accepté lors de l'octroi de la licence.

Les exploitants devront apporter également leur contribution financière au programme de développement de l'infrastructure de transport d'intérêt général arrêté par l'Etat et exécuté sous son contrôle, dans la mesure où l'accès des permis et l'évacuation de la production forestière sont conditionnés par la création de l'infrastructure concernée.

L'Etat devra participer à la mise sur pied de l' « Agence pour le développement des forêts », ainsi qu'à l'amélioration et l'extension de l'infrastructure routière, ferroviaire et portuaire.

1.4.1.2 Enrichissement en forêt et reboisement

Si le potentiel de forêt camerounaise, encore considérable puisqu'il se situe actuellement entre 150 et 200 millions de mètres cubes de bois ayant une valeur commerciale, permet d'espérer une forte augmentation de la production forestière, il n'en reste pas moins que l'exploitation forestière épuise ce potentiel qui ne se reconstitue de façon naturelle que très lentement. L'intensification de l'exploitation doit donc aller de pair avec l'établissement et la mise en œuvre d'un plan de régénération de la forêt si l'on veut conserver, à long terme, le volume de production de celle-ci.

Les services forestiers se sont d'ailleurs inquiétés du risque d'épuisement et ont depuis longtemps orienté leur politique vers la transformation de certaines parties de la forêt hétérogène en peuplements homogènes d'essences d'intérêt commercial certain.

Les travaux d'enrichissement par plantations artificielles atteignent actuellement environ 5 000 hectares.

Il avait été préconisé l'enrichissement de 2 000 hectares de forêt par an durant le IIe Plan ; en fait, faute de crédits suffisants, 250 à 300 hectares seulement ont pu être plantés chaque année.

On peut attendre d'une plantation artificielle, une production de 250 à 500 mètres cubes de bois par hectare à un âge oscillant entre 30 et 70 ans selon les espèces et l'usage que l'on veut faire des bois.

Si la production passe comme prévu de 800 000 mètres cubes à 1 million 600 000 mètres cubes de grumes, il faudrait que le rythme de plantation annuel soit progressivement amené au moins à 3 000 hectares dans une première étape pour que la production puisse se maintenir constante lorsque la forêt naturelle sera épuisée.

Toutefois, étant donné que le personnel qualifié et les crédits nécessaires ne pourront être immédiatement mis en place, il est prudent de ne prévoir au cours du IIIe Plan que la plantation de 7 500 hectares.

On peut diviser les travaux en deux groupes :

— Les grands chantiers dans lesquels seront entrepris ou poursuivis des travaux d'enrichissement à grande échelle, ces chantiers étant situés près des lieux de transformation et de consommation, près des ports ou au bord des voies d'évacuation, tels que Kienké-Sud (Kribi), Makak, Bonépoupa, Mbalmayo, Deng-Deng, Bambuko, Bakundu-Sud, Ejagham et Totomo.

— Les autres chantiers de moindre importance dans lesquels des travaux sont en cours et qui ont un intérêt local, tels que Sangmélima, Zamakoé, Sollé, Loum, Bakaka, Ndian.

Les peuplements homogènes d'essences, d'intérêt commercial certain ainsi constitués auront l'avantage de concentrer l'exploitation forestière, donc d'en comprimer les coûts et libérer des terres pour l'agriculture.

Une grande partie de la forêt naturelle devra cependant être conservée, même si sa production en essences intéressantes est faible, pour permettre le maintien du climat forestier nécessaire à la réussite des cultures et à la régularisation du régime des eaux.

Il est à souligner que certains pays africains, grands producteurs de bois, plantent annuellement trois milles hectares depuis une dizaine d'années, et que la tâche qui s'impose au Cameroun, à cet égard, revêt un caractère d'urgence évidente.

Au Cameroun oriental, les plantations seront réalisées par le Fonds spécial forestier et piscicole dont les statuts sont en cours de révision.

1.4.2 BOIS DE SERVICE ET POTEAUX

Dans les zones de forêt dense, le problème de l'approvisionnement des populations en bois de service se pose toujours pour les grandes agglomérations autour desquelles la forêt est arrivée à un stade avancé de destruction ou d'occupation.

Dans les zones de savane ou de transition forêt-savane, le problème reste souvent très aigu malgré les plantations qui ont déjà été réalisées.

Afin de remédier en savane et dans les régions d'altitude de l'Ouest de la Fédération au déficit en bois de service des grandes villes, les services forestiers ont déjà réalisé des reboisements sur environ 3 000 hectares gérés en partie par les communes qui procèdent à des plantations d'alignement et à des reboisements.

En ce qui concerne les travaux à réaliser en savane l'orientation générale des actions à mener s'inspire des principes suivants :

— Protéger les boisements naturels existants, notamment contre les feux, et les exploiter de façon rationnelle, afin d'assurer la production continue de bois de service ;

— Assister techniquement les communes appelées à procéder aux reboisements nécessaires dans les zones où les boisements naturels n'existent plus ;

— Poursuivre la création de reboisements artificiels pour la fourniture de poteaux électriques et téléphoniques.

En ce qui concerne les bois de service, on peut estimer que compte tenu de l'accroissement de la population et de l'augmentation de son pouvoir d'achat, la consommation de ces produits atteindra à la fin du IIIe Plan :

Bois de feu	7 500 000	mètres cubes ;
Perches	5 000 000	unités ;
Poteaux	5 000	unités.

L'exploitation du bois de feu se fera de façon artisanale ou familiale, celle des poteaux se fera à l'intérieur des forêts soumises soit en régie, soit de préférence par vente de coupes sur pied.

Il est remarquable que ces productions, somme toute, secondaires représentent une valeur de plus de 3 milliards de francs C.F.A.

La couverture des besoins estimés ci-dessus impose l'application des mesures suivantes :

— Exploitation et régénération des reboisements artificiels déjà créés ;

— Création de nouveaux reboisements ou extensions des anciens pour la production de bois de service autour des agglomérations où le besoin s'en fait sentir (500 hectares par an pour l'ensemble du Cameroun) ;

— Poursuite des plantations en vue de la production de poteaux (à raison de 15 hectares par an), à Ngaoundéré et au Cameroun occidental ;

— Création de pare-feux autour des boisements naturels mis en défens et des reboisements artificiels.

A signaler la création, dans le cadre des projets théicoles de plantations de bois de feu d'eucalyptus.

Les reboisements artificiels déjà créés à proximité des principales agglomérations seront exploités et traités en vue de leur régénération naturelle. Ils seront complétés ou régénérés artificiellement partout où cela sera nécessaire et dans la limite des moyens disponibles.

La gestion des boisements devra être financée par les recettes provenant des ventes de bois par l'intermédiaire du Fonds forestier et piscicole au Cameroun oriental, de l'Etat ou des communes, selon le cas, au Cameroun occidental.

Les plantations entreprises à Ngaoundéré, Poli, Buéa et Kumba en vue de la production de poteaux pour des lignes téléphoniques et électriques devront être développées.

Les boisements des régions bamiléké et bamoun, ainsi que ceux de Bambuku, Bakundu et Bafut Ngemba, qui fournissent aussi des poteaux soit à titre accessoire, soit en tant que produits d'éclaircies, devront être soumis à un règlement d'aménagement afin de pouvoir fournir en permanence des poteaux.

Les travaux de régénération et d'entretien dans les boisements anciens seront financés par le produit des ventes qui devront être faites sur pied chaque fois que cela sera possible.

Les plantations nouvelles devront être financées par les budgets des Etats jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de produire.

1.4.3 CONSERVATION ET RESTAURATION DES SOLS

Au Cameroun oriental, l'action de l'administration s'est traduite :

Dans l'Ouest :

— Par la création et la protection de réserves forestières dans les zones montagneuses et par des interdictions de défrichement ;

— Par des travaux de reboisement en bordure des routes et sur les terrains à forte pente ;

Dans le Nord :

— Par la création des bandes boisées brise-vent ;

— Par divers travaux réalisés sur des périmètres d'aménagement ;

— Par des travaux de restauration des sols, construction de barrages en pierres sèches dans les torrents, création d'ados antiérosifs, création de reboisements sur des périmètres choisis aux environs de Mokolo, de Mogodé et de Guider ;

— Par des essais de reboisement sur des hardés (terres compactes) récupérées après sous-solage.

Au Cameroun occidental, aucun travail n'a encore pu être réalisé par manque de crédits.

Les travaux de conservation des sols doivent être faits de préférence dans le cadre d'opérations intégrées de développement rural, avec participation de tous les services intéressés.

— Les projets de l'espèce seront donc financés dans le cadre de programmes de mise en valeur des zones prioritaires de développement, et porteront sur les opérations suivantes :

— Maintien et protection des boisements naturels ;

— Application d'une réglementation stricte sur les feux de brousse ;

— Création de haies vives dans les champs ;

— Création de barrages en pierres sèches dans le cours des torrents ;

— Vulgarisation des ados antiérosifs et propagande pour la culture selon les courbes de niveau dans les champs sur terrain en pente ;

— Aménagement d'espaces verts à l'intérieur et aux environs des villes.

1.4.4 INVENTAIRES FORESTIERS — ETUDES RECHERCHES

Les investissements en ce domaine sont repris au chapitre « Etudes et recherches ».

1.4.4.1 Les inventaires

Au cours des I[er] et II[e] Plans, le Centre technique forestier tropical (C.T.F.T.) a réalisé un inventaire forestier statistique à 1 % dans le département du Lom-et-Djérem sur 300 000 hectares. Un inventaire complémentaire sur plan de travail établi par le C.T.F.T. est en cours d'exécution par un groupe d'experts de la F.A.O. dans ce même département.

Le C.T.F.T. a exécuté un inventaire par sondage (complétant celui du Lom-et-Djérem), de 200 000 hectares de la région de Yokadouma, de même que l'inventaire statistique à 1 % de 100 000 hectares de la Sanaga-Maritime et du Nkam, afin d'avoir une connaissance précise de la comptabilité de la forêt de cette dernière zone en vue de l'installation d'une industrie de pâte à papier dans la région d'Edéa.

L'inventaire des forêts du Cameroun occidental retenu au II[e] Plan, non encore exécuté par suite de retards dans la mise en place du financement, est repris au III[e] Plan en tant qu'opération prioritaire, indispensable pour l'ouverture à l'exploitation forestière des zones importantes situées à des distances relativement faibles des centres de consommation du Sud et des points d'exploitation.

De manière générale, les inventaires doivent être réalisés aussi nombreux que possible pour permettre :

— D'avoir une meilleure connaissance du potentiel forestier, corrélativement à l'établissement de plans d'aménagement et d'exploitation rationnels. La région de l'Est, notamment autour de Yokadouma (en complément de l'inventaire déjà effectué), demande en particulier à être mieux connue, car elle représente la réserve de bois d'œuvre la plus importante du Cameroun, et probablement de l'Afrique centrale, dont la mise en exploitation est imminente ;

— De définir les droits et obligations réciproques de l'Etat et des exploitants.

1.4.4.2 Les études et recherches

Elles sont menées pour le compte du Gouvernement par différents organismes.

Le Centre technique forestier tropical, travaille sur les stations principales de Mangombé, Mbalmayo, Bakundu et Kribi, et sur les stations secondaires de Bamenda, Bambuko, Foumban, Garoua et Ngaoundéré.

Cet organisme devra poursuivre ses activités au cours du IIIe Plan, dans les secteurs concernant :

— L'aménagement des forêts ;

— Les méthodes de plantations artificielles afin de déterminer par essence ou groupe d'essences, les méthodes de culture optimales d'un point de vue économique et leurs coûts ;

— La conduite des plantations d'Okoumé ;

— La sylviculture d'essences intéressantes lorsqu'elle est peu ou non connue ;

— Les relations entre croissance, provenance des graines et sol ;

— Des essais de provenance (Terminalia ivorensis, Triplochyton scleroxylon...) ;

— La protection, notamment contre les feux, des boisements artificiels et des zones mises en défens en région de savane ;

— La technologie des bois encore mal connus ;

— Le séchage et la protection des bois ;

— La possibilité d'installer une usine rentable de pâte cellulosique à Edéa. Les études se décomposent en quatre parties : un inventaire de la forêt des environs d'Edéa, la création de plantations expérimentales, l'étude en laboratoire des qualités papetières des essences inventoriées et des essais industriels de fabrication de pâtes. La situation actuelle est la suivante : l'inventaire est en cours, et les essais industriels devront être effectués sitôt que seront connues les conclusions de l'étude en laboratoire. Vu l'intérêt que présente pour le Cameroun l'installation d'une telle usine, si d'autres recherches s'avéraient nécessaires sur ce sujet, elles devraient être prioritaires.

Les projets de « *Mise en valeur des forêts et développement des industries forestières* » (dit « Projet forestier ») à financement conjoint Cameroun-P.N.U.D. conduit des études en vue de :

— Aider le Gouvernement à arrêter les grandes lignes d'un plan de mise en valeur de l'ensemble des ressources forestières du pays ;

— Préparer un plan détaillé d'aménagement de la zone forestière de Deng-Deng ;

— Etablir une unité expérimentale en vue de promouvoir l'utilisation accrue dans le pays des bois d'œuvre peu connus ;

— Former du personnel national dans plusieurs secteurs importants de la sylviculture et de l'utilisation des bois.

Le projet a commencé début 1968 et aucune étude n'a encore pu être menée à terme.

Créé dans le cadre du présent projet, le *Bureau du bois* doit servir comme centre de formation professionnelle et d'expérimentation pratique en matière d'utilisation des bois ainsi que comme organisme de démonstration et de conseil. Il aura notamment pour attribution la *promotion et la vulgarisation de l'habitat en bois*, en liaison avec le Centre de l'habitat des Nations unies, le P.N.U.D. et la Société immobilière du Cameroun. Le développement de l'habitat en bois constitue en effet un large débouché pour la production de sciages dont on prévoit une forte augmentation par suite de la politique d'industrialisation forestière retenue.

Le Cameroun oriental possède une *Station de recherches botaniques* qui travaille en relation étroite avec le Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Un bâtiment spécialement aménagé vient d'être construit à Yaoundé pour abriter l'herbier national.

Les botanistes qui travaillent dans le cadre de cette station élaborent la « Flore du Cameroun » dont plusieurs tomes ont déjà parus.

Le jardin botanique et l'herbier **de Victoria** constituent un capital botanique presque unique en Afrique de l'Ouest, qu'il convient de *préserver à tout prix et d'améliorer.*

1.4.5 PLAN FORESTIER

Il est absolument indispensable d'établir un plan forestier qui précisera :

— Les forêts qui devront être soumises et pour lesquelles il sera établi, après inventaire forestier chaque fois que nécessaire, un aménagement agro-sylvo-pastoral qui conciliera à la fois les nécessités de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, et dans tous les cas, un règlement spécial d'exploitation et un plan de régénération pour assurer la pérennité ;

— Le rythme de l'exploitation à suivre par zone, selon le potentiel des forêts.

1.4.5.1 Constitution du domaine forestier permanent

S'il est certain que la forêt doit être exploitée car les arbres lorsqu'ils ont atteint le seuil d'exploitabilité doivent être coupés sinon ils dépérissent sans profit pour personne, il n'en reste pas moins vrai que cette exploitation doit être organisée de façon à pouvoir durer indéfiniment et permettre un approvisionnement régulier des usines de transformation.

Cela ne pourra être réalisé que par la constitution d'un vaste domaine forestier permanent dans lequel pourront être pris des règlements d'aménagement portant et sur l'exploitation et sur les travaux qui permettront d'assurer la pérennité de la forêt.

Actuellement si au Cameroun occidental le nombre des réserves forestières peut être considéré comme satisfaisant, il n'en est pas de même au Cameroun oriental où moins de 1 % de la superficie de la forêt était érigée en forêts soumises au 30 juin 1970.

Durant le III[e] Plan quinquennal, un gros effort devra être fait au Cameroun oriental pour augmenter le nombre de forêts soumises dont la superficie devrait être portée à 2 000 000 d'hectares au moins. Il est déjà acquis que 218 000 hectares de forêts dans le massif de Deng-Deng seront soumis, la procédure de soumission en cours se déroulant normalement.

Il sera établi ensuite pour chaque forêt soumise un règlement d'aménagement agro-sylvicole qui tiendra compte à la fois de la nécessité de conserver les forêts et des besoins en terres d'une agriculture qui devra être rationnelle, la destruction systématique des arbres pour l'installation de cultures désordonnées devant absolument être évitée.

1.4.5.2 Matérialisation des limites des forêts soumises

Les textes concernant la soumission des forêts doivent être complétés sur le terrain par la matérialisation des limites de ces forêts de façon que les paysans connaissent parfaitement les périmètres dans lesquels la réglementation des forêts soumises est applicable.

1.4.5.3 Exploitation des bois abattus dans les défrichements agricoles

Les défrichements en vue de l'installation des cultures constituent un gaspillage indubitable de bois, et il est souhaitable qu'une action soit entreprise pour convaincre les paysans de tirer partie de ce bois. Le centre artisanal et agricole de Belabo et le centre de paysannat forestier Meza-Neutchum, retenus au III[e] Plan ainsi que d'autres centres analogues dont la création pourrait s'avérer utile, répondent à ce souci.

1.4.5.4 Agence pour le développement des forêts

Inscrite dans le cadre du plan forestier, cette Agence aura pour but la création d'une exploitation et d'une industrie forestière pilotes. Elle apportera son assistance aux exploitants nationaux ou à leurs groupements dont les productions sont susceptibles d'être transformées et conditionnées dans ses usines et commercialisées par elle.

1.4.6
INVESTISSEMENTS

A : **PAR SOURCE DE FINANCEMENT**

Réf. chap.	PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE	TOTAL
		Fonds propres			Subvention extérieure	Total		
		Etat Communes	Organismes Publics	Total				
1.4.1.1.	— Exploitation des projets							
1.4.1.2.	— Plantations artificielles, forêt dense							600
1.4.1.2.	— Plantation Unalor							20
1.4.2.	— Reboisement en savane							130
1.4.4.2.	— Mise en valeur des forêts et développement des industries forestières (projet forestier)							84
1.4.4.2.	— Extension du bureau du bois							30
1.4.4.2.	— Promotion et vulgarisation de l'habitat en bois ..							65
1.4.5.	— Soumissions des forêts et matérialisation des limites.							91
1.4.5.	— Centre artisanal et agricole de Belabo							15
1.4.5.	— Centre de paysannat forestier Mezam-Mentchum ..							15
1.4.5.	— Agence pour le développement des forêts							50
						1 095	3 500	4 580

B : **PAR ANNEE**

	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	TOTAL
1.4.1.1. — Exploitation des forêts						3 480
1.4.1.2. — Plantations artisanales en forêt dense						600
1.4.1.2. — Plantation Unalor						20
1.4.2. — Reboisement en savane						130
1.4.4.2. — Mise en valeur des forêts et développement des industries forestières						84
1.4.4.2. — Extension du bureau du bois						30
1.4.4.2. — Promotion et vulgarisation de l'habitat en bois						65
1.4.5. — Soumission des forêts et matérialisation des limites						91
1.4.5. — Centre artisanal et agricole de Belabo						15
1.4.5. — Centre de paysannat forestier Mezam-Mentchum ..						15
1.4.5. — Agence pour le développement des forêts						50
	920	920	915	915	915	4 580

1.5 CONSERVATION DE LA NATURE, CHASSE ET FAUNE

1.5.1 PROTECTION ET EXPLOITATION DE LA FAUNE

Le nombre de chasseurs augmente sans cesse. Environ 250 permis de grande chasse et 3 200 permis de petite chasse ont été délivrés en 1969-1970.

Pour assurer la protection de la faune, en plus des quatres parcs nationaux Waza (170 000 hectares) Bouba-Ndjidda (27 000 hectares), Bénoué (180 000 hectares) et Mozo-Gokoro (1 400 hectares), ont été créés depuis une trentaine d'années :

— La réserve de faune du Faro (330 000 hectares) située à l'ouest de la route Ngaoundéré - Garoua et qui abrite : éléphants, buffles, élans de Derby, hippopotames, waterbucks, hippotragues, cobs, lions, rhinocéros ;

— La réserve de faune du Dja (560 000 hectares) située dans la bouche du Dja et qui abrite : gorilles, chimpanzés, éléphants, buffles, antilopes ;

— La réserve de faune de Douala-Edéa, avec gorilles, buffles, chimpanzés, éléphants, singes ;

— La réserve de faune aviaire au lac Ossa ;

— La réserve de faune du Campo, avec éléphants, buffles, gorilles, chimpanzés, antilopes.

En outre plusieurs zones ont été fermées à la chasse :

— Zone du Pangar-Djérem, réserves de Nanga-Eboko et de Miéri.

Pour permettre une meilleure gestion de la faune, il a été ouvert à Garoua une école destinée à former des spécialistes en matière d'aménagement de la faune sauvage.

Pour discipliner la chasse il a été créé des zones d'intérêt cynégétique avec règlementation spéciale autour des principaux parcs et réserves du Nord.

Pour accueillir les personnes venant chasser dans le Nord il existe 8 campements totalisant 59 lits.

En ce qui concerne la production et l'exploitation de la faune les problèmes suivants se posent :

— Tendance à la raréfaction du gibier, seule source d'alimentation en protéines animales pour certaines populations rurales et disparition progressive de nombreuses espèces d'un intérêt scientifique certain, du fait de l'augmentation du nombre de chasseurs et de l'emploi généralisé des méthodes de chasse interdites parce que destructrices ;

— Divergence entre les exigences de l'agriculture et l'élevage, d'une part, celles liées à la conservation et au développement de la faune, d'autre part ;

— Pénurie actuelle du personnel spécialisé pour l'aménagement de la faune, le gardiennage des aires protégées et la lutte contre les animaux nuisibles ;

— Besoin aigu d'inventaire des ressources en faune pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique cohérente de protection et d'exploitation de la faune.

Conscient de ces problèmes et du fait qu'une exploitation rationnelle du gibier procure non seulement de la viande aux populations mais entraîne aussi pour le budget de l'Etat des recettes appréciables dues au paiement des licences, des permis et des taxes sur les armes et les animaux abattus, le Gouvernement devra mettre en œuvre une politique visant à :

— Associer l'agriculture et l'élevage de la faune pour la mise en valeur des terres marginales ;

— Protéger les espèces rares en créant à leur intention des sanctuaires ;

— Créer et aménager de nouvelles réserves et nouveaux parcs dans lesquels les animaux peuvent se reproduire en toute quiétude ;

— Créer et aménager de nouvelles zones d'intérêt cynégétique ;

— Former en nombre suffisant des spécialistes en aménagement de la faune et recruter les gardes-chasse nécessaires pour assurer le contrôle de la chasse et la protection des cultures ;

— Organiser une vaste campagne d'éducation des masses, notamment dès l'école primaire.

Parallèlement, devront être menés des travaux de recherches pour aider à la meilleure connaissance du milieu et de la faune afin de permettre de maintenir entre eux un équilibre satisfaisant, que ce soit dans les parcs, les réserves ou les zones d'intérêt cynégétique.

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, les objectifs suivants devront être poursuivis durant le III[e] Plan quinquennal :

Formation et recherches.

a) L'école inter-Etats de spécialistes de la faune qui vient d'être ouverte à Garoua, avec l'assistance du P.N.U.D., devra former pour le Cameroun :

— 30 à 50 fonctionnaires de niveau supérieur pour occuper les fonctions de conservateurs de parcs et de réserves, et de responsables de la faune dans les conservations et certains secteurs ;

— 150 à 200 gardiens dans les parcs et réserves, et gardes-chasse dont le rôle sera non seulement d'assurer la police de la chasse, mais aussi les battues administratives, la protection des gens et des cultures et le contrôle du gibier dans les zones d'intérêt cynégétique. L'école devra en outre, avec l'aide des experts qui lui sont affectés, entreprendre des travaux de recherches qui consisteraient en ;

— Des inventaires et des études de populations des parcs et des zones d'intérêt cynégétique ;

— Des études sur les maladies de la faune et moyens, s'ils existent, de les enrayer ;

— Des essais de domestication de certaines espèces sauvages connues pour leur rendement en viande ou en lait ou pour leur rusticité.

b) En outre, l'île de Dipikar (Campo) et la future réserve du Pangar et Djérem devront faire l'objet d'études spéciales. Une demande d'assistance pour ces études a été adressée à la F.A.O.

Protection de la faune.

La meilleure façon de protéger la faune est de faire appliquer la législation et la réglementation en vigueur, mais cette action purement répressive sera toujours insuffisante, étant donné l'impossibilité pratique de surveiller toute l'étendue du territoire. Il devra donc être organisé une intense action éducative par films, brochures illustrées, conférences publiques, émissions radiodiffusées pour faire prendre conscience aux Camerounais de toutes les couches sociales, de l'importance et de l'intérêt du capital faune et de la nécessité de le conserver. Un parc zoologique devrait être ainsi créé à Yaoundé pour l'éducation du public. Il pourrait l'être en liaison étroite avec le Musée national. Cette action éducative devra cependant être complétée par d'autres mesures concrètes, qui nécessitent un renforcement important des effectifs chargés du contrôle de la chasse :

— Fermeture temporaire de la chasse dans certaines zones où il sera constaté une diminution inquiétante de gibiers ;

— Les plans de tir qui devront être établis avant l'ouverture de la chasse pour chacune des zones, tiendront compte de la possibilité de développement qu'offre chaque zone pour les différentes espèces d'animaux afin de maintenir le potentiel de la faune à un niveau aussi élevé que possible.

Il convient toutefois de renforcer la protection des personnes et des cultures contre les animaux nuisibles ; ceci doit être envisagé au niveau des préfectures par la création de brigades mobiles de gardes-chasse.

1.5.2 TOURISME CYNEGETIQUE ET PARCS NATIONAUX

Le tourisme cynégétique a pris ces dernières années un essor important en raison de la diversité de la faune qu'on rencontre et des investissements réalisés dans ce domaine particulier Actuellement sont aménagés et peuvent être visités :

— Le Parc national de Waza (170 000 hectares), situé à 60 km au nord de Maroua sur la route de Fort-Foureau. On y trouve comme animaux : éléphants, girafes, hippotragues, cobs de Buffon, damalisques, lions, panthères, guépards, autruches, phacochères, waterbucks, cynocéphales, patas ainsi que de nombreuses variétés d'oiseaux... Ces animaux sont très abondants et facilement visibles surtout en fin de saison sèche quand les antilopes se rassemblent en grands troupeaux dans les yaérés. La capacité d'accueil est de 101 lits. 460 km de routes ont été créés pour permettre la visite du parc ;

— Le parc national de Bouba-Ndjidda (270 000 hectares), situé dans l'arrondissement de Rey-Bouba. Il abrite : éléphants, buffles, girafes, élans de Derby, bubales, damalisques, hippotragues, waterbucks, cobs de Buffon, rhinocéros, hippopotames, lions, panthères... La capacité d'accueil est de 32 lits. 350 km de routes ont été créées pour permettre la visite du parc ;

— La réserve de faune de Kala-Maloué (4 000 hectares), située à 11 km de Fort-Foureau sur la route de Maiduguri et qui abrite : cobs de Buffon, waterbucks, damalisques, guibs harnachés, céphalophes, phacochères, gazelles, rufifrons, cobs des roseaux et éléphants.

Deux autres parcs nationaux ont été créés mais ne sont pas encore aménagés du point de vue touristique :

— Le parc national de Mozoko-Gokoro (1 400 hectares), situé sur la route de Mokolo à Mora, qui représente un aspect intéressant des forêts sèches qui existaient autrefois dans le Nord-Cameroun et qui contient des girafes et des cobs divers ;

— Le parc national de la Bénoué (180 000 hectares), situé sur la route Ngaoundéré - Garoua et qui abrite : éléphants, buffles, rhinocéros, hippopotames, élans de Derby, bubales, hippotragues, waterbucks, cobs de Buffon, lions... 140 km de routes ont été créées dans le parc.

Au cours du IIIe Plan il doit être envisagé la création de nouvelles réserves de faune partout où cela s'avérera nécessaire, par exemple, dans la zone Pangar-Djérem où la construction du Transcamerounais et du barrage de Mbakaou ont entraîné une chasse intensive.

La création des sanctuaires s'impose pour les espèces en voie de disparition. L'île de Dipikar (Campo) semble toute indiquée pour servir de sanctuaire à gorilles.

Lorsqu'une protection plus stricte des animaux et de la nature s'imposera, il y aura lieu de transformer les réserves de faune en parcs nationaux, et certains de ceux-ci en réserves naturelles intégrales.

Une attention particulière devra être apportée au parc national de la Bénoué en raison de sa proximité de la future retenue du barrage envisagé à Lagdo. Le lac ainsi créé sera un atout important pour le développement du tourisme à peu de distance de la capitale de la région administrative du Nord, bien desservie sur le plan des transports. Il constituera également une attraction pour les animaux en saison sèche. Ces deux raisons militent en faveur de l'extension du parc national vers le Nord jusqu'au futur lac de Lagdo.

Le problème du développement de certaines espèces qui par leur nombre peuvent constituer un danger important pour les autres ou par les dégats qu'ils causent au milieu naturel (exemple des éléphants à Waza) devra recevoir une solution.

La création, l'amélioration et la gestion des réserves et des parcs nationaux ne constituent qu'un des volets du tourisme cynégétique. L'autre volet est l'accueil du visiteur.

En effet pour que cette catégorie de tourisme puisse continuer à se développer, il est nécessaire que tout soit mis en œuvre pour donner satisfaction aux visiteurs. Le tourisme cynégétique représente une part importante du tourisme camerounais et, à ce titre, requiert une attention toute particulière dans l'étude générale du développement du tourisme prévue pour l'an I du IIIe Plan et lors de la mise en œuvre du plan sectoriel qui en résultera.

1.5.3 INVESTISSEMENTS

A : **PAR SOURCE DE FINANCEMENT**

Référence chapitre	PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC				
		RESSOURCES LOCALES			Aide extérieure	Total
		Etat	Collectivités locales	Organismes publics		
1.5.1.	— Ecole de faune de Garoua	60			40	100
1.5.1.	— Vulgarisation des méthodes de protection de la nature.	5				5
1.5.2.	— Reprise et aménagement de réserves de faune ..	35			60	95
	Total 1.5.	200			300	500

B : **PAR ANNEE**

Référence chapitre	PROJETS	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	Total
1.5.1.	— Ecole de faune de Garoua	81	84	84	67	84	400
1.5.1.	— Vulgarisation des méthodes de protection de la nature.		1	1	2	1	5
1.5.2.	— Reprise et aménagement des réserves de faune	19	15	15	31	15	95
	Total 1.5.	100	100	100	100	100	500

1.6 RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS

A : **PAR SOURCE DE FINANCEMENT** (en millions de francs C.F.A.)

	FINANCEMENT PUBLIC											
	FINANCEMENT SUR FONDS PROPRES					FINANCEMENT SUR FONDS EXTERIEURS			Total financement public	Total financement privé	TOTAL financement	FINANCEMENT EN %
	Etat et communes	Caisses stabilisation	Organismes publics		Total	Subventions	Emprunts	Total				
			Autofinancement	Emprunts extérieurs								
1.1. — Production agricole	2 961	2 100	1 840		6 901	4 864	3 950	8 814	15 715	1 800	17 515	10,9
1.2. — Production de viande	630				630	1 220		1 220	1 850	100	1 950	1,3
1.3. — Pêche	166				166	34		34	200	800	1 000	0,3
1.4. — Production forestière	943				943	137		137	1 080	3 500	4 580	0,8
1.5. — Conservation de la nature, chasse et faune	200				200	300		300	500	—	500	0,3
Total	4 900	2 100	1 840		8 840	6 555	3 950	10 505	19 345	6 200	25 545	

B : **PAR ANNEE** (en millions de francs C.F.A.)

	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	TOTAL
1.1. — Production agricole	3 180	3 540	3 661	3 564	3 570	17 515
1.2. — Production de viande	190	190	190	590	790	1 950
1.3. — Pêche	275	340	295	45	45	1 000
1.4. — Production forestière	920	925	905	915	915	4 580
1.5. — Conservation de la nature, chasse et faune	100	100	100	100	100	500
Total	4 665	5 095	5 151	5 214	5 420	25 545

CHAPITRE II

L'industrie, les mines, et l'énergie

2.1 SITUATION ACTUELLE

Bien que l'économie camerounaise demeure encore à dominante « agricole », le pays s'est délibérément engagé dans la voie de l'industrialisation. Ce processus, nécessaire au développement, est irréversible mais il importe non seulement de suivre mais surtout de contrôler et d'orienter son évolution.

Du fait de cette option, le « poids » du secteur secondaire croît progressivement dans l'économie comme les différents aspects de la production, de la valeur ajoutée, de la formation de capital, de l'emploi et du commerce extérieur.

S'inscrivant dans les orientations retenues pour le IIe Plan, des prévisions portant sur le développement industriel du pays ont été établies pour la période 1966/1967 - 1970/1971. Comme il est normal dans toute politique libérale, des écarts apparaissent aujourd'hui entre ces prévisions et les réalisations constatées. L'important est de mesurer ces écarts et surtout de les expliquer. Les observations ainsi réalisées sont en effet riches d'enseignement pour l'élaboration des nouvelles prévisions relatives au IIIe Plan.

L'industrialisation du pays se trouve conditionnée par les structures et le potentiel du secteur secondaire existant ainsi que par le contexte général (naturel, économique et humain) dans lequel elle est appelée à se réaliser. Parmi les différents facteurs de cette évolution, il importe de distinguer ceux qui sont favorables ou non, ceux qui présentent un caractère local ou au contraire international, ceux enfin sur lesquels il est possible d'agir.

A partir de ces multiples données et compte tenu des orientations générales retenues pour l'ensemble de l'économie, les principes de la politique d'industrialisation à long terme du pays ont été posés et un certain nombre de projets sélectionnés comme stratégiques. Le développement industriel au cours du IIIe Plan s'inscrit dans cette perspective en termes :

- D'objectifs globaux et sectoriels à moyen terme ;
- D'actions à entreprendre et de moyens à mettre en œuvre pour les atteindre ;
- De résultats attendus.

A court terme, les grandes lignes de la programmation des opérations à réaliser pour que les objectifs retenus soient atteints ont été tracées pour chacune des branches d'activités industrielles.

2.1.1 LA PLACE DE L'INDUSTRIE DANS L'ECONOMIE

Le secteur secondaire dans l'économie est en progression continue. Les investissements réalisés dans ce secteur au cours de ces dernières années n'ont pas suivi une croissance identique à celle de la production. Ils ont concerné à la fois :

- L'accroissement des moyens de production d'énergie électrique ;
- Les recherches minières et pétrolières ;
- L'accroissement de la capacité des industries de transformation installées et leur diversification.

Le développement du secteur secondaire a également contribué à la création de nombreux emplois dans les centres urbains où les problèmes posés par l'accroissement rapide de la population sont aigus.

En outre, la part des exportations de produits industriels fabriqués localement n'a cessé de croître en même temps que leur diversification.

2.1.2 INVESTISSEMENTS

Le ralentissement de la production est déjà perceptible au niveau des investissements des sociétés industrielles qui ont régressé en 1967-1968 et 1968-1969. Les principales causes de ce ralentissement semblent devoir être imputées au manque de projets nouveaux et élaborés ainsi qu'à l'absence de politique de promotion dynamique, tant auprès des investisseurs étrangers que sur les marchés extérieurs.

INVESTISSEMENTS DU SECTEUR SECONDAIRE (en millions de francs C.F.A.)

ACTIVITE	1966-1967	1967-1968	1968-1969
Sociétés industrielles, bâtiment et travaux publics compris			
Energie électrique et recherche minière et pétrolière			
Total secteur secondaire			

2.1.3 EMPLOI

Le dernier recensement industriel exploité, (année 1965-1966) indique que pour 357 entreprises industrielles, il existe 14 054 emplois permanents contre 10 573 en 1962-1963, soit environ 1 100 emplois nouveaux chaque année. Pour les années 1966-1967 et 1967-1968, les estimations portant sur 155 entreprises industrielles donnent les résultats suivants :

— 1966-1967 ..... 13 992 emplois
— 1967-1968 ..... 15 261 —

soit 1 296 emplois créés en un an de juillet 1967 à juillet 1968.

Dans l'ensemble du secteur « Industrie » - « Bâtiment et Travaux publics », le IIe Plan avait prévu la création de 9 646 emplois nouveaux en cinq ans, soit environ 1 930 par an. Il apparaît que les réalisations ont été inférieures aux prévisions.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR

Importations.

Pour l'année 1969, la répartition du montant total des importations, soit 53 millions de francs C.F.A., suivant les noyaux de regroupement par utilisation principale des marchandises importées a été la suivante :

NOYAUX DE REGROUPEMENT DES IMPORTATIONS	M. F C.F.A.	%
0. Alimentation, boissons, tabacs	152	2,8
1. Energie, lubrifiants	516	9,0
2. Produits bruts d'origine végétale	024	1,9
3. Produits bruts d'origine minérale	1 447	2,7
4. Demi-produits	5 917	11,1
5. Matériel de transport et de traction	5 602	10,6
6. Equipement agricole	338	0,6
7. Equipement industriel	7 121	13,4
8. Consommation des ménages	9 373	17,7
9. Consommation des entreprises	14 401	27,2
	53 000	100,0

En première approximation, on peut estimer que les importations concernant le secteur industriel correspondent, sous réserve de quelques ajustements nécessaires, aux noyaux 3, 4 et 7 des importations, soit en valeur 14 485 milliards.

Exportations.

La part des exportations des produits industriels fabriqués localement par rapport au total des exportations croît progressivement. Elle était de 23 % en 1963-1964 et elle est passée pour les deux dernières années aux valeurs suivantes en milliards de francs C.F.A.

1967-1968 ..... 11,6 pour un total de 42,7, soit 27 %
1968-1969 ..... 13,8 pour un total de 50,6, soit 27,4 %

Dans les exportations de produits industriels, l'aluminium brut a représenté respectivement 4,7 et 5,1 milliards de francs C.F.A., soit 40,5 % et 37 % pendant ces deux années.

Par ailleurs, les exportations de produits industriels locaux vers l'U.D.E.A.C. ont été de :

1967-1968 ..... 1,78 milliard pour un total de 11,5 millions, soit 15,4 %
1968-1969 ..... 2,14 milliards pour un total de 14,3 millions, soit 15 %

2.1.5 L'EXECUTION DU IIe PLAN

Un certain nombre de projets fondamentaux pour le développement industriel du Cameroun avait été inscrit au IIe Plan. Ils ont été plus ou moins réalisés. Il s'agit des projets présentés dans le tableau suivant :

En millions de francs C.F.A.

	COUT PREVU	Investissement réalisé	Investissement non réalisé
Energie			
— Développement région Ouest.	600	—	600
— Développement Cameroun occidental	800	—	800
Mines			
— Or	240	—	240
— Calcaire	20	—	20
Industries agricoles			
— Latex	130	—	130
— Riz	110	—	110
— Tomates	40	—	40
— Ananas	100	—	100
— Plantes à parfum	70	—	70
Industries alimentaires			
— Café soluble	400	—	400
Industries du bois			
— Sciages	1 700	900	800
Industrie textile			
— Sacherie	400	—	400
Industries mécaniques et électriques			
— Montage auto	120	—	120
— Alimentation	130	—	130
Industrie chimique			
— Raffinage huile alimentaire ..	370	—	370
— Ordures ménagères	170	—	170
— Engrais	1 200	—	1 200

Ces projets ont été actualisés et un grand nombre d'entre eux ont été réinscrits au IIIe Plan, car ils conditionnent le passage de l'économie camerounaise dans la deuxième phase de son développement industriel (énergie, ananas, café soluble, sciage, sacherie, engrais).

2.2 STRUCTURE DU SECTEUR INDUSTRIEL

(entreprises modernes)

NOMBRE D'ENTREPRISES ET REPARTITION PAR BRANCHE D'ACTIVITE

BRANCHES D'ACTIVITE	Chiffre d'affaires compris entre 50 et 100 millions	Chiffre d'affaires compris entre 100 et 500 millions	Chiffre d'affaires supérieur à 500 millions	TOTAL
6 Travail des grains de farine	6	2	1	9
7 Produits tirés du cacao	1	—	3	4
8 Boissons — tabac	3	2	2	7
9 Autres industries alimentaires	1	1	2	4
10 Energie — Eau			1	1
11 Minerais	2	—		2
12 Matériaux de construction	3	2	1	6
13 Aluminium			1	1
14 Première transformation des métaux		—		—
15. Chimie et caoutchouc	6	7	1	14
16 Montage véhicules	1	2	1	4
17 Industries mécaniques et électriques	1	8	1	10
18 Industries du bois	5	14	3	22
19 Industries textiles	3	11	4	18
20 Chaussures et cuir		2	1	3
21 Corps gras	—		1	1
22 Articles en caoutchouc et matières plastiques	2	1	1	4
23 Industries diverses	2	5	—	7
24 Bâtiment travaux publics	10	12	2	24

REPARTITION DES ENTREPRISES PAR TRANCHES D'EMPLOIS ET PAR CHIFFRES D'AFFAIRES

TRANCHES D'EFFECTIFS	CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES (en millions de F C.F.A.)				
	50 à 100	100 à 500	Plus de 500	TOTAL	%
10 à 50 employés	21	11	1	33	30 %
50 à 100 employés	13	15	4	32	29 %
100 à 500 employés	12	29	4	45	41 %
Plus de 500 employés	—	5	1	20	18 %

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHES D'ACTIVITE	STRUCTURE DE LA PRODUCTION		VALEUR A LA PRODUCTION		TAUX DE CROISSANCE
	1967-1968	1970-1971	1967-1968	1970-1971	
6 Travail des grains et farine	6 060	7 820	6,4 %	6,8 %	8,9 %
7 Produits tirés du cacao	4 570	5 450	4,8 %	4,8 %	6,1 %
8 Boissons — Tabac	7 710	10 600	9,5 %	9,2 %	11,3 %
9 Autres industries alimentaires	770	1 130	0,8 %	1,0 %	13,7 %
10 Energie — Eau	10 240	12 200	9,5 %	10,5 %	6,1 %
11 Minerais	30	40	—	—	10,0 %
12 Matériaux de construction	790	900	0,8 %	0,8 %	3,1 %
13 Aluminium	7 290	7 640	7,6 %	6,4 %	2,2 %
14 Première transformation des métaux	120	130	—	—	2,6 %
15 Chimie et caoutchouc	2 660	3 250	2,8 %	2,8 %	6,9 %
16 Montage et réparation véhicules	9 000	10 510	9,4 %	9,2 %	8,2 %
17 Industries mécaniques et électriques	2 730	3 400	2,9 %	3,0 %	11,4 %
18 Industries du bois	2 520	3 100	2,6 %	2,7 %	11,0 %
19 Industries textiles	8 150	10 000	8,5 %	8,8 %	11,0 %
20 Chaussures et cuir	2 010	2 500	2,1 %	2,2 %	7,5 %
21 Corps gras	4 350	5 455	4,6 %	4,8 %	7,7 %
22 Articles en caoutchouc et matières plastiques	130	160	—	—	7,1 %
23 Industries diverses	1 580	2 050	1,7 %	1,8 %	9,2 %
24 Bâtiment travaux publics	24 700	27 700	26,0 %	25,2 %	5,3 %
	95 410	11 035	100,0 %	100,0 %	6,1 %

La progression de la valeur à la production a été de 6 % par an au cours des trois dernières années. Cette progression modeste pour le secteur secondaire peut être expliquée par la chute des investissements industriels qui est intervenue au cours des dernières années.

EXPORTATIONS PAR BRANCHE D'ACTIVITE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHES D'ACTIVITE	EXPORTATIONS		STRUCTURE DES EXPORTATIONS	
6 Travail des grains et farines	70	90	0,4 %	0,4 %
7 Produits tirés du cacao	3 670	4 400	20,5 %	21,0 %
8 Boissons — Tabac	110	150	0,5 %	0,7 %
9 Autres industries alimentaires	200	220	1,1 %	1,1 %
10 Energie — Eau	—	—	—	—
11 Minerais	30	40	—	—
12 Matériaux de construction	—	—		
13 Aluminium	6 490	6 670	36,2 %	32,0 %
14 Premières transformations des métaux	—	—		
15 Chimie et caoutchouc	1 200	1 500	6,7 %	7,2 %
16 Montage et réparation des véhicules	150	170	1,0 %	0,9 %
17 Industries mécaniques et électriques	130	170	0,7 %	0,9 %
18 Industries du bois	1 090	1 350	6,1 %	6,5 %
19 Industries textiles	3 300	4 000	18,4 %	20,0 %
20 Chaussures et cuir	200	500	1,1 %	2,7 %
21 Corps gras	1 300	1 360	7,3 %	6,6 %
22 Articles en caoutchouc et matières plastiques	10	20	—	—
23 Industries diverses	—	50	—	—
24 Bâtiment travaux publics	—	—	—	—
	17 950	20 740	100,0 %	

Les trois quarts des exportations du Cameroun sont réalisées par les trois activités suivantes :

— Produits tirés du cacao ;
— Aluminium ;
— Industrie textile.

- **Produits tirés du cacao.**

Le beurre de cacao produit par deux entreprises est en quasi-totalité exporté sur les marchés européens et japonais.

- **Aluminium.**

Les exportations d'aluminium en lingots ont peu évolué mais elles représentent plus du tiers des exportations du Cameroun.

- **Industries textiles.**

Les exportations concernent surtout le coton fibre, mais il faut noter la forte progression des articles de confections. Cette dernière activité s'étant tournée depuis quelques années vers les marchés européens.

2.3 NATURE JURIDIQUE DES SOCIETES

La plupart des sociétés industrielles camerounaises sont à capitaux privés. Cependant, l'Etat peut intervenir sous plusieurs formes dans ces sociétés :

— Participation pour le financement d'opérations de recherches d'études et d'équipements ;
— Prêts de la Banque camerounaise de développement ;
— Participation de la Société nationale d'investissement.

Les entreprises peuvent également faire appel à l'aide publique extérieure.

2.3.1 ENTREPRISES AGREEES AU CODE D'INVESTISSEMENTS

Un certain nombre d'entreprises ont été agréées aux différents régimes fiscaux privilégiés.

On peut dire que pratiquement toutes les entreprises industrielles à l'exception des entreprises de réparation automobile et des entreprises de bâtiment et travaux publics sont agréées à l'un des régimes privilégiés du code des investissements.

Ces entreprises agréées représentent 52 % de l'activité du secteur secondaire.

	NOMBRE D'ENTREPRISES AGREEES AU CODE DES INVESTISSEMENTS (C.A. en millions de FC F.A.)												
	Différents régimes privilégiés								Total entreprises agréées	C.A. entreprises agréées	C. A. branche	%	
	A	B	C	D	P.M.E.	Forêt	T.I.P	T.U.					
6 Travail des grains et farines	1	-	-	-	-	-	-	4	4	1 280	6 060	21	%
7 Produits tirés du cacao	-	-	-	-	-	-	1	-	4	4 570	4 570	100	%
8 Boissons — Tabacs	-	-	-	-	-	-	3	3	5	7 700	7 710	100	%
9 Autres industries alimentaires	2	1	-	-	—	—	-	1	5	770	770	100	%
10 Energie — Eau	—	—	-	-	-	-	—	—	2	3 730	10 240	31,5	%
11 Minerais	—	—	-	-	-	-	1	-	1	30	30	100	%
12 Matériaux de construction	3	—	1	-	-	-	2	—	5	700	790	89	%
13 Aluminium	1	—	-	-	—	—	—	1	2	7 290	7 290	100	%
14 Première transformation des métaux	-	—	—	-	-	—	—	-	—	—	120	0	%
15 Chimie	3	-	1	-	—	—	1	6	8	2 480	2 660	93	%
16 Montage et réparation des véhicules	2	—	-	-	—	-	3	2	5	1 100	9 000	12,2	%
17 Industries mécaniques et électriques	2	4	3	-	1	-	4	8	16	2 530	2 730	93	%
18 Industries du bois	8	4	2	-	1	29	-	1	44	2 320	2 520	92	%
19 Industries textiles	4	2	12	—	3	-	13	14	24	7 285	8 150	89	%
20 Chaussures et cuir	2	1	—	-	—	—	1	3	5	2 010	2 010	100	%
21 Corps gras	1	—	3	—	-	—	1	1	6	4 180	4 330	96	%
22 Articles en caoutchouc-plastiques	2	—	-	—	1	—	1	1	4	130	130	100	%
23 Industries diverses	—	—	1	—	1	—	1	—	3	580	1 580	37	%
24 Bâtiments travaux publics	—	—	2	3	—	—	—	—	5	985	24 700	4	%
Total	31	12	16	7	9	29	32	45	148	49 650	95 410	52	%

Entreprises pratiquant plusieurs branches d'activité.

2.4 CONTEXTE DE L'INDUSTRIALISATION

Facteurs favorables.

De nombreux facteurs contribuent au développement de l'industrie camerounaise. Il faut citer noramment :

— Diversité des richesses naturelles à exploiter et des produits agricoles à transformer ;

— Possibilité d aménagement de nombreux sites hydro-électriques ;

— Présence d'un secteur industriel déjà diversifié ;

— Incitations fiscales en faveur des industries nouvelles ;

— Existence d'une main-d'œuvre abondante, s'adaptant au rythme industriel et susceptible d'acquérir dans des délais raisonnables une qualification satisfaisante ;

— Accroissement d'une épargne locale à orienter vers les activités industrielles.

Facteurs limitants.

Par contre l'évolution de l'industrie se trouve entravée par un certain nombre de facteurs communs aux pays africains et plus généralement aux pays en voie d'industrialisation :

— Coût élevé des investissements et du crédit ;

— Rareté d'une main d'œuvre qualifiée ;

— Nécessité relative d'un encadrement expatrié coûteux.

D'autres facteurs sont plus spécifiques au Cameroun, qui sont :

— Ressources minières connues peu abondantes à l'exception des bauxites ;

— Marché intérieur et U.D.E.A.C. limités ;

— Inadaptation des circuits de commercialisation ;

— Insuffisance des infrastructures routières et portuaires.

2.5 ORIENTATIONS GENERALES ET OBJECTIFS DU IIIe PLAN

2.5.1 ORIENTATIONS GENERALES

La politique d'industrialisation qui devra être poursuivie au cours du IIIe Plan sera la suivante :

— Diversifier la production ;

— Engendrer un processus d'expansion dynamique permettant l'élevation du niveau de vie des masses que l'économie rurale ne peut assumer à elle seule ;

— Contribuer à l'équilibre des échanges extérieurs en augmentant les exportations des produits manufacturés ;

— Faire face au sous-emploi provoqué par la rapide croissance urbaine.

Au cours du IIIe Plan, les efforts devront porter sur :

— La transformation industrielle des matières premières ;

— L'inventaire de nos ressources minières et leur mise en valeur ;

— La promotion d'une industrie lourde par transformation des ressources minérales exploitables ;

— La création d'industries compétitives, contribuant à la fois à l'approvisionnement du marché local et à l'accroissement des exportations ;

— La formation d'une main-d'œuvre techniquement qualifiée.

Pour atteindre ces objectifs, il faut créer un cadre favorable au développement industriel :

— Favoriser le dialogue entre le secteur privé et l'administration ;

— Mettre en œuvre une politique active et cohérente de promotion industrielle ;

— Accélérer la réalisation des zones et des domaines industriels ;

— Stimuler par le crédit et le soutien technique les petites et moyennes entreprises ;

— Développer la formation professionnelle.

2.5.2 OBJECTIFS

En 1975-1976 les activités secondaires assureront 27,1 % de la production (31,6 % pour les activités primaires). La part de la production intérieure brute provenant des activités secondaires aura crû d'un peu plus de 4 %.

2.5.2.1 Part de l'industrie dans l'économie

Une partie importante de la production supplémentaire sera destinée à l'exportation. Les exportations du secteur secondaire atteindront 39,7 milliards de francs C.F.A. en 1975-1976 contre 17,9 milliards en 1967-1968, ce qui représente un taux moyen de croissance de 10,5 % par an. Les exportations du secteur secondaire seront égales en 1975-1976 à 45 % des exportations totales (37,5 % en 1967-1968).

Les investissements devront atteindre 70,3 milliards de francs C.F.A. dont 14,0 seront d'origine publique. Les investissements du secteur secondaire, représenteront 25 % des investissements qui seront réalisés au cours du IIIe Plan.

2.5.2.2 Les objectifs de production industrielle et artisanale

La production des activités secondaires doit passer en valeur ajoutée de 46 milliards de francs C.F.A. en 1967-1968 à 91,5 milliards en 1975-1976, soit un taux moyen de croissance de 10,8 %.

L'étude du tableau ci-après permet toutefois de constater l'existence de deux groupes bien distincts d'activité industrielle et artisanale :

— Les unes connaîtront des taux de croissance très supérieurs au taux moyen de l'ensemble des activités secondaires. Elles seront responsables des deux tiers de l'augmentation de la production du secteur au cours de la période ;

— Les autres activités auront des rythmes de croissance inférieurs à celui de la moyenne des activités de secteur secondaire.

Le premier groupe d'activité. — Il verra sa production (en valeur ajoutée) passer de 18,1 à 39,5 milliards de francs C.F.A., ce qui correspond à un taux de croissance de 16,9 %.

Tandis qu'en début de période, ce groupe n'assurait que 33,1 % de la production industrielle et artisanale, il fournira 43 % en 1975-1976 ; l'expansion sera très rapide pour les industries alimentaires et les industries textiles ; elle exporteront une part importante de leur production.

Les entreprises de matériaux de construction, les industries de bois et des corps gras qui valorisent les produits locaux auront aussi une forte expansion de leur activité. Elles contribueront à intégrer dans un même circuit économique les activités primaires et secondaires du pays.

Le second groupe d'activité. — Le taux de croissance de ce groupe sera de 7,2 % par an entre 1970-1971 et 1975-1976 ; la production de 1975-1976 sera égale à 52,0 milliards de francs C.F.A. alors qu'elle était de 36,6 milliards de francs C.F.A. en 1970-1971.

La part de ce groupe dans l'activité du secteur secondaire atteindra 56,8 % en 1975-1976 alors qu'elle était de 67 % en 1970-1971. L'activité du bâtiment et travaux publics, qui représente la part la plus importante de la production de ce groupe, croîtra avec la construction de logements et les investissements. La production d'énergie et d'eau aura une expansion modeste (6,0 %) bien que la production d'électricité augmente de 10,5 % par an de 1967-1968 à 1975-1976.

L'évolution de la production de bois de chauffage, qui représentait 70 % de la valeur ajoutée par l'énergie et l'eau en 1967-1968 sera lente (taux de croissance : 2,5 % par an environ).

ACTIVITE	N° des branches	Valeur ajoutée en millions de francs C.F.A.		Structure de la production		TAUX de croissance annuelle
		1970-1971	1975-1976	1970-1971	1975-1976	
1. *Taux supérieurs à la moyenne 10,8 %*						
— Textiles ; cuirs chaussures	19-20	4 250	10 800	7,8	11,8	20,5
— Constructions mécaniques et électriques ; bois	17-18	3 690	8 360	6,7	9,1	17,8
— Articles en caoutchouc et plastique ; industries diverses	22-23					
— Matériaux de construction ; minérais ; aluminium ; chimie	11-12 13-14 15	3 230	6 970	5,9	7,6	16,6
— Industries alimentaires	6 7 9	4 300	8 940	7,9	9,8	15,8
— Corps gras	21	2 650	4 440	4,8	4,9	10,9
Total du 1er groupe		18 120	39 510	33,1	43,2	16,9
2. *Taux inférieurs à la moyenne 10,8 %*						
— Boissons ; tabacs	8	7 000	11 350	12,8	12,4	10,2
— Montage et réparation de véhicules ...	16	2 900	4 070	5,9	4,5	7,0
— Bâtiments et travaux publics	24	17 145	23 710	31,3	25,9	6,7
— Energie ; eau	10	9 600	12 840	17,5	14,0	6,0
Total du 2e groupe		36 645	51 970	66,9	56,8	7,2
Total secteur secondaire	6 à 24	54 765	91 480	100,0	100,0	10,8

ENERGIE — MINES — INDUSTRIES — ARTISANAT (en millions de francs C.F.A. en francs constants en prix 1970-1971.)

BRANCHES D'ACTIVITE	VALEUR A LA PRODUCTION			VALEUR AJOUTEE			EXPORTATION			INVESTISSEMENTS	EMPLOIS CREES
DESIGNATION	1967-1968	1970-1971	1975-1976	1967-1968	1970-1971	1975-1976	1967-1968	1970-1971	1975-1976	TOTAUX	
6 Travail des grains et farines	6 060	7 820	13 640	1 900	2 500	4 370	70	90	250	2 050	560
7 Produits tirés du cacao	4 570	5 450	14 130	1 280	1 520	3 320	3 670	4 400	7 250	950	130
8 Boissons — Tabacs	7 710	10 600	17 900	5 010	7 000	11 350	110	150	420	2 400	875
9 Autres industries alimentaires ..	770	1 130	4 410	190	280	1 250	200	220	1 750	4 030	550
10 Energie — Eau	10 240	12 200	17 040	8 400	9 600	12 840	—	—	—	19 880	250
11 Minerais	30	40	220	20	30	150	30	40	220	1 460	—
12 Matériaux de construction	790	900	4 350	260	300	1 370	—	—	320	1 500	295
13 Aluminium	7 290	7 640	13 150	1 920	2 020	3 640	6 490	6 670	6 200	1 450	80
14 Première transformation des métaux	120	130	920	20	303	190	—	—	—	630	100
15 Chimie et caoutchouc	2 660	3 250	5 900	680	850	1 620	1 200	1 500	2 490	3 535	520
16 Montage et réparation véhicules.	9 000	10 510	14 870	2 500	2 980	4 070	150	170	290	1 825	725
17 Industries mécaniques et électriques	2 730	3 400	7 170	1 330	1 720	3 340	130	170	450	2 255	1 060
18 Industries du bois	2 520	3 100	8 400	790	970	2 660	1 090	1 350	6 150	2 100	1 480
19 Industries textiles	8 150	10 000	26 850	2 830	3 400	9 000	3 300	4 000	9 680	10 300	3 485
20 Chaussures et cuir	2 010	2 500	5 270	680	850	1 800	200	550	1 200	1 250	1 005
21 Corps gras	4 350	5 455	9 730	2 150	2 650	4 440	1 300	1 360	2 875	2 730	410
22 Articles en caoutchouc et matières plastiques	130	160	1 380	40	50	500	10	20	150	740	330
23 Industries diverses	1 580	2 050	3 890	690	950	1 860	—	50	100	5 215	1 005
24 Bâtiment travaux publics	24 700	27 700	39 470	15 325	17 145	23 710	—	—	—	6 000	1 500
Total	95 410	114 035	208 590	46 015	54 765	91 480	17 950	20 740	39 725	70 300	14 360

En conclusion, la croissance des activités secondaires apparaît importante et semble devoir se maintenir pendant toute la durée du IIIe Plan ; on peut cependant s'interroger sur leur possibilité d'expansion au-delà de cette période.

On constate que 56 % des investissements industriels prévus pour les cinq prochaines années sont constitués par des extensions d'entreprises déjà installées.

Malgré les efforts non négligeables pour développer leurs exportations, la majeure partie de leur production restera destinée au marché local. Lorsque ce marché s'avérera saturé, les rythmes de croissance des fabrications industrielles destinées à celui-ci devront s'ajuster au taux plus faible de la consommation intérieure.

Il est donc important de prévoir l'introduction avant la fin du IIIe Plan, de nouveaux types d'activités industrielles susceptibles de relancer la croissance après 1976. Il s'agit :

D'une part :

— Des industries dont les fabrications seront destinées aux entreprises locales (pièces détachées, outillages, pneumatiques, engrais, sacs etc...).

D'autre part :

— Des industries de transfert, travaillant sur des demi-produits importés, destinés à être exportés après transformation.

Des études approfondies sont nécessaires pour déterminer les productions nouvelles, susceptibles d'être introduites et leurs conditions de réalisation.

L'Etat devra prendre ensuite les mesures appropriées pour promouvoir la création des industries jugées souhaitables.

2.6 LES ACTIONS A ENTREPRENDRE AU COURS DU IIIe PLAN

2.6.1 ACCUEIL DES PROMOTEURS ET DES INDUSTRIES NOUVELLES

Dès son arrivée à l'aéroport, il est important que le promoteur potentiel soit accueilli et dirigé. Tout désagrément doit être évité.

Il est indispensable qu'il puisse se procurer rapidement et facilement tous les renseignements qui lui sont nécessaires.

Il a besoin de savoir ce que le pays attend de lui et ce qu'il peut en attendre.

Un centre d'accueil devrait être créé, ses fonctions seraient doubles :

— Accueil des promoteurs ;

— Contacts avec les services économiques des ambassades.

L'aménagement des différentes zones industrielles prévues dans les principales villes du Cameroun doit être rapidement mené à bien. Une étude de l'*environnement* permettra de prendre toutes les garanties nécessaires à la salubrité des quartiers proches de ces zones.

Il paraît par ailleurs nécessaire d'améliorer rapidement la voirie de la ville de Douala et d'aménager une route permettant des relations rapides entre les deux principaux pôles industriels de Douala et Yaoundé.

2.6.2 MESURES FISCALES

Un certain nombre de réformes concernant les mesures fiscales devront être entreprises afin de faciliter la tâche de l'administration comme celle des entrepreneurs. Il faut citer notamment :

— Fixation du taux de la taxe intérieure à la production. Ce taux devrait être officiellement indiqué avant la mise en route de la fabrication correspondant à cette taxe ;

— Exonération de la taxe de 2 % à l'exportation ;

— Suppression de la double imposition à la patente d'importateur et à celle d'industriel en ce qui concerne les matières premières ;

— Harmonisation fiscale entre les deux Etats.

Les droits et taxes de douane sont harmonisés mais les taxes portuaires varient d'un Etat à l'autre.

2.6.3 PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS

Il est nécessaire que le contrôle des prix soit orienté en fonction du caractère utilitaire du produit concerné :

— Un contrôle strict pour les produits de grande consommation ;

— Un contrôle plus souple pour les produits dits de luxe.

L'adaptation du régime actuel s'avère d'autant plus urgente que la structure des prix des produits industriels diffère de celle des autres produits.

2.6.4 FINANCEMENT

Les difficultés actuelles dans le domaine du financement des investissements industriels proviennent essentiellement :

— De certaines règles imposées aux organismes bancaires par la Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun agissant comme organisme d'encadrement à la fois financier et monétaire, ce qui paraît incompatible (ces fonctions sont généralement séparées dans d'autres pays) ;

— De la dépendance de financements extérieurs : pour un même projet interviennent parfois plusieurs sources de financement ayant leur procédure propre ;

— De l'insuffisance des apports de certaines banques mères ou associées à leurs filiales installées sur place.

Différentes propositions ont pour but de pallier ces difficultés en vue de favoriser le financement des investissements industriels.

2.6.4.1 Renforcement du rôle des organismes bancaires existants

A) *Banque camerounaise de développement* (B.C.D.) :

La Caisse centrale de coopération économique, qui est le principal bailleur de fonds de la Banque camerounaise de développement, doit permettre à cet organisme de jouer réellement le rôle de centre de décisions du financement des opérations dans lesquels il se trouve associé. Ceci est d'ailleurs prévu par la convention initiale qui lie la Banque camerounaise de développement à la Caisse centrale. Il en est de même pour d'autres sources de financement.

B) *Société nationale d'investissement* (S.N.I.) :

Le rôle de la Société nationale d'investissement a été extrêmement limité dans le domaine des prêts. Des dispositions appropriées devront être prises afin de permettre à cet établissement financier public d'intervenir dans les opérations qu'il juge intéressantes, compte tenu de ses possibilités.

C) *Banques des dépôts* :

Il semble souhaitable que, faute d'un soutien de trésorerie, les banques filiales installées au Cameroun fassent appel à leur Siège pour obtenir des concours financiers mobilisables, tout au moins à moyen terme. L'intérêt que présente pour les banques l'émission de bons de caisse qui permettent notamment la collecte de l'épargne mérite que cette possibilité leur soit accordée.

2.6.4.2. Création d'institutions nouvelles

A) *Fonds de garantie :*

Ce fonds aidera les petits et moyens entrepreneurs camerounais à obtenir des emprunts des organismes financiers, en apportant sa caution aux prêts que ces derniers seront amenés à octroyer.

Le Fonds travaillera en étroite liaison avec le CAPME qui aura pour rôle d'apporter l'assistance nécessaire à la bonne fin des opérations cautionnées. Il s'agit donc en définitive de l'institution d'un système de crédit surveillé, permettant l'accélération de la politique de camerounisation de l'entreprise.

B) *Fonds de développement minier :*

Le financement des opérations d'exploitation expérimentale ou pilote de certains gisements rencontre des difficultés tenant particulièrement à la nature même de ces opérations (rentabilité non assurée).

Il paraît donc souhaitable, étant donné l'obligation qu'il y a de parvenir à l'exploitation de certains de ces gisements, de trouver des moyens financiers provenant de ressources fiscales affectées.

Ces ressources, constituées par un prélèvement sur les taxes et redevances minières, seront versées à un Fonds de développement minier qui en assurera la gestion.

Le statut de ce fonds s'apparentera à ceux du Fonds routier ou forestier et piscicole.

2.6.4.3 Autres mesures

A) *Placement des fonds publics :*

Dans les circonstances actuelles où le Cameroun connaît un besoin très important de capitaux, il convient de revoir la politique de placement des fonds publics, en vue de financer les projets locaux. Les disponibilités financières publiques devront être placées en conséquence et en grande partie dans les établissements locaux où elles pourront ainsi financer certains investissements prioritaires du secteur industriel.

B) *Souscription d'actions :*

Il paraît souhaitable qu'une publicité appropriée soit faite au moment de la création des entreprises ou de l'augmentation du capital des sociétés pour permettre aux épargnants camerounais d'apporter leur souscription.

C) *Exonération pour réinvestissement :*

La législation en vigueur en matière de réinvestissement devrait être reconsidérée. En effet, l'exonération des bénéfices n'est pas prévue lorsqu'il s'agit d'un investissement dans une activité ou dans une entreprise autre que celle dont ils sont issus.

Ces mesures devraient ainsi permettre d'orienter les ressources dégagées de différentes opérations réalisées au Cameroun vers des investissements dans le secteur productif.

2.7 LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL PAR BRANCHE D'ACTIVITE

2.7.1 BRANCHE 6 : TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — Evolution.

De 1963-1964 à 1969-1970, la consommation de riz, de farine et de pâtes alimentaires a doublé (taux de croissance : 13 %). Cette tendance se maintiendra certainement au cours du IIIe Plan car ces biens de consommation correspondent à un nouveau besoin créé par l'évolution du pouvoir d'achat des populations.

2. — Situation actuelle.

Riz décortiqué. — En 1967-1968, la production était de 5 700 tonnes (rizeries de Yagoua, Nanga-Eboko, Tonga). Les importations étaient aussi de 5 700 tonnes.

Farine. — La minoterie de Douala importe du blé de France. Sa capacité actuelle est de 30 000 tonnes de farine. En 1969-1970 cette minoterie tourne à plein rendement alors que les importations de farine sont de l'ordre de 17 000 tonnes.

Boulangerie. — Il est difficile de connaître la production de pain car à côté des boulangeries industrielles, existe une quantité de boulangeries artisanales qu'il est difficile de dénombrer. Cependant la consommation de pain suit l'évolution de la consommation de farine. On peut noter que le pain est de plus en plus consommé par la population. Le chiffre d'affaire réalisé en 1967-1968 par les boulangeries industrielles est égal à 1 410 millions de francs C.F.A. (prix 1970-1971) et des investissements assez importants ont été faits dans ce domaine au cours du IIe Plan.

Pâtes alimentaires. — L'usine de Douala est encore très loin de sa capacité (1 200 tonnes) puisque la production de pâtes a été de 360 tonnes en 1967-1968. Environ 130 tonnes ont été importées, qui correspondent à des produits de qualité supérieure.

3. — **Orientations générales.**

Les industries de biens alimentaires étudiées ci-dessus devraient multiplier leur production par trois afin de pouvoir suivre la demande et empêcher les importations de progresser à un taux voisin de celui de la consommation.

4. — **Programme de recherche et étude.**

Dérivés du maïs. — La culture du maïs pourrait être envisagée afin de conduire à la fabrication d'alimentation pour bétail, il est aussi possible de faire entrer le maïs germé dans la fabrication de la bière qui va connaître une très forte expansion.

Culture du blé. — La culture du blé est envisagé dans le Nord mais les recherches effectuées à ce jour n'ont donné aucune conclusion.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Riz décortiqué.**

La capacité de la rizerie de Yagoua sera triplée dans la première moitié du Plan.

La création d'une rizerie dans la plaine de Ndop, ainsi que trois autres petites unités doit intervenir avant la fin du IIIe Plan. En 1975-1976 on peut donc compter sur une production de 20 000 tonnes de riz.

Les investissements seront de 200 millions et entraineront la création de 90 emplois. Les importations seraient ramenées à 8 000 tonnes.

2. — **Farine.**

La capacité de la minoterie de Douala sera doublée au cours du Plan. Elle atteindra donc 60 000 tonnes et ne traitera que du blé d'importation.

Une deuxième minoterie pourrait s'installer avant la fin du Plan si les études concluent à la possibilité de la culture du blé ou de l'utilisation de certaines variétés de sorgho en panification.

On peut donc compter sur une production de 80 000 tonnes de farine en 1975-1976. A ce moment, les importations devraient être égales au quart de la production.

Les investissements seront réalisés au début du Plan à Douala et à la fin du Plan dans le Nord. Ils s'élèvent à 1 milliard et on peut compter sur 110 emplois nouveaux.

3. — **Boulangeries ; biscuiteries.**

Pain. — Des extensions sont prévues pour une valeur de 500 millions, l'accroissement de production suivra celui de la farine, le chiffre d'affaire des boulangeries sera de 4 700 millions en 1975-1976.

Biscuits. — L'extension de la biscuiterie de Douala devrait se réaliser dans la première moitié du IIIe Plan. La production devrait atteindre 650 tonnes ce qui nécessitera un investissement de 90 millions et créera 50 emplois.

4. — **Pâtes alimentaires.**

La production de la fabrique de pâtes alimentaires pourra augmenter jusqu'à sa pleine capacité soit 1 200 tonnes. Les investissements, de l'ordre de 30 millions, correspondront à une amélioration du matériel existant.

5. — **Dérivés du maïs.**

Si les résultats des études et recherches agronomiques s'avèrent positifs, on peut envisager le début de la construction d'un maïserie pour la dernière année du Plan. Les investissements globaux devraient être de l'ordre du milliard. On peut retenir un investissement de 200 millions pour le IIIe Plan.

6. — **Produits de régime ; aliments pour enfants.**

Une petite unité de fabrication nécessitant 30 millions d'investissements devrait s'implanter à Douala vers la troisième année du Plan.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 6 — TRAVAIL DES GRAINS — FARINE

ACTIVITE			1967-1968					1975-1976				
CITICAM	PRODUIT	Lieu	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.
			Quantité	Valeur				Quantité	Valeur			
2051. —	Riz décortiqué											
2051. —	Farine											
	Issues											
206. —	Produits de la boulangerie							4 700	1 625	—	—	
2092. —	Biscuiterie							120	35	32	30	
2092. —	Pâtes alimentaires							140	60	39	20	
200. —	Fécule manioc							4 260	610	—	—	
	Produits de régime							30	15	—	—	
	Total							13 540	4 370	1 330	250	

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 6 — TRAVAIL DES GRAINS — FARINE

CITICAM	ACTIVITE PRODUITS	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	III° Plan 1972-1973	III° Plan 1973-1974	III° Plan 1974-1975	III° Plan 1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
2051.	— Riz décortiqué	Yagoua		+	+					126	
		Nanga Eboko			+					28	
		Tonga					+			10	
		Ndop		X	XX	XXX	XXXXXX			30	
		Divers		X	XXXX					2	
				XX	XXXXXX						90
				XXX							
		Divers			X	XXXX					
					XX	XXXXXX				2	
					XXX						
		Divers				X					
						XX	XXXX			2	
						XXX	XXXXXX				
206.	— Farine	Douala			+					500	110
		Nord		X	XX	XXXX	XXXX			500	
							XXXXX				
							XXXXXX				
206.	— Boulangerie				+	+	+	+		500	300
2092.	— Biscuiterie	Douala			+	+				90	50
2092.	— Pâtes alimentaires						+	+		30	—
2052.	— Dérivés du maïs			X	X	X	XXX	XXXX		200	—
						XX	XXXX	XXXXX			
								XXXXXX			
205.	— Produits de régime			X	XXX	XXXXXX				30	10
				XX	XXXX						
	Total									2 050	560

2.7.2 BRANCHE 7 : PRODUITS TIRES DU CACAO

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

Le IIe Plan a vu la création de deux entreprises : une usine de fabrication de beurre de cacao et une chocolaterie ; cela explique la forte progression de cette branche au cours des cinq dernières années.

2. — **Situation actuelle.**

Beurre de cacao. — Il existe deux unités de transformation, une à Douala et une à Yaoundé dont le démarrage a eu lieu au cours du IIe Plan. Actuellement on traite toutes les fèves de qualité inférieure qui ne peuvent être vendues à l'état brut. La production 1967-1968 a été de 7 500 tonnes, le taux de croissance entre 1963-1964 et 1967-1968 a été de 15 % par an.

Chocolaterie - confiserie. — La production de chocolat a été de 7 000 tonnes en 1969-1970. La capacité de l'usine est atteinte. Cette entreprise a aussi produit 1 500 tonnes de confiserie diverse.

3. — **Orientations générales.**

La production de fèves de cacao aura un taux de croissance de l'ordre de 7 à 8 % au cours du IIIe Plan. Si l'on considère que la totalité des fèves ira en croissant en raison des améliorations apportées, on voit que la masse des fèves impropres à l'exportation et donc destinées à la transformation en beurre de cacao va subir une croissance faible.

Pour que le taux de croissance de la production de beurre de cacao reste à son niveau actuel, il faudra que les entreprises transforment, outre les fèves « non conformes », une quantité de plus en plus importante de fèves, « conformes de grande limite » dont le prix est supérieur.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Beurre de cacao.**

En 1975-1976, la production devrait être de 25 000 tonnes de beurre ce qui correspond à 63 000 tonnes de fèves ; 20 000 tonnes seront destinées à l'exportation alors que 5 000 tonnes seront consommées sur place.

Ceci implique que les 2/5 de la production de fèves de cacao soient transformés sur place. Les investissements correspondant à des extensions seront de 670 millions au cours du Plan.

2. — **Chocolaterie ; confiserie.**

La capacité de la chocolaterie de Douala va doubler au cours du IIIe Plan. La production sera de 13 000 tonnes de chocolat et confiserie dont la moitié sera exportée. Les investissements correspondant à l'augmentation de la capacité seront environ de 250 millions.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 7 — PRODUITS TIRES DU CACAO

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	Production Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.	1975-1976 Production Quantité	Production Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.
208.	Beurre de cacao	Douala Yaoundé	7 350 t	2 730	830	—	2 450	25 000 t	9 200	2 450	—	3 900
208.	Tourteaux	Douala Yaoundé	8 900 t	525		—	520	28 000 t	1 650		—	1 650
208.	Chocolat	Douala	5 500 t	1 315	450	60	700	13 000 t	3 280	870	70	1 700
209.	Confiserie											
Total				4 570	1 280	60	3 670		14 130	3 320	70	7 250

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 7 — PRODUITS TIRES DU CACAO

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
208.	Beurre de cacao	Douala Yaoundé		+	+	+	+			670	—
208.	Chocolat	Douala			+	+				250	
208.	Confiserie	Douala		XXX		XXX		XXX			130
				XXXX		XXXX		XXXX		30	
				XXXXXX		XXXXXX		XXXXXX			
Total										950	130

2.7.3
BRANCHE 8 :
BOISSONS — TABACS

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

Au cours du IIe Plan, le taux d'accroissement de la production des boissons et tabacs a été de 8 %.

Pour le IIIe Plan, il a été de 11 %, ce qui s'explique par la forte progression de la consommation de bière, boissons gazeuses ainsi que de la glace hydrique pour la pêche.

2. — **Situation actuelle.**

Bière. — Les prévisions ont été largement dépassées grâce à l'implantation d'une seconde brasserie à Douala qui fut l'objet d'environ 600 millions d'investissements en 1968-1969. Une troisième brasserie est actuellement en construction à Douala.

La production 1969-1970 est de 600 000 hl. Le IIe Plan avait prévu 700 000 hl.

Boissons gazeuses. — La construction d'une nouvelle usine a débuté à Douala. La production de boissons gazeuses est de 340 000 hl en 1969-1970. Elle est égale au double de ce qu'avait prévu le IIe Plan.

Glace hydrique. — La production est conforme aux prévisions du IIe Plan soit environ 35 000 tonnes en 1969-1970.

Cigarettes. — La production augmente lentement, passant de 800 tonnes en 1963-1964 à 900 tonnes en 1969-1970.

3. — **Orientations générales.**

Les productions de bière, boissons gazeuses, glace devraient doubler de 1967-1968 (année de référence) à 1975-1976. De nouvelles fabrications sont envisagées :

— Exploitation de sources dans l'Ouest en vue du conditionnement de l'eau minérale ;

— Production sur place du malt en raison de la forte croissance de production de bière.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Bière.**

La production devrait atteindre 1 100 000 hl en 1975-76. La consommation est en forte expansion. Il faudra importer environ le dixième de la production pour satisfaire les besoins, surtout en bière de luxe.

EXTENSION — RENOUVELLEMENT			
LIEU	CAPACITE 1969-1970	CAPACITE 1975-1976	INVESTISSEMENT A REALISER
Douala	500 000 hl	700 000 hl	100 millions de F C.F.A.
Garoua	200 000 hl	350 000 hl	200 millions de F C.F.A.
Bafoussam	50 000 hl	200 000 hl	400 millions de F C.F.A.
Yaoundé	50 000 hl	50 000 hl	—
Total	800 000 hl	1 300 000 hl	700 millions de F C.F.A.

Nouvelles installations. — A Douala, une nouvelle brasserie devrait fonctionner au cours de l'année 1971. Elle aura une capacité de 100 000 hl en 1975-1976.

2. — **Boissons gazeuses et sirops.**

La production devrait au moins tripler au cours du IIIe Plan pour atteindre 825 000 hl en 1975-1976.

La capacité des usines existantes va être portée à 800 000 hl, ce qui correspond à un investissement de 380 millions. Une unité de fabrication de boissons gazeuses de capacité supérieure à 100 000 hl correspondant à un volume d'investissement de l'ordre de 150 millions sera créée à Bamenda.

3. — **Eau minérale.**

Le démarrage de la construction de l'usine aura lieu dès que le choix d'une source aura été déterminé. La production serait de 60 000 hl en 1975-1976. Les importations qui constituent la seule source d'approvisionnement actuelle devraient régresser pour se maintenir à un volume égal au dixième de la production locale

Le volume des investissements envisagés sera de 200 millions, ce qui entraînera la création de 40 emplois.

4. — **Glace hydrique.**

La production connaîtra un fort taux d'accroissement du fait de la demande élevée notamment de la part des pêcheurs. La production devrait atteindre 70 000 tonnes en 1975-1976. Les usines tourneraient alors à leur pleine capacité.

Au cours du Plan, il est prévu :

— L'extension en vue de l'accroissement de capacité des usines de Yaoundé, Bafoussam et Garoua ;

— La création à Nkongsamba d'une usine qui devrait entrer en production au cours de l'année 1971-1972.

Les investissements seront de l'ordre de 250 millions et entraîneront la création de 80 emplois.

5. — **Vin de palme ; vin de raphia.**

Il s'agit de la pasteurisation en vue de la conservation de ces produits. Les unités de conditionnement coûteront environ 80 millions de francs et fourniront 30 emplois nouveaux.

6. — **Alcool.**

La production d'alcool ne semble pas encore envisageable, mais dès que la production de mélasse justifiant une exploitation rentable de l'alcool sera atteinte, on peut escompter des investissements, de l'ordre de 500 à 800 millions dont une partie, soit environ 150 millions, serait réalisée à la quatrième et à la cinquième année du Plan.

7. — **Malt.**

Le volume de production de bière justifie la création d'une malterie. Le problème est celui de la culture de l'orge. Pour cela une étude agronomique doit être entreprise. Les conclusions de cette étude devraient être disponibles avant la fin du IIIe Plan afin de pouvoir procéder à la construction de l'usine au début du IVe Plan.

8. — **Cigarettes ; tabac.**

La production est fluctuante du fait que la demande est fonction du taux de taxe prélevé sur les tabacs. La production 1975-1976 est estimée à 1 150 tonnes, ce qui correspond à un accroissement de 250 tonnes en huit ans.

Les investissements envisagés s'élèveraient à 350 millions.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971).

BRANCHE N° 8 — BOISSONS — TABACS

ACTIVITE		1967-1968					1975-1976				
CITICAM	PRODUIT	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.
		Quantité	Valeur				Quantité	Valeur			
213. —	Bière	500 000 hl	4 670	3 000	470	97	1 100 000 hl	10 800	6 850	900	170
214. —	Boissons gazeuses	220 000 hl	1 050	700	23	9	825 000 hl	4 120	2 600	—	190
214. —	Eau minérale	—	—	—	52	—	60 000 hl	210	140	60	60
209. —	Glace hydrique	25 000 t	90	60	—	—	70 000 t	270	180	—	—
222. —	Cigarettes	900 t	1 900	1 240	46	—	2 150 t	2 450	1 580	85	—
	Total		7 710	5 000	591	106		17 840	11 350	1 045	420

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 8 — BOISSONS — TABACS

CITICAM	ACTIVITE PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	III° Plan 1972-1973	III° Plan 1973-1974	III° Plan 1974-1975	III° Plan 1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
213.	— Bière	Douala Yaoundé Nkongsamba Garoua Ombé Bamenda								1 230	715
214.	— Boissons gazeuses										
214.	— Eau minérale									200	40
209.	— Glace hydrique									250	80
222.	— Cigarettes									350	—
215.	— Vin de palme									30	15
215.	— Vin de raphia									50	15
211.	— Alcool	Mbandjock				X	XXX	XXXX			
						XX	XXXX	XXXXX	150		—
								XXXXXX			
202.	— Boissons lactées	Douala				X	XXXX				
						XX	XXXXX				
						XXX	XXXXXX			40	10
213.	— Malt			X	X	X	XX	XXX			
							XXX	XXXX			
								XXXXX	100		
	Total									2 400	875

2.7.4
BRANCHE 9 : AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — Evolution.

Actuellement cette branche compte quelques entreprises qui ont vu le jour au cours du IIe Plan (sucre, crevettes, glace alimentaire).

2. — Situation actuelle.

Thé. — La production a été de 1 000 tonnes de thé sec en 1969-1970. Cette production est assurée par deux entreprises au Cameroun occidental :

— La C.D.C. à Tole qui produit 500 tonnes ;

— Estates and Agency qui produit 500 tonnes à Ndu.

Sucre. — La Société sucrière du Cameroun est entrée en production à Mbandjock pendant l'année 1968-1969.

La société a éprouvé au départ quelques difficultés dues essentiellement à la pénurie de main-d'œuvre.

Toutefois, la production a été de 9 000 tonnes de sucre en morceaux en 1969-1970.

Glaces alimentaires. — Cette production artisanale est exploitée par de petites unités qui se sont développées dans les centres urbains.

Crevettes congelées. — Une société dont la participation financière est pour 50 % à capitaux américains a été implantée à Kribi. Les crevettes congelées sont exportées sur le marché américain, où la commercialisation est assurée par la société mère. La capacité de production actuelle est de 1 000 tonnes de crevettes surgelées par an.

3. — Orientations générales.

Deux projets importants de valorisation des produits locaux ont été retenus au IIIe Plan : il s'agit d'une conserverie d'ananas et d'une unité de fabrication du café soluble.

La conserverie d'ananas doit être intégrée dans un ensemble comprenant à la fois la culture de l'ananas, qui permet d'obtenir une qualité appropriée, et le conditionnement du jus et des tranches. L'ensemble du complexe agro-industrielle nécessitera un investissement de 3 milliards de francs dont environ le tiers sera nécessaire à la construction de l'unité de conditionnement ; L'unité de fabrication de café soluble devrait employer une technique de séchage du café par le vide (lyophilisation) qui semble correspondre aux besoins des marchés internationaux pour lesquels cette production sera destinée. Le coût d'une telle unité serait de l'ordre de 800 millions de francs C.F.A.

4. — Programme de recherche et d'étude.

— Etude en vue du développement de la culture de l'ananas dans le Centre-Sud.

— Etude en vue du développement de la culture des agrumes et des tomates.

— Etude de marché afin de pouvoir déterminer les possibilités d'exportation du café soluble vers les pays européens ou américains.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

Thé : Le seul investissement prévu pour le IIIe Plan est l'augmentation de capacité des usines à thé existantes.

Les plantations actuelles seront étendues et on prévoit de nouvelles plantations dans la région de Dschang. Cependant l'entrée en production des nouvelles plantations n'interviendra pas avant 1975-1976 et il faudra attendre le IVe Plan pour voir la construction de nouvelles usines à thé.

Sucre : La production est estimée à 20 000 tonnes en 1975-1976. A cette époque les rendements et la qualité des plantations de canne devraient être améliorés. De même on devrait aller vers une plus grande mécanisation en ce qui concerne la coupe de la canne, ce qui résoudrait le problème de la main-d'œuvre employée pendant la campagne de la coupe de la canne.

Ananas en boîte : Le projet est actuellement en bonne voie. Une société implanterait une conserverie et se chargerait de la commercialisation de la production à l'extérieur. Pour le IIIe Plan, on peut compter sur un investissement de l'ordre de 1 000 millions qui correspondraient à la construction de la conserverie.

Café soluble : Actuellement différents promoteurs ont pris contact avec les autorités locales mais aucun projet satisfaisant à la fois le promoteur et les besoins locaux n'a été déposé.

L'unité de conditionnement devrait avoir une capacité de 1 000 à 1 500 tonnes par an, nécessitant un investissement de 800 millions de francs C.F.A. ; le promoteur devrait résoudre à la fois les problèmes techniques d'implantation de l'usine et les problèmes de commercialisation du café à l'extérieur.

Concentré de tomates : Plusieurs régions du Cameroun sont favorables à la culture de la tomate. Il est donc permis de penser à la réalisation d'un ensemble de cultures industrielles, associées à une unité de fabrication du concentré de tomate.

Les conditions de production à grande échelle de certains pays européens et d'Afrique du nord ne permettent pas d'envisager actuellement des exportations hors de la zone de l'U.D.E.A.C.

Une unité d'une capacité de l'ordre de 1 500 tonnes de concentré de tomate, dont le coût devrait s'élever à 200 millions de francs C.F.A., semble envisageable ; une partie de la production pourra être écoulée sur les marchés de l'U.D.E.A.C.

Stockfish : Actuellement les importations de stockfish et divers poissons séchés et salés sont importantes, soit 1 500 tonnes en 1969-1970 pour 300 millions de francs C.F.A.

Certaines espèces pêchées au large des côtes camerounaises pourraient être traitées en fumage, salage, séchage ou mises en conserve pour remplacer les importations et créer éventuellement un courant d'exportation vers les pays voisins.

Une unité de production de 2 000 tonnes de stockfish serait donc envisageable à laquelle correspondrait un investissement d'une centaine de millions de francs C.F.A.

Produits laitiers : L'élevage laitier du Grass Field au Cameroun occidental permettrait d'envisager la création d'une unité de conditionnement de lait de vache.

Les investissements correspondants s'elèveraient à 285 millions de francs C.F.A.

Autres projets : Plusieurs extensions d'entreprises existantes sont envisagées au cours du IIIe Plan, c'est notamment le cas pour les crevettes congelées où la demande du marché international est supérieure aux possibilités de production actuelle.

De nouvelles fabrications sont envisagées. On peut citer notamment :

— Glaces alimentaires : la création de plusieurs unités est envisagée dans le centre urbain où cette production peut être écoulée. Le coût est de l'ordre de 5 millions de francs C.F.A. par unité ;

— Confitures d'ananas : Une petite unité nécessitant un investissement de 15 millions devrait se créer à Yaoundé ;

— La fabrication de saucissons, destinés à se substituer aux saucissons d'importations est envisagée. L'investissement total devrait être de l'ordre de 100 millions de francs C.F.A.

— Une petite unité de fabrication et de conditionnement de vinaigre nécessitera un investissement de 10 millions de francs C.F.A.

— Le conditionnement d'arachides de bouche sous sac cellophane demandera la création d'une petite usine, l'investissement devrait être de 15 millions de francs C.F.A.

— Enfin, on peut envisager la production de divers produits lactés à base de chocolat. Le montant des investissements correspondants serait de 25 millions de francs C.F.A.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 9 — AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	Production Quantité	Production Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.	Production Quantité	Production Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.
2099.	— Sucre	Mbandjock		410	155	—	—	20 000 t	1 355	495	—	210
2091.	— Thé	Cameroun occidental	1 000 t	200	15	—	45	2 500 t	495	45	—	140
203.	— Conserverie d'ananas	Centre Sud							1 600	560		1 000
203.	— Concentré de tomates	?										
204.	— Poisson séché	Littoral										
205.	— Café soluble et torréfié	Ouest		110	10	—	—		710	100	—	400
202.	— Produits laitiers	Camesoun occidental	—	—	—	—	—	—	50	10		
209.	— Glaces alimentaires											
209.	— Vinaigre, arachides de bouche											
203.	— Confitures			50	10				200	40		
201.	— Charcuteries											
202.	— Produits lactés											
204.	— Crevettes											
	Total			770	190	45			4 410	1 250	—	1 750

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 9 — AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

ACTIVITE		Lieu	II° Plan	III° Plan					IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
CITICAM	PRODUIT			1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976			
2099.	— Sucre									1 200	40
2091.	— Thé									205	90
203.	— Concentré de tomates									200	
203.	— Conserverie d'ananas									1 000	
204.	— Poisson séché										170
205.	— Café soluble									100	
202.	— Produits laitiers									800	
209.	— Glace alimentaire									285	50
209.	— Vinaigre									25	60
	Arachides de bouche									10	5
203.	— Confiture									15	20
201.	— Charcuterie									15	10
202.	— Produits lactés									100	80
204.	— Crevettes congelées									25	10
	Total									50	15
										4 030	550

2.7.5
BRANCHE 10 : ENERGIE

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

On distingue deux grandes rubriques dans cette branche : l'énergie électrique et les hydrocarbures.

La production d'énergie électrique est passée de 1,070 milliard de kWh en 1963-1964 à 1,277 milliard de kWh en 1969-1970, soit un accroissement de 3 % par an. Cette lente progression s'explique par le fait que les besoins de la société Alucam qui absorbe 90 % de la production d'électricité n'ont pratiquement pas augmenté depuis six ans.

La consommation de combustible est passée de 47 000 tonnes en 1965 à 85 800 tonnes en 1966, soit une progression de 16,5 %.

2. — **Situation actuelle.**

A. — *Energie électrique.*

La production, le transport et la distribution de l'énergie électrique sont assurés par trois sociétés :

— Electricité du Cameroun (E.D.C.) ;
— Energie électrique du Cameroun (ENELCAM) ;
— West Cameroon Electricity Corporation (POWERCAM).

La puissance installée est de 250 000 kilowatts en 1969-1970 : la puissance installée par ENELCAM à Edéa étant de 200 000 kW. Un certain nombre d'investissements ont été réalisés au cours du IIe Plan.

● *Régularisation du cours de la Sanaga et équipement d'Edéa III.*

L'aménagement complet de la Sanaga comporte trois séries de travaux :

— La construction du barrage de Mbakaou ;
— L'installation de deux groupes de 20 500 kW chacun à Edéa ;
— Les études détaillées relatives au barrage de Bamendjin qui permettra de régulariser le débit des basses eaux de la Sanaga.

● *Construction de la ligne Edéa - Yaoundé.*

Cette ligne a été mise en service en 1968-1969 conformément aux prévisions.

● *Etude d'un site dans le Centre-Sud et le Littoral.*

L'étude des chutes de Nachtigal s'est achevée en 1969. Les études d'avant projet de Nachtigal et de Njock se poursuivent en vue de fixer un programme prioritaire de réalisation.

● *Etude d'un site dans l'Ouest et de celui de Lagdo.*

Les études des chutes de Choumi-Metchié sont terminées tandis que celles de Lagdo sont actuellement en cours.

● *Renforcement des moyens de production de la région de Tiko, Victoria, Buéa.*

Deux groupes électrogènes supplémentaires ont été installés à la centrale de Bota, cet investissement permet de disposer d'une puissance installée de 2 470 kW.

B. — *Hydrocarbures.*

En ce qui concerne les recherches pétrolières, les prévisions ont été largement dépassées. Les permis obtenus par de nouvelles sociétés permettent d'être optimiste quant au développement des recherches en ce domaine.

En général, les travaux ont essentiellement comporté une reprise de l'étude géophysique détaillée à la lumière de laquelle sera procédé au choix des emplacements à forer avec le maximum de chances de réussite.

3. — **Orientations générales.**

A. — *Energie électrique.*

La priorité sera donnée aux aménagements hydroélectriques offrant les mêmes services que ceux des centrales thermiques de référence.

● *Régionalisation des moyens de production.*

Elle aura pour conséquence la création de nouveaux pôles de développement. Cette option s'harmonisera avec les objectifs fixés en matière d'amé-

nagement du territoire et contribuera à renforcer la sécurité d'approvisionnement des petites et moyennes industries et des villes.

● *Renforcement de la consommation d'électricité sur l'axe Douala - Edéa - Yaoundé.*

A Yaoundé et Douala la consommation d'électricité a doublé durant les cinq dernières années (taux de croissance annuel de la consommation : 15 %).

Après la régularisation de la Sanaga la consommation d'Alucam se stabilisera à 1 milliard de kWh par an. Seules les consommations du secteur public s'accroîtront.

	1969-1970	1975-1976	1979-1980
Puissance garantie à E.D.C. par ENELCAM à Edéa	30 000 kW	80 000 kW	80 000 kW
Besoins de E.D.C. en kilowatts.	30 200 kW	64 000 kW	101 000 kW

De nouveaux moyens devront donc être mis en œuvre pour satisfaire les besoins de ce secteur avant 1979-1980. Il faudra en conséquence équiper l'un des sites du Centre-Sud ou du Littoral pour faire face à la demande.

● *Rênforcement des moyens de production dans le sud du Cameroun occidental.*

Les besoins des villes de Victoria, Buéa et Tiko en énergie électrique vont connaître une expansion au rythme de 11 % par an jusqu'en 1980-1981, sans tenir compte des besoins qui résulteraient de l'installation de nouveaux consommateurs (industries, port en eau profonde, etc...). Il conviendrait donc d'inclure le sud du Cameroun occidental dans le système de l'axe Yaoundé - Edéa - Douala.

EVOLUTION DE LA DEMANDE D'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LE SUD DU CAMEROUN OCCIDENTAL

	1969-1970	1975-1976	1980-1981
Energie à produire en kilowatt-heure	11 090 kWh	17 300 kWh	30 700 kWh
Puissance appelée en kilowatt.	2 500 kW	4 940 kW	8 690 kW

● *Electrification des centres secondaires.*

Les équipements correspondant à l'électrification des centres secondaires devraient être achevés à la fin du IVe Plan

B. — *Hydrocarbures.*

● *Raffinerie.*

Une raffinerie devrait être créée. On est actuellement au stade des négociations. L'installation d'une raffinerie nécessitera la construction d'un port en eau profonde pour accueillir les tankers amenant le pétrole brut des voisins producteurs.

● *Gaz de Logbaba.*

Une première campagne de recherche menée avant 1960 avait abouti à la découverte de gaz de Logbaba dont les réserves s'élèvent à 400 millions de mètres cubes.

Les forages ont été rebouchés, mais actuellement, les conditions de son exploitation rationnelle sembleraient être définies ; l'exploitation de ce gaz peut donc être envisagée dans les cinq prochaines années.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

A. — *Energie hydroélectrique.*

Les études et les travaux concerneront :

— Le renforcement des moyens de production et de transports afin de répondre à l'évolution de la consommation ;

— La substitution de l'énergie hydroélectrique à l'énergie thermique (quand cette substitution offre des avantages) ;

— La recherche de moyens plus économiques pour l'approvisionnement des industries.

1. — Région Yaoundé - Douala - Edéa.

Les travaux de régularisation de la Sanaga devraient être poursuivis par la construction du barrage de Bamendjin, et l'équipement de l'Edéa III afin de pouvoir offrir 80 000 kW à partir de 1974.

Les études de Song-Loulou, Nachtigal et Nkock devront être poursuivies.

2. — Région Ouest.

Les travaux d'aménagement du Choumi-Métchié devraient commencer en 1974. Les études d'interconnexion des centres de l'Ouest seront entreprises.

3. — Région Nord.

Les études de Lagdo se poursuivront. Le commencement des travaux devrait se situer avant la fin du IIIe Plan. Les chutes du Lahoré près de Ngaoundéré devraient faire l'objet d'étude étant donné l'importance que cette région va connaître avec l'arrivée du Transcamerounais et l'exploitation du gisement de Minim-Martap.

4. — Région Est.

La prospection des cours d'eau devrait commencer au cours du IIIe Plan.

5. — Cameroun occidental.

La ligne d'interconnexion Douala - Tiko devrait être réalisée dans la première moitié du Plan.

B. — *Hydrocarbures.*

1. — Raffinerie.

La construction de la raffinerie devrait commencer avant 1975-1976. L'objectif du IIIe Plan est un investissement de l'ordre de 2 milliards. L'investissement complémentaire, soit environ trois millards se réaliserait au début du IVe Plan.

2. — Gaz de Logbaba.

La rentabilité de cette source d'énergie semble intéressante. L'exploitation pourrait intervenir en 1973-1974, si les conditions de rentabilité sont reconnues. Les investissements à réaliser sont de l'ordre de 500 millions de francs C.F.A.

3. — Recherche pétrolière.

Les recherches d'hydrocarbures devraient être poursuivies par les sociétés, qui depuis quelques années déjà, explorent la zone littorale.

Deux petites couches de gaz naturel ont été découvertes dans la zone « off shore » de Douala, ce qui laisserait présumer des résultats positifs dans les années à venir.

Les investissements nécessaires à la poursuite des travaux s'élèveraient à environ 6 milliards de francs C.F.A.

X	:	Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX	:	Etude factibilité.
XXX	:	Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX	:	Construction et mise en place des installations.
XXXXX	:	Essais de fabrication.
XXXXXX	:	Entrée en production industrielle.
+	:	Extension d'entruprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 10 — SECTEUR ENERGIE ELECTRIQUE

PROJETS	II° Plan	III° Plan					IV° Plan	Total III° Plan
		1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976		
1° *Moyens de production.*								
Etude des chutes du Lahoré et de Wara					X XX	X XX		50
Prospection hydroélectrique de l'Est								60
Choix d'un site au Cameroun occidental			XX					
					X XX	X XX	XXX XXXX XXXXX	225
Avant projet de Nachtigal		X XX	X XX	X XX				75 40
Avant projet de Njock		X XX	X XX	X XX				
Aménagement d'un site du Littoral ou du C.-Sud		X XX	X XX	X XX	XXX XXXX	XXXX XXXXX	XXXX XXXXX XXXXXX	2 000
Extension Edéa III		XXX	XXX	XXX XXX XXX				3 645
Aménagement Choumi-Metchié				XX	XXX XXX	XXXX XXXXX XXXXXX		585
Barrage de Lagdo			X XX	XXX	XXX	XXX	XXXX XXXXX XXXXXX	1 264
Barrage de Bamendjin		XXX	XXX	XXX XXX XXX				845
Surélévation de Mbakaou				XXX XXX				170

	II° Plan	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan
2° *Réseau de distribution haute tension :*								
Prix de revient énergie électrique au Cameroun occidental								10
Ligne H.T. 225 kV Yaoundé - Nachtigal								20
Poste interconnexion 225-90 kV Edéa								10
Poste interconnexion 225-90 kV Douala								10
Poste interconnexion 225-90 kV Yaoundé								10
Aménagements feeders Littoral								716
2° ligne H.T. 90kV Edéa - Douala								530
Ligne H.T. 225 kV Edéa - Yaoundé								30
Ligne H.T. 225 kV Edéa - Yaoundé								30
Ligne H.T. 30 kV Yaoundé - Mbalmayo								108
Ligne H.T. Douala - Tiko								300
Réseau interconnexion de l'Ouest								525
Transformation MVA à Yaoundé								57
Transformation MVA à Déido								30
Transformation MVA à Bassa								35
Sous-total								11 380

BRANCHE N° 10 — SECTEURS HYDROCARBURES

	II° Plan	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan
Raffinerie		X	X	X	XX	XXXX	XXXX	
					XXX		XXXXX	2 000
							XXXXXX	
Gaz de Logbaba		X	XXXX	XXXX				
		XX		XXXXX				500
		XXX		XXXXXX				
Recherche pétrolière	X	X	X	X	X	X	X	6 000
Sous-total								8 500
Total branche n° 10								19 880

2.7.6
BRANCHE 11 : MINERAIS

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

La production de substances minérales a été basée jusqu'à présent sur l'exploitation des gisements de cassitérite et d'or. L'évolution de la production au cours des dernières années est donnée par le tableau ci-dessous.

SUBSTANCES	1960	1962	1964	1966	1968
Cassitérite :					
Oxyde d'étain à 70 % .	92,2 t	72,5 t	60,1 t	65,3 t	47,1 t
Or	13,2 kg	24 kg	28,7 kg	29,8 kg	16,3 kg

2. — **Situation actuelle.**

A. — *Extraction et possibilité.*

Les seules productions actuelles sont la cassitérite exploitée par la SOFIMEC, et l'or de Bétaré-Oya, seul gisement connu. D'autres minerais ont été découverts, c'est le cas notamment de la bauxite, du fer, et de certaines pierrres précieuses.

● *Bauxites :*

Les études concernant le gisement de Fongo-Tongo n'ont pas repris aussi la région n'est elle actuellement couverte par aucun titre minier.

Depuis ces dernières années, le gisement de Minim-Martap a fait l'objet d'un regain d'intérêt.

La Société des bauxites du Cameroun a été créée en 1970 ; la société nationale d'investissement a pris une participation dans cette société. La nature de ce projet est d'étudier :

— L'importance du gisement de bauxite de Minim-Martap ;
— La qualité de bauxite de ce gisement ;
— Les possibilités techniques et le coût d'une exploitation éventuelle ;
— Les problèmes de transport, étant donné l'éloignement de la mer, les possibilités d'évacuation de la production, les projets du Gouvernement camerounais en matière d'infrastructure portuaire.

Le gisement de bauxite de Minim-Martap, situé au sud-est de Ngaoundéré a des réserves évaluées à environ 700 millions de tonnes d'un minerai de tenue inégale ; il est situé à faible distance du Transcamerounais.

Les conclusions de cette étude, qui devront être remises au Gouvernement camerounais, au cours de l'année 1973-1974, devraient préciser dans quelles conditions l'exploitation du gisement de Minim-Martap pourrait être rentable.

● *Métaux.*

Le gisement de fer le plus intéressant situé dans la région de Kribi dispose de réserves faibles (120 millions de tonnes). Sa teneur étant faible son exploitation n'est actuellement pas jugée rentable..

Deux gisements intéressants d'ilménite ont été découverts à Kribi Longji et à la pointe Souellaba. Les réserves sont égales à 137 000 tonnes à Kribi et à 330 000 tonnes à Souellaba.

Trois types d'indice de cuivre de nature différente ont été trouvés dans la région de Poli, cependant aucun amas minéralisé d'importance économique n'a pu être mis en évidence.

● *Pierre précieuses.*

Un petit gisement de saphir est actuellement connu au Cameroun occidental et son exploitation artisanal est possible.

B. — *Exécution des opérations inscrites au Plan.*

Certaines opérations inscrites au Plan n'ont donné aucun résultat (roche basique) ou n'ont pu être réalisées faute de temps ou de moyens financiers. C'est notamment le cas pour les recherches, concernant le carbonatite, les calcaires, les substances non métalliques.

D'autres recherches par contre ont été menées à bien :

— Un gisement de sable de verrerie possédant des réserves suffisantes a été découvert à proximité de Douala ;

— Des cartes magnétiques et gravimétriques ont été réalisées et des études de détails ont été entreprises dans le bassin de la Bénoué et le fossé de Mbéré ;

— Un plan de recherches minérales a été élaboré et les conclusions dégagées devraient fixer les opérations à entreprendre dans l'avenir.

Enfin d'autres opérations sont en cours de réalisation :

— La prospection géophysique aéroportée couvre une superficie de 170 000 kilomètres carrés. C'est la première phase d'une opération qui devrait être prolongée par des études de détail.

C. — *Autres opérations réalisées.*

Un certain nombre d'opérations ont été réalisées bien que non prévues dans le IIe Plan.

— Des saphirs ont été découverts dans le golfe crétacé de Mamfé.

— Des anomalies ont été étudiées dans la région de Garoua et dans le sud-est du Cameroun sur le Dja. Ces deux opérations n'ont débouché sur aucun résultat positif.

— L'étude de la série de Poli et de celle de Lom, qui possèdent des caractères communs, a été réalisée. Elle a eu pour conclusion la découverte de trois indices de cuivre dans la série de Poli.

3. — **Orientations générales.**

Les projets minerais à court, moyen et long termes découlent de l'analyse de la situation minière actuelle du pays. Le tableau ci-dessous donne les sujets possibles de recherche minière classée par ordre de priorité décroissante.

FORMATION GEOLOGIQUE	SUBSTANCE A RECHERCHE
Série de Poli	Tungstène, molybdène, cuivre, zinc.
Région de Tcholliré, Bibemi, Maroua.	Rechercher les analogies avec la série de Poli et les minéralisations correspondantes.
Série du Dja	Uranium, plomb, cuivre, manganèse, diamant.
Série du Loum	Etude de la nature géo-technique de cette formation. Recherche de cuivre, molybdène, étude de l'origine de l'or.
Formation de Mangbei	Fluor, beryllium, terres rares, uranium.
Carbonatites	Niobium, tantale.
Série d'Ayos et de Mbalmayo-Bengbis	Recherche d'éventuelles analogies avec les séries de Poli et du Loum.
Sédimentaires côtiers	Phosphate, potasse, plomb, saphir.
Ectimite du Sud-Cameroun	Fer, rutile, disthène.
Sables de plage	Ilménite et minéraux associés.
Massif calco-magnésien	Platine, nickel, chrome, cobalt.

4. — **Programme de recherche et d'étude.**

Un certain nombre de ces projets ont déjà fait l'objet d'études, ou devraient être envisagés dans un avenir proche.

● *Série de Poli, région de Tcholliré - Bibémi.*

Des indices de cuivre ont été récemment découverts dans la série de Poli, la région de Tcholliré - Bibémi qui peut constituer un prolongement de la série de Poli pourrait renfermer des minéralisations identiques.

● *Série du Dja, du Loum, formation de Mangbéi.*

La série du Dja pourrait contenir des minéralisations comme le manganèse le plomb, le cuivre alors que du fluor, du thorium et de l'uranium pourraient se trouver dans la formation de Mangbéi.

Une minéralisation liée à un volcanisme possible pourrait être recherchée dans la série du Loum.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Recherche de matières premières pour l'industrie nationale.**

Il serait souhaitable de rechercher des matières premières pour l'alimentation de la cimenterie de Douala ainsi que la future usine de céramique.

— Recherche de matières premières pour le ciment :

La capacité de la cimenterie de Douala sera de 240 000 tonnes/an en 1975-1976. On peut donc fixer les objectifs de recherche de matières premières à :

12 milliards de tonnes de bons calcaires à moins de 3 % d'oxyde de manganèse ;

3 millions de tonnes de matériaux de correction (silice, fer, alumine).

Cela permettrait de garantir l'approvisionnement de la cimenterie en matière première pendant une période de trente ans.

— Inventaire des argiles et matières premières céramiques :

Une usine de céramique d'une capacité de 2 000 tonnes par an pourrait être créée au cours du IIIe Plan.

Dans une première phase, le démarrage de l'usine serait réalisé avec des matières premières d'importation ; il serait donc primordial d'inventorier les possibilités de matières premières nationales afin que dans une deuxième phase l'usine de céramique soit approvisionnée avec des matières premières locales.

2. — **Prospection géophysique aéroportée ; évaluation des anomalies.**

Une prospection géophysique aéroportée a été réalisée à la fin du IIe Plan. Elle a porté sur une superficie de 170 000 kilomètres carrés. Cette prospection aérienne n'aura de sens que si elle est prolongée par des études de détail au sol qui permettront d'exploiter les résultats.

En supposant que la prospection aérienne éliminera 90 % des régions survolées, il restera 17 000 kilomètres carrés à étudier en détail.

3. — **Etude de la série de Loum et de la région de Tcholliré - Waiba - Maroua.**

La série de Loum présenterait à priori quelques analogies avec la série de Poli, où il a été découvert du cuivre, la région de Tcholliré - Waiba - Maroua prolongerait quant à elle la série de Poli.

Une étude devrait être entreprise, elle pourrait porter sur trois points : un levé géologique, une prospection au marteau puis enfin une prospection géochimique devraient permettre de tirer les conclusions quant à l'existence du cuivre dans ces deux régions.

4. — **Bauxite.**

Les recherches en ce qui concerne les conditions d'exploitation du gisement de bauxite de Minim-Martap devraient continuer jusqu'en 1973-1974. Les conclusions des études entreprises pourraient porter sur trois points principaux :

— L'alimentation de l'usine d'Edéa à partir d'alumine d'origine locale est-elle envisageable ?

— Si la bauxite est utilisée pour la préparation de l'alumine, l'usine de traitement de cette bauxite sera-t-elle située à proximité du gisement ou à proximité d'Edéa ?

— Pourra-t-on alors envisager une augmentation conséquente de l'usine de transformation de l'alumine en aluminium d'Edéa ?

5. — **Mise en place d'un organisme de recherches géologiques et d'exploitation.**

Il semblerait nécessaire de mettre en place un organisme susceptible d'intervenir à tous les échelons de la mise en valeur des ressources naturelles.

Cet organisme à caractère industriel et commercial devrait jouir de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Son rôle devrait comporter :

— La recherche approfondie en vue de l'évaluation des gisements ;

— L'exploitation des petits gisements et la prise de participation dans les grandes exploitations minières ;

— La promotion et la commercialisation de certaines études.

x	:	Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX	:	Etude factibilité.
XXX	:	Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX	:	Construction et mise en place des installations.
XXXXX	:	Essais de fabrication.
XXXXXX	:	Entrée en production industrielle.
+	:	Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 11 — MINERAIS

PROJETS	II° Plan	III° Plan					IV° Plan	Total III° Plan
		1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976		
BAUXITE								
1. — Etude gisement Minim-Martap		x xx	x xx					200
2. — Mise en exploitation					xxx xxxx	xxxx	xxxx xxxxx xxxxxx	800
AUTRES MINERAIS								
1. — Prospection géophysique aéroportée (suite du programme)		x xx						8
2. — Evaluation des anomalies mise en évidence pour la prospection aéroportée		x xx						
3. — Renforcement et développement du Service géologique		+	+	+				380
4. — Recherche de matière pour industrie de céramique			x xx	x xx	x xx			
5. — Etude des régions de Waïba et Maroua						x xx		
6. — Etude de la série de Loum						x xx	x xx	72
Total								1 460

2.7.7 BRANCHE 12 : MATERIAUX DE CONSTRUCTION

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — Evolution.

La consommation de ciment évolue de la même façon que la branche 24 « bâtiment et travaux publics », soit avec un taux de croissance de l'ordre de 7 % par an.

2. — Situation actuelle.

Briques. — La situation de la briqueterie de Yaoundé est loin d'être satisfaisante. Une réorganisation est intervenue et l'activité devrait reprendre sur des bases plus saines.

Ciment. — La dernière année du Plan a vu le démarrage de l'usine de broyage de clinkers de Douala alors que la cimenterie de Figuil devrait entrer en production dans les prochains mois.

Les prévisions du IIe Plan en matière d'investissement (1 375 millions) ont été dépassées mais avec un retard qui n'a pas permis d'atteindre la production de 135 000 tonnes prévue pour 1970-1971. Parallèlement à la mise en place de ces deux unités, la petite cimenterie de Douala prépare sa reconversion.

3. — Orientations générales.

En 1975-1976, la consommation de ciment sera de 250 000 tonnes par an. Il faudrait qu'à cette époque, les importations soient inférieures au dixième de cette consommation.

D'autre part, la cimenterie de Douala pourrait être approvisionnée à partir de matière première locale. La fabrication d'articles en ciment (buses) et en amiante ciment (gouttières, plaques) pourrait être envisagée.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — Ciment.

L'usine de Figuil devrait produire 40 000 tonnes de ciment par an, sa capacité devrait donc être doublée par rapport à celle de 1971-1972. Le ciment de l'usine de Figuil sera utilisé sur place et exporté vers le Tchad.

Il sera compétitif étant donné le prix du transport Douala - Nord. Pour doubler la capacité de la cimenterie, les investissements devraient être de l'ordre de 300 millions créant ainsi 50 emplois.

La capacité de l'usine de broyage de clinkers de Douala est de 120 000 tonnes. Il faudrait que cette capacité soit doublée pour pouvoir réaliser l'objectif d'une production de ciment de l'ordre de 240 000 tonnes en 1975-1976.

Il faut donc compter à Douala sur une production de ciment de 200 000 tonnes, les investissements à réaliser seront de l'ordre de 600 millions et créeront 70 emplois nouveaux.

2. — Briques.

La production de briques à Yaoundé ne devrait pas être en forte expansion. Les problèmes techniques de fabrication ne semblent pas être résolus. Si le chiffre d'affaire de cette briqueterie est multiplé par 1,5 on pourra estimer les objectifs atteints.

3. — Articles en béton ; carreaux ; dallages.

Ces fabrications devraient connaître une forte progression par une orientation vers de nouvelles productions d'articles soit en ciment, soit en amiante ciment ; de plus il est envisagé la production d'éléments en béton cellulaire destinés à la construction en série de maisons d'habitation. La production de carreaux et dallages devrait doubler entre 1967-1968, année de référence, et 1975-1976 afin de suivre l'évolution de la branche bâtiment et travaux publics.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 12 — MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production Valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
335.	Ciment	32 000 t	250	65	700	—	240 000 t	2 240	720	60	320
334.	Article en béton et amiante ciment		285	71	20	—		1 640	410	20	—
143.	Sable, pierre, gravier		70	55	—	—		180	130	—	—
331.	Briques		130	49	60	—		180	65	70	—
333.	Carreaux, dallage		55	22	45	—		110	45	30	—
	Total		790	262	825	—		4 350	1 370	180	320

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 12 — MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	III° Plan 1972-1973	III° Plan 1973-1974	III° Plan 1974-1975	III° Plan 1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
335.	Ciment	Douala	XXXXXX			+	+			600	70
		Figuil	XXXXX	XXXXXX		+	+			300	50
334.	Article en béton cellulaire	Douala		X	XXXX	XXXX					
				XX		XXXXX					
				XXX		XXXXXX				400	150
143.	Sable, pierre, gravier	Douala		+	+	+	+	+		125	15
331.	Briques	Yaoundé			+	+	+			25	—
333.	Carreaux, dallage	Douala									
		Yaoundé		+	+	+				20	—
334.	Article en amiante ciment			X							
				XX	XXXX	XXXXX					
				XXX		XXXXXX				30	10
	Total									1 500	295

2.7.8
BRANCHE 13 :
ALUMINIUM

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

La production d'aluminium en lingots a été fluctuante tandis que la production d'ébauches laminées a eu un très fort taux d'accroissement durant la dernière année, étant donné l'ouverture récente du laminoir d'Edéa.

2. — **Situation actuelle.**

Aluminium. — La production d'aluminium en lingots, qui était descendue à 46 800 tonnes en 1968-1969, a été de l'ordre de 52 000 tonnes en 1969-1970. Cela est dû aux fluctuations de courant électrique pendant l'étiage.

La récente mise en service du barrage de Mbakaou est un premier pas vers la régularisation de la Sanaga, ce qui devrait permettre un approvisionnement constant d'énergie électrique à l'usine d'Edéa.

Ebauches laminées ; tôles. — L'installation du laminoir est maintenant complètement terminée et les investissements réalisés correspondent aux prévisions du Plan, soit 950 millions.

La production globale a été de près de 8 000 tonnes en 1969-1970 correspondant à l'ensemble de la production tôles ondulées et ébauches laminées.

3. — **Orientations générales.**

La production d'aluminium en lingots n'aura pas une très grande expansion, lorsque la production sera stabilisée les objectifs du Plan pourront être considérés comme atteints.

Par contre, il faudra envisager le traitement, non pas de l'alumine importée, mais celui de la bauxite du gisement camerounais de Minim-Martap, les problèmes concernant les études et l'exploitation éventuelle de ce minerai ont été traités dans la branche n° 11 : Minerais.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Aluminium en lingots.**

La production est actuellement fluctuante autour de 50 000 tonnes bien que la capacité de l'usine soit de 60 000 tonnes. Lorsque les problèmes d'alimentation en énergie électrique seront résolus, et cela après extension de la centrale d'Edéa vers 1975, et la régularisation complète de la Sanaga, la production se stabilisera à 60 000 tonnes.

Les investissements correspondent à un renouvellement et une amélioration du matériel existant, leur volume serait de 650 millions.

2. — **Ebauches laminées ; tôles ondulées.**

La production d'ébauches laminées et de tôles ondulées devrait atteindre 24 000 tonnes en 1975-1976 pour faire face à une demande en forte expansion (bâtiment, industrie d'articles ménagers en aluminium).

Les investissements correspondant à cet accroissement de production seraient de l'ordre de 800 millions et devraient créer 80 emplois.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971).

BRANCHE N° 13 — ALUMINIUM

ACTIVITE		1967-1968					1975-1976				
CITICAM	PRODUIT	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.
		Quantité	Valeur				Quantité	Valeur			
343. Aluminium lingots		49 000 t	6 900	1 930	-	6 300	60 000 t	7 350	1 900	—	5 200
345. Tôles, ébauches laminées		5 500 t	1 300	390	740	190	24 000 t	5 800	1 740	110	1 000
Total			7 200	1 920	740	6 490		13 150	3 640	110	6 200

\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 13 — ALUMINIUM

ACTIVITE				III° Plan							
CITICAM	PRODUIT	Lieu	II° Plan	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
343. Aluminium lingots		Edéa		+	+	+	+	+		650	—
345. Tôles, ébauches laminées		Edéa			+	+				800	80
Total										1 450	80

2.7.9
BRANCHE 14 : PREMIERE TRANSFORMATION DES METAUX

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — Evolution.

Il n'existe aucune activité de laminage des métaux ferreux au Cameroun. La consommation de fers à béton et profilés divers s'est accrue au rythme de 9 % par an depuis 1963, suivant l'évolution du bâtiment moderne.

STATISTIQUES D'IMPORTATION

DESIGNATION	IMPORTATION 1963	IMPORTATION 1969	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL
Fer à béton	4 470 t	7 350 t	8,8 %
Fil machines et barres pleines	975 t	1 630 t	9 %
Autres profilés laminés ou filés à chaud.	2 600 t	4 500 t	9,5 %
Total	8 045 t	13 480 t	9 %

2. — Situation actuelle.

La société SOLADO vient d'être agréée au code des investissements et le démarrage de la production devrait commencer dès le début de l'année 1972. La matière première serait importée sous forme de billettes d'acier.

3. — Orientations générales.

Dans un premier temps la production de laminés devrait couvrir environ la moitié de la consommation locale.

L'installation d'un four est prévue afin de traiter la ferraille et la transformer en laminés.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

L'entrée en production du laminoir se fera dès 1972. Il reste encore 280 millions d'investissements à réaliser correspondant à une augmentation de la production qui se situera aux environs de 11 000 tonnes en 1975-1976.

La fin du Plan devrait voir le démarrage du four destiné à la récupération de la ferraille. Les investissements nécessaires se monteront à 350 millions. L'entrée en production de ce complexe permettra la création de 100 emplois au cours du IIIe Plan.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 14 — AUTRES METAUX — PREMIERE TRANSFORMATION

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	Production Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.	1975-1976 Production Quantité	Production Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.
341.	Fer à béton, fil machine, barres pleines											
341.	Profilés			120	20	1 100	—	12 000 t	920	303	1 290	—
341.	Ferraille											

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 14 — AUTRES METAUX — PREMIERE TRANSFORMATION

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	1972-1973	1973-1974	1975-1976	1974-1975	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
341.	Produits laminés		X XX XXX XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX	+	+	+	+		280	50
341.	Acier au four				X	X XX XXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX		350	50
	Total									630	100

2.7.10
BRANCHE 15 :
CHIMIE
CAOUTCHOUC

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — Evolution.

L'activité la plus ancienne et qui, actuellement, reste la plus importante est le traitement du latex, (taux de croissance annuel 6 %). D'autres industries ont été créées au cours du IIe Plan (allumettes, peinture).

La valeur en prix à la production de la branche chimie a été de 2 660 millions en 1967-1968. On prévoit un taux de croissance annuel de 10,5 % pendant le IIIe Plan, ce qui donnerait une valeur à la production de 5 900 millions en 1975-1976.

2. — Situation actuelle.

Traitement du latex. — Le latex est recueilli dans trois plantations ; l'évolution de ce produit n'a pas eu l'essor escompté pendant le IIe Plan. La production 1969-1970 a été de 12 500 tonnes (taux de croissance : 3,5 % par an depuis 1963-1964). Le IIe Plan prévoyait une production de 17 000 tonnes.

La quasi-totalité du caoutchouc produit est exportée. La concurrence du caoutchouc synthétique fait en sorte que le prix du caoutchouc naturel devrait rester à un niveau relativement bas si ce produit veut connaître un nouvel essor dans les années à venir.

Gaz comprimé. — La production de gaz comprimé a été de 310 000 m^3 de gaz en 1969-1970 qui se décomposent ainsi :

— Oxygène : 240 000 m^3
— Acétylène : 70 000 m^3

La totalité de la production a été écoulée à l'intérieur étant donné l'existence d'industries identiques dans les pays de l'U.D.E.A.C.

Peinture. — L'usine de Douala a été mise en service en 1965-1966. Sa production annuelle a été de 1 300 tonnes en 1969-1970. Une petite exportation a lieu vers les différents pays de l'U.D.E.A.C.

Allumettes. — La manufacture d'allumettes de Douala a été mise en service en avril 1966. Une partie relativement importante du chiffre d'affaire est fait à l'exportation (155 millions en 1968-1969) pour un chiffre total de 380 millions de francs C.F.A.

Produits de parfumerie. — La production actuelle est de 1 500 tonnes par mois de parfums (alcoolisés ou non alcoolisés). Les investissements réalisés s'intègrent dans un programme qui peut permettre un certain développement de ce domaine, certes restreint, mais intéressant pour le pays étant donné que la production est basée sur la transformation de plantes locales.

3. — Orientations générales.

Des perspectives nouvelles devraient s'offrir pour la branche chimie. Une usine d'engrais devrait voir le jour au cours du IIIe Plan, tout du moins la première phase d'un complexe plus important. Pour cela, les problèmes de débouchés, c'est-à-dire le problème de la consommation et de l'exportation de l'engrais, devra être étudié.

Le redémarrage des plantations de quinquina devrait aussi permettre la fabrication de quinine.

4. — Programme de recherche et d'étude.

Le problème de l'implantation d'une usine d'engrais devra être un premier objectif à réaliser en ce qui concerne la chimie. L'évolution de la consommation devra être évaluée avec toute l'attention requise, non seulement au niveau du Cameroun mais au niveau de l'U.D.E.A.C. et des pays voisins, et cela, en fonction des décisions prises en matière de politique agricole.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — Traitement du latex.

La production de caoutchouc devrait connaître, pendant le IIIe Plan, un nouvel essor après la période de forte croissance de 1965-1966.

La production devrait être de 20 000 tonnes en 1975-1976. A cette époque les besoins locaux n'auront guère évolué et on prévoit que 95 % de la production seront exportés.

Les investissements industriels (60 millions) seront peu importants comparés aux investissements réalisés en matière de plantations d'hévéas.

2. — **Gaz comprimé.**

La production sera égale à 550 000 m^3, soit :
400 000 m^3 d'oxygène ;
150 000 m^3 d'acétylène.

Les investissements réalisés correspondront à des extensions et seront de 25 millions pour 10 emplois nouveaux.

3. — **Peinture et vernis.**

La production devrait connaître une forte expansion. La production sera de 3 500 tonnes en 1975-1976. L'usine de peinture existant actuellement devrait augmenter ses capacités de production tandis qu'une seconde unité pourrait entrer en production dès 1971-1972. La matière première étant composée de substances chimiques complexes, sera toujours importée tandis qu'une partie de la production devrait être écoulée sur les marchés de l'U.D.E.A.C.

4. — **Allumettes.**

La production sera de 1 500 tonnes en 1975-1976 contre 1 000 tonnes en 1969-1970, le taux de croissance de cette production peut paraître modeste mais la consommation n'évoluera que lentement. D'autre part, la production est déjà largement exporté vers l'U.D.E.A.C. et un nouveau débouché de ce côté est improbable.

5. — **Produits de parfumerie.**

La production sera de 1 800 tonnes en 1975-1976. Les investissements s'élèveront à 100 millions et correspondront à des extensions.

6. — **Engrais.**

La première phase d'un complexe d'engrais pourrait être envisagée. Il ne s'agirait pas d'un simple mélange de produits importés qui dégage une valeur ajoutée faible, mais un processus plus élaboré en partant de produits de base comme l'ammoniaque et le soufre, ou l'acide sulfurique, pour obtenir des engrais à base de sulfate d'ammonium. Le coût d'une telle opération peut être estimé à 2 000 millions de francs C.F.A. pour une production de 40 000 tonnes de sulfate d'ammonium, dont 15 000 tonnes seraient exportés.

7. — **Composts.**

La création d'une ou deux unités de traitement des ordures ménagères auxquelles serait liée une organisation de distribution basée sur la promotion de ceinture verte autour des grandes villes devrait intervenir.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 15 — CHIMIE

ACTIVITE			1967-1968					1975-1976				
CITICAM	PRODUIT	Lieu	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.	Production		Valeur ajoutée	Import.	Export.
			Quantité	Valeur				Quantité	Valeur			
301.	Traitement du latex	Cameroun occidental										
		Littoral	10 000 t	1 050	[illegible]	—	900	[illegible]	[illegible]	100	—	1 805
316.	Gaz comprimé	Douala	250 000 m³	200	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	390	116	[illegible]	—
313.	Peinture	Douala	1 100 t	940	45	93	[illegible]	[illegible]	555	[illegible]	210	200
319.	Parfums	Douala	900 t	170	[illegible]	[illegible]	[illegible]	300	90	140	[illegible]	—
319.	Allumettes	Douala	900 t	330	40	[illegible]	110	[illegible]	[illegible]	363	[illegible]	220
317.	Engrais pharmaceutiques	?	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	875	315	[illegible]	100
319.	Produits pharmaceutiques	Douala										
319.	Colle, bougie, encre	Douala										
315.	Explosifs											
311.	Régénération, lubrifiants	Douala										
312.	Bitume	[illegible]	[illegible]	[illegible]	140	250	[illegible]	[illegible]	1 160	344	2 500	165
319.	Insecticide	[illegible]										
	Composts	Douala										
	Total		[illegible]	[illegible]	[illegible]	1 203	1 200	[illegible]	5 900	1 618	2 710	2 490

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 15 — CHIMIE

CITICAM	ACTIVITE PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	III° Plan 1972-1973	III° Plan 1973-1974	III° Plan 1974-1975	III° Plan 1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
301.	Traitement du latex	Cameroun occidental Littoral		+	+	+				60	—
316.	Gaz comprimés	Douala			+	+				35	10
313.	Peinture	Douala			+	+	+			150	35
319.	Colle, bougie	Douala			+	+				100	
319.	Allumettes	Douala			+	+				25	
317.	Engrais	?		X XX	X XX	XXX XXXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX		2 000	90
319.	Produits pharmaceutiques	Ouest		X XX XXX	XXX	XXXX XXXXX XXXXXX				300	80
319.	Colle, bougie	Douala			+					30	15
315.	Explosifs	Douala		X	XX XXX	XXXX	XXXXX XXXXXX			50	10
311.	Régénération, lubrifiants	Douala	X XX XXX XXXX	XXXXX XXXXXX						20	30
312.	Bitume	Douala		X	XX	XXX XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX			210	15
	Composts	Douala Yaoundé		X	X	X	X XX	XXX XXXX	XXXXX XXXXXX	500	20
319.	Insecticides	Douala			+	+	+			50	20
	Total									3 530	325

2.7.11
BRANCHE 16 : MONTAGE ET REPARATION DES VEHICULES

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — Evolution.

Le poste le plus important est la réparation des véhicules dont le chiffre d'affaire a été de 7 680 millions de francs C.F.A. en 1967-1968 (le total étant de 9 000 millions pour cette branche).

Les cycles, les véhicules « Land Rover » et des remorques sont montés par quatre entreprises à Douala.

2. — Situation actuelle.

Réparation de véhicules automobiles. — Le nombre d'entreprises concernées rend difficile l'étude de cette activité. Les investissements recensés sont supérieurs aux prévisions mais il faut signaler qu'aucun renouvellement n'a été déclaré ce qui peut indiquer pour ces petites entreprises (qui ont tendance à conserver le vieux matériel) une certaine confusion entre investissements pour extension et investissements pour renouvellement.

Montage de véhicules tous terrains. — Cette société a démarré en 1967, actuellement la production est de 560 véhicules par an pour une capacité de 575 véhicules.

Montage de cycles ; bennes ; remorques. — « La Maison du cycle » à Douala monte les cycles et cyclomoteurs Peugeot. Des remorques légères et du mobilier métallique sont aussi fabriqués. La production en 1969-1970 a été de 25 500 bicyclettes, 6 000 cyclomoteurs et 4 400 remorques. Des remorques, des fardiers et des bennes, sont fabriqués en petite série par une entreprise de Douala (production : 20 remorques, 50 fardiers et 160 bennes).

3. — Orientations générales.

Le montage d'autos et camions peut être envisagé. Cependant ce genre d'activité n'est pas créateur de forte valeur ajoutée. Du point de vue fabrication de véhicules, il semblerait meilleur de s'orienter vers la fabrication en grande série de certaines pièces qui approvisionneraient les entreprises de construction automobile (exemple : petites pièces de fonderie, petit ensemble électrique, etc...)

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — Montage de véhicules tous terrains.

Une deuxième chaîne de montage de « Land Rover » devrait fonctionner vers la troisième année du Plan, la chaîne actuelle ne suffisant plus à alimenter le marché très prospère pour cette catégorie de véhicule. On peut estimer la production à 1 500 véhicules par an en 1975-1976 dont une partie sera exportée.

2. — Montage de cycles et cyclomoteurs.

La production de cycles et cyclomoteurs devrait être égale aux chiffres donnés par le tableau ci-dessous :

Désignation :	*Capacité 75-76*	*Product. 75-76*
Bicyclettes (unités)	40 000	25 000
Cyclomoteurs (unités)	8 000	6 000
Remorques (unités)	5 000	5 000

La rubrique cyclomoteur devrait être étendue aux scooters dont le marché semble être très prospère au Cameroun.

3. — Montage de remorques fardiers ; matériel de manutention.

Un atelier assez élaboré pourrait être installé pour la réparation de tracteurs à chenilles et autres engins similaires. Cette société pratiquerait l'échange standart des pièces, ce qui réduirait beaucoup le temps de réparation d'organes importants.

Un investissement de 300 millions de francs C.F.A. serait nécessaire, et cela entraînerait la création de 100 emplois.

4. — Montage autos et camions.

Plusieurs grosses sociétés européennes seraient intéressées par l'implantation d'une chaîne de montage de véhicules. Cette unité pourrait être terminée avant la fin du IIIe Plan.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 16 — MONTAGE ET REPARATION DE VEHICULES

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production Valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
384.	Réparations automobiles			7 680	1 830				11 350	2 780		
384.	Réparations artisanales			220	135				270	170		
383.	Montage véhicules tous terrains (unités)	Douala	90	60	30	—	—	1 500	1 330	220	—	140
385.	Bicyclettes (unités)	Douala	21 000					25 000				
385.	Cyclomoteurs (unités)	Douala	6 500	810	375	—	100	6 000	1 480	680	—	150
385.	Remorques (unités)	Douala						5 000				
389.	Brouettes (unités)	Douala	3 500					6 500				
389.	Bennes (unités)	Douala	140	230	130	—	50	270	440	220		
389.	Grumiers (unités)	Douala	40					75				
389	Remorques fardiers (unités) ..	Douala	10					20				
	Total			9 000	2 500	—	150		14 870	4 070	—	290

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 16 — MONTAGE ET REPARATION DE VEHICULES

ACTIVITE		Lieu	II° Plan	III° Plan					IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
CITICAM	PRODUIT			1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976			
384.	Réparations industrielles			+	+	+	+	+		150	100
383.	Montage véhicules tous terrains	Douala		+	+					120	50
383.	Montage autres camions	Douala		X	X	XXXX	XXXX	XXXXX			
					XX			XXXXXX		1 000	350
					XXX						
385.	Montagne bicyclettes remorques légères	Douala		+	+					75	25
389.	Montage remorques fardiers grumiers			+	+					180	100
389.	Matériel manutention			X	XXXX	XXXX				300	100
				XX		XXXXX					
				XXX		XXXXXX					
	Total		—							1 825	725

2.7.12
BRANCHE 17 : INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

Le nombre d'entreprises concernées rend difficile l'étude de cette activité. Nous nous bornerons à étudier en détail les postes les plus importants. La valeur à la production de la branche a été faite pour l'ensemble de la production recensée, elle a été de 2 730 millions en 1967-1968. Pendant le IIIe Plan le taux de croissance de cette branche devrait être de 13 % par an ce qui conduirait à une valeur à la production de 7 170 millions de francs C.F.A. en 1975-1976.

2. — **Situation actuelle.**

Construction métallique. — Le développement du secteur construction métallique apparaît ici satisfaisant et dépasse assez largement les prévisions.

La production de charpentes métalliques et de chaudronnerie a été de 2 100 tonnes en 1967-1968. Les importations portent sur de gros éléments de charpente assez spéciaux.

Outillage agricole. — La production a été de 2 000 tonnes de machettes pioches, pelles, charrues, etc... Les importations ont été de 1 000 tonnes (pulvérisateur, moto pompes, etc...).

Articles émaillés. — L'émaillerie de Douala a démarré sa production en 1966. En 1967-1968 la production était de 1 700 tonnes par an, ce qui est supérieur aux prévisions du Plan. Les exportations représentent 25 % de la production.

Articles ménagers en aluminium. — La production d'articles ménagers en aluminium a évolué rapidement, elle a été de 420 tonnes en 1967-1968 et 590 tonnes en 1968-1969. Le IIe Plan avait prévu une production de 400 tonnes en 1970-1971. Les exportations ont été de 80 tonnes.

Pointes, clous, grillages. — La production a été de 1 100 tonnes de clous en 1967-1968 et de 1 800 tonnes en 1969-1970, chiffre supérieur aux prévisions.

Montage des postes de radio. — L'usine d'une capacité de 700 000 récepteurs par an a démarré sa production en 1965. 20 000 récepteurs de radio ont été montés en 1969-1970. La concurrence extérieure est fort importante en ce domaine, ce qui explique la production relativement modeste.

3. — **Orientations générales.**

Dans ce domaine de nombreuses productions de substitution des importations pourraient voir le jour (piles électriques, appareillage électrique, ferronerie).

Un nouveau type d'industries devrait connaître le jour, à savoir les industries dites de transfert. Il s'agit de la fabrication de produits destinés aux marchés extérieurs, la matière première pouvant être importée. Ces produits peuvent être soit destinés à la consommation, soit être des sous-ensembles de structures plus complexes montés dans les pays étrangers (pièces pour industrie mécanique ou électrique).

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Construction métallique.**

La production de charpentes métalliques et de chaudronnerie des deux entreprises de Douala serait de 3 300 tonnes par an en 1975-1976.

2. — **Articles émaillés et galvanisés.**

La production d'articles ménagers émaillés devrait être de 2 500 tonnes en 1975-1976, alors que la production des tôles galvanisées devrait débuter au milieu du IIIe Plan. Cette production serait complémentaire à celle des tôles d'aluminium déjà fabriquées au Cameroun.

3. — **Pointes, clous, visserie.**

La production de pointes, de clous et de grillage pourrait s'élever à 2 000 tonnes par an.

4. — **Postes radio, électrophones, ventilateurs.**

L'usine de montage de postes de radio de Douala devrait connaître un nouvel essor. En effet, cette société s'oriente vers de nouvelles productions puisque le montage d'électrophones et de ventilateurs est envisagé.

5. — **Autres projets.**

De nombreux projets ont été envisagés par différents promoteurs, il faut citer notamment :

— Menuiserie métallique ;
— Bouchons couronnes ;
— Piles électriques ;
— Montage d'accumulateur ;
— Lampes tempêtes ;
— Articles en fonte d'aluminiums.

Le stade de réalisation de certains de ces projets est assez avancé et la production pourrait intervenir dès le début du III[e] Plan.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 17 — INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production Valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
352.	Chaudronnerie, charpente métallique	Douala	2 100 t	650	760	223	—	3 300 t	1 300	1 480	200	—
363.	Machines et appareils mécaniques	Douala Yaoundé		460		1 900	—	—	760		3 500	—
360.	Matériel et machines agricoles.	Douala Yaoundé		305	115	300	—		545	210	500	—
353.	Visserie			125	45	—	—		295	110	—	—
353.	Menuiserie métallique, articles en tôle			—	—	130	—		165	50	150	—
353.	Bouchons couronnes			—	—	140	—		275	80	—	—
262.	Mobilier métallique			220	90	60	—		855	350	80	120
353.	Articles émaillés et galvanisés.			150	45	60	90	850 t	545	175	—	120
357.	Articles ménagers en aluminium	Douala	490 t	290	125	40	40	1 900 t	490	210	60	60
353.	Pointes, clous, grillages		1 400 t	130	45	—	—		220	70	—	—
361.	Climatiseurs	Douala		—	—	—	—		110	30	—	—
375.	Réparation matériel électrique.			200	60	—	—		295	90	—	—
371.	Piles			—	—	230	—		555	260	100	220
371.	Accumulateurs			—	—	10	—					
	Electrodes								110	45	—	—
353.	Ferronnerie								90	40	—	—
357.	Fonderie aluminium			—	—		—		50	20	—	—
372.	Montage récepteurs radio	Douala	—	140	30	—			335	70	—	30
375.	Réparation machines électriques			55	15	—			170	50	—	—
	Total			2 730	1 630	1 118	130		5 275	3 340	4 590	450

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 17 — INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES

CITICAM	ACTIVITE PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	III° Plan 1972-1973	III° Plan 1973-1974	III° Plan 1974-1975	III° Plan 1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
352.	Chaudronnerie, charpentes métalliques	Douala		+	+	+	+	+		50	80
363.	Machines et appareils mécaniques	Douala								150	30
360.	Matériel et machines agricoles	Douala								150	30
353.	Visserie										
353.	Ménuiserie métallique										60
353.	Articles en tôle									150	0
353.	Bouchons couronnes									150	40
262.	Mobilier métallique										100
353.	Articles émaillés et galvanisés										60
357.	Articles de ménage en aluminium									60	10
353.	Pointes, clous, grillage	Douala								30	10
361.	Réfrigération climatisée	Douala	X XX XXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX					150	40
375.	Réparation matériel électrique									300	60
371.	Piles		X XX XXX	XXXX	XXXXX XXXXX					175	110
371.	Accumulateurs									150	70
	Electrodes									10	15
353.	Ferronnerie									80	50
357.	Fonderie aluminium			XXXX	XXX XXXX					25	15
375.	Réparation machines électriques									10	50
372.	Montage récepteurs radio	Douala								30	10
	Tableau commande électrique		X XX XXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX					150	40
	Total									2 235	1 030

2.7.13
BRANCHE 18 :
INDUSTRIES DU BOIS

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

Cette branche comprend essentiellement les activités suivantes :

— Bois sciés ;
— Bois déroulés ;
— Contre-plaqués ;
— Menuiserie.

Le volume de la production a été de 11 500 tonnes dont 700 tonnes de mobilier en 1967-1968. La progression de la production a donc été de 8 % par an par rapport aux chiffres de 1963-1964.

2. — **Situation actuelle.**

Sciages. — Les investissements ont été sensiblement conformes aux prévisions, une scierie est installée à Campo, d'autres sont en cours de réalisation à Kribi en particulier. Des extensions ont été réalisées à Belabo.

La production de bois scié a été égale à 85 000 tonnes en 1967-1968 dont 30 000 tonnes ont été destinées à l'exportation.

Déroulage — contre-plaqués. — Malgré les difficultés rencontrées dans ce domaine du contre-plaqué, les investissements qui ont permis la très moderne usine de déroulage de Douala correspondent aux prévisions du IIIe Plan.

La capacité de production des deux usines de déroulage a été égale à 45 000 tonnes par an en 1969-1970, et de 20 000 mètres cubes de contre-plaqués par an pour l'usine de Mbalmayo.

Menuiserie — ébénisterie. — Le grand nombre d'entreprises n'a pas permis de recenser tous les investissements réalisés. Si l'on tient compte des entreprises industrielles, leur chiffre d'affaire peut être estimé à 470 millions de francs C.F.A. en 1967-1968, ce qui correspond à une production de 700 tonnes de meubles.

Conclusions. — D'après les estimations, on peut toutefois penser que, dans l'ensemble, les prévisions sont réalisées. Il est cependant regrettable que les domaines de la menuiserie ébénisterie, des parquets de l'étude des industries de transformation du bois, soient relativement délaissés alors qu'ils pourraient être extrêmement intéressants pour le développement du pays. Un regroupement des petits exploitants pour la construction d'usines importantes peut être conseillé, ainsi que la formation d'artisans susceptibles de fournir des produits finis compétitifs aussi bien par leur qualité que par leur prix. Un marché très étendu pourrait être assuré par l'obligation de prévoir un pourcentage important de mobilier de fabrication locale lors de l'agencement de bureaux.

3. — **Orientations générales.**

L'évolution devrait aller vers une part toujours plus importante de grumes utilisées en vue de leur transformation soit en bois sciés, soit en bois déroulés et contre-plaqués. Le tableau ci-dessous donne l'évolution passée de l'industrie du bois ainsi que les prévisions pour le IIIe Plan.

	1963-1964	1967-1968	1975-1976
Production de grume	450 000 m³	620 000 m³	1 500 000 m³
Bois sciés, déroulés	92 000 m³	127 000 m³	375 000 m³
Grumes utilisées pour transformation	185 000 m³	255 000 m³	750 000 m³
Pourcentage de grumes utilisées	41 %	41 %	50 %

L'évolution de la production est loin d'être satisfaisante car la part de bois transformé n'a pas augmenté. A long terme, il faudrait transformer environ 60 % de grumes, objectif qui ne sera pas atteint par le IIIe Plan dont les prévisions plus modestes restent fixées à 50 % de grumes transformées.

4. — **Programme de recherche et d'étude.**

— La réalisation de panneaux contre-plaqués pour la fabrication de meubles en série pourrait être envisagée. Cette fabrication serait destinée à l'exportation mais elle exige que tout le processus de fabrication et de transport se déroule sous hygrométrie contrôlée.

— Une parqueterie pourrait être installée en complément d'une scierie afin d'utiliser les déchets de peu de valeur.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Sciage.**

L'objectif du Plan est la production de 210 000 mètres cubes de bois sciés en 1975-1976. Cet objectif paraît raisonnable de par les extensions qui se feront dans les cinq années à venir. Les investissements nécessaires seraient de 500 millions et ils créeront 300 emplois nouveaux.

2. — **Déroulage — contre-plaqués — panneaux — lattes.**

Les objectifs pourraient être considérés comme réalisés si la production s'élevait à 165 000 mètres cubes en 1975-1976. Lorsque l'extension de la C.F.G.G. sera terminée, on produira 115 000 mètres cubes de déroulage. Les objectifs fixés n'apparaissent pas insurmontables mais ils nécessitent un volume d'investissements de 1 100 millions ; les emplois créés seraient de l'ordre de 750.

3. — **Menuiserie — ébénisterie.**

Un gros effort devrait être accompli pour arriver à une production de série qui diminuerait considérablement les coûts. Un chiffre d'affaire de 1 milliard en 1975-1976, devrait vraisemblablement être atteint.

4. — **Eléments de meubles.**

La fabrication d'éléments standarts en vue de la réalisation de meubles en série serait possible. Les fabrications pourraient démarrer dans la deuxième moitié du IIIe Plan.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 18 — INDUSTRIES DU BOIS

ACTIVITE			1967-1968					1975-1976				
			Production					Production				
CITICAM	PRODUIT	Lieu	Quantité	Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.	Quantité	Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.
251. Bois scié			100 000 m³					210 000 m³				
Traverses			soit	1 270	370	—	600	soit	2 550	765	—	1 100
251. Bois déroulé			85 000 t					175 000 t				
251. Contre-plaqué												
			26 000 t	780	280	—	490	125 000 t	4 350	1 305	—	4 900
259. Panneaux												
261. Menuiserie industrielle ...				470	190	—	—		1 000	390		
252. Charpentes lamellées				—	—	—	—		300	120	—	—
261. Eléments de meubles				—	—	—	—		200	80		150
Total				2 520	840		1 090		8 400	2 660	—	6 150

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 18 — INDUSTRIES DU BOIS

ACTIVITE		Lieu	II° Plan	III° Plan					IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
CITICAM	PRODUIT			1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976			
251.	Bois scié										
	Traverses			+	+	+	+	+		500	300
251.	Bois déroulé										
251.	Contre-plaqué										
259.	Panneaux									1 100	750
261.	Menuiserie industrielle										
252.	Charpentes lamellées			+	+	+	+	+		140	150
261.	Eléments de meubles					+	+	+		300	250
				X XX XXX	X XX XXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX			60	30
	Total									2 100	1 480

2.7.14
BRANCHE 19 :
INDUSTRIES TEXTILES

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

Il convient de distinguer deux grandes activités à l'intérieur de cette branche :

— La production du coton fibre et son tissage ;
— La confection et dérivés.

La première a connu une forte expansion au cours du IIe Plan, puisque la Cicam a commencé sa production dans la première moitié du IIe Plan, la C.F.D.T. a connu une forte expansion de ses productions vers la fin du Plan.

La seconde activité connaît une forte expansion, bien que les différentes entreprises soient implantées depuis un certain nombre d'années.

2. — **Situation actuelle.**

Coton fibre. — Il existe actuellement 7 usines d'égrenage. Deux ont été créées au cours du IIe Plan ; la production de coton fibre a été de 35 000 tonnes en 1969-1970 ; il faut noter cependant que les conditions climatiques ont été très favorables. Les objectifs du IIe Plan (27 000 tonnes) ont été atteints.

Tissage et impression :

— L'usine de Garoua a produit onze millions de mètres de tissus écrus en 1969-1970. Une fraction est vendue sur place, la plus grande partie est dirigée sur l'usine de Douala où les écrus sont imprimés ou teints.

— L'usine de Douala traite à la fois les écrus de Garoua et des écrus importés. Sa production a été de 12 millions de mètres de tissus teints et imprimés en 1969-1970.

Confection, bonneterie. — Ce secteur a connu une expansion de 13 % par an depuis 1963-1964. Le chiffre d'affaire 1967-1968 est de 2 860 millions. Actuellement certaines entreprises se tournent vers l'exportation car la consommation intérieure évolue avec un taux assez modeste de 6 % par an.

Couvertures, bâches et matelas. — La manufacture de Douala créée au IIe Plan produit actuellement 300 tonnes de couvertures par an. La production de l'usine de Douala a doublé de 1963-1964 à 1968-1969 où elle a atteint 200 tonnes de bâches et 14 000 tonnes de matelas à ressort.

3. — **Orientations générales.**

Le tissage du coton devrait connaître une très forte expansion afin de transformer un maximum de coton fibre et de minimiser les importations d'écrus.

Les manufactures de confection devraient s'orienter vers l'exportation. C'est le type même de l'industrie de « main-d'œuvre » : la matière première est importée, le produit fini est exporté, la valeur ajoutée est importante de la masse salariale versée.

4. — **Programme de recherche et d'étude.**

Sacherie. — Elle devrait bientôt être créée mais elle ne fonctionnera dans une première fois qu'avec des fibres importées. Les essais agronomiques de la culture du kénaf devrait commencer sans plus tarder car la valeur ajoutée de la sacherie sera vraisemblablement très faible dans la première phase étant donné la forte concurrence internationale.

Une unité supplémentaire de tissage du coton pourrait être implantée (voir objectifs du IIIe Plan). De nouvelles productions devraient être envisagées au cours des prochaines années, il faudrait citer notamment : les couvre-lits, les moquettes, les carpettes, les lacets, les ficelles, les accessoires pour l'industrie textile (boutons, fermetures à glissières).

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Coton fibre.**

Deux nouvelles usines d'égrenage rentreront en production au cours du IIIe Plan.

A Guider la mise en service de la nouvelle usine d'égrenage devrait intervenir début 1972, sa capacité serait de 20 000 tonnes de coton graine ; à Mora celle d'une seconde usine, de capacité de 12 000 tonnes de coton graine, devrait se réaliser au cours du IIIe Plan. Au total neuf usines d'égrenage fonctionneront en 1975, la capacité totale sera de 130 000 tonnes de coton graine, la production devrait être alors de 36 000 tonnes de coton fibre.

2. — **Tissage du coton.**

La capacité de l'unité de tissage de Garoua sera portée à 18 millions de mètres en 1972-1973. On peut donc espérer pour 1975-1976 une production d'écrus de 22 millions de mètres (4 400 tonnes), A Garoua doit s'ouvrir une unité de tissage de draps de lit en 1971-1972, sa capacité sera de 2,8 millions de mètres mais celle-ci sera étendue à 6 millions de mètres avant la fin du Plan — la production sera donc de 2 000 tonnes. Les investissements se monteront à 3 600 millions pour les deux usines.

3. — **Tissus de coton teints et imprimés.**

Dans la deuxième moitié du IIIe Plan la capacité de l'usine de teinture de Douala sera portée à 11 millions de mètres. Pour les cotons imprimés, la capacité sera portée à 20 millions de mètres. L'ensemble de la production des tissus de coton teints et imprimés sera donc de 4 200 tonnes (31 millions de mètres). L'usine utilisera le coton écru de Garoua comme matière première et la part d'écrus importés devrait en partie disparaître.

Si on analyse les besoins de consommation on s'aperçoit qu'il faudrait encore importer environ 4 000 tonnes de tissus de coton teints et imprimés. Il serait donc envisageable de créer une unité supplémentaire de tissage et impression de 2 000 tonnes (6 millions de mètres). Son coût serait de 3 000 millions de francs C.F.A.

A ce moment la production de tissus de coton teints et imprimés serait de 6 200 tonnes, les importations seraient égales à 2 000 tonnes (la consommation étant de 7 000 tonnes en 1975-1976, taux de croissance égal à 6 % par an). On pourrait alors exporter 1 200 tonnes.

4. — **Tissus synthétiques.**

L'usine de Douala devrait entrer en fonctionnement à la fin de l'année. Son objet sera le tissage à partir de fibres synthétiques importées. Dans un premier temps sa capacité sera de 250 tonnes mais elle sera vraisemblablement portée à 500 tonnes d'ici la fin du Plan. On pourrait donc retenir ce chiffre comme production 1975-1976.

5. — **Confection bonneterie.**

La confection a connu une expansion très importante au cours du Ier Plan. Le IIe Plan a vu une prolifération de nouvelles entreprises. La situation devrait se clarifier et certaines entreprises importantes vont s'orienter vers l'exportation. Le taux de croissance du chiffre d'affaire sera de 9,5 %. La valeur en prix à la production : 5 100 millions pour la confection et 1 140 millions pour la bonneterie. Les exportations seront de l'ordre de 30 % de la production.

6. — **Couvertures.**

La production devrait couvrir les besoins intérieurs. L'usine de Douala devrait produire 1 000 tonnes de couvertures en 1975-1976.

7. — **Sacs.**

La construction d'une sacherie était prévu au IIe Plan mais n'a pas encore été réalisée. Cependant l'affaire semble en bonne voie puisqu'un protocole d'accord a été signé et l'entrée en production devrait avoir lieu vers la quatrième année du Plan. Cela correspondra à une première phase, la sacherie importera sa matière première. Dans une deuxième phase lorsque les problèmes concernant la culture de kénaf seront résolus, l'usine utilisera la matière locale, la valeur ajoutée locale sera donc beaucoup plus importante.

La production serait de 6 000 tonnes de sacs en 1975-1976, ce qui correspondra aux besoins du Cameroun.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 19 — INDUSTRIES TEXTILES

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
234.	Coton fibre	Nord	18 500 t	2 400			2 675	46 000 t	6 000		—	5 600
234.	Graine coton	Nord	29 600 t	385	840 t		200	7 200 t	940	2 100		450
231.	Draps de lit	Garoua	—	—	—	—	—	2 000 t	1 000	600	—	1 000
231.	Filature, tissage coton	Garoua	1 765 t	1 400	420	1 710	30	6 200 t	8 700	2 670	1 000	—
231.	Tissus conton teints et imprimés	Douala										
231.	Tissage artisanal		?					?				
231.	Tissus synthétiques	Douala	—	—	—	1 300	—	500 t	900	250	1 630	100
232.	Linge de maison, serviettes éponges		—	—	—	—	—		60	20	—	20
243.	Confection industrielle			2 400	800	470	295		5 100	1 600	500	2 100
243.	Confection artisanale			865	530				1 140	715		
232.	Bonneterie		340 t	460	170	400	95	850 t	1 140	360	400	330
246.	Couvertures	Douala	300 t	40	10	390	—	1 000 t	450	135	580	40
245.	Sacs					910		6 000 t	720	350		40
239.	Articles textiles divers : carpettes, moquettes, gants, lacets			200	50				500	150		
	Accessoires pour industries textiles								200	50		
	Total			9 150	3 930	4 380	3 300		26 650	9 000	4 110	9 680

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 19 — INDUSTRIES TEXTILES

CITICAM	ACTIVITE PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	III° Plan 1972-1973	III° Plan 1973-1974	III° Plan 1974-1975	III° Plan 1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
234.	Coton fibre									250	50
	Coton graine									900	
231.	Tissus coton									2 700	1 195
										3 000	
										500	
232.	Linge de maison									30	20
231.	Tissus synthétique									550	70
243.	Confection									570	1 000
232.	Bonneterie									200	150
	Articles divers									400	200
246.	Couvertures									200	300
245.	Sacs									1 000	500
	Total									10 300	3 485

2.7.15
BRANCHE 20 : CHAUSSURES ET CUIRS

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

La production de chaussures a doublé entre 1963-1964 et 1969-1970, ce qui correspond à un taux de croissance annuel de 12,5 % donc supérieur à la moyenne du secteur secondaire.

2. — **Situation actuelle.**

Les investissements et la production ont largement dépassé les prévisions du Plan.

La production a été de 4 800 000 paires en 1967-1968. La production 1970-1971 sera de l'ordre de 5 500 000 paires, le IIe Plan avait prévu 4 250 000 paires.

De nouvelles fabrications se sont imposées telles que les chaussures en plastique dont la présentation, de très bonne qualité, leur permet de largement concurrencer le cuir.

3. — **Orientations générales.**

Le développement de la consommation devrait quelque peu fléchir, cependant les exportations devraient progresser, ce qui devrait permettre de conserver une forte expansion.

En amont, la création d'une tannerie à Douala, permettrait au Cameroun de posséder une activité pratiquement indépendante des pays étrangers.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Chaussures.**

En 1975-1976 la production devrait être un peu inférieure à 10 000 000 de paires. Les importations devraient atteindre 20 à 25 % de la production. D'assez gros investissements seront faits, ils correspondront à la fois à des extensions mais aussi à des renouvellements de matériel. En effet, cette industrie où la mode joue un rôle important doit s'adapter aux besoins du marché, les investissements à réaliser afin de se procurer de nouveaux moules sont importants. Il faudrait compter environ 500 millions d'investissements pour les chaussures en cuir et 400 millions pour les chaussures en plastique ; 815 emplois nouveaux devraient être créés.

2. — **Maroquinerie.**

La progression de cette activité devrait être importante, étant donné le nouvel essor qui va intervenir de par l'introduction de matières plastiques dans ces domaines, cela va permettre d'abaisser les coûts de production de façon notable.

3. — **Tannerie.**

Une tannerie devrait entrer en production dès le début du IIIe Plan. Ce projet accuse un certain retard sur les prévisions. Une fois la production nominale atteinte, les exportations auront lieu vers les pays de l'U.D.E.A.C., et l'Europe.

PROGRAMMATION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 20 — CHAUSSURES ET CUIRS

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production Valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
241.	Chaussures (paires)		9 800 000	4 790	615	700	200	9 800 000	4 320	1 485	1 000	
291.	Tannerie								185	85		1 200
293.	Maroquinerie			220	65				765	230		
	Total			5 010	680	700	200		5 270	1 800	1 000	1 200

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 20 — CHAUSSURES ET CUIRS

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
291.	Tannerie	Douala	X XX XXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX					250	90
241.	Chaussures			+	+	+	+	+		900	815
293.	Maroquinerie			+	+	+	+	+		100	
	Total									1 250	1 005

2.7.16
BRANCHE 21 : CORPS GRAS

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

La branche a été dominée par la production d'huile de palme traditionnelle et industrielle. Cependant depuis plusieurs années, l'industrie du savon est fortement implantée, bien que l'évolution de la production n'ait pas connu l'essor escompté.

2. — **Situation actuelle.**

Huile de palme. — La production industrielle a été de 20 870 tonnes en 1967-1968 contre 14 000 tonnes en 1963-1964.

Les investissements les plus importants réalisés dans ce domaine ont été localisés au Cameroun occidental où depuis 1967 se développe un programme prévoyant la replantation des palmeraies dont la production devrait être exploitée par une nouvelle usine à Ndian et par l'usine de Lobé renforcée. La production d'huile de palme traditionnelle est évaluée à 19 000 tonnes.

Huile de palmiste. — La production a été de 3 200 tonnes en 1967-1968 et devrait être égale à 3 500 tonnes pour 1970-1971. L'huilerie existante a atteint sa pleine capacité et on ne prévoit aucune extension car une nouvelle huilerie devrait être construite. L'huile de palmiste est utilisée pour la fabrication du savon. Une partie est raffinée (environ 700 tonnes) et vendue sur le marché local.

Savon. — Une nouvelle savonnerie, d'une capacité de 12 000 tonnes vient d'être réalisée. La capacité des anciennes installations est de 10 000 tonnes. Pour les deux principales savonneries, la capacité actuelle est donc de 22 000 tonnes. La production 1967-1968 a été de 9 600 tonnes et celle de 1969-1970 de 10 000 tonnes.

Huile de coton. — L'huilerie de Kaélé tourne à sa pleine capacité soit 1 850 tonnes depuis déjà quelques années. Cette huile commercialisée sous le nom de « Diamaor » est concurrentielle avec les autres huiles de table importées et elle coûte environ deux fois moins chère.

Huile d'arachide. — Une des deux huileries d'arachide a été fermée. Rien n'est prévu en ce sens étant donné l'extension que doit prendre l'huile de coton.

3. — **Orientations générales.**

Le taux de croissance de cette branche sera de 10,5 % par an. L'huile de palme et palmiste industrielle devrait connaître une forte expansion, la part de l'huile traditionnelle devrait régresser.

En 1975-1976, l'huile traditionnelle ne représentera que 30 % de la production d'huile de palme, elle était encore de 50 % en 1967-1968.

Une nouvelle huilerie de coton entrera en fonctionnement en 1971. De nouvelles fabrications devraient connaître le jour : margarine, détergents.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Huile de palme.**

Les investissements importants réalisés, tant au point de vue de l'amélioration et de l'extension des palmeraies existantes que du point de vue purement industriel (augmentation des capacités des usines) permettront d'atteindre une production de 55 500 tonnes d'huile industrielle. Les investissements réalisés au cours du IIIe Plan seraient de 1 790 millions.

2. — **Huile de palmiste.**

La nouvelle huilerie de la C.C.C. aura une capacité de trituration de 35 000 tonnes de palmistes.

La quasi-totalité de la production de palmiste devrait ainsi être absorbée et transformée. La production serait de 14 000 tonnes d'huile de palme en 1975-1976. La production d'huile de palme raffinée serait de 1 000 tonnes.

3. — **Savon.**

La nouvelle savonnerie de la C.C.C. ne subira pas ou peu de modification. La construction d'une petite savonnerie est prévue à Garoua. La production de savon atteindra 20 000 tonnes dont environ le quart sera exporté.

Une usine d'extraction de glycérine et de fabrication de silicate de soude est déjà installée et commencera à fonctionner parallèlement avec la nouvelle huilerie de la C.C.C.

4. — **Margarine.**

Une unité de fabrication entrera en production dans la deuxième moitié du IIIe Plan. La production escomptée est de 1 000 tonnes, elle devrait couvrir les besoins du Cameroun et une exportation vers les pays de l'U.D.E.A.C. pourrait être envisagée.

5. — **Détergents.**

Une détergenterie est en cours d'achèvement. Sa capacité initialement prévue était de 2 000 tonnes ; une nouvelle approche du problème étant donnée l'évolution de la consommation, a conduit les promoteurs à porter la capacité à 6 000 tonnes.

La production 1975-1976 pourrait être de 4 500 tonnes par an.

6. — **Huile de coton.**

L'huilerie de coton de Kaélé étant saturée, une nouvelle huilerie entrera en fonctionnement à Maroua la première année du Plan. Une troisième huilerie pourrait être envisagée avant la fin du IIIe Plan dans le sud-ouest Bénoué.

La production totale d'huile de coton serait de 8 400 tonnes en 1975-1976.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 21 — CORPS GRAS

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production Valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
312.	Huile de palme											
	— Industrielle	Littoral	20 000 t	900	390	—	378	55 500 t	2 360	980		1 060
	— Artisanale	Cameroun occidental	19 000 t	1 330	506	—		16 000 t	1 120	425		
312.	Palmistes		27 500 t	630	604		800	38 000 t	875	875	—	117
312.	Huile de palmiste											
	— Brute		3 200 t	224	81	—	26	14 000 t	1 000	360	—	475
	— Raffinée	Douala	800 t	67	24	—	—	1 000	80	30	—	—
	— Tourteaux		3 500 t	46	46	—	43	15 000 t	200	200	—	191
311.	Savon	Douala	8 000 t	672	240	163	—	20 000 t	1 720	620	50	500
311.	Détergents	Douala	—	—	—	110	—	4 300 t	860	310	30	67
312.	Margarine	Douala	—	—	—	70	—	800 t	150	—	30	—
312.	Huile de coton	Kaélé Garoua Maroua	1 850 t	266	110	—	12	8 400 t	940	340	—	280
312.	Tourteaux de coton		3 150 t	41	41	—	41	14 300 t	185	185	—	185
312.	Huile d'arachide			164	73				270	115	—	—
	Total			3 250	1 198	84	800		9 720	4 440	110	3 375

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 21 — CORPS GRAS

ACTIVITE		Lieu	II° Plan	III° Plan					IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
CITICAM	PRODUIT			1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976			
312. Huile de palme		Dibombari							XXX XXXX XXXXX	330	
		Mbanga								620	
		Eséka								300	50
		Mondoni	X XX XXX	XXXX	XXXX	XXXX XXXXX				500	
		Kidjim								30	
		Lobe								10	
312. Huile de palmiste		Douala								200	
311. Savon		Douala	XXX XXXX	XXXXX						40	150
311. Détergents		Douala		X XX XXX		XXXX XXXXX				50	15
312. Margarine		Douala			XX		XXXX XXXXX XXXXXX			50	15
312. Huile de coton		Garoua				XX XXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX		600	180
		Maroua	XXXX	XXXXX XXXXXX							
Total										2 730	410

2.7.17 BRANCHE 22 : ARTICLES EN ÇAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

L'activité essentielle de cette branche a été la fabrication d'emballages en polyéthylène et d'articles en plastique moulé. Le chiffre d'affaire de cette activité a été de 120 millions en 1967-1968 alors que le total de la branche était de 130 millions.

2. — **Situation actuelle.**

Articles en matière plastique. — La fabrication de sacs en polyéthylène destinés au conditionnement des produits agricoles n'a pas connu l'essor que l'on escomptait et ils n'ont jamais pu s'imposer, les sacs textiles et les cartons seraient préférables pour l'exportation de produits agricoles (cacao, café, bananes, arachide etc...). La production qui était de 500 tonnes au démarrage de l'usine s'est assez rapidement stabilisée à 800 tonnes en 1969-1970.

Rechapage. — La société de rechapage de pneus de Douala a une capacité de 20 000 pneus par an.

3. — **Orientations générales.**

Articles en plastique. — Le sac en polyéthylène ne devrait pas connaître un très grand avenir pour l'exportation des produits agricoles, car il présente de nombreux inconvénients (non aéré, difficile à gerber, difficile à fermer).

Par contre, de nouveaux produits en matière plastique devraient être fabriqués, leur mise en œuvre est relativement aisée : la matière première est importée sous forme de granulé ; on utilise une presse ou une extrudeuse pour obtenir le produit manufacturé.

Pneus. — Le premier objectif serait la construction d'autres unités de rechapage. L'implantation d'une usine de fabrication de pneus et chambres à air pour cycle est envisagée.

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Articles en matière plastique.**

Une usine est récemment entrée en production à Douala. Outre les petits sacs en polyéthylène imprimés (100 tonnes par an) destinés au conditionnement des produits directement destinés à la consommation, les fabrications de mousse plastique et de plaques isolantes en plastique ont commencé. Dans une deuxième étape la fabrication de corps de stylo à bille est envisagée.

En 1975-1976 la production d'objet en matière plastique devrait être d'environ 2 000 tonnes pour l'ensemble des deux unités existantes. Les investissements correspondraient à des extensions et seraient de 350 millions.

2. — **Rechapage de pneus.**

Outre l'entreprise de Douala, le développement d'une petite unité artisanale devrait intervenir à Yaoundé. Les productions devraient s'orienter vers le rechapage de gros pneus pour engins de travaux publics, pour lesquels l'opération de rechapage s'avère particulièrement rentable.

3. — **Fabrication de pneumatiques et chambres à air.**

Une unité de fabrication de pneus et chambres à air pour cycles et cyclomoteurs est envisagée à Douala. Elle utiliserait le caoutchouc local. La capacité de production de l'usine serait de 500 000 pneus et 600 000 chambres à air, les investissements s'élèveraient à 350 millions de francs C.F.A.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 22 — ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production Valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
396.	Articles en matière plastique	Douala	600 t	120	80	230		2 000 t	875	265	320	50
304.	Rechapage											
304.	Chambre à air pour cycles											
304.	Pneu pour cycles			10		245			50	265		150
302.	Articles en caoutchouc											
	Total			130	40	475			380	500	320	200

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHES N° 22 — ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
396.	Articles en matière plastique	Douala								350	170
304.	Rechapage	Yaoundé		X XX XXX	XXXX XXXXX XXXXXX					15	10
304.	Pneumatique, chambre à air	Douala	X	X XX XXX	XXXX	XXXX XXXXX XXXXXX				350	135
302.	Articles en caoutchouc	Douala								25	15
	Total									740	330

2.7.18
BRANCHE 23 :
INDUSTRIES DIVERSES

I. — GENERALITES SUR LA BRANCHE

1. — **Evolution.**

Actuellement cette branche est composée de deux activités essentielles :
— L'impression - édition ;
— La confection d'emballages en papier et carton.

Cette seconde activité est d'ailleurs relativement récente puisque la cartonnerie de Douala a été mise en route en 1965.

2. — **Situation actuelle.**

Imprimerie. — Il existe de nombreuses imprimeries. Leur chiffre d'affaire a été de 1 130 millions de francs C.F.A. en 1967-1968. L'année 1970 aurait dû voir le démarrage de l'imprimerie nationale. Des difficultés non encore résolues sont apparues et ont retardé sa mise en service.

• *Confection d'emballages.* — La cartonnerie de Douala qui avait démarré ses productions en 1965 a connu un développement intéressant.

De 3 200 tonnes en 1966-1967, la production est passée à 5 000 tonnes en 1968-1969. Elle devrait atteindre 6 000 tonnes en 1970-1971.

Verre. — La verrerie de Douala est entrée en service en mai 1970. Sa capacité actuelle est de 8 000 tonnes de verre par an. La production a été de 4 500 tonnes en 1970, essentiellement constituée de bouteilles destinées à contenir la bière et boissons gazeuses, et en petits flacons. Son installation a nécessité 450 millions de francs d'investissement.

3. — **Orientations générales.**

Pâte à papier. — La création d'une usine de pâte à papier est envisagée depuis un certain temps. Actuellement, le seuil de rentabilité d'une telle usine correspondrait à une unité de 150 000 tonnes par an, ce qui implique l'exportation de la quasi totalité de la pâte vers les pays d'Europe. Les experts prévoient d'ailleurs que d'ici dix ans, les besoins en pâte à papier en Europe ne seraient plus satisfaisants, ce qui justifierait pleinement l'implantation d'une telle unité au Cameroun.

A côté de ce gros complexe, une petite unité de fabrication de papier à partir de la pâte pour les besoins du Cameroun et U.D.E.A.C. serait certainement rentable.

Faïence céramique. — Les recherches de matières premières qui vont être faites devraient déboucher sur l'utilisation de celles-ci pour la fabrication de vaisselle, sanitaires, carreaux.

4. — **Programme de recherche et d'étude.**

Pâte à papier. — Il convient de faire le bilan des essais industriels. De même une étude du coût de remplacement de la forêt naturelle serait nécessaire.

Ces essais devraient être terminés le plus rapidement possible car les investisseurs éventuels s'intéresseront au pays qui pourra leur fournir un maximum de renseignements et de garanties en ce domaine.

Recherche de matière première pour céramique. — L'inventaire des matières premières pour céramique devrait être réalisé (voir branche n° 11 minerais).

II. — OBJECTIFS DU IIIe PLAN

1. — **Papeterie.**

Des usines produisant des cahiers, enveloppes, articles de bureau en papier démarreront leur production en 1970-1971. Le marché local sera largement saturé et il faudra trouver des débouchés à l'exportation. Les investissements seraient de l'ordre de 300 millions de francs C.F.A.

2. — **Imprimerie.**

Le IIIe Plan devrait voir le démarrage de l'imprimerie nationale. Les investissements devraient être de l'ordre de 150 millions de francs C.F.A.

3. — **Confection d'emballages.**

Une nouvelle entreprise devrait entrer en production en 1971-1972. En 1975-1976, la production escomptée serait de l'ordre de 10 000 tonnes de papiers, cartons et boîtes d'emballage.

Cette production concerne la transformation de papier importé en rouleau en vue de la fabrication des boîtes, du carton ondulé, etc...

4. — **Verre.**

Le taux de croissance de la consommation de récipients en verre suivra sensiblement le taux de croissance de production des boissons, soit 12 %.. En conséquence la consommation de verre serait de 14 000 tonnes en 1975-1976.

A cette époque la production de la verrerie serait de 10 000 tonnes, donc il faudrait importer environ 4 000 tonnes de verres.

5. — **Pâte à papier.**

L'usine de pâte à papier devrait se réaliser au cours du IV[e] Plan. Cependant les travaux pourraient commencer avant la fin du III[e] Plan. On peut donc prévoir pour le III[e] Plan 2 milliards d'investissements sur un total supérieur à 10 milliards.

6. — **Usine de céramique.**

La capacité de production serait de 2 000 tonnes par an dont 1 200 tonnes de grès céramique, 500 tonnes de sanitaires et 300 tonnes de vaisselle. Les investissements seront de l'ordre de 400 millions de francs C.F.A.

7. — **Centres pilotes artisanaux.**

Plusieurs centres pilotes devraient voir le jour au cours du III[e] Plan, à savoir :

— Le centre pilote de tannage de Maroua ;

— Le centre pilote d'artisanat de Foumban ;

— Le centre pilote de poterie de Nanga-Eboko ;

— Les centres de vente artisanale à Yaoundé, Douala, Kribi, Waza.

Ces centres pilotes donneront un double enseignement :

— Un complément de connaissance technique pour les métiers non enseignés dans les collèges techniques ;

— Des cours de comptabilité et de gestion des entreprises. Ces cours seront d'ailleurs prolongés par une assistance technique directe en matière de gestion aux coopératives artisanales qu'ils auront suscitées.

Ces centres s'adressent à la fois aux artisans installés et aux jeunes gens titulaires du C.A.P.

Il faut noter que les quatre centres de vente des produits artisanaux et les trois centres de poterie, tannage, artisanat d'art, ont un but commun : améliorer la qualité des produits des artisans, refondre complètement le système de commercialisation afin de pouvoir intéresser le maximum d'acheteurs potentiels et faire connaître l'artisanat camerounais à l'extérieur de nos frontières.

Le coût total de l'investissement serait de 113 millions.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 23 — INDUSTRIES DIVERSES

ACTIVITE		1967-1968					1975-1976				
			Production					Production			
CITICAM PRODUIT	Lieu	Quantité	Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.	Quantité	Valeur	Valeur ajoutée	Import.	Export.
281. Imprimerie	Douala / Yaoundé		1 130	550	—	—		1 640	800	—	—
273. Papeterie	Yaoundé	—	—	—	120	—		220	100	—	30
273. Confection d'emballages	Douala	3 600 t	450	140	710		6 000 t	1 090	330	520	20
332. Verre	Douala	—	—	—	300		10 000 t	440	310	240	30
333. Faïence céramique	Yaoundé ou Douala	—	—	—	—		1 500 t	280	235	—	—
339. Brosserie	Douala										
339. Articles de bureau	Douala							220	85		20
339. Industries diverses	Douala / Yaoundé										
Total			1 580	69				3 840	1 860	760	100

X : Recherches préliminaires, expérimentation agricole, essais marketing, préétude économique et technique.
XX : Etude factibilité.
XXX : Contacts investisseurs, négociations, engineering, choix de localisation.
XXXX : Construction et mise en place des installations.
XXXXX : Essais de fabrication.
XXXXXX : Entrée en production industrielle.
\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE N° 23 — INDUSTRIES DIVERSES

ACTIVITE		Lieu	II° Plan	III° Plan					IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
CITICAM	PRODUIT			1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976			
281.	Imprimerie										
273.	Papeterie									150	70
273.	Confection d'emballages									90	110
332.	Verre									120	80
333.	Faïence céramique									150	30
399.	Brosserie									360	120
399.	Articles de Paris									40	60
399.	Articles de bureau									60	40
271.	Pâte à papier									120	120
	Divers									2 000	-
	ARTISANAT :									1 772	375
	Centre pilote de tannage									23	
	Centre pilote									32	
	Centre pilote poterie	Nanga Eboko								23	
	Centre de vente artisanale	Yaoundé Douala Garoua Maroua								35	
	Total									5 215	1 005

2.7.19 BRANCHE 24 : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

L'examen de cette branche est rendu difficile par le fait qu'il n'existe que très peu d'information relative à cette activité.

Cependant le retard qui correspond à une absence de modernisation d'un grand nombre d'entreprises est certainement dû, en très grande partie, aux taxes élevées qui frappent le matériel des travaux publics, alors qu'aucune entreprise ne peut être dispensée par les régimes privilégiés.

PRODUCTION — VALEUR AJOUTEE (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971)

BRANCHE N° 24 — BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	1967-1968 Production Quantité	1967-1968 Production Valeur	1967-1968 Valeur ajoutée	1967-1968 Import.	1967-1968 Export.	1975-1976 Production Quantité	1975-1976 Production Valeur	1975-1976 Valeur ajoutée	1975-1976 Import.	1975-1976 Export.
	Infrastructures			3 620	2 505				9 850	4 390		
450.	Bâtiment			9 350+	5 005				16 420	3 790		
450.	Logement ménages			4 300	3 655				4 800	4 080		
450.	Artisant bâtiment			4 440	3 845				6 900	5 970		
132.	Recherche pétrolière			990	315				1 500	480		
	Total			24 700	15 325				39 470	23 710		

\+ : Extension d'entreprise existante, renouvellement et modernisation des équipements.

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS — En millions de francs C.F.A. prix 1970-1971

BRANCHE N° 24 — BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

ACTIVITE CITICAM	PRODUIT	Lieu	II° Plan	III° Plan 1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	IV° Plan	Total III° Plan	Emplois créés
	Bâtiment et travaux publics									6 000	1 500

2.8 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

2.8.1 REPARTITION DES INVESTISSEMENTS

2.8.1.1 Les tableaux IA, IB, IC, ID

Ils indiquent les projets qui devraient être réalisés au cours du IIIe Plan. Ils comprennent cinq rubriques soit :

— *Productivité* : Les investissements répertoriés dans cette rubrique concernent une amélioration de la production actuelle, tant au point de vue de la qualité que du rendement.

— *Expansion* : Ces investissements sont relatifs au développement de la production actuelle, entrainant éventuellement des gains en qualité ou en rendement.

— *Diversification* : Ces investissements correspondent à une nouvelle production dans le cadre d'une entreprise existant déjà.

— *Innovation* : Il s'agit d'investissements entrainant la création d'une nouvelle entreprise.

— *Investissement stratégique* : Ces investissements conditionnent le développement à long terme du pays : énergie, matières premières.

2.8.1.2 Dans le tableau IE

Les investissements sont agrégés par branches. Ce tableau comprend trois rubriques.

— *Productivité, expansion, diversification* : Les investissements répertoriés dans cette rubrique correspondent à des projets qui se feront plus ou moins naturellement car les promoteurs sont déjà implantés au Cameroun.

— *Création* : Les investissements à réaliser le seront de la part de nouveaux promoteurs qu'il convient de rechercher et d'intéresser.

— *Politique industrielle à long terme* : Ces investissements correspondent à un développement des potentialités du pays sur lesquelles l'Etat doit avoir un contrôle permanent.

On pourra considérer comme ayant la plus grande probabilité d'être réalisés les investissements répertoriés dans la première et troisième rubriques, soit un total de 47 600 millions de francs C.F.A.

Par contre 22 700 millions d'investissements peuvent être qualifiés d'investissements de création, essentiellement aléatoires.

Ils dépendront dans une large mesure du dynamisme avec lequel les pouvoirs publics pourront convaincre les promoteurs de s'installer au Cameroun pour créer une nouvelle usine ou développer une nouvelle activité.

2.8.1.3 Le tableau IF

Il permettra l'élaboration du contrôle du Plan. En effet, les investissements sont agrégés suivant deux rubriques : investissements de renouvellement, investissements correspondant à des extensions.

2.8.2 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

La majorité des investissements du secteur secondaire fait appel aux capitaux privés à l'exception de l'énergie et des mines dont le financement est d'origine publique.

Il faut noter aussi que certaines rizeries, huileries et unités d'égrenage du coton seront en partie financées par l'aide extérieure.

Le tableau II donne le détail du financement pour chaque branche d'activité.

2.8.3 PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS

Dans le paragraphe 2.7 : le développement industriel par branche d'activité, l'état d'avancement de chaque projet retenu au Plan a été indiqué. Le *tableau III* fait la récapitulation du montant et de la programmation des investissements pour chaque branche d'activité.

TABLEAU IA. — REPARTITION DES INVESTISSEMENTS DU IIIe PLAN (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	PRODUCTIVITE		EXPANSION		DIVERSIFICATION		INNOVATION		INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES		TOTAL
	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	
6. Travail des graines et farines.			Rizerie	200	Biscuits	90	Dérivés du maïs.	200			
			Farine	1 000							
			Pâtes	30			Produits de régime	30			
			Boulangerie ...	500							
				1 730		90		230			2 050
7. Produits tirés du cacao.			Beurres de cacao	670							
			Chocolat	230							
			Confiserie	30							
				950							950
8. Boissons, tabacs.	Cigarettes	350	Bière, boissons gazeuses	1 230			Malterie	100			
							Vin de palme	50			
							Vin de raphia	30			
			Glace hydrique .	250			Eau minérale ...	200			
							Alcool	150			
							Boissons lactées	40			
		350		1 480				570			2 400
9. Autres industries alimentaires.			Thé	200			Conserverie de tomates	100			
			Sucre	1 200			Conserverie ananas	1 000			
			Glace alimentaire	25			Poisson séché ...	150			
							Café soluble	800			
			Charcuterie	100			Produits laitiers.	285			
							Vinaigre	10			
			Crevettes	50			Arachide de bouche	15			
							Confiture	15			
							Produits laitiers	25			
				1 580				2 400			3 980
10. Energie.			Extension Edéa I	3 645			Pétrole	2 000	Energie électrique	6 849	
			Surélévation de Mbakaou	170			Gaz Logbaba ...	500	Recherche pétrolière	6 000	
			Reaménagement des fuders ...	716							
				4 531				2 400		12 849	19 880
Total partiel.		350		10 271		90		5 700		12 849	29 260

TABLEAU IB. — **REPARTITION DES INVESTISSEMENTS DU III^e PLAN** (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	PRODUCTIVITE		EXPANSION		DIVERSIFICATION		INNOVATION		INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES		TOTAL
	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	
11. Minerais.							Exploitation bauxite	800	Recherche bauxite	200	
									Recherche minière	460	
								800		660	1 460
12. Matériaux de construction.	Sable	125		900			Briques silico-calcaire	400			
	Briques	25					Peintures	20			
							Articles en ciment	30			
		150		900				450			1 500
13. Aluminium.	Aluminium lingots	650	Ebauches laminées	800							
		650		800							1 450
14. Première transformation des métaux.							Produits laminés	280			
							Acier ou fer	350			
								630			630
15. Chimie et caoutchouc.	Gaz comprimé	35	Latex	60			Engrais	2 000			
	Allumettes	35	Peinture	150			Produits pharmaceutiques	300			
			Parfums	100			Corps gras bougies encre	15			
			Insecticides	50			Explosifs	50			
							Regénération huile	20			
							Bitume	210			
							Composts	500			
		70		360				3 095			3 525
16. Montage et réparation véhicules.	Montage véhicules tous terrains	120	Reparations industrielles	150	Montage remorques	180	Montage autos camions	1 000			
	Montage bicyclettes	75									
							Matériel manutention	300			
		195		150		180		1 300			1 825
Total partiel:		1 415		12 481		270		11 975		13 509	39 650

TABLEAU IC. — **REPARTITION DES INVESTISSEMENTS DU IIIe PLAN** (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	PRODUCTIVITE		EXPANSION		DIVERSIFICATION		INNOVATION		INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES		TOTAL
	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	
17. Industries mécaniques et électriques.	Articles en tôle.	120	Chaudronnerie .	50	Articles galvanisés	80	Visserie	50			
	Articles en aluminium	80	Machines appareils électriques	150							
	Pointes, clous ..	30	Matériel agricole	150	Ferronerie	80	Menuiserie métallique	120			
					Tableau Commande électrique	150	Boulons couronne	200			
	Montage récepteurs radio	50	Mobilier métallique	125			Réfrigération	150			
			Réparation matériel électrique	300			Piles	175			
			Réparation matériel électrique	10			Accumulateurs	150			
							Electrodes	10			
							Fonderie	25			
		280		785	310			880			2 255
18. Industrie du bois.	Menuiserie industrielle	140	Bois déroulé	1 100			Charpentes métalliques	300			
			Bois sciés	500			Emballages métalliques	60			
		140		1 600				1 360			2 100
19. Industrie textile.	Couverture	200	[illegible]	900	[illegible]	30	[illegible]	250			
				2 700	[illegible]	570	[illegible]	3 000			
				500	[illegible]	200	[illegible]	[illegible]			
							Tissage	550			
							Articles divers	250			
					[illegible]	150	[illegible]	4 000			
		200		4 100	[illegible]	950		5 050			10 300
Total partiel.		2 035		18 966	1 530		18 265		13 509		54 305

TABLEAU ID. — **REPARTITION DES INVESTISSEMENTS DU IIIe PLAN** (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	PRODUCTIVITE		EXPANSION		DIVERSIFICATION		INNOVATION		INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES		TOTAL
	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	Projet	Valeur	
20. Chaussures et cuirs.	Chaussures	450	Chaussures	450	Maroquinerie	100	Tannerie	250			
		450		450		100		250			1 250
21. Corps gras.			Huileries palme.	1 790	Savon	40	Huilerie coton	600			
							Margarine	50			
			Huileries palmistes	200			Margarine	50			
				1 990		40		700			2 730
22. Articles en caoutchouc et en matière plastique.			Articles en plastique	150	Articles en caoutchouc	25	Articles en caoutchouc	15			
					Articles en plastique	200	Pneus et chambres à air	350			
				150		225		365			740
23. Industries diverses.	Emballage	120	Imprimeries ...	150	Divers	1 772	Papeterie	300			
	Verre	150					Faïence, céramique	400			
							Bijouterie	40			
							Articles de bureau	110			
							Articles de Paris	60			
							Peintures, pâtes artistiques	113			
							Pâte à papier ...	2 000			
		270		150		1 772		3 023			5 215
24. Bâtiment et travaux publics.		2 000		2 000		2 000					
		2 000		2 000		2 000					6 000
Total général investissements secteur secondaire.		4 755		23 706		5 667		22 603		13 509	70 240

TABLEAU IE. — **REPARTITION DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	Productivité Extension Diversification	Création	Politique industrielle à long terme	Total
6. Travail des graines et farines	1 820	230	—	2 050
7. Produits tirés du cacao	950	—	—	950
8. Boissons, tabacs	1 830	570	—	2 400
9. Autres industries alimentaires	1 580	2 450	—	4 030
10. Energie	4 531	2 500	12 849	19 880
11. Minerais	—	800	660	1 460
12. Matériaux de construction	1 050	450	—	1 500
13. Aluminium	1 450	—	—	1 450
14. Première transformation des métaux	—	630	—	630
15. Chimie et caoutchouc	430	3 105	—	3 535
16. Montage et réparation des véhicules	525	1 300	—	1 825
17. Industries mécaniques et électriques	1 375	880	—	2 255
18. Industries du bois	1 740	360	—	32 100
19. Industrie textile	5 250	5 050	—	10 300
20. Chaussures et cuirs	1 000	250	—	1 250
21. Corps gras	2 030	700	—	2 730
22. Articles en caoutchouc	375	365	—	740
23. Industries diverses	2 192	3 023	—	5 215
24. Bâtiment et travaux publics	6 000			6 000
Total	34 128	22 663	13 509	70 300

TABLEAU IF. — **REPARTITION DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	Renouvellement	Extension	Total
6. Travail des graines et farines	—	2 050	2 050
7. Produits tirés du cacao	—	950	950
8. Boissons, tabacs	350	2 050	2 400
9. Autres industries alimentaires	—	4 030	4 030
10. Energie	—	19 880	19 880
11. Minerais	—	1 460	1 460
12. Matériaux de construction	150	1 350	1 350
13. Aluminium	650	800	1 450
14. Première transformation des métaux	—	630	630
15. Chimie et caoutchouc	70	3 465	3 535
16. Montage et réparation des véhicules	195	1 630	1 825
17. Industries mécaniques et électriques	280	1 975	2 255
18. Industries du bois	140	1 960	2 100
19. Industrie textile	200	10 100	10 300
20. Chaussures et cuirs	450	800	1 250
21. Corps gras	—	2 730	2 730
22. Articles en caoutchouc et matière plastique	—	740	740
23. Industries diverses	270	4 945	5 215
24. Bâtiment et travaux publics	2 000	4 000	6 000
Total	4 755	65 545	70 300

TABLEAU II. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	Financement public			Total financement public	Financement privé	Total financement
	Etat Communes	Organismes publics Autre financement	Emprunt extérieur			
6. Travail des graines et farines (riz)			200	200		
6. Travail des graines et farines (autres projets)					1 850	2 050
7. Produits tirés du cacao					950	950
8. Boissons, tabacs					2 400	2 400
9. Autres industries alimentaires					4 030	4 030
10. Energie (Energie électrique)	700	2 700	7 980	11 380		
10. Energie (Autres projets)					8 500	19 880
11. Minerais (Bauxite Minim-Martap)					1 000	1 460
11. Minerais (Recherches minières)	460			460		
12. Matériaux de construction					1 500	1 500
13. Aluminium					1 450	1 450
14. Première transformation des métaux					630	630
15. Chimie et caoutchouc					3 535	3 535
16. Montage de véhicules					1 825	1 825
17. Industries mécaniques et électriques					2 255	2 255
18. Industries du bois					2 100	2 100
19. Industrie textile (Egrenage coton)			200	200		
19. Industrie textile (Autres projets)					10 100	10 300
20. Chaussures et cuirs					1 250	1 250
21. Corps gas (Huile de palme)			1 760	1 760		
21. Corps gas (Autres projets)					970	2 730
22. Articles en caoutchouc et plastique					740	740
23. Industries diverses (Centres pilotes)	40			40	73	
23. Industries diverses (Autres projets)					5 102	5 215
24. Bâtiment et travaux publics					6 000	6 000
Total	1 200	2 700	10 140	14 040	56 260	70 300

TABLEAU III. — **PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A. prix 1970-1971.)

BRANCHE	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	Total
6. Travail des grains, farines	326	570	412	432	310	2 050
7. Produits tirés du cacao	135	250	305	150	10	950
8. Boissons, tabacs	525	410	130	460	575	2 400
9. Autres industries alimentaires	45	350	425	1 305	905	4 030
10. Energie	2 580	3 310	4 435	4 045	5 510	19 880
11. Minerais	210	240	150	460	400	1 460
12. Matériaux de construction	115	200	580	590	15	1 500
13. Aluminium	130	530	530	130	130	1 450
14. Première transformation des métaux	240	10	10	170	200	630
15. Chimie	175	245	355	730	2 030	3 535
16. Montage, réparation des véhicules	135	280	280	500	630	1 825
17. Industries mécaniques et électriques	920	540	495	190	110	2 255
18. Industries du bois	350	370	450	415	515	2 100
19. Industrie textile	1 400	2 310	1 990	2 430	2 170	10 300
20. Chaussures et cuirs	295	390	195	185	185	1 250
21. Corps gras	440	95	300	635	1 260	2 730
22. Articles en caoutchouc et plastique	5	300	320	80	35	740
23. Industries diverses	579	800	363	788	2 685	5 215
24. Bâtiment et travaux publics	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000
Total	9 805	12 400	14 875	15 245	17 975	70 300

CHAPITRE III

Le commerce et les transports privés

3.1 LE COMMERCE

Le secteur commercial prend une part croissante dans l'économie du Cameroun ainsi qu'en témoigne l'examen des marges globales de commercialisation : de 49 milliards de francs en 1963-64, elles sont passées successivement à 54, 56,6, 62,4 et 74 milliards de francs en 1967-68 alors que le produit brut passait de 157,2 à 194 milliards.

Ces marges représentent plus de la moitié de la production commercialisée, soit 132 milliards de francs en 1967, le secteur de l'autoconsommation est évalué à 38 milliards de francs.

3.1.1 LA SITUATION ACTUELLE

L'activité commerciale intéresse trois domaines :

— Le commerce des denrées vivrières, de production locale, à caractère essentiellement interne ;

— Le commerce des produits d'exportation ;

— Le commerce de distribution des marchandises importées ou fabriquées localement.

3.1.1.1 La commercialisation des produits vivriers

Les données générales.

La production des denrées vivrières suffit aux besoins, compte tenu de la variété climatique et pédologique qui permet une répartition des cultures par zone et un étalement de la production. Celle-ci est rarement spécialisée, chaque famille s'appliquant à produire pour ses besoins propres et ne vendant que le surplus. Les habitudes alimentaires et la faible valeur unitaire des produits vivriers ont longtemps limité leurs mouvements. Mais l'extension rapide des principaux centres urbains et l'amélioration des moyens de communication ont entraîné des courants importants vers ces centres, en constante progression.

Les quantités commercialisées.

On peut évaluer ces quantités à 400 000 T. non compris le commerce de la viande (30 000 T.) et du poisson (20 000 T.). Ces tonnages ne concernent que les quantités transportées vers les centres urbains. Le commerce purement villageois ne pourra être estimé qu'après des enquêtes de consommation régionales sur les budgets et la consommation familiale. On peut estimer que le tonnage total des denrées échangées dépasse 500 000 T. dont 170 000 T. de céréales, 220 000 T. de féculents, 70 000 T. de légumineuses, 40 000 T. de corps gras, 40 000 T. de boissons locales et 60 000 T. de fruits et légumes.

Sur le plan régional, en ne considérant que les denrées expédiées hors des départements producteurs, les mouvements peuvent être estimés comme suit, par inspection fédérale :

Mouvements de denrées	Nord	Est	Centre-Sud	Littoral	Ouest	Cameroun occidental	Extérieur	Total production
Nord	15 000	500	2 500	2 000	500	—	11 000	31 500
Est	500	2 000	5 000	—	200	—	200	7 900
Centre-Sud	—	600	30 000	10 000	1 000	—	500	42 100
Littoral	—	—	4 000	30 000	5 000	—	400	39 400
Ouest	3 000	—	8 000	35 000	10 000	1 000	500	57 500
Cam. occidental .	500	—	—	22 000	5 000	15 000	3 000	45 500
Extérieur	8 000	—	—	1 200	4 500	9 500	1 000	24 200
Total des mouvements	27 000	3 100	49 500	100 200	26 200	25 500	16 600	248 100

Sur ce total 20 000 T. seulement empruntent le chemin de fer. Les seuls marchés de Douala et Yaoundé représentent 90 000 T. et 70 000 T., soit la quasi totalité du commerce à longue distance. Le commerce à courte distance concerne surtout les centres secondaires en voie d'extension (Nkongsamba, Garoua, Bafoussam, Maroua, Victoria et Kumba).

Les prix.

Les prix moyens sont encore mal connus en raison de leurs fluctuations. Les marchandises transportées vers les centres urbains connaissent des hausses importantes qui traduisent la disparité du pouvoir d'achat ville-campagne. Les recettes globales des producteurs obtenues par la vente de ces denrées sont d'autant plus difficiles à établir que de nombreux intermédiaires prélèvent leurs marges à l'occasion des transactions et des transports. On peut évaluer les recettes des producteurs à environ 10 milliards de francs et celles des éleveurs et pêcheurs à 5 milliards. Les dépenses correspondantes des consommateurs seraient de l'ordre de 30 milliards de francs.

La balance globale des échanges (recettes des producteurs, éleveurs et pêcheurs de chaque inspection comparées aux dépenses des consommateurs qui y résident) laisse apparaître :

— Un solde positif pour le Nord ;

— Une position d'équilibre pour l'Est, l'Ouest et le Cameroun occidental ;

— Un solde négatif pour le Centre-Sud et le Littoral où se trouvent les localités les plus importantes.

En raison de l'inorganisation du ravitaillement urbain, on assiste à une tendance constante à la hausse avec des fluctuations saisonnières très importantes.

3.1.1.2 Les produits d'exportation

a) *La banane fruitière.*

Le problème essentiel demeure celui de la reconversion qui n'a pu être entrepris jusqu'à présent dans le secteur des petites plantations faute de moyens.

La baisse de la production bananière a pu être partiellement jugulée mais le maintien des exportations camerounaises sur les marchés traditionnels constitue un problème urgent qui devra être réglé dès le début de l'exécution du IIIe Plan. Le démarrage de l'opération de reconversion, qui porte sur 800 ha., est en bonne voie.

b) *Le cacao et le café.*

Depuis plusieurs années, les coopératives du secteur cacaoyer ne se sont pas relevées de leur échec. Toutefois, la réussite de certaines coopératives telles que l'UCCAO a incité à l'analyse des causes profondes de cet échec et des options fondamentales ont pu être dégagées :

— L'organisme prévu doit vendre directement à l'utilisateur final ;

— Il doit bénéficier du monopole de commercialisation ;

— Son action doit se poursuivre toute l'année et l'activité des agents ne doit pas se limiter à la période de collecte ;

— Cette action continue doit tendre à une organisation plus poussée des producteurs, notamment en groupant les plantations nouvelles ;

— Les achats doivent s'effectuer selon un plan de collecte connu de tous et largement diffusé à l'avance ;

— Le paiement au planteur au prix de campagne doit être effectué au comptant et lors de la livraison du produit.

Des actions ont déjà été menées pour la formation des cadres moyens et supérieurs, et 105 cadres dont 11 supérieurs, 50 moyens et 54 gérants ont déjà été formés. De nouvelles coopératives se sont créées pour la commercialisation du café robusta de l'Ouest et à Mantoum.

Pour le cacao, la zone pilote de la Lékié n'a pu être organisée faute de moyens et un nouveau projet, réduit à la zone d'Okola, est en cours de réalisation.

L'UCCAO de son côté, a investi 53 millions de francs pour la construction de 10 hangars de stockage.

3.1.1.3 Le commerce des marchandises d'importation ou de fabrication locale

Ce commerce a cru en importance, la valeur des seules importations étant passée de 37 milliards en 1964-65 à 49 milliards en 1968-69. Les conditions de la distribution ont été étudiées et des freins sérieux au développement de circuits modernes sont apparus :

— Inorganisation des liaisons au stade gros-détail ;

— Manque de connaissances professionnelles de la part des commerçants détaillants.

Les consommateurs se trouvent, notamment en brousse, placés devant un commerce erratique dont les prix sont fixés de façon aléatoire sans tenir compte du niveau légal des marges et du pouvoir d'achat des consommateurs et sans constituer la rémunération réelle du service rendu. Les stocks sont irréguliers et ne deviennent importants qu'à des fins spéculatives. Les distances d'approvisionnement sont souvent très longues et constituent un gaspillage de temps et de moyens.

La profession commerciale devrait sortir du stade aléatoire actuel grâce à une formation professionnelle et à l'élimination d'une catégorie d'agents qui ne l'exercent que d'une façon occasionnelle et fantaisiste, au détriment des consommateurs les plus éloignés et au pouvoir d'achat le plus faible.

3.1.2 ORIENTATIONS GENERALES ET OBJECTIFS DU IIIe PLAN

La croissance des centres urbains se maintient à un rythme rapide. En 1970, la population vivant dans des localités de plus de 5 000 habitants est d'environ 1 300 000. Le taux de croissance annuelle de l'urbanisation est de 6 % et, en 1985 plus de 3 millions de personnes habiteront dans ces localités, tandis que les villes principales atteindront respectivement 650 000 habitants à Douala et 580 000 à Yaoundé.

3.1.2.1 Les produits vivriers

Ce phénomène exige une intervention rapide et efficace dans le secteur du commerce urbain.

Cette intervention suppose la spécialisation de régions productrices et la constitution de groupements de producteurs à une échelle plus vaste que les tentatives actuelles de la coopération.

Une liaison étroite avec les services chargés de guider les producteurs est nécessaire.

Les détaillants devront aligner leurs prix sur ceux du marché organisé et le contrôle des prix devra intervenir efficacement dans le secteur des produits vivriers. La vente de ceux-ci devra se faire avec des intruments de mesure légaux ou contrôlables, prévus par les mercuriales départementales.

L'échelon grossiste, au niveau duquel l'Etat pourrait intervenir doit être créé dans ce secteur où il constituerait l'élément régulateur tout en diminuant les coûts en groupant les axes de ravitaillement et les moyens de transport, et en assurant au producteur une rémunération plus stable.

Compte tenu des possibilités en matière de transport et de conservation, des coûts actuels des différents produits et de l'équilibre des rations alimentaires, l'effort initial devrait porter sur les céréales, légumineuses et tubercules qui pourront être stockées au stade gros.

L'action prévue doit porter d'abord sur les centres urbains, concerner une gamme de produits déterminés et porter sur un tonnage limité, de façon à jouer un rôle régulateur sur le plan des quantités disponibles et par voie de conséquence, des prix réels.

3.1.2.2 Produits d'exportation

L'objectif à atteindre est l'amélioration de la qualité des produits au niveau de la préparation et du conditionnement.

L'action à mener suppose donc la création des centres de stockage, de conditionnement et d'usinage là où ils font défaut et sur l'ensemble des

circuits, soit au niveau des producteurs, par une action vigoureuse vis-à-vis des coopératives, soit au niveau de l'exportation, notamment pour la banane.

En outre, une action de promotion du commerce extérieur devra être menée en encourageant :

— La participation aux foires internationales ;

— La réalisation d'une foire internationale au Cameroun ;

— La formation de techniciens du commerce extérieur ;

— L'implantation d'un centre national du commerce extérieur et de missions commerciales à l'étranger ;

— Les études des circuits des produits d'exportation depuis la production y compris le conditionnement, la commercialisation, le marché et les techniques de marketing ;

— La publicité sous toutes ses formes.

Cette action promotionnelle devra être axée sur la notion de rentabilité, et portant sur les produits et les pays susceptibles d'offrir des débouchés nouveaux et en considérant particulièrement le cas des produits transformés localement.

3.1.2.3 Distribution des marchandises

Les buts à atteindre sont toujours :

— La formation professionnelle des commerçants ;

— La création de circuits intégrés entre grossistes et détaillants ;

— La création d'organismes permettant aux petites entreprises commerciales camerounaises d'obtenir des crédits, notamment par l'intervention d'un mécanisme de garantie ;

— La réalisation des investissements commerciaux permettant d'améliorer la présentation et la distribution des marchandises.

3.1.3 LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

La régularisation du marché implique un certain nombre d'actions qui seront menées par des groupements coopératifs de producteurs avec des magasins de stockage, des halles et organes de distribution au stade de gros ou même de détail sous la forme de magasins-témoins.

Ces actions seront financées sur fonds publics et privés.

3.1.3.1 Le commerce des produits vivriers

Ces investissements aideront au démarrage d'organismes de production (coopératives ou groupements) ou de commercialisation (union de coopératives, sociétés de commercialisation). Ils concerneront alors la construction de magasins de stockage au niveau du groupage des produits, et l'achat de moyens de transport pour le ramassage et la distribution.

La constitution de stocks régulateurs implique la construction de silos, hangars ou halles d'une capacité suffisante. Leur implantation devra tenir compte de la proximité des zones de production, des possibilités de groupage et d'évacuation et des conditions optimales de conservation.

Des halles centrales seront construites à Yaoundé et Douala. Les divers organismes intervenant dans la distribution devront être mis en condition d'égale concurrence et respecter étroitement la réglementation du commerce et des prix.

Enfin les instituts spécialisés, seront associés aux études techniques indispensables, notamment pour la conservation des denrées vivrières.

3.1.3.2 Les produits d'exportation

1. — LA BANANE FRUITIERE

a) *Hangars de conditionnement.*

Le conditionnement en mains et en caisses est maintenant exigé sur tous les marchés mondiaux. Il importe donc de réaliser la couverture complète de la zone bananière et du circuit d'évacuation par des installations appropriées.

Etant donné la structure de la production bananière, il est préférable que les installations destinées à la production artisanale soient situées dans les gares bananières.

Le plan de reconversion bananière implique la création de centres d'emballage aménagés dans les gares. Les aménagements seront les suivants :

— 5 centres d'emballage dans les gares de Ndoum, Loum-Chantier, Penja, Mbanga et Manjo ;

— 3 centres d'emballage au Cameroun occidental : Ediki, Ove et Muyengue.

b) *Installations frigorifiques dans les ports.*

Une capacité frigorifique de 1 000 tonnes est nécessaire pour l'ensemble de la production : elle sera construite dans le port de Douala — Bonabéri.

2. — LE CACAO

La mise en place de moyens modernes de manutention, de tri et de séchage permettra d'améliorer le conditionnement en assurant la qualité et l'homogénéité des lots.

Le projet de zones pilotes coopératives de la Lékié permettra de relancer les coopératives cacaoyères dans le cadre d'une action intégrée de développement rural.

3. — LE CAFE

Le café arabica est au Cameroun oriental commercialisé à 100 % par des organisations coopératives notamment l'UCCAO et la COOPAGRO. Dans ce secteur, il sera nécessaire d'augmenter la capacité des usines et hangars de collecte. La construction d'un magasin central de stockage d'engrais et d'un marché de stockage de café est prévue à Bafoussam. La capacité d'usinage des usines coopératives devra être augmentée pour faire face à l'augmentation de la production.

Le café robusta nécessite des mesures énergiques d'assainissement du circuit de commercialisation. Une action devra être poursuivie sur la base d'un regroupement et d'une réorganisation des coopératives, impliquant la construction de nouvelles aires de séchage et de hangars. Les usines à café robusta sont trop nombreuses, 78 actuellement. Une remise en ordre devrait être effectuée. Des magasins d'entreposage sont prévus dans l'enceinte portuaire de Douala et à Nkongsamba.

4. — LE COTON

Le développement de la production dans le Nord nécessite de compléter l'infrastructure actuelle de la CFDT.

Un magasin est prévu à Douala et d'autres installations sont prévues à Garoua dans le cadre du projet d'huilerie de graines de coton qui doit voir le jour à la fin du III[e] Plan.

3.1.3.3 Les circuits de distribution

Ces circuits sont actuellement mal organisés en raison de la dispersion des détaillants et de leur manque de formation porfessionnelle. Il est nécessaire de prévoir l'organisation de circuits intégrés entre grossistes et détaillants.

En matière de prix, l'objectif poursuivi est d'assurer une concurrence normale et la mise à la disposition du consommateur, au moindre coût, de produits de bonne qualité et en quantité suffisante.

Le contrôle des prix doit être un des moyens permettant d'atteindre cet objectif. Il sera strict pour les produits de grande consommation, sélectif et souple pour les autres produits.

En outre, il est nécessaire que l'information des producteurs, des vendeurs et des consommateurs en matière de prix soit la plus large possible.

Organisation de circuits intégrés.

A l'exception de grands centres urbains, la plupart des importateurs grossistes étrangers ont abandonné la distribution au détail des marchandises. Les importateurs camerounais qui les ont partiellement relayés ne se sont pas préoccupés de constituer des réseaux commerciaux structurés. On assiste donc à une dispersion des boutiquiers effectuant leur réapprovisionnement dans des conditions empiriques et au détriment de l'intérêt des consommant ;

Il serait nécessaire que les grossistes assistent les détaillants en envisageant des liens contractuels durables qui permettraient :

— aux grossistes d'approvisionner régulièrement et en priorité le détaillant ;

— au détaillant d'élaborer des prévisions d'approvisionnement et de vente, et de vendre au prix correspondant à la marge légale en fonction des prix réels pratiqués par le fournisseur.

Un système de vente en consignation avec des approvisionnements réguliers et limités, hebdomadaires par exemple, réduit les risques au minimum.

La création de centrales d'achat, le groupage des commandes au niveau de bureaux et centrales d'achat, et l'implantation de centres secondaires d'approvisionnement, pourront également contribuer à l'organisation des circuits commerciaux.

Formation professionnelle.

Une école supérieure de commerce destinée à la formation des cadres commerciaux dans l'U.D.E.A.C. sera installée à Douala. Cet enseignement s'adressera aux cadres supérieurs.

L'université fédérale pour sa part doit réaliser son projet d'institut d'administration des affaires qui dispensera un enseignement de troisième cycle qui s'adressera aux titulaires de licences.

L'enseignement technique de son côté pratique la formation de cadres moyens.

Le problème du perfectionnement professionnel des petits commerçants rencontre de sérieuses difficultés en raison de la dispersion de ces derniers. Un système de cours du soir dans le cadre de la Chambre de commerce pourrait être développé. Des cours de recyclage, sous l'égide du B.I.T. sont également prévus pour les cadres moyens du commerce.

En outre, la mise en place du nouveau plan-comptable de l'U.D.E.A.C. implique le recyclage des commerçants en vue de leur initiation aux nouvelles techniques comptables.

Crédit commercial.

La promotion des petits commerçants camerounais pourra également être assurée par un système de crédit adapté.

Parallèlement, les petits commerçants pourront être encouragés à se regrouper en mutuelles pour bénéficier de crédits plus larges.

La SONAC, société d'économie mixte, créée en 1962 avait été choisie pour mettre au point un système de distribution à partir de deux secteurs témoins à Maroua et dans la Lékié. Les difficultés financières qu'a connu cet organisme n'ont pas permis jusqu'à présent des réalisations satisfaisantes. La réorganisation de la SONAC sur des bases financières saines devrait permettre de relancer le programme.

3.1.4 LES HYDROCARBURES

L'accroissement de la consommation se poursuit à un rythme moyen de 5 % par an. La consommation, qui atteint 250 000 tonnes en 1969, sera de l'ordre de 350 000 tonnes en 1976.

La construction de nouveaux tankers et de stations de distribution s'est poursuivie à un rythme correspondant. Les nouveaux dépôts pétroliers de

Douala, Tiko, Nkongsamba, Yaoundé, Garoua et Belabo autorisent une capacité totale de 80 000 mètres cubes ; 354 stations - service sont en fonctionnement.

De nouveaux dépôts, notamment à Ngaoundéré, sont prévus ainsi que de nouvelles stations de distribution.

3.1.3.5
Les investissements
(Tableau I et 2)

Les produits vivriers.

Les investissements publics s'élèveront à 70 millions consacrés essentiellement à la construction de halles centrales municipales à Yaoundé et Douala.

Les bananes fruitières.

La construction de huit hangars est prévue au cours du III° Plan pour un montant total de 80 millions.

L'installation frigorifique correspondant à un tonnage de 1 000 tonnes nécessitera un investissement de 125 millions.

Le cacao.

L'investissement global atteindra 900 millions ainsi réparti :
— Zone pilote d'Okola et de la Lékié : 135 millions ;
— Construction de nouvelles installations de traitement et de stockage (essentiellement dans le Centre-Sud) : 500 millions ;
— Edification d'un magasin à Deido : 195 millions ;
— Edification d'un magasin en gare de Yaoundé : 70 millions.

Le café.

L'investissement total est estimé à 120 millions représentant deux magasins : l'un de 6 000 mètres carrés dans la zone portuaire de Douala, l'autre situé à Nkongsamba.

Le coton.

Un entrepôt est prévu à Douala sur le financement de la Caisse de stabilisation du coton et de la CFDT, auxquelles s'associerait la société Mory. Ce magasin de 6 000 mètres carrés peut être estimé à 75 millions.

La distribution des marchandises.

Les investissements correspondant aux diverses réalisations dans le domaine de la formation professionnelle sont prévus au chapitre formation professionnelle.

Le crédit commercial.

La création du Fonds de garantie permettant aux petits commerçants camerounais l'accès au crédit bancaire à court et moyen terme implique une avance de l'Etat, remboursable sur les commissions perçues par le Fonds. Une avance de 30 millions de F. CFA permettrait de garantir un volume de l'ordre de 300 millions de F. CFA ce qui paraît suffisant pour le démarrage de l'opération. Le Fonds devrait, après remboursement de l'avance de l'Etat, réussir à s'autofinancer en utilisant le produit de ses interventions. Ce Fonds pourra être autonome ou rattaché à la B.C.D.

Le stockage et distribution des hydrocarbures.

Le coût des tankers supplémentaires, d'une capacité estimée à 60 000 mètres cubes, peut être évalué à 920 millions. Le réseau de distribution pourrait compter 50 postes supplémentaires représentant un investissement de 220 millions. L'investissement total soit 1 140 millions, sera supporté par la profession.

3.2 TRANSPORTS PRIVES

La situation des transports privés est caractérisée au Cameroun par une absence totale d'informations statistiques. Par ailleurs, à défaut de tarifs officiels, la tarification des transporteurs privés ne tient pas toujours compte de la situation économique réelle.

3.2.1 SITUATION ACTUELLE

3.2.1.1 Transports routiers

Les transports routiers constituent la principale branche d'activité dans les transports privés ; c'est aussi la branche des transports où la situation est la moins claire, faute d'une réglementation officielle.

1. — *Transports de marchandises :*

L'ensemble des transports routiers de marchandises et de produits est assuré par des entreprises privées dont certaines sont groupées au sein de deux syndicats : le syndicat des transporteurs routiers du Cameroun oriental (STRCO) et l'Union coopérative routière (U.C.R.). Cependant un grand nombre de transporteurs, notamment les plus petits, continue à exercer leur activité d'une façon indépendante.

Le parc automobile existant, souvent mal entretenu, dépasse en tonnage les besoins du trafic sur certains axes.

Les véhicules utilisés sont souvent mal adaptés aux exigences de l'exploitation et à l'infrastructure routière. En conséquence, le marché des transports de marchandises et des produits se trouve désorganisé, les prix de revient devenant exorbitants.

L'évolution du parc est approximativement le suivant depuis 1966 :

Véhicules	1966	1967	1970	Prévisions 1976
Véhicules particuliers et deux roues.	14 183	15 502	18 013	25 000
Taxis et autocars	3 016	4 218	4 926	6 500
Camionnettes : 1 à 5 tonnes de C. U.	7 617	7 934	9 711	12 600
Autres camions : plus de 10 tonnes de C.U.	1 400	1 900	3 202	4 000
Remorques et semi-remorques	509	584	705	900
Totaux	32 757	36 257	42 663	56 000

2. — *Transports de voyageurs :*

Le transport de voyageurs se fait en grande partie par des sociétés privées. Il n'y a que dans les grandes villes, (Yaoundé et Douala), que l'Etat a organisé le transport des fonctionnaires et agents du secteur public.

3. — *Transports interurbains :*

Les transports interurbains de voyageurs sont assurés partiellement à l'aide de véhicules-cars soumis à une réglementation préfectorale. Le trafic à longue distance est assurée par des véhicules-camions, non prévus pour le transport en commun.

Les tarifs appliqués et les parcours desservis ne sont pas fixés d'une manière rigoureuse.

Le développement de taxis urbains et interurbains est la conséquence du manque de transports en communs publics, et traduit également l'augmentation du niveau de vie de leurs utilisateurs. Cependant la profession n'est pas suffisamment organisée et le syndicat des transporteurs de taxis n'a pas le contrôle de ses adhérents. Enfin, la sécurité des usagers n'est guère assurée dans les véhicules utilisés, faute d'une règlementation et d'une surveillance rigoureuse. On compte plus de 900 taxis à Douala, 850 à Yaoundé, 350 dans le Mungo, 400 autour de Victoria — Buéa, 500 dans l'Ouest, etc...

3.2.1.2 Transports maritimes et fluviaux

Le Cameroun ne dispose pas encore d'une société nationale de transport maritime. Cependant un trafic de cabottage important se développe le long de la côte, à l'aide de chaloupes et bateaux de pêche. Il n'existe cependant aucune statistique de ce trafic.

Le trafic fluvial est assez intense au Cameroun occidental, entre Ndian, Bamuso et Victoria. Entre Douala et Yabassi, il n'y a plus qu'un trafic de pêche et de flottage des bois, il en est de même sur la Bénoué, le Logone et la Ngoko.

3.2.2 ORIENTATIONS GENERALES

3.2.2.1 Transports routiers de marchandises

Le parc actuel de véhicules augmentera sensiblement, notamment pour des trafics particuliers et saisonniers : cacao, coton, café. Quant aux véhicules grumiers, l'augmentation du parc sera moins sensible, en raison de l'utilisation attendue des véhicules attelés gros porteurs. Avec l'arrivée du chemin de fer à Ngaoundéré, une partie des véhicules routiers de l'axe du Nord devrait être reconvertie sur des trafics internationaux en direction du Tchad et de la République Centrafricaine et sur des circuits interrégionaux, en direction des gares du chemin de fer ou vers les zones de stockage à créer.

Les trafics régionaux et interrégionaux de produits vivriers se développeront régulièrement, notamment vers Yaoundé, Douala, et Ngaoundéré, en raison de la croissance démographique et du relèvement du niveau de vie. Le trafic des carburants, lubrifiants et leurs dérivés se fera à partir de :

— Victoria vers Kumba, Mamfé et Bamenda ;
— Douala vers le Mungo, l'Ouest et la Sanaga-Maritime ;
— Kribi vers Ebolowa et Sangmélima ;
— Yaoundé pour approvisionner une grande partie de la région du Centre-Sud ;
— Belabo vers l'Est et la République Centrafricaine ;
— Ngaoundéré vers le Nord et le Tchad.

3.2.2.2 Transports routiers de voyageurs

L'évolution du parc de véhicules pour le transport de voyageurs sera plus important durant la période 1970-80, avec le développement des transports régionaux et interrégionaux. Les taux d'accroissement actuel devraient se maintenir, compte tenu de l'augmentation de la population et de l'amélioration de l'état des routes. Il est nécessaire, dès le IIIe Plan, d'instituer des mesures réglementaires et des structures nécessaires pour assainir la situation des transports routiers de voyageurs.

3.2.2.3 Transports urbains collectifs

Les résultats attendus à Yaoundé et Douala devront permettre d'étendre ces services dans d'autres localités importantes du Cameroun. Des études seront entreprises à cet effet au cours du IIIe Plan pour les villes de Bafoussam, Victoria, Garoua, Nkongsamba et ses environs.

3.2.2.4 Transports aériens privés

Une compagnie nationale de transports aériens a été créée. Elle permettra d'améliorer l'exploitation des transports aériens au Cameroun.

3.2.3 OBJECTIFS DU IIIe PLAN

Au cours du IIIe Plan, les mesures suivantes seront prises pour réglementer et assainir la situation des transports privés :

— promouvoir une réglementation fédérale de la circulation et des transports ;
— définir et réglementer la profession de transporteur ;
— orienter les exploitants, au fur et à mesure des renouvellements du matériel vers l'utilisation des véhicules les mieux adaptés aux nécessités de l'exploitation et à l'infrastructure routière ;
— créer des circuits de commercialisation de produits et des zones de stockage ;
— établir une tarification générale des prix de transport ;
— faciliter l'accès à la profession par des Camerounais et promouvoir un groupement professionnel qui tienne compte des intérêts de la profession et de la Nation ;
— créer un Conseil national des transports (C.N.T.) chargé particulièrement de promouvoir la coordination des transports.

Il sera procédé par ailleurs à l'assainissement de la profession de transporteurs interurbains et urbains de voyageurs par une réglementation de cette activité.

Des études seront entreprises pour créer une société de développement chargée d'exploiter les réseaux de transports urbains collectifs de Yaoundé et de Douala. Des investissements d'un montant de 800 millions pourront être consacrés à la mise en place de cette société.

TABLEAU 1. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de F C.F.A.)

PROJETS	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
Produits vivriers.						
— Halles centrales municipales	30		10	10	10	70
Produits d'exportation.						
— Banane fruitière	53		22	22		205
— Cacao	150		150	150	150	900
— Café	40					120
— Coton	25					75
Produits consommés localement.						
— Fonds de garantie petits commerçants	30					30
— Hydrocarbures :						
— Stockage	184	184	184	184	184	920
— Stations - service	44	44	44	44	44	220
Transports privés — Services et autres commerces.	7 537	7 837	8 087	8 087	8 312	39 860
Total	8 300	8 400	8 500	8 500	8 700	42 400

TABLEAU 2. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL des investissements
	Ressources locales			Aide extérieure	Total	Fonds privés	Crédit public	Aide extérieure	Total	
	Etat	Collectivités locales	Organismes publics							
Produits vivriers.										
— Halles centrales municipales		70			70					70
Produits d'exportation.										
— Banane fruitière			205		205					205
— Cacao			900		900					900
— Café			120		120					120
— Coton			75		75					75
Produits consommés localement.										
— Fonds de garantie petits commerçants	30				30					30
— Hydrocarbures :										
— Stockage						920			920	920
— Stations - service						220			220	220
Transports privés — Services et autres commerces.						39 860			39 860	39 860
Total	30	70	1 300		1 400	41 000			41 000	42 400

CHAPITRE IV

Le tourisme

4.1 SITUATION ACTUELLE

L'industrie touristique apparaît comme extrêmement rentable et doit être considérée comme hautement prioritaire.

Les potentialités touristiques exceptionnelles de la République fédérale, exploitées selon les meilleurs critères de rentabilité, devront à cette condition se solder par d'importantes recettes en devises.

La capacité hôtelière des grandes villes et, dans l'intérieur du pays, des circuits touristiques sont à la base du développement de cette industrie.

L'état actuel des liaisons est un facteur de blocage du développement du tourisme de masse.

Les possibilités d'accueil dans les grandes villes sont les suivantes :

— Yaoundé	519	chambres	12 hôtels
— Douala	258	»	7 »
— Garoua	78	»	3 »
— Buéa	50	»	1 »
— Kribi	75	»	1 »
— Victoria	40	»	1 »

En dehors des centres principaux, l'équipement hôtelier comprend 300 chambres de classes diverses, réparties entre 19 hôtels.

Pour l'ensemble du Littoral, la capacité hôtelière est de 358 chambres ; pour le Nord-Cameroun de 60 chambres.

Un certain nombre de campements ou d'hôtels plus sommairement aménagés complètent ces possibilités d'hébergement dans les zones d'intérêt touristique. Ce sont pour l'essentiel les campements du Nord-Cameroun dont la capacité d'accueil est de 368 lits.

Cette capacité est très insuffisante et compte tenu de sa dispersion ne permet pas d'accueillir des flux importants de touristes dont le nombre est évalué en 1968-69 à :

— Nord	4 800 touristes
— Cameroun occidental	3 000 »
— Littoral (Kribi)	3 500 »

Au total 17 000 personnes environ ont été reçues au Cameroun en 1968-69. Ce chiffre marque une progression surtout dans les zones les plus attractives telles que Waza dont les unités sont passées de 3 284 en 1966 à 6 176 en 1969.

En ce qui concerne les zones touristiques, le principal pôle d'intérêt est constitué par le Parc national de Waza, les réserves de faune et les zones de chasse du Nord-Cameroun, lieux d'élection du tourisme cynégétique et des safari-tours. Il faut y ajouter certains circuits touristiques dans l'ensemble de la Fédération.

— tourisme balnéaire	Kribi, Victoria,
— tourisme de sites naturels	Buéa, région Ouest (lacs, chutes),
— tourisme folklorique	région Bamiléké, Bamoun et Cameroun occidental.

Une organisation rationnelle de l'exploitation de ces richesses est de nature à attirer le tourisme international.

Le tourisme intérieur ne devra pas être négligé ; il se fonde sur des ressources locales d'un intérêt certain ; outre les éléments ci-dessus, on peut y ajouter le tourisme climatique dans les stations d'altitude et balnéaires.

4.2 ORIENTATIONS GENERALES ET OBJECTIFS DU IIIe PLAN

Le nombre des touristes étrangers devra s'accroître dans de fortes proportions. Le tourisme intérieur obéira à la même tendance.

Le développement du tourisme de masse se fera selon deux grandes orientations :

— La promotion du tourisme international,
— l'essor d'un tourisme social.

Des zones pilotes ont été définies pour répondre à un souci fondamental de concentration des actions.

L'effort devra, dans ce sens, porter sur l'aménagement de trois zones d'intérêt touristique :

— Le Littoral,
— le Nord-Cameroun,
— l'Ouest.

Les objectifs retenus pour 1975-76 pour les 2 zones pilotes de la région de Kribi et du Nord-Cameroun sont :

— Région de Kribi ..... 20 000 touristes
— Nord-Cameroun ..... 40 000 »

La définition de ces zones pilotes ne devra toutefois pas exclure un développement possible du tourisme dans d'autres zones. La notion de zone pilote n'est qu'un moyen de mettre l'accent sur la nécessité de ne pas disperser les investissements.

La faune camerounaise est un capital précieux qu'il s'agit de protéger ; l'action des Eaux et Forêts devra s'exercer dans ce sens. Il sera en outre nécessaire :

— d'augmenter considérablement la capacité d'accueil des hôtels et campements selon les normes du tourisme international ;

— d'améliorer les accès aux différents sites (routes et aéroports);

— de mettre en œuvre un programme d'études d'aménagement dans les zones pilotes, ainsi que des actions publicitaires ;

— d'établir un dialogue permanent avec les investisseurs privés, les organismes de financement et les compagnies aériennes.

Ces efforts s'inscrivent dans l'optique d'une stratégie à plus long terme qui doit assurer pour l'horizon 1980 l'accueil de 130 000 touristes au Nord-Cameroun.

4.3 LES ACTIONS AU COURS DU IIIe PLAN

4.3.1 AUGMENTATION DE LA CAPACITE HOTELIERE

1. — TOURISME INTERNATIONAL

Dans le Nord-Cameroun, les efforts porteront sur la construction de 975 lits selon le type boucarou. Ce programme sera renforcé par la construction de nouveaux hôtels à Maroua, Fort-Foureau pour un total de 200 lits. Ces réalisations permettront d'atteindre l'objectif de 40 000 touristes en 1975-76. Pour rentabiliser au maximum ces investissements, il s'agira d'étendre le plus possible la saison touristique et d'assurer des coefficients de remplissage très élevés dans les campements et hôtels.

Les efforts porteront enfin sur la formation d'un personnel qualifié.

2. — TOURISME SOCIAL

Des efforts particuliers seront consentis dans ce domaine afin que les Camerounais puissent à l'occasion de leurs congés annuels disposer d'un

certain nombre de sites aménagés, en rapport avec les possibilités financières les plus modestes. Les réalisations retenues prévoient divers aménagements pour un montant de 120 millions de francs.

4.3.2 AMENAGEMENT DES CIRCUITS ET DES SITES

L'amélioration des infrastructures, routières et aéroportuaires en particulier, est la condition impérative du développement du tourisme international.

Des améliorations seront apportées aux aérodromes de Maroua, Waza et Kribi ainsi qu'aux routes desservant les régions à promouvoir. Dans le cas particulier du Nord-Cameroun, de nouvelles pistes seront ouvertes et on procèdera à la surélevation de certains axes, notamment à Waza afin de prolonger les périodes de visite des réserves.

Dans tous les cas, les investissements des communes sont à encourager surtout pour l'entretien des routes et pistes.

Enfin, une protection active du folklore devra être assurée.

4.3.3 MOYENS

1. — CODE DES INVESTISSEMENTS

Pour attirer les investisseurs, la rentabilité des investissements sera garantie. L'aménagement du Code actuel y contribuera en exonérant des droits à l'importation les matériaux nécessaires à la réalisation et au fonctionnement de complexes hôteliers nouveaux ou existants. Des conventions d'établissement pourront être passées après présentation et examen d'un compte prévisionnel d'exploitation.

2. — CONTROLE DES PRIX

Etant donné le caractère spécifique de l'industrie hôtelière, les mesures permettant à la profession de remplir les objectifs nationaux qui lui sont assignés dans des conditions de rentabilité normale devront être étudiées.

Il en est de même du problème des prix et de leur contrôle.

3. — ETUDES ET PUBLICITE

Un programme d'investissements touristiques est étroitement lié à une politique d'étude de l'aménagement des sites et de promotion touristique.

Les études entreprises devront aboutir rapidement à l'élaboration de dossiers à présenter aux organismes internationaux d'assistance, aux organismes financiers et compagnies aériennes de façon à obtenir leur participation active.

La publicité sera renforcée en utilisant les divers mass media, tant à l'étranger qu'au Cameroun, compte tenu de la concurrence existante, en Afrique même, dans le secteur du tourisme.

4.3.4 FINANCEMENT

Le montant des investissements du secteur tourisme atteindra 7 200 millions au cours du III[e] Plan, répartis comme suit :

— Augmentation de la capacité hôtelière	6 560	millions
— Tourisme social	120	»
— Amélioration des circuits et sites	520	»

La part du secteur public se montera à 1 milliard qui se répartira entre le tourisme social, l'amélioration des circuits et sites et la création de boucarous près des réserves du Nord-Cameroun.

Afin d'intéresser les investissements privés qui représenteront 6 200 millions de francs CFA, il sera nécessaire de multiplier les mesures favorables à leur égard, d'établir un dialogue permanent avec le secteur privé ainsi qu'avec les compagnies aériennes, et surtout de préparer des dossiers complets et détaillés sur les possibilités d'aménagements touristiques.

TABLEAU I — **REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL DES INVESTISSEMENTS
	Ressources locales			Aide extérieure	Total	Fonds privés	Crédit public	Aide extérieure	Total	
	Etat	Collectivités locales	Organismes publics							
Augmentation de capacité hôtelière.										
— Hôtels internationaux à Kribi						2 000				2 000
— Hôtel de classe internationale à Douala						2 000				2 000
— Hôtel de Nkongsamba (80 lits)						120				120
— Hôtel d'Edéa (60 lits)						75				75
— Hôtel de Victoria (100 lits)						170				170
— Hôtel de Bafoussam (80 lits)						120				120
— Hôtel de Bertoua (60 lits)						75				75
— Complexe de Waza (200 lits)	320									320
— Boucarous de Mora (80 lits)	50									50
— Boucarous de Rhumsiki (80 lits)	50									50
— Hôtel de Maroua (160 lits)						380				380
— Hôtel de Fort-Foureau (40 lits)						60				60
— Complexe de Kala-Maloue (100 lits)						150				150
— Boucarous de Mokolo (50 lits)						30				30
— Complexe de Ngaoundéré (175 lits)						280				280
— Boucarous de la Bénoué (145 lits)						90				90
— Boucarous de Bouba-Njidda (145 lits)						90				90
— Créations de motels et relais sur les axes routiers.						500				500
Tourisme social.										
— Bungalows dans la région de Kribi	20									20
— Bungalows Mont-Cameroun et plages de Victoria	15									15
— Village de repos de Bafoussam	25									25
— Centre de vacance de Dschang						60				60
Amélioration des circuits et des sites.										
— Amélioration du site de Kribi	175									175
— Entretien et ouverture de pistes de réserve	275									275
— Matériel entretien des pistes de réserve	20									20
— Ecole hôtelière à Douala et délégation du tourisme du Littoral.	50									50
TOTAL	1 000					6 200				7 200

TABLEAU II — **REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
Augmentation de la capacité hôtelière.						
— Hôtels internationaux de Kribi	400	400	400	400	400	2 000
— Hôtel de classe internationale à Douala	500	500	500	500	500	2 000
— Hôtel de Nkongsamba (80 lits)			60	60		120
— Hôtel d'Edéa (60 lits)			37	38		75
— Hôtel de Victoria (100 lits)			85	85		170
— Hôtel de Bafoussam (80 lits)			60	60		120
— Hôtel de Bertoua (60 lits)			38	38	37	75
— Complexe de Waza (200 lits)	160	160	10	10		320
— Boucarous de Mora (80 lits)	20	10	10	10		50
— Boucarous de Rhumsiki (80 lits)		20	190	190	10	50
— Hôtel de Maroua (160 lits)				20		380
— Hôtel de Fort-Foureau (40 lits)			30	30	30	60
— Complexe de Kala-Maloue (100 lits)			75	75	50	150
— Boucarous de Mokolo (50 lits)		15	15	70		30
— Complexe de Ngaoundéré (175 lits)	26	70	22	22		280
— Boucarous de la Bénoué (145 lits)	23	23	22	22		90
— Boucarous de Bouba-Njidda (145 lits)	23	23	100	100		90
— Création de motels et relais sur les axes routiers	100	100			100	500
Tourisme social.						
— Bungalows dans la région de Kribi	5	5	5	5		20
— Bungalows Mont-Cameroun et plages de Victoria		5	5	5		15
— Village de repos de Bafoussam	5	5	5	5	5	25
— Centre de vacance de Dschang	30	30				60
Amélioration des circuits et des sites.						
— Amélioration du site de Kribi	50	50	50	25		175
— Entretien et ouverture de pistes de réserve	100	100	75			275
— Matériel de construction des pistes de réserve	20					20
— Ecole hôtelière à Douala et délégation du tourisme du Littoral.		25	25			50
TOTAL	1 006	1 664	1 796	1 602	1 132	7 200

TABLEAU III. — **REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.).

PROJETS	Non répartis	Centre-Sud	Littoral	Ouest	Est	Nord	Cameroun occidental	TOTAL
Augmentation de la capacité hôtelière	500	2 000	2 195	120	75	1 500	170	6 560
Tourisme social .		20	—	85	—	—	15	120
Amélioration des circuits et des sites	—	175	50	—	—	295	—	520
Total	500	2 195	2 245	205	75	1 795	185	7 200

Chapitre V

Les infrastructures de transports et de télécommunications

5.1 LES TRANSPORTS

Après avoir été orienté pendant longtemps vers le port de Douala-Bonabéri principale « porte de sortie » du Cameroun, le système de transport du Cameroun tend de plus en plus à favoriser les échanges interrégionaux et à désenclaver les régions les moins développées pour leur permettre de participer pleinement au développement économique du pays.

5.1.1 SITUATION ACTUELLE

Le Cameroun dispose de nombreux ports maritimes et fluviaux.

5.1.1.1 Ports et voies navigables

Sur le Littoral : Le trafic du port de *Douala-Bonabéri* s'est considérablement accru jusqu'à une quasi-saturation des installations portuaires. Il a atteint 1 860 000 tonnes en 1970 contre 1 700 000 tonnes en 1969.

Le port de *Kribi*, dont le trafic croît régulièrement, a exporté en 1970 500 000 tonnes de bois et plus de 25 000 tonnes de marchandises diverses. Le développement de ce port de batelage est limité à terme par l'ensablement de la passe.

Les ports de *Tiko* et de *Victoria* ont vu leur activité baisser sensiblement au cours des dernières années. Le trafic relativement équilibré atteint 130 000 tonnes en 1970. Il se compose des hydrocarbures et des marchandises diverses à l'importation, de café, de caoutchouc, de l'huile de palme, des palmistes et des bananes à l'exportation.

Enfin, le trafic du port de *Campo*, composé essentiellement de bois à l'exportation, est en nette augmentation : 26 000 t en 1968, 45 000 t en 1970.

A l'intérieur : Le port de Garoua sur la Bénoué a connu un trafic de 20 000 tonnes environ en 1970, composé essentiellement de coton-graine.

Les ports de *Mbalmayo* sur le Nyong et de *Moloundou* sur la Ngoko, qui avaient permis de manipuler de gros tonnages de bois dans le passé, ne représentent plus aujourd'hui qu'une activité négligeable.

5.1.1.2 Chemins de fer

La Régie des chemins de fer du Cameroun (Régifercam) exploite actuellement 840 km de ligne. Cependant, le matériel qui équipe ce réseau est très hétérogène et vétuste, à l'exception des lignes construites récemment : Mbanga-Kumba et Yaoundé-Belabo.

La capacité de transport des lignes anciennes (Douala-Yaoundé et Douala-Nkongsamba) est tout juste suffisante pour assurer le trafic ferroviaire actuel, et une grande partie du matériel en service et des installations fixes demande à être renouvelée et modernisée.

5.1.1.3 Routes

Le réseau routier compte environ 35 000 km de routes, dont plus de 1 300 km bitumés ; le reste du réseau est constitué par des voies à chaussée en terre dont les caractéristiques sont variables. L'augmentation considérable de la charge par essieu et du trafic fait qu'aujourd'hui, la presque totalité de ces routes sont inadaptées à la circulation.

Des améliorations sensibles ont été apportées au cours du II^e^ Plan avec la création et l'équipement du parc national de matériel de génie civil. Mais ce parc, qui autorise de réels espoirs et qui répond déjà à la presque totalité des besoins des routes en terre, ne peut satisfaire actuellement que 25 % des besoins d'entretien des routes bitumées.

5.1.1.4
Aéronautique civile

En ce qui concerne l'aéronautique civile, le II° Plan quinquennal a été marqué par un important programme de réalisation, notamment pour les aéroports de Douala, Yaoundé et Garoua.

L'aéroport de Douala comprend deux pistes en équerre permettant l'atterrissage des quadriréacteurs dans de bonnes conditions. Une troisième piste, accessible aux avions supersoniques, est en cours de réalisation et la fin des travaux est prévue pour 1973.

Le bloc technique, les parkings, les taxiways et la voie d'accès à l'aéroport ont été réalisés au cours du II° Plan.

L'aéroport de Yaoundé a reçu une nouvelle aérogare moderne répondant aux besoins de la capitale fédérale. La piste d'atterrissage a été allongée de 300 mètres, renforcée et bitumée, et son profil en long corrigé afin de recevoir des avions moyen-courriers. Les sécurités radio et incendie, et les installations électriques ont été modernisées.

L'aéroport de Garoua. La piste a été allongée de 150 mètres, renforcée et bitumée, permettant l'atterrissage des moyen-courriers. D'autre part, en plus de l'amélioration des sécurités radio et incendie, cet aéroport a reçu un taxiway et un parking renforcé.

Au cours du II° Plan, les aérodromes secondaires n'ont fait l'objet d'aucun investissement important, malgré l'inscription au programme de certaines opérations. Il convient cependant de signaler quelques améliorations apportées à *Ngaoundéré* par la construction d'une centrale électrique et à *Maroua-Salack* par la construction d'un centre d'émission.

5.1.1.5
Transports urbains

Le transport des agents de l'Etat est assuré par l'Etat dans les villes de Yaoundé et de Douala. Le parc disponible est entretenu par les garages administratifs, et ne permet pas de satisfaire les besoins de ces deux villes en moyens de transports publics.

L'expansion démographique et l'extension spatiale de ces deux villes démontrent la nécessité urgente d'organiser des services publics de transports urbains.

5.1.1.6
Météorologie nationale

Les services de la météorologie nationale ne permettent actuellement de satisfaire que les besoins de l'aviation, faute d'équipements modernes et adaptés.

5.1.2
ORIENTATIONS GENERALES

Dans ce secteur, l'effort principal doit consister à restructurer l'espace national, à développer les équipements de base, les infrastructures de communications, de façon à réduire les déséquilibres régionaux, à développer les métropoles régionales, à renforcer la cohésion économique et sociale du pays, à faciliter l'évacuation de la production et à désenclaver certaines régions du pays.

A cet effet, il faut :

— Réaliser l'axe nord-sud et améliorer les liaisons régionales, interrégionales et internationales ;

— Assurer l'entretien et l'amélioration des pistes de collecte et de désenclavement ;

— Augmenter la capacité des débouchés portuaires ;

— Améliorer les infrastructures aéronautiques ;

— Développer le réseau de télécommunications par l'amélioration et le renforcement des infrastructures réalisées au cours du II° Plan.

5.1.2.1
Ports et voies navigables

L'évolution du trafic mondial est caractérisée par l'augmentation de la taille des navires et l'accroissement continu des mouvements de marchandises (10 % par an environ).

Les équipements portuaires devront désormais être dimensionnés en conséquence.

Le programme des équipements à mettre en place et l'emplacement précis du port en eaux profondes dont la construction est prévue dépendront des résultats de l'étude générale actuellement en cours. Cette étude permettra aussi de préciser les aménagements a réaliser dans les autres ports.

5.1.2.2 Chemins de fer

La mise en service du second tronçon du Transcamerounais (Belabo-Ngaoundéré 330 km) est prévue pour 1974.

L'axe routier lourd Ngaoundéré-Fort-Foureau et les diverses routes transversales affluentes constitueront pour le chemin de fer des prolongements qui accroîtront sa zone d'influence.

5.1.2.3 Routes

Le réseau routier du Cameroun est relativement important. Cependant un effort considérable devra être consenti pour sa modernisation et son entretien.

La capitale fédérale devra être reliée par des axes routiers à grand débit, aux diverses métropoles régionales.

Le parc national de matériel de génie civil sera équipé en conséquence pour permettre l'entretien dans les meilleures conditions de l'ensemble du réseau routier national.

5.1.2.4 Aéronautique civile

La tendance générale dans l'aviation civile est actuellement la construction d'avions gros porteurs. Ces appareils exigent des installations au sol très perfectionnées et adaptées à leur poussée.

L'aéroport de Douala devra donc recevoir des équipements permettant l'accueil de ces avions modernes. Mais des pistes accessibles aux quadriréacteurs devront être aménagées à Yaoundé et à Garoua.

Pour le trafic intérieur, il sera nécessaire de rendre progressivement les autres aérodromes accessibles aux moyen-courriers du type Caravelle ; il s'agit notamment des aéroports de Fort-Foureau, Maroua-Salack, Ngaoundéré, dans un premier temps.

5.1.2.5 Transports urbains

A la lumière des résultats attendus à *Yaoundé* et à *Douala*, des réseaux de transports urbains et interurbains pourront être créés dans d'autres villes.

5.1.2.6 Météorologie nationale

La météorologie nationale devra apporter une plus grande contribution à l'exploitation des secteurs d'activité économique autres que les transports aériens :

— Transports routiers, maritimes ;
— Agriculture ;
— Exploitation des ressources hydrauliques.

Pour atteindre cet objectif, les services de la météorologie nationale devront disposer d'un réseau complet de stations et d'équipements modernes.

5.1.3 OBJECTIFS DU IIIe PLAN

Les opérations à réaliser au cours du IIIe Plan concernent essentiellement :

1°. *Port de Douala-Bonabéri* :

5.1.3.1 Ports et voies navigables (Tableaux 1 et 2)

— Approfondissement et maintien du chenal d'accès par dragage, ce qui nécessite l'achat d'une drague de grande puissance ;

— Achèvement des travaux en cours par l'installation des appontements destinés aux pétroliers et l'aménagement d'un terminal pour les containers ;

— Construction d'un quai minéralier à Bonabéri ;

— Aménagement et modernisation du parc à bois ;

— Déplacement et aménagement du port de pêche hors de l'enceinte du port actuel ;

— Entretien des quais, réaménagement des ateliers et docks, construction des magasins de stockage.

2° *Port de Kribi :*

— Construction des ouvrages pour limiter l'ensablement de la passe ;

— Extension et équipement du parc à bois.

3° *Ports de Victoria-Tiko :* Installation d'équipements divers.

4° *Port de Garoua :* Aménagement et installation de matériels divers.

Ces opérations seront complétées par des mesures d'accompagnement qui doivent favoriser l'activité portuaire :

— Achèvement de la cité du port de Douala ;

— Création d'une école fédérale de formation professionnelle ;

— Création d'une compagnie nationale de navigation maritime ;

— Développement de la sécurité de la navigation et du sauvetage maritime ;

— Construction d'un port en eau profonde.

5.1.3.2
Chemins de fer
(Tableaux 3 et 4)

Le chemin de fer atteindra Ngaoundéré au cours du III° Plan. Parallèlement à cette réalisation, la capacité de transport de la Régifercam sera accrue, et la ligne Yaoundé-Douala rectifiée en partie, notamment le secteur Makak-Eséka.

La rectification du tracé de la ligne Yaoundé-Douala se fera en adoptant les caractéristiques retenues pour le Transcamerounais, et le nouveau tracé sera ainsi entièrement équipé de rails de 36 kg au mètre linéaire.

Le programme suivant sera réalisé au cours du III° Plan :

— Achèvement de la construction du second tronçon du Transcamerounais : Belabo-Ngaoundéré (330 km);

— Equipements complémentaires de la ligne Belabo-Ngaoundéré : construction des gares, installations des télécommunications, etc... ;

— Renouvellement de matériels de tous types et accroissement de la capacité de transport de l'ensemble du réseau :

A) Renouvellement de la voie sur le tronçon Douala-Yaoundé et reconstruction du pont de Japoma ;

B) Achats de matériel roulant ;

C) Reconstruction des installations ferroviaires de Douala et extension du centre de formation professionnelle de Bassa ;

D) Renouvellement et investissements divers ;

— Rectification de la ligne Yaoundé-Douala : secteur Makak-Eséka (44 km);

— Etude Douala-Cap Limboh.

TABLEAU 1. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

OPERATIONS	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
Douala-Bonabéri.						
— Aménagement du chenal d'accès						1 700
— Construction de 600 m de quai						800
— Construction de magasins						650
— Aménagement d'un terminal container						250
— Réaménagement des ateliers et docks						800
— Aménagement et équipement du parc à bois						500
— Construction d'un port de pêche						800
Kribi.						
— Construction d'ouvrages de protection de la passe ; équipements et extensions divers						350
Victoria-Tiko.						
— Equipements divers						100
Garoua.						
— Acquisition de matériel et équipements divers						50
Port en eau profonde.						
— Participation de l'Etat						500
Total						6 500

TABLEAU 2. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

OPERATIONS	Port	Etat	Aide extérieure	Caisse de stabilisation	Privé	TOTAL
Douala-Bonabéri.						
— Aménagement du chenal d'accès						1 700
— Construction de 600 m de quai						800
— Construction de magasins						650
— Aménagement d'un terminal container						250
— Réaménagement des ateliers et docks						800
— Aménagement et équipement du parc à bois						500
— Construction d'un port de pêche						800
Kribi.						
— Construction des ouvrages de protection de la passe ; équipements et extensions divers						350
Victoria-Tiko.						
— Equipements divers						100
Garoua.						
— Acquisition de matériel et équipements divers						50
Port en eau profonde.						
— Participation de l'Etat						500
Total						6 500

TABLEAU 3. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
— Achèvement du deuxième tronçon du Transcamerounais Belabo-Ngaoundéré	2 000	3 000	1 000	—	—	5 000
— Equipements complémentaires de Belabo-Ngaoundéré	—	360	200	—	—	560
— Renouvellement et accroissement de la capacité de transport						
a) Infrastructure	400	200	—	—	—	600
b) Matériel	800	400	800	800	540	3 340
c) Reconstruction des installations ferroviaires de Douala et extension du centre de formation professionnelle de Bassa	300	30	300	—	—	1 000
d) Renouvellement ; investissements divers	160	310	380	410	440	1 800
— Rectification de la ligne Yaoundé-Douala				—	—	—
— Secteur Eséka-Makak				1 000	1 725	2 725
— Etude Douala-Cap Limboh		75		—	—	75
Total	3 660	3 845	2 680	2 210	2 705	15 100

TABLEAU 4. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL des investissements
	Ressources locales			Aide extérieure	Total	Fonds privé	Crédit public	Aide extérieure	Total	
	Etat	Collectivités locales	Organismes publics							
— Belabo-Ngaoundéré	300	—	200	4 500	5 000	—	—	—	—	5 000
— Equipements complémentaires de la ligne Belabo-Ngaoundéré	—	—	560	—	560	—	—	—	—	560
— Renouvellement et accroissement de la capacité de transport	—	—	2 440	4 300	6 740	—	—	—	—	6 740
— Rectification du tracé Yaoundé-Douala, secteur Makak-Eséka	—	—	125	2 600	2 725	—	—	—	—	2 725
— Etude Douala-Cap Limboh	—	—	75	—	75	—	—	—	—	75
Total	300	—	3 400	11 400	15 100	—	—	—	—	15 100

5.1.3.3 Routes
(Tableaux 5 et 6)

Au cours du III° Plan, le Cameroun sera doté d'un réseau routier adapté à essieu de 13 tonnes. Le programme prévu permettra d'achever la construction de l'important axe lourd nord-sud (rail-route) reliant le littoral à l'extrême nord du pays, véritable dorsale à vocation nationale et internationale. En même temps, ce programme permettra d'améliorer les liaisons interrégionales grâce à un réseau fonctionnel de routes secondaires et de pistes de désenclavement.

Les principaux points de ce programme sont les suivants :

1°. *Grands axes* : Sont classées dans cette catégorie les routes d'intérêt national et les routes fédérales :

— Ngaoundéré-Garoua : rectification et bitumage ;
— Garoua-Maroua-Mora : rectification et bitumage ;
— Bertoua-Batouri-Kenzou + pont de Batouri : renforcement de la chaussée ;
— Yaoundé-Bafoussam : rectification et renforcement de la chaussée ;
— Bafoussam-Mbouda-Bamenda : rectification et bitumage ;
— Douala-Kékem : amélioration et bitumage ;
— Yaoundé-Edéa : rectification et renforcement de la chaussée ;
— Edéa-Douala : amélioration et bitumage ;
— Edéa-Kribi : rectification et bitumage ;
— Pont du Noun-Foumban : bitumage ;
— Mutengué-Buéa et Banga-Kumba : bitumage ;
— Kumba-Mamfé : rectification et renforcement de la chaussée ;
— Tiko-Victoria : rectification et bitumage ;
— Mbalmayo-Sangmélima + pont de Mbalmayo : renforcement de la chaussée bitumée.
— Ngaoundéré-Banbokoum (vers Moundou) : construction.

2°. *Routes secondaires* : Sont classées dans cette catégorie les routes principales dont le rôle économique est particulièrement marqué :

— Melong-Dschang : rectification et bitumage ;
— Victoria-Idenau : amélioration et bitumage ;
— Bertoua-Belabo : bitumage ;
— Yaoundé-Kribi : rectification et renforcement de la chaussée ;
— Kumba-Mbongé-Ndian : construction et renforcement de la chaussée.

3°. *Routes forestières* : Sont classées dans cette catégorie les routes exécutées avec l'aide des entreprises forestières conformément aux clauses de leurs cahiers de charges. Ces routes, qui sont d'intérêt national ou régional permettront l'évacuation rapide des bois vers les gares du chemin de fer ou vers les ports d'embarquement (Campo, Kribi).

Ce programme concerne en particulier les régions de l'Est et du Centre-Sud.

4°. *Pistes cacaoyères, caféières, cotonnières* : Ce sont des pistes de collecte de produits qui seront créées, améliorées ou entretenues dans les principales zones de production. Financées par les caisses de stabilisation des prix du cacao, du café et du coton, ces pistes compléteront le réseau des voies de ramassage, de pénétration et de commercialisation des produits de toutes natures en le rendant plus rationnel et plus efficace. Celles-ci seront choisies et exécutées chaque année dans des programmes présentés par les régions productrices de cacao, de café et de coton.

5°. *Pistes de désenclavement* : Certaines localités importantes sont encore coupées du reste de la nation pendant de longs mois, voire des saisons entières. Afin de remédier à cet état de choses, la réalisation d'un réseau de pistes dites de «désenclavement» va débuter au cours du III° Plan. Ces pistes seront choisies périodiquement dans des programmes présentés par les régions.

Enfin, le génie militaire, qui a déjà construit la route de développement Yabassi-Bafang, a reçu mission d'améliorer ou d'ouvrir certaines voies : Sangmélima-Djoum, Minton-Alati-Mbalam et Mbalam-Eta-Ngoïla. Il s'agit là de routes à rôle multiple : désenclavement, collecte, routes forestières et voies d'intégration nationale.

Ce vaste programme de grands axes routiers et de voies secondaires sera complété par le renforcement et la modernisation des ponts suivants :

— Pont sur la Sanaga à Edéa (bras mort du fleuve);

— Pont sur la Sanaga dans la région de Nachtigal ;

— Pont sur la Manyu ;

— Pont sur la Lobé permettant des liaisons permanentes entre Kribi et Campo ;

— Pont sur le Nkam à Yabassi ;

— Pont sur la Kadéi dans la région de Kenzou ;

— Pont sur le Fiko.

Un effort particulier sera entrepris pour rétablir la signalisation routière.

Dans le cadre de l'aménagement du Territoire, un plan de transports sera établi au cours du III° Plan en vue de définir les infrastructures à réaliser au cours des prochains plans et leur ordre de priorité.

Afin de faire face à la détérioration galopante du réseau routier (due à l'accroissement du trafic) et à l'augmentation des besoins (due à l'accroissement du réseau : 10 % l'an), le potentiel du parc national de matériel de génie civil devra être accru en conséquence. Les installations fixes concerneront notamment l'amélioration ou la création et l'équipement des ateliers de Douala, Yaoundé et Garoua, et des bases de Bertoua, Ngaoundéré et Maroua, ainsi que l'ouverture d'une école de conduite de matériel de génie civil à Yaoundé.

5.1.3.4
Aéronautique civile
(Tableaux 7 et 8)

Le développement des installations aéroportuaires est le principal objectif du programme de l'aéronautique civile au cours du III° Plan. Ce programme se répartit comme suit :

1. — *Aéroport de Douala* :

— Aménagement d'une piste accessible aux avions supersoniques ;

— Construction d'un hangar de fret et d'une aérogare pour passagers ;

— Mise en place d'un balisage lumineux, d'une ligne d'approche et des équipements VHF ;

— Agrandissement des postes de stationnement pour avions gros porteurs ;

— Allongement de la piste de 300 mètres ;

— Construction d'un pavillon d'honneur et mise en place d'un I.L.S. phase II.

2. — *Aéroport de Yaoundé* :

— Equipement radio-électrique de l'aérodrome, y compris la centrale électrique, le centre d'émission-réception et le bloc technique ;

— Etude d'une piste pour quadriréacteurs.

3. — *Aéroport de Garoua :*

Une piste accessible aux quadriréacteurs sera aménagée à Garoua ; cet aménagement sera complété par :

Un salon d'honneur ;

Un nouveau bloc technique ;

Une nouvelle aérogare ;

Une sécurité incendie ;

Des aides à la navigation et à l'atterrissage.

4. — *Aéroport de Maroua :*

— Aménagement d'une piste pour moyen-courriers modernes ;

5. — *Aéroport de Ngaoundéré :*

— Allongement de la piste de 100 mètres à l'extrémité nord et de 300 mètres vers le sud ;

— Aménagement de POR de 50 × 45 mètres ;

— Bitumage de l'ensemble.

6. — *Aéroport de Fort-Foureau :*

Pour assurer des liaisons permanentes et directes avec le chef-lieu du Logone-et-Chari, un aéroport accessible aux avions moyens du genre DC-4 sera aménagé à Fort-Foureau.

7. — *Liaison B.L.U. pour l'ensemble du Cameroun :*

Au cours du III[e] Plan, il sera mis en place des liaisons radio, permettant la transmission efficace des renseignements météorologiques recueillis dans les centres secondaires en vue de leur exploitation immédiate au centre principal de Douala, dans l'intérêt de la sécurité aérienne.

Etudes :

Dès le III[e] Plan, il sera procédé aux études de l'évolution économique de certains aérodromes : Yaoundé, Batouri, Foumban, etc...

5.1.3.5
Météorologie nationale
(Tableau 9)

Dans le cadre des prévisions de la météorologie, les besoins les plus urgents à satisfaire au cours du III[e] Plan concerneront :

— La construction des bâtiments techniques (secteurs et stations);

— L'achat du matériel d'équipement.

Le financement de ces investissements sera assuré en totalité par le budget de l'Etat.

TABLEAU 5. — **REPARTITION DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL IIIe Plan	TOTAL général
Grands axes.							
Ngaoundéré-Garoua	1 500	1 500	800	-	-	3 800	3 800
Garoua-Maroua-Mora	-	-	800	1 000	1 000	2 800	2 800
Tiko-Victoria	200	200	-	-	-	400	400
Mbanga-Kumba	100	200	-	-	-	300	300
Bertoua-Batouri-Kenzou + Pont de Batouri	100	100	100	100	175	575	1 575
Yaoundé-Bafoussam	-	-	400	300	300	1 000	2 800
Bafoussam-Mbouda-Bamenda	-	500	800	200	-	1 500	1 500
Douala-Kékem	-	-	-	500	500	1 000	1 000
Yaoundé-Edéa	-	200	-	200	200	400	3 400
Edéa-Douala	200	-	-	-	-	400	400
Edéa-Kribi	-	-	200	200	200	600	1 600
Magada-Yagoua-Bongor	-	-	-	100	200	300	1 200
Pont du Noun-Foumban	-	50	400	300	-	700	700
Mutengene-Buéa	50	150	-	-	-	100	100
Kumba-Mamfé	120	100	125	-	-	395	395
Mbalmayo-Sangmélima + Pont de Mbalmayo	-	-	200	200	200	700	1 200
Ngaoundéré-Baïbokoum (vers Moundou)	-	-	-	250	250	500	5 000
Routes secondaires.							
Melong-Dschang	-	-	-	300	300	600	600
Yaoundé-Kribi + Pont d'Olama	-	-	-	100	200	300	1 400
Bertoua-Belabo	-	-	-	300	300	600	800
Victoria-Idenau	-	-	-	100	100	200	600
Kumba-Mbonge-Ndian	70	70	60	-	-	200	200
Routes exécutées avec le concours du génie militaire	100	282	200	200	100	800	1 200
Routes forestières	400	300	300	300	200	1 500	1 500
Pistes cacaoyères, caféières, cotonnières	400	400	400	400	400	2 000	2 000
Pistes de désenclavement	200	200	200	200	200	1 000	1 000
Ponts.							
Pont sur la Sanaga à Edéa	100						200
Pont sur la Sanaga région de Nachtigal							200
Pont sur le Nkam à Yabassi							150
Pont sur la Manyu							140
Pont sur la Kadéi région de Kenzou							120
Pont sur la Lobé							120
Pont sur le Fiko							100
Parc national de matériel de génie civil.							
Matériel							1 000
Infrastructures							200
Total							10 550

TABLEAU 6. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL des investissements
	Ressources locales									
	Etat	Caisse de stabilisation	Organismes publics	Aide extérieure	Total	Fonds privé	Crédit public	Aide extérieure	Total	
Grands axes.										
Ngaoundéré-Garoua	-									
Garoua-Maroua-Mora	650									
Tiko-Victoria	-									
Mbanga-Kumba	-									
Bertoua-Batouri-Kenzou + Pont de Batouri	-									
Yaoundé-Bafoussam										
Bafoussam-Mbouda-Bamenda										
Douala-Kékem										
Yaoundé-Edéa	450									
Edéa-Douala	400									350
Edéa-Kribi	600									600
Magada-Yagoua-Bongor	300									300
Pont du Noun-Foumban	-									50
Mutengene-Buéa	100									100
Kumba-Mamfé	395									395
Mbalmayo-Sangmélima + Pont de Mbalmayo	700									700
Ngaoundéré-Baïbokoum (vers Moundou)	-									500
Routes secondaires.										
Melong-Dschang	500									500
Yaoundé-Kribi + Pont d'Olama	300									300
Bertoua-Belabo	600									600
Victoria-Idenau	200									200
Kumba-Mbonge-Ndian	200									200
Routes exécutées avec le concours du génie militaire	600									600
Routes forestières	-	1 500								1 500
Pistes cacaoyères, caféières, cotonnières	-									2 000
Pistes de désenclavement	1 000									1 000
Ponts.										
Pont sur la Sanaga à Edéa	-			200	200					200
Pont sur la Sanaga région de Nachtigal	-			200	200					200
Pont sur le Nkam à Yabassi	-			150	150					150
Pont sur la Manyu	140				140					140
Pont sur la Kadéi région de Kenzou	-			120	120					120
Pont sur la Lobé	120				120					120
Pont sur le Fiko	100				100					100
Parc national de matériel du génie civil.										
Matériel	—		1 000	1 000	2 000					2 000
Infrastructures	200				200					200
Total	8 350	2 000	1 000	13 050	24 400	1 500			1 500	25 900

TABLEAU 7. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	1071/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
— Aéroport de Douala	550	500	—	—	—	1 050
— Réseau B.L.U.	20	20	20	20	20	100
— Aéroport de Yaoundé	—	-	100	200	200	500
— Aéroport de Garoua (1re tranche)	-	150	200	150	100	600
— Aéroport de Maroua-Salack	-	150	200	70	-	420
— Aéroport de Ngaoundéré	—	-	150	150	100	400
— Aéroports secondaires :						
■ Kribi	-	-	30	10	-	40
■ Yagoua	-	-	—	25	25	50
■ Fort-Foureau	-	30	-	-	-	30
■ Batouri	-	30	-	-	-	30
■ Bali	50	-	-	-	-	50
■ Mamfé	—	-	30	0	—	30
Total	620	880	720	625	445	3 300

TABLEAU 8. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL des investissements
	Ressources locales			Aide extérieure	Total	Fonds privé	Crédit public	Aide extérieure	Total	
	Etat	Collectivités locales	Organismes publics							
— Aéroport de Douala										1 050
— Réseau B.L.U.										100
— Aéroport de Yaoundé										500
— Aéroport de Garoua										600
— Aéroport de Maroua										420
— Aéroport de Ngaoundéré										400
— Aéroports secondaires :										
■ Kribi										40
■ Yagoua										50
■ Fort-Foureau										30
■ Batouri										30
■ Bali										30
■ Mamfé										30
Total										3 300

TABLEAU 9. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	1071/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
— Construction des secteurs et des stations, équipements divers	30	40	40	35	33	178
— Construction et équipement des bâtiments de la direction de Douala						22
Total					33	200

5.2 LES TELECOMMUNICATIONS

(Tableaux 10 et 11)

En 1965, le réseau des télécommunications du Cameroun se composait essentiellement de liaisons radiotélégraphiques avec quelques centraux de faible capacité finale, parmi lesquels Douala (2 000 lignes), Yaoundé (2 600 lignes), Buéa (300 lignes), Tiko (200 lignes), Victoria (200 lignes).

Les liaisons interurbaines étaient réalisées par des équipements à courants porteurs (Douala, Yaoundé) ou par radio (VHF : Buéa, Tiko, Victoria).

Le service des postes disposait de moyens dérisoires. L'acheminement des dépêches et des messages était, pour la plupart des cas, assuré par des transporteurs privés, ce qui entraînait des retards dans la distribution du courrier et de nombreuses pertes.

5.2.1 SITUATION ACTUELLE

Au cours du IIe Plan, le secteur des télécommunications a été marqué par un effort sans précédent sur les réalisations : liaison micro-onde par faisceaux hertziens entre Buéa, Douala et Fort-Foureau ; automatisation des communications interurbaines le long de ces faisceaux, notamment entre Buéa, Tiko, Victoria, Bamenda, Kumba, Mamfé, Bafoussam, Nkongsamba, Douala, Edéa, Kribi, Eséka, Mbalmayo, Yaoundé, Garoua, Ngaoundéré et Maroua.

Par ailleurs, les opérations suivantes, engagées au cours du IIe Plan, seront achevées au IIIe.

— Station terrienne des télécommunications par satellites à Yaoundé ;
— Centre de transit des télécommunications de Yaoundé ;
— Postes téléphoniques pour la plus grande partie du pays.

5.2.2 ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

La transmission automatique des données et des informations gagne tous les domaines de l'activité économique. Il faudra en conséquence prévoir des équipements de télécommunications de très haute qualité capables de mettre en liaison des ordinateurs éloignés.

Par ailleurs, pour faire face à l'augmentation croissante des besoins en téléphone automatique, il est nécessaire de prévoir la création de circuits transversaux de télécommunications.

5.2.3 OBJECTIFS DU IIIe PLAN

Malgré les réalisations du IIe Plan, toutes les villes ne sont pas encore intégrées dans le réseau automatique des télécommunications. Le rythme actuel de réalisation doit donc se poursuivre au cours des cinq prochaines années.

Le IIIe Plan doit être celui de la consolidation des équipements des télécommunications, en prévision de la généralisation des liaisons automatiques intégrales.

Le programme du IIIe Plan des télécommunications concerne notamment :

— La réutilisation des équipements récupérés à Yaoundé et à Douala au cours du IIe Plan pour équiper les villes secondaires : Bertoua, Bafang, Dschang, Ebolowa, Sangmélima, Kumbo.

— La création des réseaux et centraux secondaires à Buéa, Victoria, Tiko, Bamenda, Mamfé, Nkongsamba, Bafoussam, Garoua.

— L'achèvement du programme du IIe Plan pour la liaison automatique sur l'axe Douala-Yaoundé : extension des centraux et des réseaux de Douala et Yaoundé, et création d'une liaison micro-onde entre les deux villes.

— La création d'une liaison micro-onde transversale entre Douala et Bafoussam, Douala et Nkongsamba, Douala et Kribi, Yaoundé et Mbalmayo.

— Le développement de nouvelles zones : huit nouveaux centraux automatiques seront installés, permettant des liaisons automatiques avec réseaux

micro-onde, à Yagoua, Mbouda, Batouri, Fort-Foureau, Bafia, Foumban, Yabassi, Abong-Mbang.

— Le développement du télex permettra de desservir un plus grand nombre d'utilisateurs. Pour ce faire, la capacité du central de Douala sera augmentée ; Yaoundé aura un central autonome ; des petits centraux seront créés à Bafoussam, Nkongsamba, Ngaoundéré, Maroua ; l'autocommutateur télex de Yaoundé sera transféré à Garoua et celui de Douala à Buéa ; des postes d'abonnés seront créés à Bertoua, Sangmélima, Kribi, etc...

— La création des liaisons inter-Etats de téléphone automatique est à entreprendre également et la construction de la station terrienne de télécommunications par satellites permettra au Cameroun d'être en liaison permanente avec les autres Etats et améliorer la qualité de notre trafic téléphonique international.

5.3 LES POSTES

(Tableaux 12, 13 et 14)

5.3.1 SITUATION ACTUELLE

Le service des postes gère près de 150 bureaux actuellement contre 80 seulement en 1960. Mais à l'exception des bâtiments de Douala-Central, Douala-Akwa et de Bafoussam, la plupart de ces bureaux sont à reconstruire. Quelques-uns datent en effet de l'époque allemande (Eséka, Mbalmayo, Ebolowa, Foumbot, Mamfé, etc...) et ne répondent plus aux besoins croissants des usagers et aux nécessités du développement.

5.3.2 ORIENTATIONS GENERALES

L'administration des postes doit étendre ses services dans toutes les localités du Cameroun. Pour parvenir à cette fin, les orientations nouvelles seront les suivantes :

— Construction d'un bureau de poste dans chaque unité administrative et dans chaque centre commercial important ;

— Construction ou modernisation de la quasi-totalité des bureaux existants ;

— Prise en charge de la plupart des liaisons postales, sauf celles qui peuvent avantageusement continuer à être exploitées par des particuliers ;

— Généralisation de la poste automobile rurale ;

— Généralisation de la mécanisation des services, manutention, guichets et comptabilité.

Un effort particulier sera entrepris afin d'accélérer l'acheminement du courrier et sa distribution et pour créer des circuits plus denses et réguliers. Dans les grandes villes, un corps de facteurs sera constitué pour accélérer la distribution du courrier.

5.3.3 OBJECTIFS DU IIIe PLAN

Le programme des services postaux pour le IIIe Plan se résume en cinq points :

1° Construction et reconstruction des bureaux de poste ;

2° Amélioration des transports postaux ;

3° Construction de magasins et de garages ;

4° Extension de la poste automobile rurale ;

5° Création d'une école fédérale des Postes et Télécommunications.

1° Construction et reconstruction des bureaux :

L'administration postale poursuivra l'effort entrepris depuis le IIe Plan en construisant et en reconstruisant plus de trente bureaux de poste. La plupart de ces bureaux sont prévus dans des localités qui en sont dépourvues.

2° Transports postaux :

Deux centres automobiles régionaux seront aménagés au Nord et à l'Est pour le transport du courrier et des dépêches dans ces régions.

a) *Dans le Nord,* les transports postaux seront basés à Maroua. Mais l'éloignement des localités à desservir et le mauvais état des routes ne permettent pas d'envisager une desserte journalière dans cette région.

Trois lignes à fréquence tri-hebdomadaire sont prévues :

— Maroua - Mokolo - Mora - Waza - Fort-Foureau ;

— Maroua - Yagoua - Kaélé ;

— Maroua - Guider - Pitoa - Garoua.

b) *Dans l'Est,* les transports postaux de cette région seront basés à Bertoua, et trois lignes à fréquence tri-hebdomadaire sont prévues :

— Bertoua - Batouri - Ndélélé - Yokadouma ;

— Bertoua - Dimako - Doumé - Abong-Mbang - Lomié ;

— Bertoua - Bétaré-Oya - Garoua-Boulaï.

Chacune des bases comprendra au moins quatre véhicules « tous terrains ».

3° **Magasins et garages :**

Parallèlement au développement des transports postaux, les services postaux seront dotés de garages pour l'entretien de leurs véhicules, ainsi que de magasins pour les équipements divers, dont les premiers seront construits à Yaoundé et à Buéa.

4° **Poste automobile rurale :**

Au cours du IIe Plan, une expérience de poste automobile rurale a été tentée dans le département du Dja-et-Lobo. Les résultats très satisfaisants de cette expérience conduisent à étendre ce service dans l'ensemble de la région du Centre-Sud. Ce service sera basé à Yaoundé.

5° **Ecole fédérale des Postes et Télécommunications :**

Aux opérations de mise en place et à l'amélioration des équipements des télécommunications et des services postaux s'ajoute l'école spécialisée pour la formation des agents et des cadres des corps intéressés.

Cette école, créée en fin du IIe Plan, permettra de faire face, de manière satisfaisante, aux besoins en nombre et en qualification du personnel des Postes et Télécommunications.

TABLEAU 10. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	1071/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
— Réutilisation des équipements récupérés						670
— Réseaux et centraux secondaires						500
— Axe Douala-Yaoundé :						
Réseaux et centraux de Douala et de Yaoundé						850
Liaison micro-onde						120
— Développement de nouvelles zones						985
— Développement du télex						385
— Liaisons inter-Etats						335
— Station terrienne						1 115
— Liaisons micro-onde transversales						210
— Etudes et contrôles						50
Total	3 160	1 450	1 155	810	645	5 220

TABLEAU 11. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL des investissements
	Ressources locales			Aide extérieure	Total	Crédit public	Fonds privés	Aide extérieure	Total	
	Etat	Collectivités locales	Organismes publics							
1. — *Réutilisation des équipements.*										
(Bafang — Bertoua — Dschang — Ebolowa — Sangmélima)	670	—	—	—	670	—	—	—	—	670
2. — *Réseaux et centraux secondaires.*										
(Buéa — Victoria — Bamenda — Mamfe — Nkongsamba — Tiko — Kumba — Bafoussam — Garoua)	—	—	—	500	500	—	—	—	—	500
3. — *Axe Douala-Yaoundé .*										
Réseaux centraux Douala et Yaoundé	—	—	—	850	850	—	—	—	—	850
Liaison micro-onde	—	—	—	120	120	—	—	—	—	120
4. — *Micro-onde transversale.*										
Douala — Bafoussam	—	—	—	210	210	—	—	—	—	210
Douala — Nkongsamba	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Douala — Kribi	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Yaoundé — Mbalmayo	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. — *Développement de nouvelles zones.*										
(Yagoua — Bangangté — Mbouda — Fort-Foureau — Bafia — Foumban — Abong-Mbang — Yabassi.)	363	—	—	620	983	—	—	—	—	983
6. — *Développement du télex*	385	—	—	—	385	—	—	—	—	385
7. — *Liaisons inter-Etats.*										
Bertoua — Bangui — Kribi — Libreville — Fort-Foureau — Fort-Lamy	335	—	—	—	335	—	—	—	—	335
8. — *Etudes et contrôles.*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9. — *Stations terriennes*	90	—	—	1 025	1 115	—	—	—	—	1 115
Total	1 843	—	—	3 377	5 220	—	—	—	—	5 220

TABLEAU 12. — **CONSTRUCTON ET RECONSTRUCTION DES BUREAUX DE POSTE**

LOCALITES	Coût total	REPARTITION ANNUELLE				
		71/72	72/73	73/74	74/75	75/76
Yaoundé (hôtel des postes)						
Garoua,						
Ngaoundéré						
Yaoundé-Messa						15
Akonolinga						15
Batouri						5
Foumban						
Mbalmayo						
Sangmélima						
Fort-Foureau						
Mbanga						
Mbouda						
Monatélé						
Bandjoun						
Foumbot						
Nanga-Eboko						
Ngambe						
Ndelele						
Makary						
Mbengwi						
Pouma						
Company						
Diang						
Evodoula						
Guibi						
Mbandjock						5
Meri						5
Mvangane						5
Ndop						
Tonga						
Zoétélé						5
Belabo						
	475	90	115	110	89	71

TABLEAU 13. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	1071/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
— Construction des bureaux de poste	90	120	110	80	75	475
— Construction de garages et de magasins	10	15	20	15	10	70
— Transports postaux :						
Nord	5	-	5	-	-	10
Est	-	5	-	-	-	10
— Poste automobile rurale	-	5	-	5	-	15
— Ecole fédérale des Postes et Télécommunications	100	200	200	5	5	500
Total	205	345	335	105	90	1 080

TABLEAU 14. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL des investissements
	Ressources locales			Aide extérieure	Total	Fonds privés	Crédit public	Aide extérieure	Total	
	Etat	Collectivités locales	Organismes publics							
Postes.										
— Construction et reconstruction de 31 bureaux de poste	475				475					475
— Construction de garages et magasins	70				70					70
— Transports postaux	20				20					20
— Poste automobile rurale	15				15					15
— Ecole fédérale des Postes et Télécommunications	277			223	500					500
Total	857			223	1 080					1 080

TABLEAU 15. — **REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	TOTAL
— Ports et voies navigables						
— Chemins de fer						
— Routes						
— Aéronautique civile						
— Météorologie nationale						
— Postes						
— Télécommunications						
Total						

TABLEAU 16. — **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS** (en millions de francs C.F.A.)

PROJETS	FINANCEMENT PUBLIC					FINANCEMENT PRIVE				TOTAL des investissements
	Ressources locales			Aide extérieure	Total	Fonds privés	Crédit public	Aide extérieure	Total	
	Etat	Caisses de stabilisation	Organismes publics							
— Ports et voies navigables									200	6 500
— Chemins de fer									-	15 100
— Routes									1 500	25 900
— Aéronautique civile									-	3 300
— Météorologie nationale									-	200
— Postes									-	1 060
— Télécommunications						-			-	5 220
Total						1 700			1 700	57 300

CHAPITRE V!

L'enseignement et la formation

6.1 L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

6.1.1 SITUATION ACTUELLE

6.1.1.1 Cameroun oriental (année 1969-70)

Nombre d'écoles maternelles	15
— d'écoles primaires .	3 372
— de classes	13 162
— de maîtres	13 407
— d'élèves garçons .	400 514
— d'élèves filles ...	301 420
Total d'élèves	701 934

Taux de scolarisation (6 — 13 ans)	64,9
Nombre d'écoles pour 1 000 habitants	153
Nombre d'élèves par classe	53
Nombre d'élèves CM2 pour 100 élèves CI ..	40
Nombre de fillles pour 100 garçons	75
Accroissement des effectifs	69 : 2,8 %

a) **Effectifs élèves.**

En 1969-70, les effectifs élèves avaient largement dépassé le chiffre prévu à la fin du II[e] Plan. Ceci tient d'une part, à la sous-estimation de la situation et de l'évolution démographiques au moment de l'élaboration du II[e] Plan et d'autre part, à l'importance de la pression sociale qui a entraîné une augmentation considérable de la demande d'éducation.

Le total des effectifs fréquentant l'enseignement primaire se montait à 701 934 élèves dont 380 661 (soit 54,3 %) pour le secteur public et 321 273 (soit 45,7 %) pour le secteur privé, l'accroissement au titre du secteur public par rapport au privé étant dû à la politique de transfert d'établissements amorcée depuis quelques années.

TABLEAU 1. — **SITUATION DES EFFECTIFS EN 1969-70**

SECTEURS	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre de maîtres	Nombre d'élèves garçons	Nombre d'élèves filles	Total des élèves	% des élèves
Public	1 747	6 689	6 789	223 798	156 [illegible]	380 66[illegible]	54,3 %
Catholique	866	3 918	4 [illegible]36	110 611	8[illegible]	204 [illegible]3	29,2 %
Protestant	652	2 179	2 196	68 715	4[illegible]	98 501	14,3 %
Franco-arabe	25	56	69	1 763	[illegible] 992	2 755	0,3 %
Privé-laïc	59	320	334	7 629	6 263	13 892	1,9 %
Total privé	1 625	6 473	176 618	1 176 618	144 557	321 273	45,7 %
Cameroun oriental	3 372	13 162	13 407	400 514	301 420	701 934	100 %

Le tableau 1 indique la répartition des élèves et des maîtres entre les différents secteurs d'enseignement. Le retard de la scolarisation des filles par rapport aux garçons se comble assez rapidement. Il est à noter que les effectifs des filles ont augmenté de 11,1 % entre 1968-69 et 1969-70 contre 8,8 % pour les garçons, ce qui s'inscrit dans la ligne d'une tendance constatée tout au long du IIe Plan.

Entre 1964-65 et 1969-70, les effectifs des élèves scolarisés dans l'enseignement primaire sont passés de 576 416 à 701 934. Mais lorsqu'on observe leur évolution au cours de cette période, on constate que la tendance, en général, est à la baisse de croissance de ces effectifs.

En 1969-70, les effectifs hors d'âge scolaire représentaient 10,4 % du total des élèves dont 5,6 % de moins de 6 ans et 4,8 % de plus de 14 ans, ces derniers occupant une part importante des places disponibles dans les cours moyens (tableau 2).

Sur l'ensemble des effectifs élèves, les étrangers représentent une très faible proportion, soit au total 4 010 contre 697 924 nationaux.

b) **Taux de scolarisation :**

Pour l'ensemble du Cameroun oriental, le taux de scolarisation en 1969-70 est de 64,9 % en moyenne. Mais il subsiste ici de fortes disparités entre les régions, la fourchette s'élargissant entre 90,6 % dans le Centre-Sud et 28,6 % dans le Nord.

Régions administratives	Effectifs élèves	Taux de scolarisation
Centre-Sud	265 128	90,6 %
Nord	79 483	28,6 %
Ouest	173 956	75,4 %
Littoral	136 303	85,1 %
Est	47 064	67,2 %
Cameroun oriental	701 934	69,5 % (1)

(1) Ce pourcentage comprend des élèves de moins de cinq ans et de plus de quatorze ans. Si l'on ne tient compte que des élèves des tranches d'âge comprises entre 6 et 13 ans inclus, le taux de scolarisation est bien de 64,9 %.

TABLEAU 2. — **POURCENTAGES D'ELEVES PAR NIVEAU, SELON LES AGES** (année 1969-70)

Année de naissance	Age révolu	Elèves des garderies	Elèves des C I	Elèves des C P	Elèves des CE 1	Elèves des CE 2	Elèves des CM 1	Elèves des CM 2	Total %	Effectifs
Après 1963	5 ans et —	30,2	65,7	4,1					100	40 713
en 1963	6 ans		88,6	11	0,4				100	81 081
en 1962	7 ans		55,4	37,7	6,9				100	87 071
en 1961	8 ans		23,7	37,4	21,6	17,3			100	84 498
en 1960	9 ans		12,2	32,1	30,5	14,1	10,9	0,4	100	83 700
en 1959	10 ans		5,6	23,2	34	25,5	12,4	3,2	100	79 215
en 1958	11 ans		2,3	11,9	26,2	27,1	21,4	11,1	100	69 475
en 1957	12 ans		1,9	8,9	18,2	25,5	23,3	22,2	100	59 902
en 1956	13 ans		0,4	2,3	10,1	19,4	32,6	35,2	100	47 306
en 1955	14 ans		0,2	1,0	5,1	12,7	31,2	49,8	100	34 822
en 1954	15 ans		0,1	0,3	2,3	7,6	26,4	63,3	100	21 931
avant 1954	16 ans et +			0,1	1,9	2,9	18,2	76,9	100	12 220
Cameroun oriental			1,4 %	28,7 %	18,6 %	15,8 %	8,2 %	11,2 %	15,2 %	100	701 934
Variations par rapport à 1968-69			— 0,6	— 0,5	— 0,5	+ 0,4	— 3,8	+ 0,2	+ 0,2	0	

c) **Ratio élèves maîtres.**

Le nombre d'élèves par classe varie entre 38 dans le Margui-Wandala et 69 dans la Boumba-Ngoko, la région administrative de l'Ouest accusant cependant les chiffres les plus forts dans l'ensemble. Le ratio élèves-maître, pour le Cameroun oriental se situe à une moyenne de 53, alors que le II° Plan se fixait de le ramener à 45 élèves par maître.

d) **Effectifs maîtres.**

Ceci fait apparaître que les effectifs des enseignants nécessaires pour le premier degré demeurent insuffisants. En 1969-70, le nombre total de maîtres en exercice était de 13 407 alors qu'il fallait environ 15 600 maîtres pour respecter le ratio de 45 élèves par maître, d'où un déficit de l'ordre de 2 191 maîtres.

e) **Qualification des maîtres :**

Par ailleurs, beaucoup de ces enseignants ne correspondent pas aux normes de qualification requises pour assurer cette fonction, et qui supposent le BEPC plus une année de formation pédagogique. En 1969-70, on comptait 2 193 maîtres qualifiés (soit 247 instituteurs et 1 926 instituteurs adjoints) contre 11 234 moniteurs dont le niveau de formation se situe au-dessous du BEPC.

f) **Formation des maîtres :**

La formation pédagogique était dispensée par seize établissements, dont cinq publics et onze privés, qui regroupaient plus de 1 600 élèves maîtres. Mais, sur ce total, le nombre des futurs moniteurs atteignait 1 300, alors que 85 élèves étaient destinés à devenir instituteurs adjoints et 230 environ, instituteurs. Sans tenir compte des échecs aux examens, le total des sorties attendues à la fin de l'année 1969-70 se situait aux alentours de 700 maîtres dont 145 qualifiés seulement. Il résulte de ce qui précède que le rythme de production des enseignants est loin de correspondre à l'importance des besoins à couvrir.

g) **Abandons et redoublements :**

Le mouvement des effectifs élèves entre 1968-69 et 1969-70 indique l'importance des déperditions et des redoublements au niveau de l'enseignement primaire (tableau 3).

TABLEAU 3. — **ABANDONS ET REDOUBLEMENTS**

COURS	EFFECTIFS		PROMUS	REDOUBLEMENTS	DEPARTS
	1968/69	1969/70			
C M 2	77 084	81 625		26 574 (34,5 %)	50 510 (65,5 %)
C M 1	74 819	79 016	50 531 (67,3 %)	21 174 (28,2 %)	3 114 (4,4 %)
C E 2	82 132	85 090	57 846 (70,4 %)	19 160 (24,4 %)	5 126 (4,4 %)
C E 1	104 828	11 021	65 392 (62,4 %)	31 529 (30,1 %)	7 907 (7,5 %)
C P	130 510	130 964	79 578 (60,9 %)	41 016 (32,1 %)	9 916 (7,5 %)
C I	199 678	201 817	89 990 (45,9 %)	97 777 (40,4 %)	29 911 (14,9 %)
TOTAL	669 051	689 633	343 337	219 230	106 484
%	100 %		(51,3 %)	32,7 %	16 %

Ainsi, les redoublements dans le système éducatif sont de l'ordre de 32,7 % des effectifs élèves et les abandons de 16 %. Les deux représentent près de la moitié des effectifs scolarisés ce qui entraine une aggravation du coût unitaire et met en cause la rentabilité du système éducatif.

Ce tableau fait ressortir l'obstacle que constitue le passage dans l'enseignement secondaire, les cours moyens deuxième année enregistrant les taux les plus élevés d'abandons et de redoublements. Ici, également, on constate des disparités entre les régions ; proportionnellement, les abandons et les redoublements les plus élevés se rencontrent dans le Nord et les plus faibles dans le Littoral.

h) **Réussite aux examens :**

CERTIFICAT D'ETUDES (1969)

ORIGINE DES CANDIDATS	Présentés	Admis	% des admis
Public	24 519	11 670	47,5 %
Privé	27 045	13 773	50,9 %
Libres	14 781	6 106	41,3 %
Total	66 345	31 549	46,6 %

Ce tableau donne les résultats de l'examen du certificat d'études primaires à la session de 1969. Les déchets sont importants puisque 46,6 % seulement des candidats ont été admis.

EXAMEN D'ENTREE EN 6e (1969)

SECTEUR	Présentés	Admis	% des admis
Public	19 137	2 246	11,7 %
Privé	8 633	1 303	15,0 %
Total	27 770	3 549	12,7 %

Ces résultats ne font pas apparaître la capacité d'accueil réelle des classes de sixième, mais indiquent simplement le pourcentage des élèves des CM2 qui sont admis à l'examen par rapport aux présentés. Le taux de passage, de la totalité des élèves des CM2, en classe de sixième se situe aux alentours de 20 %. Ceci s'explique par le fait que le mode de recrutement des élèves dans les classes de sixième n'est pas encore uniformisé. Le IIe Plan en cette matière, avait préconisé l'institution d'un concours unique d'entrée en classe de sixième ; mais les difficultés pratiques rencontrées dans l'application de cette mesure n'ont pas permis de satisfaire entièrement à cette exigence.

i) **Construction des unités classes-logements :**

Le IIe Plan a enregistré un retard important aussi bien pour la construction des salles de classe que dans la construction des logements des maîtres.

En 1969-70 par exemple, les effectifs élèves se montant à 701 934, le Cameroun oriental devait disposer, pour respecter le ratio de 45 élèves pour une classe, de 15 598 classes environ. Une correction à cette hypothèse peut être apportée par l'utilisation réelle des salles de classe, certains élèves ne fréquentant l'école qu'à mi-temps (une demi-journée par groupe d'élèves).

Mais en prenant, grosso modo l'hypothèse telle quelle, on doit admettre qu'à la rentrée d'octobre 1969, on enregistrait déjà un déficit en classes de l'ordre de 2 190.

En ce qui concerne les logements des maîtres, le déficit était encore plus important.

6.1.1.2 Cameroun occidental

a) **Evolution des effectifs élèves :**

Le taux d'accroissement des eff[illegible]s est en regression depuis 1962 et s'est situé à une moyenne de 10,9[illegible] entre 1962 et 1967, la tendance restant à la baisse.

Le tableau 4 fait constater une dégression de 1 % tous les deux ans et on est en droit, en tenant compte du taux de scolarisation actuelle de présumer que cette tendance se maintiendra au cours du IIIe Plan

TABLEAU 4. — **EVOLUTION DES EFFECTIFS ELEVES**

Année	Effectifs	Taux de progression
1968	180 090	
1969	196 300	[illegible]
1970	212 000	[illegible]
1971	226 840	[illegible]

b) **Formation des maîtres :**

Le ratio élèves maîtres retenu par le IIe Plan (soit 45 élèves par maître), n'est pas encore atteint au Cameroun occidental. Ainsi donc, le problème de la formation des maîtres se pose avec moins d'acuité qu'au Cameroun oriental. Toutefois, la répartition géographique des élèves et la carte de l'implantation des établissements rend ce problème préoccupant.

Actuellement, la formation pédagogique est assurée par l'Ecole normale de Kumba dont la capacité d'accueil est de 80 élèves. A cette école publique s'ajoutent d'autres institutions de formation pédagogique qui relèvent de l'initiative privée.

L'extension de la formule de l'IPAR (Institut pédagogique à vocation rurale) au Cameroun occidental, est en cours d'étude.

6.1.2 LES PERSPECTIVES DU IIIe PLAN

La politique en matière d'enseignement primaire se traduira par :

— La réforme des programmes ;

— L'assainissement des effectifs scolarisés ;

— La formation en quantité suffisante d'enseignants qualifiés et le recyclage systématique des maîtres en poste pour leur adaptation aux nouveaux programmes ;

— Le renforcement de l'encadrement des maîtres (construction et équipement d'inspections primaires régionales et départementales) ;

— La construction et l'équipement des nouvelles unités classes-logements pour faire face à l'augmentation prévisible des effectifs au cours de la période quinquennale.

6.1.3 LES ACTIVITES PREVUES POUR LE IIIe PLAN :

Au cours du IIIe Plan le rôle de l'enseignement primaire sera de faire acquérir les techniques instrumentales de la connaissance et un embryon de culture générale, mais, aussi et surtout, de former l'esprit de l'écolier, pour le rendre apte à assimiler l'innovation dans une perspective d'éducation permanente.

6.1.3.1 Réformes des programmes et des méthodes d'enseignement

Le système éducatif dans son ensemble devra s'adapter aux besoins réels du pays et aux aspirations de l'enfant, les besoins réels du pays étant déterminés en fonction de l'évolution du marché de l'emploi.

Ces principes illustrent la nécessité d'une refonte du contenu des programmes de l'enseignement primaire et indiquent l'orientation qui sera assigné à cette réforme.

a) **Mise en œuvre de la réforme :**

Principes.

1. — D'une part, il importe que la réforme, qui vise à l'adaptation de l'enseignement aux réalités du Cameroun soit d'inspiration essentiellement

nationale. L'étude des milieux géographiques et socio-économiques doit y tenir une place essentielle ainsi que les possibilités de transformation de ces milieux dans la perspective de leur développement.

2. — D'autre part, les dépenses d'enseignement actuellement consenties sans rendement étant importantes, il est nécessaire que la réforme se réalise dans les meilleurs délais, quitte ensuite à lui apporter les ajustements qui se révèleront nécessaires.

Conditions préalables.

1. — *La création de moyens pédagogiques nouveaux.*

Dans un pays où 85 % au moins des maîtres manquent de qualification, on ne peut prétendre faire appliquer une réforme en se contentant d'édicter de nouveaux programmes et des instructions officielles : il faut donner aux maîtres les moyens concrets pour traduire en actes dans leurs classes, quotidiennement, au travers de chacune des leçons, les orientations nouvelles de l'enseignement. Et il faut doter chaque élève de manuels bien adaptés.

Cette difficile opération, amorcée par l'IPAR au Cameroun oriental s'étendra progressivement au Cameroun occidental.

2. *Le recyclage des enseignants et l'information des cadres :*

Cependant, en dépit de ces documents et matériels, la réforme serait vouée à l'échec si elle n'était précédée par *le recyclage de tous les enseignants en poste et l'information de leurs cadres.*

Il faut donc fournir à cette opération préalable les moyens matériels et financiers qui lui permettront de se dérouler dans les meilleurs délais.

La planification des opérations.

Les bâtiments nécessaires devront être disponibles en octobre 1972, et on pourra recycler 2 000 maîtres de 1re année primaire en 1972-73. En octobre 1973, toutes les classes de 1re année du Cameroun oriental pourront donc appliquer la réforme.

L'année suivante, on recyclerait les maîtres de 2e année primaire, et, sans discontinuité, la réforme sera appliquée dans toutes les classes de 2e année en octobre 1974.

Les deux opérations complémentaires de recyclage et de réforme se poursuivront ainsi. En 1978, la ruralisation de l'école primaire sera réelle dans toutes les classes camerounaises.

Au Cameroun occidental l'introduction d'une réforme similaire, sera amplement simplifiée par le travail de recherche pédagogique accompli à l'IPAR ; aussi l'avance prise dans ce domaine par le Cameroun oriental sera-t-elle vite rattrapée.

b) **La Commission de la réforme**

Nécessité.

L'éducation, désormais, concernera directement le développement du pays. L'école participera à la promotion collective. Tous les départements ministériel intéressés à la croissance économique et au progrès socio-culturel seront consultés sur la réforme des structures, programmes et méthodes de l'école primaire.

c) **Les coûts de la réforme** pour la production des documents et matériels.

Le tableau 5 indique le coût approximatif de la production des manuels scolaires et de certains équipements. En tenant compte d'autres frais, non évalués, la réforme de l'enseignement nécessitera des investissements de 970 millions de francs CFA.

6.1.3.2
Formation des maîtres qualifiés

Cameroun oriental

La formation de maîtres qualifiés n'a pas connu au cours du IIe Plan quinquennal l'impulsion qu'on en attendait ; le nombre de maîtres qualifiés reste au-dessous de 15 % des effectifs enseignants du Cameroun oriental.

La politique du IIIe Plan en ce domaine, en conséquence de la réforme, doit viser un double but :

— Recycler les maîtres en exercice ;

— Former les maîtres nouveaux.

a) **Formation des maîtres.**

Tous les maîtres nouveaux seront désormais formés selon les programmes et méthodes de l'IPAR, afin de devenir des éducateurs animateurs.

Compte tenu de l'importance des effectifs élèves qui seront scolarisés au cours du IIIe Plan, les besoins en maîtres nouveaux se chiffrent à 4 311 ; il ne sera pas possible de ne former que des instituteurs (3 années d'études) car les dépenses de formation, les coûts récurrents seraient trop lourds, le débit trop lent.

Au cours du IIIe Plan, on formera des instituteurs et des instituteurs adjoints.

1. *Formation d'instituteurs titulaires.*

590 instituteurs à vocation rurale sortiront des écoles normales au cours du IIIe Plan, on en recrutera donc 140 par an (70 à l'IPAR, 70 à l'E.N.I. de Nkongsamba).

2. *Formation d'instituteurs adjoints et recyclage des enseignants.*

Si l'on forme 590 instituteurs à vocation rurale pendant la période du IIIe Plan, alors que les besoins s'élèvent à 4 311 maîtres, il faut encore recruter et former 3 821 instituteurs adjoints, soit en moyenne 765 chaque année (car il faut éviter de continuer à recruter des maîtres d'enseignement général, dont le niveau de qualification est insuffisant).

TABLEAU 5. — **COUT DE LA REFORME** (investissements en million CFA)

ANNEE	LANGAGE	LECTURE	MATHEMATIQUES	DESSIN et travail manuel	EDUCATION physique	ETUDE du milieu	TOTAL
1971/1972	10	106	150,9	0,60	0,45		267,95
1972/1973	10	48,8	40,80	0,40	0,30	-	100,30
1973/1974	43,5		14,45	—	0,30	0,90	59,15
1974/1975	11,4		11,40	125,40	—	7,40	155,6
1975/1976	11,4		11,40	125,40	—	7,40	155,6
1976/1977	10,35		10,35	120,35	10,35	23,95	175,35
TOTAL	251,45		239,30	372,15	10,95	39,65	913,5

Pour former ces 765 instituteurs adjoints chaque année, il faut disposer de locaux suffisants, d'encadreurs de programmes adaptés, et d'un réservoir de brevetés sans travail. Or, les titulaires du BEPC sont assez nombreux, les futurs encadreurs pourront être détachés à l'IPAR pour s'imprégner des nouvelles orientations de la réforme de l'enseignement primaire et de la formation des maîtres.

En plus des anciens bâtiments fonctionnant actuellement comme cours normaux, on peut compter sur des établissements à construire : à Garoua, Bertoua, Bafoussam, Ngoumou.

Quand l'école normale et le centre d'information des cadres de l'IPAR seront installés à Ngoumou, les locaux provisoires de Yaoundé (sans internat) seront également disponibles.

La capacité totale d'accueil pour la formation d'instituteurs adjoints s'élèvera à :

Yaoundé	:	210	Maroua	:	50
Bertoua	:	210	Ngaoundéré	:	50
Bafoussam	:	210	Pitoa	:	50
Garoua	:	210	Nkongsamba	:	25
		840			175

Ce programme de formation des maîtres se déroulera selon un calendrier qu'arrêtera le service compétent, mais il devra s'achever en tout état de cause en 1976-77.

Lorsque sera terminé le recyclage (vers 1976-77) ce système de formation accélérée — qui permet à la fois et pour le même coût de recycler les enseignants en poste et de pallier les besoins en maîtres nouveaux — prendra fin : les CRR deviendront des écoles normales d'instituteurs adjoints (ENIA).

b) **Coûts de ce système de formation :**

Ce système de formation entrainera des dépenses de l'ordre de deux milliards de francs CFA.

En fin de période :

— 18 360 maîtres en exercice auront été recyclés ;
— La réforme, de ce fait, sera en application dans toutes les classes ;
— 4 590 instituteurs adjoints, 590 instituteurs titulaires auront été formés.

Il faut néanmoins construire et équiper quatre centres régionaux de recyclage et rétribuer les encadreurs.

c) **Evolution prévisible des effectifs**

Les coûts de l'amélioration qualitative de l'enseignement primaire vont donc, au cours du IIIe Plan, s'ajouter à ceux de l'expansion quantitative. Dans tous les cas, l'option fondamentale sera prise en faveur de la qualité de l'enseignement ; mais il est impossible de résister à la pression sociale ; aussi faudra-t-il, dans une phase transitoire, faire quelques concessions à l'aspect quantitatif.

Lorsqu'on observe l'évolution des effectifs du primaire au cours des cinq dernières années, on constate que la tendance est, en général, à la baisse de leur croissance.

Les taux de croissance moyens retenus pour les différentes régions administratives seront les suivants :

Centre-Sud	3 %	contre 1,7 %	en 1969-70
Nord	12 %	contre 4,1 %	en 1969-70
Ouest	5 %	contre 3,6 %	en 1969-70
Littoral	4 %	contre 3,5 %	en 1969-70
Est	3 %	contre 0,1 %	en 1969-70

Ce qui donne un taux de croissance général d'environ 4 %.

Quant à la répartition des effectifs entre le public et le privé, on suppose que les effectifs du privé resteront stationnaires au cours du Plan en dépit des transferts des écoles qui s'opèrent du secteur privé au secteur public.

Le tableau 6 montre l'évolution prévisible des effectifs du primaire tout au long du IIIe Plan et la répartition des élèves entre le secteur public et le secteur privé d'une part et entre les différentes régions administratives d'autre part.

TABLEAU 6. — **EVOLUTION PREVISIBLE DES EFFECTIFS, PAR REGION**
(secteur public et privé)

	ANNEE	PUBLIC + PRIVE	PUBLIC	PRIVE
CENTRE-SUD	1971/1972	281 000		
	1972/1973	290 000		
	1973/1974	298 000		
	1974/1975	307 000		
	1975/1976	316 000		
NORD	1971/1972	103 000		
	1972/1973	115 000		
	1973/1974			
	1974/1975	134 000		
	1975/1976			
OUEST	1971/1972			
	1972/1973			
	1973/1974			
	1974/1975			
	1975/1976			
LITTORAL	1971/1972			
	1972/1973	153 000		
	1973/1974	159 000		
	1974/1975	165 000		
	1975/1976	172 000		
EST	1971/1972	50 000	36 000	
	1972/1973	51 000	37 000	
	1973/1974	53 000	39 000	
	1974/1975	54 000	40 000	14 000
	1975/1976	56 000	42 000	14 000
CAMEROUN OCCIDENTAL	1971/1972	773 000	453 000	320 000
	1972/1973	810 000	490 000	320 000
	1973/1974	828 000	508 000	320 000
	1974/1975	887 000	567 000	320 000
	1975/1976	929 000	609 000	320 000

6.2 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

6.2.1 SITUATION ACTUELLE

Les difficultés que rencontre actuellement l'enseignement secondaire sont les suivantes :

— Existence de goulots d'étranglement à l'entrée en classe de sixième et en classe de seconde. Ceci est dû à l'insuffisance de la capacité d'accueil aussi bien dans le premier que dans le second cycle du secondaire. A titre d'exemple, 20 % seulement des élèves des classes de septième peuvent accéder à l'enseignement secondaire ;

— Les rendements du système restent faibles ce qui entraîne une augmentation du coût de l'éducation qui lui-même est élevé ;

— Il est difficile d'arriver à une conception globale et concertée de la politique nationale d'éducation en vertu de la dispersion des cellules de planification en cette matière ;

— La couverture du pays par les services régionaux du ministère de l'Education, de la Culture et de la Formation professionnelle demeure insuffisante ;

— l'enseignement technique ne connaît pas encore l'essor qu'on est en droit d'en attendre compte tenu des besoins croissants en cadres techniques de tous niveaux.

6.2.1.1 Evolution des effectifs

a) *Au Cameroun oriental,* les effectifs élèves ont évolué comme le montre le tableau ci-après, dans l'enseignement général. Ils sont passés de 26 308 en 1965-66 à 43 339 élèves en 1969-70 (tableau 7).

En ce qui concerne l'enseignement secondaire technique, le total des effectifs élèves en 1969-70 est égal à 13 698 pour l'ensemble du Cameroun oriental. Par année d'études et par secteur d'enseignement, ces effectifs se répartissent comme l'indique le tableau 8.

TABLEAU 7. — **EVOLUTION DES EFFECTIFS - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL**
(PUBLIC ET PRIVE) — **CAMEROUN ORIENTAL**

ANNEE SCOLAIRE D'ETUDES	1965/66			1966/67			1967/68			1968/69			1969/70		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Classe de 6e	2 252	6 234	8 486	2 490	6 957	9 447	2 870	8 200	11 070	3 294	8 173	11 407	3 619	9 634	13 253
Classe de 5e	1 697	4 680	6 377	2 141	4 894	7 035	2 296	5 681	7 977	2 788	6 264	9 052	3 371	6 578	9 949
Classe de 4e	1 541	3 504	5 045	1 607	3 543	5 150	2 071	4 204	6 275	2 333	4 605	6 938	2 741	5 328	8 069
Classe de 3e	1 282	2 470	3 752	1 404	2 588	3 992	1 589	3 193	4 742	1 863	3 864	5 727	2 314	4 303	6 617
Total 1er cycle	6 772	16 888	23 660	7 642	17 982	25 624	8 786	21 278	30 064	10 278	22 906	33 184	12 045	25 843	37 888
Classe de 2e	614	776	1 390	616	845	1 461	736	897	1 633	837	1 079	1 916	1 210	1 453	1 663
Classe de 1re	381	453	834	424	552	976	513	620	1 133	643	765	408	791	869	1 660
Terminale	319	105	424	411	160	572	453	205	658	482	247	729	778	350	1 128
Total 2e cycle	1 332	1 332	2 646	1 451	1 557	3 008	1 702	1 722	3 424	1 962	2 091	4 053	2 779	2 672	5 451
Total général	18 086	18 222	26 308	9 093	19 539	28 632	10 488	23 000	33 488	12 240	24 997	37 237	14 824	28 514	43 339

TABLEAU 8. — **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU SECOND DEGRE**
(PUBLIC ET PRIVE) — **CAMEROUN ORIENTAL**
REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT ET ANNEE D'ETUDES.

TYPE D'ENSEIGNEMENT / ANNEE D'ETUDES	ENSEIGNEMENT PUBLIC (1)								ENSEIGNEMENT PRIVE (2)								ENSEMBLE (1 + 2)		
	E.M.		C.E.T.		Lycée		Total (1)		E.M.		C.E.T.		Lycée		Total (2)				
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Total
Sixième	—	52	277	113	98	66	375	231	—	458	2 253	1 313	131	180	2 384	1 951	2 759	2 182	4 941
Cinquième	—	37	271	97	136	82	407	216	—	269	1 637	870	136	114	1 773	1 253	2 180	1 469	3 649
Quatrième	—	17	240	86	183	50	423	153	—	145	1 024	485	112	79	1 136	709	1 559	862	2 421
Troisième	—	—	224	61	142	49	366	110	—	—	655	224	84	26	739	250	1 105	360	1 445
Total 1er cycle	—	106	1 012	357	559	247	1 571	710	—	872	5 569	2 892	463	399	6 032	4 163	7 603	4 873	12 476
Seconde	—	—	—	—	283	117	283	117	—	—	—	—	108	51	108	51	391	168	559
Première	—	—	—	—	255	86	255	86	—	—	—	—	81	32	81	32	336	118	454
Terminale	—	—	—	—	161	35	161	35	—	—	—	—	13	—	13	—	174	35	209
Total second cycle	—	—	—	—	699	238	699	238	—	—	—	—	202	83	202	83	901	321	1 222
Total général	—	106	1 012	357	1 258	485	2 270	948	—	872	5 569	892	665	482	6 234	4 246	8 504	5 194	13 698

Du point de vue quantitatif, les effectifs élèves de l'enseignement technique sont passés, pour les secteurs public et privé de 6 100 élèves en 1963-64 à 13 698 élèves en 1969-70, soit plus qu'un doublement en sept ans. Mais quantitativement, et pour des raisons essentiellement psychologiques, ce type d'enseignement recueille généralement les éléments les moins doués, qui s'y orientent, faute de n'avoir pu accéder ou se maintenir dans l'enseignement général.

b) *Au Cameroun occidental,* l'évolution des effectifs élèves de l'enseignement secondaire général a été la suivante depuis 1965-66 :

	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Form 1	1 039	1 011	963	843	993
Form 2	709	883	976	993	937
Form 3	537	627	791	1 042	990
Form 4	307	413	582	787	868
Form 5	216	272	367	567	642
Form 6	121	110	121	180	194
Form 7	79	72	81	119	168
Total	3 008	3 388	3 881	4 531	4 792

Ces chiffres englobent l'enseignement public et privé. Le nombre de filles scolarisées au secondaire général est passé de 833 en 1965-66 à 1 344 en 1969-70 pour l'ensemble des classes. Pour cette dernière année, les élèves étrangers (tous Africains) sont au nombre de 140.

Quant à l'enseignement technique, public et privé, il comptait un effectifs élèves de 2 084 en 1969-70, son évolution depuis 1965-66 étant illustré par le tableau suivant :

	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
1st Year	472	447	497	640	756
2nd year	343	379	343	472	524
3rd year	353	289	342	230	402
4th year	90	313	160	282	220
5th year	—	—	27	164	182
Total	1 258	1 428	1 369	1 788	2 084

Au cours de cette période, le nombre total des filles est passé de 150 élèves à 586. Sur l'ensemble des effectifs élèves du technique, les étrangers tous Africains sont de 23 en 1969-70.

c) *Pour l'ensemble de la fédération,* on comptait en 1969-70 48 131 élèves dans l'enseignement secondaire général et 15 782 élèves dans l'enseignement secondaire technique soit, au total 63 913 élèves pour les deux types d'enseignement secondaire.

Le secteur public regroupait dans le secondaire général et pour la même année, 15 619 élèves (Cameroun oriental 14 824, Cameroun occidental 795) contre 32 511 élèves dans le secteur privé (dont 28 514 au Cameroun oriental et 3 997 au Cameroun occidental).

Dans l'enseignement secondaire technique, la répartition entre les deux secteurs était la suivante :

— public : 3 346 élèves (dont 128 pour le Cameroun occidental).

— privé : 12 438 élèves (dont 1956 pour le Cameroun occidental).

TABLEAU 9. — **ENSEIGNEMENT GENERAL DU SECOND DEGRE — CAMEROUN ORIENTAL**
PREMIER CYCLE (LYCEE)

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR REGION ADMINISTRATIVE

ANNEE D'ETUDES	SIXIEME		CINQUIEME		QUATRIEME		TROISIEME		TOTAL	
REGION ADMINISTRATIVE	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
I. — *Enseignement public.*										
Centre-Sud	455	166	518	145	443	127	414	115	1 830	553
Est	70	12	68	2	65	6	65	3	268	23
Littoral	324	305	356	251	414	216	330	214	1 424	986
Nord	109	38	120	27	141	11	133	14	503	90
Ouest	40	—	125	35	103	22	120	26	388	83
Total I	998	521	1 187	460	1 166	382	1 062	372	4 413	1 735
II. — *Enseignement privé.*										
Centre-Sud	1 164	473	761	283	673	256	553	198	3 151	1 210
Est	82	11	77	6	55	—	35	—	249	11
Littoral	702	406	532	321	502	284	488	178	2 224	1 169
Nord	69	12	66	3	51	3	50	2	236	20
Ouest	750	187	455	113	514	79	426	63	2 145	442
Total II	2 767	1 089	1 891	726	1 795	602	1 552	441	8 005	2 858
Total général (I + II)	3 765	1 610	3 078	1 186	2 961	984	2 614	813	12 418	4 593

TABLEAU 10. — **ENSEIGNEMENT GENERAL DU SECOND DEGRE (PUBLIC)**
CAMEROUN ORIENTAL — (SECOND CYCLE)

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SECTION

REGION ADMINISTRATIVE	Sexe	SECONDE				PREMIERE					TERMINALE					ENSEMBLE
		A	B	C	Total	A	B	C	D	Total	A	B	C	D	Total	
Centre-Sud	G	143	—	220	363	77	—	79	70	226	47	—	53	85	185	774
	F	48	—	44	92	38	—	3	20	63	20	—	—	17	37	192
	T	191	—	264	455	115	—	82	90	289	67	—	53	102	222	966
Est	G	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	F	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Littoral	G	141	—	127	268	106	—	47	88	241	114	—	43	163	320	829
	F	95	—	59	154	60	—	3	43	106	37	—	2	31	70	330
	T	236	—	186	422	166	—	50	131	347	151	—	45	194	390	1 159
Nord	G	8	22	65	95	8	11	5	11	35	7	—	—	16	23	155
	F	2	1	6	9	5	2	—	2	9	4	—	—	3	7	25
	T	10	23	71	104	13	13	5	13	44	11	—	—	19	30	178
Ouest	G	69	—	144	213	34	—	31	37	102	32	—	22	71	125	440
	F	10	—	6	16	6	—	—	5	9	3	—	—	8	11	36
	T	79	—	150	229	40	—	31	42	111	35	—	22	79	136	476
Total général	G	361	22	556	939	225	11	162	206	604	200	—	118	335	653	2 196
	F	155	1	115	271	109	2	6	70	187	64	—	2	59	125	583
	T	515	23	671	1 210	334	13	168	276	791	264	—	120	394	778	2 779

Du point de vue de la répartition régionale, la situation en 1969-70 est donnée dans les tableaux 9 et 10.

On constate une forte concentration des effectifs élèves dans le Centre-Sud et le Littoral.

6.2.1.2
Effectifs des professeurs

a) **Cameroun oriental :**

En 1969-70, on comptait 1 724 enseignants dans l'enseignement secondaire général, dont 600 pour le secteur public et 1 124 pour le secteur privé. Le personnel d'assistance technique s'élevait à 320 enseignants dans le public et 709 enseignants dans le privé soit au total 1 029 enseignants.

Le niveau de qualification de ce personnel est fort inégal, allant du doctorat au BEPC. Les diplômes les plus faibles se rencontrent davantage dans le secteur privé (tableau 11).

Dans la même année, l'enseignement secondaire technique groupait au total 673 enseignants, avec 217 pour le secteur public (dont 82 de l'assistance technique) et 456 pour le secteur privé (dont 117 de l'assistance technique).

En ce qui concerne leur niveau de qualification, la remarque concernant l'enseignement général reste valable (tableau n° 12).

b) **Cameroun occidental :**

Le total des enseignants du secondaire général, en 1969-70, se situait à 240 dont 47 pour le secteur public et 193 pour le secteur privé. Dans cet ensemble, il y avait 122 enseignants relevant de l'assistance technique.

Le tableau 13 indique la répartition de ces enseignants par secteur d'enseignement, nationalité et grade ou diplôme.

6.2.1.3
Etablissements et classes

a) **Cameroun oriental :**

En 1969-70, le Cameroun oriental comptait 136 établissements, d'enseignement secondaire général dont 39 publics et 97 privés qui se ventilaient en 13 lycées, 28 collèges d'enseignement long et 95 établissements de premier cycle.

TABLEAU 11. — **ENSEIGNEMENT GENERAL DU SECOND DEGRE** (PUBLIC ET PRIVE)
CAMEROUN ORIENTAL

RECAPITULATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT
PAR QUALIFICATION ET NATIONALITE

SECTEUR D'ENSEIGNEMENT	PUBLIC				PRIVE				ENSEMBLE			
GRADE OU DIPLOME	Nationaux		Assistance technique		Nationaux		Assistance technique		Nationaux		Assistance technique	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Agrégé - Doctorat	—	—	16	4	5	2	9	3	5	2	25	7
Prof. certifié - CAPES - CAPET - N.A. - M.S.	18	2	61	26	3	—	19	9	21	2	80	35
Prof. licencié d'ens. B.A. BS	4	—	42	8	3	1	37	7	7	1	80	15
Prof. d'ens. général (P.E.G.)	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2	—
Prof. C.E.G. prof. C.E.S.	117	10	56	18	6	—	1	1	123	10	57	19
Prof. licencié libre	14	2	71	26	53	3	106	31	67	5	179	57
MPC. MGP. DUEL. DUES	13	—	21	6	25	—	46	20	38	—	67	25
Ingénieur - pharmacien	—	—	16	—	7	—	17	—	7	—	23	—
Instituteur - maître C.E.G.	16	3	28	8	—	—	7	6	16	3	14	35
Brevet de tech. bac. BSEC GCE A'L	13	1	11	1	79	2	104	40	92	8	115	41
Probatoire - BEC - BEI	7	—	—	—	110	4	5	4	117	4	5	4
Maître d'éducation physique	32	2	—	—	9	1	—	—	40	3	—	—
BEPC. B.E. GCE. D'L	46	8	—	—	416	26	12	11	462	34	12	11
Indéterminés	—	—	5	1	20	1	24	17	20	1	29	18
Total	280	28	320	98	735	45	389	149	1 015	73	709	247

TABLEAU 12. — **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU SECOND DEGRE** (PUBLIC ET PRIVE)
CAMEROUN ORIENTAL

REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT
PAR QUALIFICATION ET NATIONALITE

SECTEUR D'ENSEIGNEMENT	PUBLIC				PRIVE				ENSEMBLE			
GRADE OU DIPLOME	Nationaux		Assistance technique		Nationaux		Assistance technique		Nationaux		Assistance technique	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Professeur agrégé — Doctorat	—	—	2	1	2	—	1	—	2	—	3	1
Professeur certifié - CAPES - CAPET ..	8	—	9	3	1	—	1	—	9	—	10	3
Professeur licencié d'enseignement - B.S.	1	—	4	1	1	—	7	—	2	—	11	1
Professeur C.E.G. - Professeur C.E.S. ..	14	2	4	2	1	—	1	1	15	2	5	3
P.T.A. lycée technique - PETT - PEG ..	6	—	10	1	1	—	—	—	7	—	10	1
PTA CET - Monitoral - chef travaux ...	4	—	13	—	1	—	10	10	5	—	23	10
Professeur licencié libre - ESSEC - H.E.C.	5	3	17	3	6	—	10	7	11	3	27	10
Ingénieur - pharmacien	—	—	6	—	7	—	5	—	7	—	6	—
Instituteur technique	37	5	2	1	—	—	—	—	37	5	2	1
SPCN - MPC - CES - BTS - MGP	3	1	12	8	4	—	5	3	7	1	17	11
Bac - B.T. - B.S.E.C.	3	2	2	1	14	3	36	22	17	5	38	23
Probatoire - B.E.C. - B.E.I.	7	3	3	2	18	2	4	3	25	5	7	5
Instituteur technique adjoint	18	2	—	—	—	—	—	—	18	2	—	—
B.E.P.C. - B.E. - C.A.P.	15	11	1	—	258	62	20	20	273	73	28	20
Maître d'éducation physique	10	1	—	—	2	1	—	—	12	2	—	—
Indéterminé	4	2	2	2	23	7	10	8	27	9	12	10
Total	135	32	82	25	339	75	117	74	474	107	199	99

TABLEAU 13. — **ENSEIGNEMENT GENERAL DU SECOND DEGRE** (PUBLIC ET PRIVE)

CAMEROUN OCCIDENTAL

REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR NATIONALITE

SECTEUR D'ENSEIGNEMENT GRADE OU DIPLOME	PUBLIC				PRIVE				ENSEMBLE			
	Nationaux		Ass. technique		Nationaux		Ass. technique		Nationaux		Ass. technique	
	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F	Total	F
P.H.D.	1	—	—	—	—	—	2	—	1	—	2	—
Mastor of Arts, M.S. (dipl. educ.)	2	—	1	—	—	—	3	2	2	—	4	2
Master of Arts, M.S.	4	2	2	—	—	—	9	3	4	2	11	3
B.A. - B.S. (diplôme éducation)	—	—	2	—	—	—	22	14	—	—	24	14
Bachelor of Arts, B.S.	4	1	8	1	7	2	30	13	11	3	38	14
Licencié	1	—	12	3	2	—	7	1	3	—	19	4
Grade I	—	—	—	—	15	—	—	—	15	—	—	—
Diplôme éducation	—	—	1	—	7	3	8	4	7	3	9	4
Professeur C.E.G.	—	—	—	—	2	—	—	—	2	—	—	—
Instituteur C.E.G. - professeur adjoint CEG	1	—	2	—	—	—	—	—	1	—	2	—
Grade II	—	—	—	—	18	7	—	—	18	7	—	—
G.C.E. (A'L) - Bac	1	—	—	—	25	7	—	—	26	7	—	—
G.C.E. (O'L) - B.E.P.C.	—	—	1	1	16	2	2	1	16	2	3	2
Autres (maître d'éducation physique)	4	—	—	—	8	3	10	6	12	3	10	6
Total	18	3	29	5	100	24	93	44	118	27	122	49